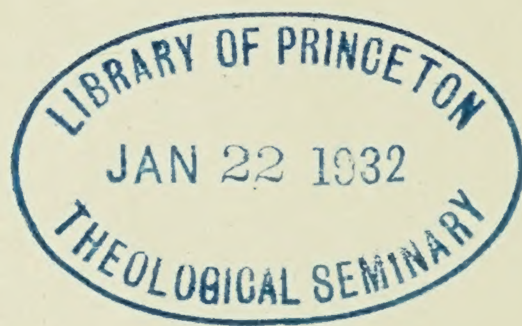

LIBRARY OF PRINCETON
JAN 22 1932
THEOLOGICAL SEMINARY

BRITISH

SOCIETY OF FRANCISCAN STUDIES

VOL. XVII.

List of Officers of the Society, 1931.

Hon. President:—

A. G. LITTLE.

Committee:—

A. G. LITTLE, *Chairman and Hon. General Editor.*

Miss H. E. ALLEN.

Professor F. C. BURKITT.

Rt. Rev. Dr. W. H. FRERE.

Professor EDMUND G. GARDNER.

T. E. HARVEY.

J. A. HERBERT.

E. HUTTON.

E. R. P. MOON.

Mrs. STUART MOORE.

Sir M. E. SADLER.

Miss GURNEY SALTER.

Miss M. R. TOYNBEE.

Professor C. C. J. WEBB.

Hon. Secretary and Treasurer:—

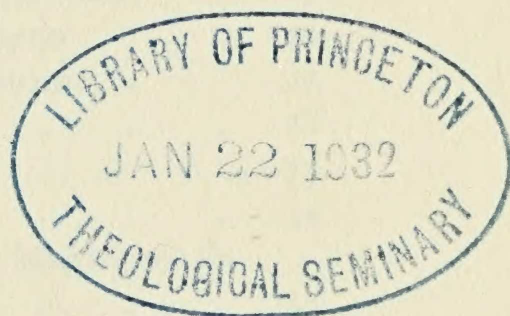
Rev. H. KINGSFORD,
152 Earl's Court Road,
London, S.W.

LE SPECULUM PERFECTIONIS

OU

MÉMOIRES DE FRÈRE LÉON

SUR LA SECONDE PARTIE DE LA VIE DE SAINT FRANÇOIS D'ASSISE



TOME II

ÉTUDE CRITIQUE

PAR

PAUL SABATIER

PUBLIÉ AVEC UNE INTRODUCTION

PAR

A. G. LITTLE

MANCHESTER: THE UNIVERSITY PRESS

1931

PRINTED IN GREAT BRITAIN

TABLE DES MATIÈRES.

QUELQUES ABRÉVIATIONS

(VOIR TOME I, pp. xi-xii).

Barbi.	Michele Barbi, Etude bibliographique à propos de la publication du Spec. Perf., de la *Leggenda* des Tres Socii (ed. Marcellino) et du Traité des Miracles de Celano, publiée dans le Bulletino della Società Dantesca italiana, N. Ser. VII, fasc. 4, 5 (Firenze 1900).
Coll.	Collection d'Etudes et de Documents sur l'Histoire religieuse et littéraire du Moyen Age. Paris, Fischbacher 1898-1909.
,, T. I.	Speculum Perfectionis seu S. Francisci Assisiensis Legenda Antiquissima auctore fratre Leone. Nunc primum edidit Paul Sabatier. 1898.
,, T. II.	Fratris Francisci Bartholi de Assisio Tractatus de Indulgentia S. Mariae de Portiuncula. Nunc primum integre edidit Paul Sabatier. 1900.
,, T. III.	Frère Elie de Cortone, étude biographique, par le Dr. Ed. Lempp. 1901.
,, T. IV.	Actus Beati Francisci et Sociorum ejus. Edidit Paul Sabatier. 1902.
,, T. V.	Sancti Antonii de Padua Vitae Duae. . . . Edidit . . . Léon de Kerval. 1904.
,, T. VI.	Chronica Fratris Jordani. Edidit . . . H. Boehmer. 1908.
,, T. VII.	Tractatus Fr. Thomae vulgo dicti de Eccleston De Adventu Fratrum Minorum in Angliam. Edidit . . . Andrew G. Little. 1909.
Della Giovanna (Ildebrando).	San Francesco d'Assisi Giullare e le Laudes creaturarum, dans Giornale storico della letteratura italiana, XXV. Ancora di S. Francesco d'Assisi e delle Laudes creaturarum. *Ibid.* XXIX.
Eccleston.	V. Coll. T. VII.
Fierens Rapport.	Rapport sur les travaux du Séminaire historique de l'Université Catholique de Louvain, pendant l'année académique 1905-6, dans l'Annuaire de l'Université de Louvain, 1907, pp. 344-378. Louvain, 1907.
Domenichelli.	*Vide* Marcellino.

Goetz.	Die Quellen zur Geschichte des Hl. Franz von Assisi, von Walter Goetz. Gotha, 1904.
Little, The Sources.	The sources of the history of St. Francis of Assisi; a review of recent researches. English Hist. Review, XVII (1902), pp. 643-677.
Marcellino.	La Leggenda di San Francesco scritta da tre suoi Compagni pubblicata per la prima volta nella vera sua integrità dai Padri Marcellino da Civezza et Teofilo Domenichelli dei Minori. Roma, 1899.
Melchiorri.	Leggenda di San Francesco d'Assisi scritta dalli suoi Compagni . . . edita . . . dal Padre Stanislao Melchiorri . . . Recanati, 1856.
Minocchi.	La Leggenda Antica. Ed. S. Minocchi. Firenze, 1905. La Legenda Trium Sociorum. Archiv. Stor. Ital., 1899-1900. Ser. 5, vol. 24, pp. 249-326 (tirage à part, pp. 1-78), et vol. 26, pp. 81-134.
Tamassia.	Nino Tamassia. S. Francesco di Assisi e la sua leggenda. Padova, 1906 [Engl. translation, by L. Ragg. London, 1910].
Tilemann.	Speculum Perfectionis und Legenda Trium Sociorum, ein Beitrag zur Quellenkritik der Geschichte des Hl. Franz von Assisi, von H. Tilemann. Leipzig, 1902.
Tocco Studii.	Studii Francescani di Felice Tocco. Napoli, 1909.

INTRODUCTION.

The Introduction which Monsieur Sabatier intended to write for this edition of the *Speculum Perfectionis* was never written. This is the conclusion to which we are reluctantly driven by the careful and exhaustive examination of his papers which Madame Sabatier has made. Among his papers are a large number of notes made at different times and intended for use in this introduction—several beginnings, some sketches or plans, many notes on particular points. But they are all fragmentary. One of the longest and least fragmentary I print in full. Though entitled *Préface* it may be regarded as one, or rather two, of Sabatier's sketches for the beginning of the introduction.

Preface.—Le Plan du Speculum Perfectionis.

Le Speculum Perfectionis est après les opuscules du Saint le témoignage par excellence de sa vie, celui qui a probablement besoin encore d'une ou deux générations pour être étudié à fond et compris, rattaché à tout l'ensemble de la tradition léonienne qui n'a peut-être pas encore dit son dernier mot.

Divers critiques ont constaté avec raison que, parmi les biographies du XIIIe siècle concernant saint François, le Speculum Perfectionis est celle dont le plan est le mieux établi. Sa charpente présente une élégante unité qui a pour base l'idée de la perfection évangélique dont le Poverello fut un incomparable modèle. Tout est simple et coordonné dans ce monument et se fixe aisément dans la mémoire.

Au lecteur qui veut faire à son tour cette observation, il suffit, ayant écarté le Chapitre I (qui comme nous l'avons vu est une interpolation), de lire attentivement le sommaire des chapitres (v. Tome I, pp. xxvii-xxxii). Il y verra que le livre

se compose de douze chapitres principaux, nombre cher aux hagiographes du moyen-âge,[1] que chacun de ces chapitres principaux met en lumière une des principales vertus de saint François et se subdivise en chapitres secondaires, de nombre et de longueur variables.

Ce cortège des douze vertus qui brillent en saint François ne se présente naturellement pas en désordre. Conformément aux habitudes du temps chacune des Dames qui symbolisent les vertus vient à son rang hiérarchique. C'est la fiancée mystique du Patriarche Séraphique, Madame la Pauvreté qui ouvre cette marche nuptiale.

. . . .

Le beau monument historique et religieux que constitue le Speculum Perfectionis est né en 1227, quelque huit mois après la mort du Saint, dans des circonstances dramatiques sur lesquelles il est sans doute superflu de revenir ici, puisqu'elles ont été amplement exposées dans une précédente édition.[2]

Fruit d'un amour illimité pour la personne de saint François et d'une foi ardente dans le triomphe de ses idées le Speculum Perfectionis considère avec effroi le péril dont frère Elie, avec son génie, son audace et son habileté, menace d'anéantir l'œuvre par laquelle saint François avait sauvé l'Eglise.

L'homme qui ne comprend pas, au moins partiellement, cet amour et cette épouvante ne saurait, même du simple point de vue de l'histoire littéraire, comprendre le Miroir de Perfection, or il pourrait encore moins pénétrer un autre chef d'œuvre daté de la même année, sorti du même milieu, les Noces Mystiques du bienheureux François avec Dame Pauvreté.[3]

[1] La Règle définitive de l'Ordre ou Règle de 1223 compte, elle aussi, douze chapitres.

[2] Speculum Perfectionis seu S. Francisci Assisiensis Legenda Antiquissima auctore fratre Leone. Nunc primum edidit Paul Sabatier, in 8°, CCXIV et 376 p. Paris VI, Librairie Fischbacher, 33 rue de Seine.

Cette édition ne fait en aucune façon double emploi avec celle d'aujourd'hui. Elle ne contient qu'un petit nombre de variantes. Par contre elle donne sur toutes les personnes, les localités et les couvents mentionnés des notes historiques et bibliographiques rédigées en vue des franciscanisants.

[3] Sacrum Commercium beati Francisci cum Domina Paupertate edidit P. Eduardus Alinconiensis, in 4°, Romae, Kleinbub, 1900, xviii et 52 p.

C'est évidemment le Miroir de Perfection qui, terminé à la Portioncule le 11 mai 1227, empêcha la réélection de fr. Elie comme Ministre Général des frères Mineurs au chapitre qui s'y réunit dix-neuf jours plus tard le 30 mai.

Au mois de juillet suivant le Sacrum Commercium fut le document par lequel fr. Jean Parenti, élu contre Elie, prit possession de sa charge et annonça dans quel esprit de stricte fidélité à la pensée du fondateur il tâcherait de tout diriger.

Il était nécessaire de mentionner ces faits pour que le lecteur ait bien présent à la pensée l'ensemble des événements à l'époque où le Miroir de Perfection a vu le jour et en perçoive la gravité.

Dans le Speculum Perfectionis comme dans le Sacrum Commercium le point de vue d'où est considéré saint François et sa mission est bien différent de celui de Celano. Ce dernier dans des élans littéraires et oratoires magnifie son héros, multiplie les exclamations et les superlatifs pour louer le saint, le grand saint, l'incomparable saint, mais cette magnificence a quelque chose de vague. C'est un décor donnant l'illusion d'un monument splendide. Ce n'est pas le monument.

On dirait par moments que sa joie soit surtout dans les miracles. Cette importance donnée au rôle de thaumaturge ne se retrouve ni dans le Speculum Perfectionis, ni dans le Sacrum Commercium. Cela ne veut pas dire qu'ils aient à propos des miracles les préoccupations et les vues de nos contemporains, mais que la joie et la force de leur vocation procède d'un sentiment autrement profond, d'une expérience de rénovation individuelle s'épanouissant en une rénovation de l'humanité.

Celano parle plus souvent qu'eux du printemps spirituel, des fleurs émaillant le désert, de la vigne nouvelle (1 Cel. 36 s.), mais on dirait qu'il attribue ce résultat à la simple présence de François. Pour eux au contraire François est celui qui a retrouvé le sentier perdu, vu les sommets de la vie spirituelle où il appelle ses disciples à le suivre. Le but n'est pas de l'exalter, mais de le suivre et de marcher, si possible, plus loin.

Le Speculum Perfectionis à bien des égards ressemble aux mémoires écrits au jour le jour au cours d'une guerre par un

soldat sans peur et sans reproche. Mais la guerre dont il s'agit est une guerre sainte, bien plus importante que la croisade, car la victoire serait la réalisation de la volonté du Christ sur la terre. Ce serait la réformation de l'Eglise dans son chef et dans ses membres. La réalisation de la joie parfaite avec tous les fruits qu'elle avait apportés à la pauvre humanité pendant tout le temps où le petit Pauvre d'Assise avait pu la proclamer.

C'est un travail historique, mais la crainte de l'ennemi lui confère un caractère polémique très marqué.

. . . .

Parmi tous les services qu'a rendus le Speculum Perfectionis aux historiens de saint François le plus grand est peut-être de les avoir moins conduits devant le Saint que devant l'homme d'action, le fondateur de l'ordre et le réformateur de l'Eglise. Ce que frère Léon a aimé par dessus tout dans son maître c'était sa pensée avide de réalisation, sa parole porteuse de joie et d'énergie chevaleresque et sa volonté créatrice.

Tandis que là-haut sur la colline de l'Enfer nommée désormais colline du Paradis s'élevait sans cesse plus fière et dominatrice la silhouette de la basilique, fille du génie de fr. Elie, Léon le disciple préféré du Stigmatisé, retiré là-bas à la Portioncule, consacrait toute son ardeur à un monument tout autre : un tout simple portrait de François où celui-ci serait montré tel qu'il avait été, et où ses admirateurs et ses disciples pourraient apprendre à devenir ses fidèles imitateurs, comme il avait été lui-même, avant tout, un imitateur du Christ.

Y a-t-il eu quelque rivalité entre le frère que François appelait la Pecorella di Dio, la petite brebis du bon Dieu, et fr. Elie auquel, semble-t-il, il ne donna aucun surnom affectueux, lui qui en donnait à tant de monde ? Il serait aussi difficile de l'affirmer que de le nier.

Ce qui est sûr c'est que frère Léon après la mort de François ne cessa plus de travailler pour sa mémoire. Pendant plus de quarante ans il recommença à répéter inlassablement ce qu'avait été son père spirituel et à maintenir intacte la vérité sur son enseignement. Un point particulièrement délicat dans cette mission c'était d'exposer les difficultés rencontrées par le prophète

ombrien au sein même de l'ordre. Les biographes officiels ont fait le silence sur tout cela par une sorte de piété familiale fort à regretter puisqu'elle dépouille sa vie d'un de ses facteurs les plus importants.[1]

Frère Léon reste, d'un bout à l'autre du Speculum Perfectionis, et on peut même dire dans toutes les autres œuvres qui font partie de la tradition léonienne (Tres Socii, Legenda Vetus, etc.) sur le plan des réalités humaines : au lieu de dépeindre un saint entre ciel et terre auquel tout réussit, grâce à l'intervention constante de secours surnaturels, il n'hésite pas à montrer que la vie du Saint fut loin d'être un triomphe ininterrompu, qu'il rencontra une foule d'obstacles, parmi lesquels la résistance d'une partie de l'ordre à ses vues et à son idéal fut une épreuve dont il n'arriva jamais à se consoler.

C'est presque un régime parlementaire que François avait introduit parmi les frères. Bien des mois avant la réunion du chapitre général de la Pentecôte il étudiait les questions qu'il y aurait à mettre à l'ordre du jour de cette assemblée : surtout les additions, suppressions, modifications à apporter au texte de la règle. Il s'entretenait de tout cela avec ceux qui lui paraissaient susceptibles de lui donner de bons conseils. Puis, quand son opinion était claire et définie, après avoir encore beaucoup prié médité et consulté l'Ecriture sainte, il lui arrivait de la mettre par écrit et d'envoyer ce schema au Ministre général fr.

[1] Ces réticences et ces habiletés deviennent peu à peu une méthode et ceux qui les emploient ou même qui ne font que s'en pénétrer et les approuver délibérément semblent perdre leur clairvoyance critique. Un exemple particulièrement clair de ce phénomène s'est passé naguère lors de la publication de nouveaux textes de la lettre de saint François à frère Elie. Ceux des franciscanisants pour lesquels la première légende célanienne est une norme indiscutable n'ont rien compris à un document venu de François lui même. Simple et clair, comme tout ce qu'il a écrit, il n'a pas pu les amener à admettre que les rapports de François, le fondateur, et du Ministre général n'ont pas été tout à fait conformes aux récits de I Celano. Il y en a eu ensuite qui ont essayé de contester l'authenticité de ce document, d'autres qui ont estimé qu'il s'adressait à un simple Provincial et d'autres encore à Pierre de Catane. Trois points de vue dont une lecture réfléchie de la lettre aurait suffi à montrer la faiblesse.

Cette précieuse lettre ne se borne pas à fournir le texte d'une sorte de conférence entre François et Elie . . .

Elie[1] pour qu'il pût l'étudier à son tour et qu'il fût parfaitement en possession du sujet quand la discussion s'ouvrirait au milieu de tous les frères réunis.[2]

Le Speculum Perfectionis parle beaucoup moins des miracles de saint François que de ses écrits. Il raconte l'histoire de presque tous ceux-ci parce qu'il a compris que ces opuscules ont été un des moyens qui ont le plus efficacement aidé à l'extension du mouvement franciscain.

C'est surtout en ce qui concerne les diverses règles de l'ordre que fr. Léon fournit une quantité de détails que les auteurs des légendes officielles ont négligé d'emprunter à leur prédécesseur, en particulier 2 Cel. qui dépend de frère Léon pour de si nombreux récits.

. . . .

. . . .

Le point de vue du Speculum Perfectionis sur l'élaboration de la règle (non pas celui de l'interpolation qui le précède) est en harmonie avec le témoignage de François dans sa lettre à frère Elie et avec celui de Grégoire IX dans la Bulle " Quo elongati " quand il raconte qu'il a pris part in *condendo prædictam Regulam* (v. Coll. t. I, p. 315, l. 25 ss.).

. . . .

Léon révèle le labeur par lequel s'est formée la règle, humainement, péniblement.

. . . .

Elaboration de la règle,

[1] Fr. Elie fut ministre général depuis 1221 jusqu'au chapitre du 30 mai 1227. Il est étrange que de savants critiques s'obstinent encore à lui donner le titre de vicaire du Saint qui est tout à fait inexact. Question futile en apparence, mais en fait d'une réelle importance puisque l'emploi de l'un ou l'autre de ces titres permet de déterminer l'époque de la rédaction de certains documents comme on le verra dans les notes du texte. V. Index Alphabétique, s.v. *Generalis minister* et *Vicarius Sancti.*

[2] Un cas particulièrement frappant de cette manière de procéder est fourni par la lettre de saint François à fr. Elie.

D'autre part les admonitions me paraissent être des sortes d'avis généraux que François préparait pour les chapitres au fur et à mesure que l'expérience le lui suggérait. Plus tard il fut fait un recueil de tous ces morceaux qui sont donc en quelque sorte le commentaire de la règle.

de 1221. Spec. perf. 84, 10.
de 1223. ,, 2, 8, postquam ea ostendebat fratribus.
,, ,, 3, 1, Minister loquebatur cum Francisco de cap. paupertatis.
,, ,, 3, 7, Ministri fecerunt removeri de regula.
,, ,, 11 rub., vers. 7, prælati et scientiati contrarii.

65, 10, s., Voluit poni in regula.
2, 6-8, sed postquam.
3, 2, Tunc erat scriptum in regula cap. de prohibitionibus S.E.
3, 7, Ministri fecerunt removeri cap. " Nihil tuleritis in via."

. . . .

Ressouvenirs d'un état de la règle antérieur à la règle de 1221, où la règle était encore de vive voix (inter alia quæ nuntiabantur eis) Spec. Perf. 44, 3 ss.

I next give another paper consisting for the most part of suggested headings for the introduction arranged in order. It may be compared with the suggestions for an introduction which he sent me in 1925 and which are printed in my " Note on the history of this volume," prefixed to Tome I of this edition. It will be seen that in several respects the two plans are identical or closely allied.

Introduction a l'Edition critique du Spec. Perf.

I. L'auteur. Attribué à fr. Léon. Il se proclame œuvre des Socii, 11, 9. Il porte l'empreinte de fr. Léon. Lui était l'homme des précisions. V. la bénédiction autographe de Fr., la note du bréviaire, les additions au Spec. Perf., par ex. Redactio Lemmens 30.

II. La date.

III. Le but de cette œuvre.

IV. Examen de la valeur historique du document. Le Spec. Perf. renferme les éléments d'une histoire littéraire des écrits de François ; à quelle occasion ils ont été composés ; les événements qui les expliquent. Il est dirigé contre Elie : pour la Portioncule contre le S. Convento, la question des bâtiments.

V. Les grandes lignes de la documentation franciscaine primitive.

VI. Efforts tentés pour s'orienter dans le dédale de cette documentation.

VII. La Légende officielle. Défauts inhérents. Style ampoulé, édification continuelle, souci extrême de la forme. Eloges exagérés. Silence gardé sur les mal notés.

Avantages. Texte *ne varietur* : exempt de retouches.

VIII. Les œuvres dues à l'initiative individuelle. L'auteur naturellement aurait voulu être choisi comme hagiographe. Il le fait sentir. Il a été guidé par des raisons supérieures : par une admiration ardente pour celui dont il parle, par la fidélité à des engagements qui sont l'âme de sa vie, son enthousiasme s'exalte de jour en jour, il lutte pour la vérité historique et aussi pour l'intégrité d'un idéal qui, après avoir ressuscité la vie religieuse, est encore aussi nécessaire pour la maintenir.

Voyant le document officiel se répandre et devenir l'unique et exclusive image de son héros, il sent se développer en son cœur un vrai besoin d'apostolat pour la mémoire du saint dont il se sent le témoin.

Cette situation entraînait par la force des choses bien des inconvénients.

L'historien groupait autour de lui des amitiés. Surveillé par les supérieurs, si même il n'était pas menacé ou puni, il était obligé de cacher ses manuscrits. Léon avait trouvé un dépôt.

Son culte pour le saint créait une école autour de lui. Si le bréviaire, que la tradition attribue à fr. Léon, et dont la date n'est plus sérieusement contestée, est vraiment son œuvre, il a exigé un travail fort long. Il est permis de se demander si cela n'a pas eu lieu à S. Damien où, tout en continuant ostensiblement cette œuvre de longue haleine, Léon pouvait ne pas se séparer de son œuvre historique, la corriger, la revoir, l'allonger,

en faire des extraits pour les amis qui venaient le consulter et se renseigner auprès de lui sur la vie du Séraphique Patriarche.

IX. Les états différents de la littérature léonienne. On a trouvé depuis une trentaine d'années une foule de récits qui étudiés avec soin ont paru bons et dans lesquels on a reconnu une partie des matériaux mis à la disposition de Thomas de Celano pour la composition de sa seconde légende. Malheureusement on a commis l'erreur de juger ces documents avec les habitudes qu'on apporte dans l'appréciation de légendes officielles.

Si on découvre aujourd'hui des textes de 1 Cel. ou de Bon. s'écartant notablement de ceux que l'on connaît, il peut être intéressant pour un érudit d'étudier les écarts et d'y constater la corruption graduelle que subit une œuvre souvent copiée, mais pratiquement le texte nouveau est mauvais.

On ne s'est pas aperçu, semble-t-il, qu'il n'en est pas ainsi de la tradition léonienne.

Le R. P. Lemmens qui a eu la chance de découvrir un certain nombre de récits très voisins de ceux du Spec. Perf., par un mouvement très humain, mais pourtant regrettable, a opposé ses textes aux textes antérieurs comme si l'authenticité de ceux qu'il avait trouvé impliquait nécessairement l'inauthenticité des autres. Or il n'en est rien.

Le Spec. Perf. étant le contraire d'une Légende officielle n'a pas eu de texte fixé une fois pour toutes. Le texte initial a pu être corrigé, complété par son auteur. Vingt ans plus tard les circonstances étant changées il a pu, sinon appuyé du moins autorisé par des supérieurs nouveaux, lancer une œuvre nouvelle, l'œuvre dite des 3 Socii.

Il y a des additions de la Red. Lemmens qui se présentent, non pas comme les corrections d'un copiste qui glose, mais comme celles de l'auteur lui-même corrigeant, complétant son œuvre.

Mais si c'est le Spec. Perf. qui est ainsi corrigé et complété, c'est qu'il est antérieur et l'œuvre du même auteur.

X. Coup d'œil sur la présente édition.

XI. La victoire de fr. Léon.

C'est lui qui a donné au peuple italien la figure historique de François et en a fait la figure traditionnelle.

Les familles franciscaines les plus vivantes ne sont pas celles qui occupent les églises les plus vastes.

One could multiply papers of this sort. But is it possible to weave them into or extract from them a consecutive introduction? Madame Sabatier has made the attempt in a paper, "Autour du Speculum Perfectionis," which she supplied to the *Studi Medievali* at the request of Signore Suttina in 1928.[1] It would, I think, be impossible to improve on Madame Sabatier's ingenious piecing together of many fragments. But the result remains fragmentary and rather bewildering, and I have reluctantly decided not to make another attempt.

There is in the fragments no adequate and systematic discussion of new facts which have come to light since the first edition of the Speculum Perfectionis was issued. The most obvious of these new facts are (1) the discovery of the colophon of the Ognissanti MS. (Og.), with the date MCCCXVIII. as against the date MCCXXVIII. of MS. 1743 of the Bibliothèque Mazarine (Mz.); and (2) the publication of *Documenta Antiqua Franciscana* by Fr. Lemmens, my "Description of a Franciscan Manuscript, formerly in the Phillipps Library, now in the possession of A. G. Little," and "La *Legenda Antiqua S. Francisci* du MS. 1046 de la Bibl. communale de Pérouse," by Fr. Delorme.

There are a good many references to both these points.

(1) Sabatier says: "La date du manuscrit Mz. [1228] n'est évidemment à retenir que si elle est confirmée par ailleurs. Il faut toujours faire cas d'une date jusqu' à preuve du contraire.

"Elle est confirmée par le manuscrit 6 F.12 du Séminaire de Liège (Sem.), mais cet accord n'est pas, pour la critique, suffisant."

He does not attach much importance to this "confirmation," and quite rightly. It is clear from the description of the MSS. and from the variant notes to the text that Mz. and Sem., though

[1] *Studi Medievali*, Nuova Serie, Vol. I, pp. 352-361 (Torino, 1928).

not copied the one from the other, were both derived immediately from one lost MS., the colophon of which contained the date 1228 and the inappropriate reference to St. Kunera.[1] The position as between Og. (with the date 1318) and Mz. (with the date 1228) remains exactly as it was before the discovery of Sem. In a note to an argument demonstrating the impossibility of 1318 as the date of the composition of the Spec. Perf., he adds "this does not deny the possibility that all our manuscripts of the Spec. Perf. may be derived from a copy made in 1318." The real argument for 1227 is not the date in Mz., which may be merely the error of a scribe: "La preuve de la date ce sont les rapports constants qu'il y a entre les circonstances de 1227 et ce document." To this I shall return later.

(2) The discoveries mentioned above have not modified Sabatier's view as to the essential unity of the Spec. Perf. He would adhere to his statement in the preface (p. xvii) to the edition of 1898: "Cette œuvre a été écrite d'un trait, moins d'un an après la mort du saint."

In the MS. notes we find this view emphasised, thus:

"Ce qui marque bien que c'est une œuvre et non une compilation c'est la marche qu'on sent. A mesure qu'on avance les allusions bibliques disparaissent, l'auteur plus pressé est plus bref, plus nourri, moins littéraire, plus encombré de faits et de détails."

Again in more detail:

"Un fait délicat à saisir, mais bien intéressant c'est que la valeur historique du Spec. Perf. va en croissant.

"Le chap. I. est inutilisable. Les chap. sur la pauvreté contiennent de bonnes indications, mais qu'il faut soigneusement contrôler et critiquer.

"Avec l'humilité la valeur augmente encore: elle est de tout premier ordre pour la suite.

"D'où vient cela?

[1] There is also a reference to the date 1282 in the MS. at Merchants' Quay, Dublin (*Etudios Franciscanos*, XIII and XIV): "D'après A.F.H. XV (1922), p. 228, il serait daté de 1282 dans l'explicit d'un MS. de Dublin décrit par le P. Elizondo"—"qui provient bien plus facilement de 1228 que de 1318."

" De ce qu'au début l'auteur soutient ses vues, ses thèses, son idéal, plus absolu peut-être que celui de François :

" dans la suite au contraire il raconte, il se laisse porter par ses souvenirs :

" mais cette gradation, cette harmonie intérieure vivante sont le témoignage que nous n'avons pas ici une compilation.

" Ce qui préoccupe l'auteur au moment où il prend la plume, c'est la pauvreté des *locorum*, des constructions : il proteste, contre la basilique, pour N. D. des Anges.

" La perspective est celle du moment qui a suivi de tout près la mort de François. Les souvenirs des dernières journées affluent, écrasent, encombrent, bongré malgré, on sent bien qu'au début l'auteur était en quelque sorte maître de sa matière, mais peu à peu il est débordé par l'émotion et là se montre l'unité de la composition.

" Aucune autre légende n'a ce caractère.

" Au premier abord on pourrait croire à un groupement de chapitres de traits placés bout à bout, mais il y a une émotion unique, un crescendo. C'est un lamentum désordonné et où le désordre est indice de sincérité, d'émotion vraie.

" Le S. Commercium composé à la même époque est très différent, à ce point de vue, parce qu'il n'a pas été écrit par le disciple intime."

Again : " Le Spec. Perf. est une œuvre d'une seule venue, cohérente, animée d'un bout à l'autre d'un seul esprit et d'une unité parfaite : François illustrant la Règle par ses actes en commençant par sa bas essentielle la pauvreté."

The Spec. Perf. is then not a compilation—not even a combination of a number of *cedulæ* of Brother Leo's. Works such as the Verba S.P. Francisci and Intentio Regulæ, edited by Fr. Lemmens, are not originals from which the Spec. Perf. was made up, but extracts from it. Proof of this is afforded by the connecting links, which are appropriate in the Spec. Perf., but lose their meaning when brought into other connexions in the extracts. An instance is *Unde tunc* in Spec. Perf., Chap. 11, § 5, Intentio Regulæ 14. (See below, p. 77.)

Another example is given in Intentio Regulæ, § 13: "cum maneret in eodem palatio." The only other reference to the palace of the Bishop of Assisi occurs in § 1 of the Intentio, and between the two references to the palace many other episodes are narrated in different places,—e.g. *in quodam eremitorio* (§ 10), *apud ecclesiam sanctæ Mariæ de Portiuncula* (§ 12). The passage in Intentio Regulæ, § 13, occurs in Spec. Perf. Chap. 71—without any indication of locality, which however probably formed part of the original.

The arrangement of the Intentio Regulæ was current at the beginning of the fourteenth century. It is found in Ubertino da Casale (Arbor Vitæ V, iii; cf. Coll. I, cxlii), in the Perugia MS. (ed. Delorme, nos. 98-101), and elsewhere. This arrangement differs greatly from that in the Spec. Perf., as may be seen in the comparative tables given at the end of my paper "On some recently discovered Franciscan Documents" (etc.). Thus Int. 1 = Spec. Perf. 2, §§ 1-4; Int. 2 = Spec. Perf. 26, §§ 1-3; Int. 3 = Spec. Perf. 26, § 4-7 and § 13; Int. 4 = Spec. Perf. 2, §§ 5-10. Spec. Perf. 2 contains a conversation between St. Francis and Fr. Ricerius and a comment thereon. These two closely allied parts are separated in Int. Regulæ by extraneous matter: and words which in Spec. Perf. 26, § 13, Francis uses to encourage a friar who was ashamed of using the new salutation are in Intentio Regulæ taken out of their natural context and brought into connexion with the first confirmation of the Rule. There can be no doubt that the Int. is made up of extracts from a larger work which, so far as can be tested, had the arrangement of materials now found in the Spec. Perf., and which was probably identical with the Spec. Perf. From this several inferences may be drawn. The Spec. Perf. was certainly not composed in 1318: it probably was not even re-arranged in 1318. And the version of the Spec. Perf. edited by Lemmens as "Redactio Prima" is itself a series of extracts, as it omits the Intentio Regulæ.

As we have already seen (p. xxi above), Sabatier insisted that the Spec. Perf. was not an official legend with a "texte

fixé."[1] Leo would naturally have added to and altered his work in the course of his long life. " La Leg. Ant. Perus. et le MS. Little et la Red. Lemmens bien loin d'être un obstacle pour la valeur du Spec. Perf. ne font que le confirmer et l'appuyer. En effet les modifications qui se trouvent dans les récits parallèles de ces trois recueils ne sont pas les variantes inévitables qui se trouvent dans un texte copié plusieurs fois, mais des changements voulus apportés à la teneur même du récit. Or dans ces changements on ne voit en général apparaître ni des fioritures pour donner au style plus de soin, ni le moindre effort pour enfler le merveilleux. . . . La conclusion qui s'impose, c'est que nous avons plusieurs états rédigés par un seul et même auteur, qui, à certaines époques, ou pour des besoins ou des destinataires divers a complété ses écrits antérieurs tout en les recopiant."

This is a reasonable and legitimate hypothesis, and gives a sufficient explanation of the additions and alterations which are found in the Redactio Lemmens.[2]

The possibility of the existence of two versions of the Spec. Perf. should be carefully considered, with Sabatier's note: " La répétition à peu près pareille dans la Compilation d'Avignon est un argument très favorable à l'existence de deux versions du

[1] Le Speculum Perfectionis est l'œuvre de fr. Léon. Il a pu y faire des additions, compléter des récits, en intercaler.

On a vu certains critiques lever les bras au ciel quand j'ai montré que certaines additions ont pu fort bien être intercalées dans le Spec. Perf. par fr. Léon lui-même, sans qu'il y ait là à parler d'interpolations dans le sens défavorable qu'on donne à ce terme.

Le Spec. Perf. n'était en rien une légende protégée contre tout changement par son caractère officiel, ce n'était pas un manuscrit se présentant avec l'aspect d'un livre, comme le bréviaire de S. Damien, mais une série de simples et humbles rotuli auxquels on pouvait sans cesse ajouter quelques feuilles nouvelles.

Comme secrétaire de S. Fr. il avait du reste pris l'habitude de ces œuvres auxquelles s'ajoutai[en]t de temps en temps un complément.

Le Cantique du soleil, qui n'est pas long, n'a-t-il pas été composé en trois étapes ?

La première règle n'est-elle pas restée au moins onze ans sur le chantier, modifiée peut-être parfois, en tout cas sûrement complétée ?

[2] E.g. Spec. Perf., 94, n. 18 (Lemmens, 22); 98, n 25 (Lemmens, 21); 107, nn. 4, 54, 59 (Lemmens, 17).

Spec. Perf.—l'une sous la forme de 1227, l'autre sous celle de 1246" : (cf. Spec. Perf. 56, n. 20 ; 64, n. 3).

It is an idea to which he often returns,[1] and it might be worth while to compare from this point of view the versions of the chapters in Sabatier's Spec. Perf. with the corresponding chapters in Lemmens, MS. Little and MS. Perugia.

There is, however, at least one instance (and there are probably others) which none of these hypotheses seem to meet. I allude to Spec. Perf. Chap. 47. This is an extract from 2 Cel. ii, 22, divorced from its context. Sabatier, in the first edition, had failed to note its relation to Celano, and he did not respond to my urgent requests that he would answer my criticisms.[2] He hoped to deal with the question in the Introduction, but does not seem to have got any farther than a pencil note: "Introd. du Spec. Perf. Examiner l'art. de M. Little British Academy."

The subject is important for the history of the Spec. Perf., and I make no apology for restating the case once more.

Cap. 47 of the Spec. Perf. is more interesting than it looks at first sight: we have it in three (or four) different 'states.' In the Speculum itself it is as follows :—

"*De perfecto modo obediendi quem ipse docebat.*

"Dicebat pater sanctissimus fratribus suis : 'Fratres carissimi, primo verbo præceptum implete, nec expectetis iterari quod dicitur vobis ; nihil enim impossibilitatis causemini, sive iudicetis esse in præcepto, quia et si supra vires ego vobis mandarem sancta obedientia viribus non carebit.'"

This is an almost literal extract from 2 Cel. ii, cap. xxii (no. 51), divorced from its context. Celano's chapter is one in a group of chapters headed *De spiritu propheticæ*. The following text is taken from E. d'Alençon's edition, pp. 209-10 :—

"In ultimo suae infirmitatis tempore, nocturnis tenebris petrosillum comedere volens, humiliter petiit. Vocatus coquin-

[1] See below, pp. 91, 94, 112, etc. (Etude Critique).

[2] In a letter 30 Sept., 1925, he says : "Votre section 187 est une page historique de haute valeur, très supérieure à Spec. Perf. 47, mais elle n'implique pas (il me le semble du moins) que Spec. Perf. 47 en dérive."

arius ut afferret, nihil in horto tunc se colligere [posse] respondit, dicens : ‘ Petrosillos quotidie decerpsi, tantumque praecidi, quod legere quidquam inde etiam clara luce vix possum. Quanto magis, oppansis nunc tenebris, discernere eos inter herbas alias non valebo.’ Cui sanctus : ‘ Vade, frater, nec sit grave, et primas quas manu contigeris herbas afferto.’ Ivit frater in hortum, et agrestes herbas quae nihil videnti occurrerunt evellens, domum detulit. Aspiciunt fratres herbas silvestres, eisque diligentius revolutis, petrosillum frondosum et tenerum inveniunt inter ipsas. De quo parum comedens sanctus multum confortatus est. Dixit autem fratribus pater: ‘ Fratres mei, primo verbo praeceptum implete, nec exspectetis iterandum quod dicitur. Nihil enim impossibilitatis causemini, quoniam etsi supra vires ipse mandarem, viribus obedientia non careret.’ Huc usque spiritus prophetiae praerogativam spiritus commendavit.”

Another version is preserved in MS. Little, no. 187 :

“ *Qualiter b. Franciscus desiderabat comedere panem cum petrosillis etc.*

“ Quadam nocte, cum esset valde debilis, b. Franciscus ex maxima infirmitate dixit sociis suis : ‘ Vellum confortari, fratres, et comedere aliquid, si possem.’ Dixerunt socii eius ad ipsum : ‘ Quid velles comedere, pater ? ’ Ait ille : ‘ Si haberem de petrosillis, forsitan comederem parum de pane cum ipsis.’ Dixerunt socii eius ad fratrem qui faciebat coquinam : ‘ Videtur tibi, frater, quod possis invenire de petrosillis in orto ? ’ Erat ortus iuxta palatium ubi iacebat b. Franciscus. Respondit frater et dixit eis : ‘ Non tantum de nocte sed etiam de die non invenio, maxime quia illa parva, que inveni, cottidie collegi.’ Dixit autem ad eum b. Franciscus : ‘ Vade, frater, quia forsitan invenies.’ Dixit ad eum frater : ‘ Obscuritas est magna, et lumen portare non possum quoniam fortiter flat ventus : quomodo ergo inveniam eum ? Pre obscuritate herbas discernere non valeam, et etiam cum de die vix inveniam.’ Ait illi b. Franciscus : ‘ Vade, frater, et non tibi gravet ; et solummodo hoc facias : cum intraveris ortum, inclina te et pone manum tuam in terram, et illas herbas, quas primo tetigeris, michi apporta.’ Ivit tunc ille sine lumine, et cum intraret in orto,

non discernebat herbas silvestres a domesticis, sed solummodo ut satisfaceret b. Francisco, inclinavit se et primas herbas que sibi illi occurrerunt, sicut dixit ei b. Franciscus, collegit cum una manu, et apportavit eas coram b. Francisco. Cumque quidam frater prospiceret herbas illas esse silvestres, cepit resolvere illas huc atque illuc, et factum est divina dispensatione, quod propter fidem b. Francisci invenit inter illas herbas petrosillum magnum et pulchrum ; et gavisi sunt inde plurimum fratres et admirati sunt valde, considerantes sanctitatem et fidem b. Francisci. Dixit autem b. Franciscus ad socios suos : 'Fratres mei, non debetis [1] me facere dicere rem totiens.' Et cum comedisset parum, confortatus est. Nam tante puritatis et tante fuit magne fidei b. Franciscus, quod in exterioribus et interioribus Dominus per fidem suam tam magna et multa miracula operabatur, quo ad se et quo ad alios, que vidimus et cognovimus nos qui fuimus cum illo parvo tempore, quod satis esset longum nobis scribere et narrare."

MS. Little dates from the beginning of the fifteenth century. The passage just quoted (which I think has been found nowhere else) occurs in a collection entitled "Aliqua exempla de vita beati patris nostri Francisci et sociorum eius," with no indications of origin. The external evidence is weak. The internal evidence is conclusive. It is impossible to doubt that we have here a copy of the original narrative on which Celano worked.[2] And one obvious inference to be drawn from a comparison of the two versions is that Celano had no scruples about altering the words of St. Francis as they were reported to him, when he saw an opportunity of making them more edifying. So the complaint of a sick man, "You should not make me say a thing so often," becomes a little homily on obedience.

Celano's little homily enjoyed an undeserved popularity : it was not only incorporated in the Spec. Perf., but it is found

[1] Corrected in margin to *deberetis*.

[2] Father Bihl disputes this : "Argui potest, ipsum ab aliis haec aliter relata audivisse et scripto mandasse" ; *Arch. Fr. Hist.* XXI, 7. This does not affect our immediate point, that the version in MS. Little was once included in the Spec. Perf.

also in a collection of extracts from 2 Celano which had some vogue.[1] Still more strange at first sight is the appearance of an extract from the original version in Lemmens' Spec. Perf., where it comes at the end of cap. 34 in this form :—

" Dicebat beatus Franciscus ad socios, quando sibi statim non obediebant : ' Fratres mei ! non debetis mihi rem facere.' "

This, however, is explained when one notices that the *Speculum Lemmens* was here following a MS. which arranged the chapters in the same order as MS. Little. Lemmens 34 = Little 186, Lemmens 35-8 = Little 188-90 : so Little 187 is represented in its right place in Lemmens by the few words added at the end of cap. 34. It is evidence (of which there is plenty) that the *Speculum Lemmens* consists of extracts from a version which is older than the *Speculum Sabatier.*[2]

The version in MS. Little at one time was included in the Spec. Perf. In some revision of the Spec. Perf. after 1247 it was omitted, and the extract from Celano substituted. It is difficult to believe that this was done by Brother Leo. It points to a more drastic revision of the work than Sabatier is willing to admit—a revision made after 1247, and by some other hand or hands than the author's.

It is some compensation for the absence of an introduction by Sabatier that we are able to print elaborate commentaries on a number of individual chapters.

At some time before 1914 Sabatier had prepared a work entitled *Collection Tome IX. Etude Critique du Speculum Perfectionis.* In this he takes the chapters in turn, commenting first on particular passages, and adding at the end a " note générale " or " note finale " on each chapter. The work ends abruptly in the middle of Chapter 112, and the notes on Chapters 5 and 6 are missing, having been accidentally dropped out of

[1] Printed in Lemmens, *Doc. Ant. Franc.* iii from MSS. Sti. Isidori 1/73, fol. 26v ; and Sti. Antonii Rom., ff. 74-7 (cf. *A.F.H.* xii, 349).

[2] Some recently discovered Franciscan documents and their relations to the Second Life, by Celano and the Speculum Perfectionis, in *Proceedings of the British Academy*, 1926, pp. 147-78 (pp. 153-5).

the papers before the pages were numbered. Many of the notes on particular passages have already been incorporated in the footnotes of Tome I of this edition. I have, of course, omitted these, and have confined myself almost entirely to the "notes générales" or "finales." Even of the latter it was impossible to include all, if the present volume was to be kept within reasonable limits. The work of selection and exclusion has not been easy. I considered that the comments on Chapter 1 were superseded by the "Coup d'œil préliminaire" in Tome I. The very valuable note on Chapter 84 has been omitted because the gist of it is contained in the article "La plus ancienne mention de l'Indulgence de la Portiuncule," which Sabatier contributed to *L'Oriente Serafico*, 1917 (pp. 97-114). I should, nevertheless, have been strongly inclined to include this note had it not been for the prodigious length of the "note finale" on Chapter 85.[1] I could not, however, resist giving the latter in full, both on account of its intrinsic importance and because it illustrates so well Sabatier's playful humour. It is sad to think that many who would have enjoyed the fun are no longer with us. A very long note on Chapter 101, dealing with the life and character of Guido, Bishop of Assisi, has been omitted, partly to save space and partly because it did not seem very relevant to the main issue.

The notes selected deal chiefly with the date of the Spec. Perf., and the circumstances of its origin, and the intimate relation between it and the authentic works of St. Francis. There is nothing like this in any of the other lives of St. Francis, and it is this which gives to the Spec. Perf. its unique position and its supreme importance. I remember Sabatier saying to me once that he did not greatly care if the date 1228 in the Mazarin MS. was proved to be a scribe's error—the early date and the close intimacy of the author with St. Francis was proved by internal evidence. The remark surprised me at the time, and it was not till I had read through the Etude Critique that

[1] It is to be noted with regret that Sabatier did not take into account the short form of this Chap. 85 in the MS. of S. Antonio, Rome, printed by Fr. Oliger in *A.F.H.*, XII, 377; see on this Prof. Burkitt's remarks in *Miscell. Ehrle*, III, 23.

I appreciated its truth. I think that Sabatier's penetrating criticism proves that a great part of the Spec. Perf. was written by Brother Leo soon after the death of St. Francis, at a time when Brother Elias was a living force in the Order and had not yet alienated the ministers by his arbitrary exercise of power. In one of his sketches for the unwritten Introduction to this volume Sabatier has the heading, "La victoire de frère Léon." When the long struggle over the historical value of the Spec. Perf. is ended, I have no doubt that the result in essentials will be "la victoire de Paul Sabatier."

It remains to say something of the other contents of this volume and of the notes supplied by Monsieur Sabatier which have not been included.

Description of the Manuscripts.—The descriptions of the eleven manuscripts used as the basis of this edition have been printed in full, with one important exception. A number of references to an "index des variantes" have been omitted, as this index is not printed in the volume.

The index is described in various ways: "Tableaux qui indiquent les groupes de variantes," "le dépouillement général des variantes," "tableau des leçons particulières" of the various MSS., etc. Monsieur Sabatier consulted me in 1926 and 1927 about the inclusion of what he called this "index alphabétique des groupes de variantes." "Mais je pense," he wrote, "que cet index vous paraîtra tout a fait superflu. Il ne s'adresserait qu'à un très petit nombre d'érudits, désireux de faire des études minutieuses sur le texte individuel de chaque manuscrit ou des groupes de manuscrits." In sending me the note-book containing the work, he wrote: "Je l'établi d'abord pour moi, et sans penser à le publier. . . . Je ne crois pas avoir jamais rien vu d'analogue; et peut-être l'idée de ces tableaux est-elle insensée?" It represented an enormous amount of labour, and it was with much regret that I decided that the Society would not be justified in including it; the expense of printing would have been very great, and the number of students who would

have made use of it very small. The general conclusions with an adequate number of illustrations are set forth in the descriptions of the manuscripts, and all the details can (though with much labour) be made out from a careful study of the variants given in the foot-notes to the text. The manuscript note-book deserves to be preserved in a public library as an interesting experiment—" une nouveauté sans précédent," to use its author's words—and as a systematic record of all the various readings of the eleven manuscripts of the Spec. Perf. on which this edition is based.

Besides these eleven manuscripts, there are, however, among Sabatier's papers, descriptions of many of the other MSS. mentioned on pp. ix and x of Tome I, which have not been printed in this volume, but of which some account must be given.

The most important and most complete are the descriptions of the MSS. grouped under the heading " Traduction italienne du recueil de la Portiuncule," namely: (1) MS. 2697 of the University of Bologna, (2) MS. 1407 of the Riccardi Library at Florence (very brief), (3) MS. Conventi C. 5. 1194, of the National Library of Florence, and (4) MS. 313 of the Guarnacci Library at Volterra, with a very illuminating general introduction to the group. For the detailed descriptions of each of the MSS. we must for the present be content with references to the descriptions already printed.

(1) Bologna MS.: Coll., T. I, pp. clxxv-clxxvi; Coll., T. II, pp. cxxiii-cxxviii. Cf. Ildebrando dalla Giovanna, " S. Francesco d'Assisi Giullare e le Laudes Creaturarum," Giornale Storico della letteratura italiana, T. XXV, p. 1, ss. (tirage à part, in 8°, 92 pp., Turin, 1895); B. Bughetti in Arch. Fr. Hist., XX (1927), pp. 525-62.

(2) Riccardi MS.: Coll., T. I, pp. clxx-clxxv; pp. 285-8, 327-31; T. II, p. cxxxvii. A. Lopez, O.F.M., "Codices Riccardiani," in Arch. Fr. Hist., V. (1912), pp. 352-8.

(3) Florence MS.: Coll., T. II, p. cxxviii.

(4) Volterra MS.: G. Giannini, Inventari dei Manoscritti delle Biblioteche d'Italia, II, 240. Cf. Coll., T. I, p. clxxvi. (Sabatier in his manuscript papers gives a very full

description, but says: "Il n'a pourtant qu'une importance secondaire, car c'est une pure et simple reproduction de l'œuvre de f. Antonio Bruni, dont les manuscrits de Bologne et de la Bibliothèque Ricardi nous ont fourni déjà deux exemplaires.")

We next have five MSS. enumerated as "MSS. secondaires du groupe du Nord" (or "MSS. appartenant au groupe b. mais qui n'ont été qu'exceptionellement utilisés").

These are (1) MS. Brit. Museum, Cleop. B. II.

(2) MS. 13 des Archives Impériales de Coblentz.

(3) MS. B. 85, Landes und Stadt Bibliothek, Dusseldorf.

(4) MS. latin 764 (th. qu. 22) Bibliothèque Royale de Berlin.

(5) MS. 7771-2 (or 3184), Bibliothèque Royale de Bruxelles.

There are among Sabatier's papers descriptions of (1) with references to Coll., I, p. clxix ss. and to R. Steele in the Academy, 11 August, 1894; of (2), of (3) with reference to R. P. Kruitwagen in Arch. Fr. Hist., I, 317-19; and (5) also described by Kruitwagen, *ibid.* 307-8—but no description of (4). It will be noticed that neither (2) [Coblentz], nor 4 [Berlin] is mentioned in the Tableau sommaire des Manuscrits at the beginning of Tome I.

The three "manuscrits perdus" of the same group are described, with reference to printed descriptions and annotations in Coll., T. I, pp. ccii-ccvii, T. IV, xlvi; Kruitwagen, Arch. Fr. Hist., I, 304, 308, 316.

We come now to the "Manuscrits où le Spec. Perf. est englobé dans des compilations" (Tome I, p. x). Among Sabatier's papers I find a very long and thorough examination of Berlin MS. 196 (much of which has already appeared in print), but no formal descriptions of the other MSS. It may be useful to give here references to printed descriptions of these MSS.

(*a*) Compilation dite d'Avignon avec la préface "Fac secundum exemplar":—

1. MS. 196 Berlin. Coll., T. I, pp. clxxxvi-cxcvi.

2. MS. 9068 Munich. Coll., T. IV, p. li. Fierens, Rapport, p. 355, n. 4.

3. MS. 271 Breslau Univ.

4. MS. 12 SS. Pierre et Paul, Liegnitz. Opuscules de critique hist. T. I, fasc. ii, pp. 33-63.

5. MS. Med. aevi. Lat. 77 Musée National Hongrois, à Budapest. Opuscules, T. II, fasc. ix, pp. 97-115.

6. MS. 131 de Lwow (Leopol, Lemberg). Coll., T. I, p. cxcvii.

7. MS. Lat. 4354 de la Vaticane. Coll., T. I, pp. clxxvi-clxxxvi; T. II, pp. cxliv-cxlvi.

8. MS. Ottoboni 681 de la Vaticane. Coll., T. I, pp. cxcix-cc.

(*b*) Compilations apparentées à la précédente mais sans la préface "Fac secundum exemplar":—

1. Speculum Vitæ. Opuscules, Tome I, fasc. vi, pp. 299-357.

2. MS. Canonic. Miscell. 525, de la Bodléienne à Oxford. Opuscules, Tome I, fasc. v, pp. 251-97.

3. MS. I. 63 de S. Isidore des Irlandais à Rome. Lemmens, Doc. Ant. Franc., III, 56-60.

4. MS. I. 73 de S. Isidore. *Ibid.*, pp. 60-69.

5. MS. I. 184 de S. Isidore. *Ibid.* 70-72.

6. MS. XIV. 9 du Museum Van Oudheden à Nimègue.[1]

(*c*) Compilations qui, partant des Actus, englobent une partie du Spec. Perf.:—

1. MS. 174 de l'Université de Louvain. Coll., IV, pp. xxxviii-xliii. Revue Bénédictine (Maredsous), XVI (1899), pp. 211-17.

2. MS. 73. H. 35 (K. 54) de la Bibl. Royale de la Haye. Coll., IV, pp. xliii-xlv; Arch. Fr. Hist., I, 319-24.

3. MS. 48, Trinity College, Oxford. Coll., IV, xliii.

4. MS. Bollandien d'Anvers (1472) au Musée Bollandien à Bruxelles. Coll., I, pp. cciv-ccv; IV, xlvii-xlviii; Arch. Fr. Hist., I, 313-15.

5. MS. de l'Univ. d'Utrecht, No. 2, Kast. 4, pl. c. Arch. Fr. Hist., I, 324-9.

6. MS. de l'Univ. d'Utrecht, No. 3, Kast. 4, pl. H (1e partie). Arch. Fr. Hist., I, 329-32.

[1] I have found no further reference to this MS. in Sabatier's papers. Dr. W. Mulder, S.J., kindly informs me it is described in "Catalogus van het Museum v. Oudheden te Nymegen" (Nymegen, Thieme, 1895), p. 312: it is of the fifteenth century, and formerly belonged to the Sisters "op te Heeschenberg" at Nymegen.

7. MS. 1. 82 de S. Isidore des Irlandais à Rome.[1] Coll., II, pp. cxl-cxliv; Miscell. Franc., III, p. 166, s; Lemmens, Doc. Ant. Franc., III, 69.

8. MS. 23 J. 60 des Cordeliers (Conventuels) de Fribourg (Suisse). Coll., IV, pp. lvi-lix; Arch. Franc. Hist., X, 47-102 (Delorme).[2]

(*d*) Manuscrits qu'il n'a pas été possible d'étudier suffisamment, etc.

MS. du Professeur A. G. Little. Collectanea Franciscana, I, 9-113 (Brit. Soc. Franciscan Studies, vol. V); Opuscules, T. II, fasc. xviii.

MS. 1046 de la Bibl. Comm. de Perugia. F. M. Delorme in Arch. Fr. Hist., XV (1922); and La Legenda Antiqua S. Francisci, in Éditions de la France Franciscaine, III (Paris, 1926).

MS. II. 2326 (= 3309) de la Bibl. Royale de Bruxelles.

Appendix.—Sabatier does not seem to have drawn up any list of contents for the Appendix. I have included in it the documents which are referred to either in Tome I or Tome II as being in the Appendix. By far the longest is the text of the Cantique du Soleil in the nine MSS. enumerated on p. 336 of Tome I.[3]

Indices :—

1. *Index des citations bibliques.*—This refers to the text and notes in Tome I.

[1] Sabatier has added to a note on this MS. : " Rien sur Spec. Perf."

[2] Another MS. occasionally referred to in Sabatier's notes is that in the Franciscan Monastery at Merchants' Quay, Dublin, formerly belonging to the Franciscans of Limburg. It is described by Fr. Elizondo in *Estudios Franciscanos*, XIII, 137-43; XIV, 359-69. Sabatier had not seen it, but was interested in the date 1282, which occurs in the Explicit of the Spec. Perf.

[3] The strophe on Sister Death is printed on pp. 346-7 of Tome I, from six of these MSS., Va., Br., Sem., Li., Fac., Berlin. I have printed the versions in the Appendix, as there are some divergences. The difference between the two versions in Va. is due to the fact that Va. gives two distinct versions: one on fol. 59 *a* 2, printed in T. I, p. 346; the other on fol. 57 *b* 2, printed in T. II, p. 222. I am indebted to Fr. Libarius Oliger for this information and for collating the transcripts of Va. with the original.

The importance which Sabatier attached to these "parallèles bibliques" is dwelt on in many of his manuscript fragments, from which the following is selected :—

SPEC. PERF. PARALLELES BIBLIQUES.

L'intérêt qui s'attache aux notes donnant les parallèles bibliques, c'est de montrer jusqu 'à quel point S. François s'est inspiré de la Bible, de la Bible ad litteram.

Le Spec. Perf. s'en est inspiré dans la même mesure.

Le vocabulaire de S. Français procède de la Bible comme celui de fr. Léon.

Si on voulait faire la même comparaison avec Celano on trouverait la parenté bien moins marquée.

Cette identité de langage entre le Maître et son disciple montre l'influence du premier sur le second, elle est, à sa manière, un signe de l'ardeur avec laquelle Léon s'était transformé à l'image de son père spirituel.

(Nous n'avons malheureusement que bien peu de chose de fr. Elie à comparer avec les opuscules de François.)

Cette ressemblance de langage n'est elle pas comme l'indice d'une autre plus profonde, celle de la pensée et de l'idéal ?

Parfois les notes bibliques montrent l'origine de certaines variantes, par ex. au chap. 100 la note *g.* fait voir comment au verset 14 le MS. Og. a été amené à substituer *filios* à *socios.* Evidemment le scribe de ce MS. ou du MS. dont dérive ce texte a retrouvé à ce moment là dans sa mémoire le *filios* du Deut.

Elles ont pour but de rappeler aux personnes qui ont une certaine connaissance de la Bible et surtout de la Vulgate les passages qui paraissent avoir inspiré la pensée ou l'expression qui se rencontre dans le Spec. Perf.

Ce sont des invitations à se reporter au texte biblique plutôt que l'affirmation d'un rapport certain, quelquefois la relation paraît contestable. Plus souvent les personnes qui ont une connaissance approfondie de la Vulgate trouveront des rapports qui n'ont pas été indiqués. On ne pouvait pas songer dans un volume forcément restreint à établir une liste complète des relations entre la Bible et le Spec. Perf. L'essentiel est que

les Franciscanisants voient par des citations assez nombreuses, jusqu'à quel point François a sondé les écritures, y a cherché le chemin, la vérité et la vie avec la même foi, la même ardeur, la même simplicité qu'il apportait à chercher le Christ vivant et glorieux dans le mystère de l'Eucharistie.

La présence réelle du Christ dans l'hostie consacrée lui rappelait à la fois l'immolation parfaite du Jardin de Gethsémané et l'instant d'après, au Cénacle la création d'une société nouvelle, l'institution de l'Eglise.

Après avoir contemplé dans le silence de l'adoration l'insondable mystère François se tournait vers sa Bible. Il n'y trouvait pas un autre langage, mais les choses qu'il y lisait lui parlaient un langage plus humain, plus en rapport avec ses facultés. C'était toujours le Christ qu'il y contemplait, mais l'indicible abîme d'amour de joie et de triomphe qu'il avait contemplé en face et dont il demeurait comme ébloui, se présentait à lui dans la Bible dans sa préparation à travers les siècles dans son humilité, s'incarnant dans le Fils de l'homme, puis créant une humanité nouvelle.

Si on avait voulu être complet il aurait fallu ajouter aux passages de la Bible, des citations des Pères de l'Eglise, des textes liturgiques, voire même des extraits des premières légendes hagiographiques et populaires au XIIIe s. Pour François en effet, comme pour ses contemporains, l'habitude de vivre ardemment la vie de l'Eglise faisait connaître aux gens du XIIIe s. une quantité de chefs d'œuvre dont on ne soupçonne guère de nos jours l'efficacité et la pénétration.

L'influence qu'exercent aujourd'hui l'école, les spectacles, était exercée alors par l'Eglise, ses cérémonies symboliques, ses fêtes, son enseignement, ses pèlerinages.

On voit donc combien pour donner une idée un peu précise des influences qui se sont exercées sur François et ses disciples il aurait fallu donner un large développement à ces notes, même en se bornant à ne mentionner que l'essentiel.

2. *Index alphabétique des matières.*—The following note shows Monsieur Sabatier's plan :—

" Index alphabétique des matières. Les indications en italiques et rédigées en latin concernent le texte même du Spec. Perf. Celles qui sont imprimées en caractères romains concernent les notes et tout ce qui est en dehors du texte.

Le présent index ne contient pas seulement tous les noms de personnes et de lieux mais il constitue aussi un répertoire des termes particulièrement en usage dans le Spec. Perf. de façon à faciliter la tâche des critiques désireux d'étudier la langue de ce document et peut-être de faire des recherches comparatives sur le style d'autres documents qui lui sont plus ou moins apparentés."

The index to the text has been prepared in a very elaborate manner, and I have had to shorten it. Thus one of the slips for the word *Eleemosyna* runs :—

> Qualiter b. F. docuit primos fratres ut irent pro eleemosyna, 18, 1 ss.
>
> Eleemosyna est haereditas quam fratribus acquisivit D.J.C., 18, 6; 22, 15.
>
> Pro magna nobilitate habebat petere eleemosynam, 22, 9; 23, 14.
>
> Petendo eleemosynam servus Dei offert amorem Dei, 22, 12 ss.
>
> Eleemosynae panis est sanctus, 23, 18.

There are seven such slips referring to this word. On the plan I have adopted the one just given would be shortened in this way;—*Eleemosyna*, 18 *passim*; 22, 9, 12 ss.; 23, 14, 18.

A similar plan has been generally adopted for the other entries, unless there seemed any special reason for retaining the quotations.

There is a separate series of *fiches* relating to the notes. I have combined the two indices into one, abbreviating and completing the references to the best of my ability.

The index to Tome II (which is incorporated with that to Tome I) is on a far less elaborate plan. I have not indexed the Introduction nor the details of the Description of Manuscripts.

The index is confined to the Etude Critique and the Appendix, and even here I have endeavoured only to include the more important subjects and names. I have not attempted to give all references to the various critics and commentators mentioned. The full table of contents to Tome II will supply further indications.

Finally I wish to express my deep obligations to Madame Sabatier for the invaluable assistance she has given in the preparation of this volume, both by entrusting to me her husband's papers and by her careful and thorough revision of the proofs.

A. G. L.

N.B.—References to Tome I in the index are given to chapters and versets, not to pages. To facilitate reference I would advise readers to write at the top of each page of Tome I the number of the chapter to which it refers. I regret that this was not done in the printed text. The references to Tome II are given to pages.

LES MANUSCRITS.

Il suffit d'un regard sur le tableau des pages précédentes [1] pouvoir constater combien est riche la tradition manuscrite du Spec. Perf. ; mais peut-être est-il bon de noter dès à présent que si les différences entre ces divers textes sont fort nombreuses, elles ne sont pourtant en général que des variantes ; je veux dire qu'elles appartiennent à la catégorie des déformations naturelles et normales qui se rencontrent fatalement dans les documents copiés par des hommes qui souvent n'étaient pas des scribes de profession. Même dans ses témoins secondaires de second ou de troisième plan la tradition scripturaire du Spec. Perf. est restée pure si on la compare à certains autres monuments hagiographiques, et on n'y rencontre que rarement des entreprises frauduleuses.

Il y a, en effet, des textes qui sont réfractaires à l'interpolation tout comme il y en a qui par une sorte de prédestination —d'ailleurs très naturelle—provoquent et attirent les additions, les corrections, les gloses, les fioritures. Le Spec. Perf. est un exemple remarquable des premiers. Les documents qui concernent l'Indulgence de la Portioncule au contraire, sont un exemple caractéristique des autres.

En tête des manuscrits du Spec. Perf. il faut naturellement placer ceux où cette œuvre se trouve isolée et non pas incorporée dans une compilation.[2]

[1] Tome I, pp. ix-x.

[2] Récemment quelques érudits ont voulu faire dériver le Spec. Perf. de la Compilation d'Avignon. Même si ce recueil n'avait pas de préface, il serait évident qu'il se borne à emmagasiner des matériaux sans leur faire subir de transformation.

Admettons qu'on puisse contester ce fait. On aurait dû examiner les chapitres du Spec. Perf. que n'a pas la Compilation d'Avignon. Sont-ils en harmonie avec les autres ? S'ils le sont—ce qu'on a pas songé à nier—nous nous trouverions devant un pur miracle littéraire.

Mais à quoi bon discuter, puisque la Compilation a une préface, dans laquelle l'auteur déclare qu'il a colligé des textes antérieures à la légende de saint Bonaventure, et négligés, de propos délibéré, par celle-ci.

Les représentants de cette première catégorie se répartissent en deux groupes très nets.

Pour le premier nous adopterons tout simplement le nom que le Dr. Boehmer lui a donné et nous l'appellerons le recueil de la Portioncule.[1]

Le recueil de la Portioncule.—Il mérite ce nom, car si nous ignorons le lieu où ont été écrits les cinq exemplaires qui nous en sont parvenus, ils constituent tous comme une collection des documents essentiels de la stricte observance franciscaine dont la Portioncule fut toujours le boulevard. De plus, dans presque tous les exemplaires se trouvent des documents concernant l'Indulgence.

Il est très naturel de penser que du petit sanctuaire se soient envolés des manuscrits et des documents favorables aux idées, qui y étaient défendues. Un coup d'œil sur le tableau sommaire du contenu de ces manuscrits fera voir combien ils se ressemblent et combien ils sont différents. La documentation sur saint François reste identique, celle qui concerne l'Indulgence au contraire évolue presque sans cesse.

Peut-être faudrait-il se demander si certains de ces manuscrits n'auraient pas été des collections un peu hâtivement préparées pour les frères venant à la Portioncule à l'occasion du Pardon du 2 Août ? Certaines confusions étranges, les lacunes nombreuses amenées par la répétition de mots semblables font songer à des textes qui auraient été dictés plutôt que copiés.

Les cinq manuscrits de ce groupe ont certaines analogies extérieures qu'il faut indiquer : ils sont tous de dimensions très restreintes, écrits en général, par des copistes de hasard, faisant un travail personnel, et non par des scribes de profession préparant avec la lenteur nécessaire des œuvres destinées à être placées sur les pupitres de quelque bibliothèque importante.

De là vient, peut-être, l'écart relativement grand qu'on observe entre les cinq manuscrits de ce groupe : il renferme, en

[1] *Analekten*, p. xvi.

effet, à la fois le meilleur et le plus mauvais des manuscrits qui nous ont servi de base.[1]

La traduction italienne du recueil de la Portioncule mérite ce nom quoique aucun des quatre exemplaires examinés plus loin ne corresponde complètement à l'un ou l'autre de nos représentants du recueil de la Portioncule.

La collection est peu à peu allongée, mais la préoccupation qui a présidé au choix et au groupement des documents est demeurée la même : il s'agit de rassembler les opuscules de saint François pour fournir une base solide aux revendications des Franciscains Observants et d'ajouter à cela les écrits et les souvenirs des zélateurs de la règle.

La Portioncule reste ici le sanctuaire et le foyer de l'Ordre, mais les documents qui concernent sa fameuse indulgence, au lieu de se présenter sous la forme de quelques attestations sont remplacés par une œuvre de longue haleine qui les englobe et les complète tous, celle de François Bartholi.

Les vies de quelques-uns des compagnons de saint François viennent faire cortège à celle du maître, et tout naturellement, le compilateur (ou le traducteur) a négligé là les récits qui avaient déjà paru dans d'autres parties du recueil. Il a surtout pris cette liberté avec certains autres documents qui répétaient des parties entières du Spec. Perf. par exemple, et ne leur a emprunté que les parties nouvelles, de là cette double série de chapitres [2] qu'il serait si curieux d'étudier qui pourraient bien provenir en grande partie les uns de quelque collection locale *d'exempla*, les autres d'une compilation sur la vie de saint François par Angelo Clareno.

[1] Le Prof. A. G. Little a eu grandement raison d'appeler l'attention sur les détériorations dont les documents des Franciscains Spirituels peuvent avoir souffert (*The Sources*, p. 14). Mais si les Verba f. Conradi, ou la double série de morceaux qu'on trouve dans les recueils italiens sont comme un type achevé d'une littérature de persécutés, l'absence à peu près complète de détériorations suspectes dans le Spec. Perf. n'en est que plus remarquable.

Sur le recueil de le Portioncule v. ci-après, pp. 7-31.

[2] Je veux parler de ceux qui sont désignés sous le titre générique de *Varia* dans le Tableau sommaire du contenu des manuscrits. La nomenclature détaillée de ces morceaux est donnée pour les manuscrits. , . ,

Ce qui est sûr c'est qu'on trouve ici, d'une part le désir de constituer une sorte de *corpus* des principaux documents et, d'autre part, explicitement indiqué, celui d'éviter les répétitions. Cette double préoccupation fort simple et naturelle, ne serait-elle pas celle qui a présidé à la formation de recueils plus complexes encore, en particulier à celle de la compilation d'Avignon ? [1]

Collection des Pays-Bas.—La Collection des Pays-Bas se distingue très nettement du recueil de la Portioncule—avec lequel elle a, cependant, une origine commune—non seulement parce que les six principaux manuscrits qui la représentent pour nous ont tous une provenance septentrionale, mais surtout parce qu'ils répondent à d'autres besoins.

Déjà extérieurement ils ont un tout autre aspect : ce ne sont plus des brochures, transcrites à la hâte par des Franciscains Spirituels, où ils ont réuni sans trop de discernement les principaux écrits sur lesquels leur parti basait ses principes et ses prétentions, pages dont les marges portaient bientôt la trace de l'enthousiasme fiévreux avec lequel elles étaient lues ; ce ne sont plus d'humbles volumes préparés, semble-t-il, tout exprès pour disparaître dans les plis de la tunique, ou pour être dissimulés dans les revers des manches ; ce sont, au contraire, des ouvrages de bibliothèque, destinés à l'usage d'une communauté, établis par des copistes experts que rien ne dérange, qui ont le temps de revoir leur texte, de le corriger et qui vivent loin de l'agitation des polémiques [2] et des persécutions.

[1] Il semble bien que le compilateur d'Avignon copiant en tête de son travail la majeure partie du Spec. Perf. en ait omis çà et là divers chapitres parce qu'il avait remarqué la présence des mêmes récits dans d'autres documents sous une forme qui lui paraissait meilleure et qu'il se réservait d'utiliser plus loin cette autre forme. C'est ainsi qu'il omet d'abord les chapitres 4, 10, 11, qu'on trouve plus loin sous une forme différente, et par conséquent empruntés à une autre source puisqu'il a soin de prévenir qu'il se borne à copier.

[2] C'est à ces faits qu'il faut sans doute attribuer l'écart relativement faible qu'il y a entre nos six représentants de la Collection des Pays-Bas. Si on était obligé de classer par ordre de valeur le texte qu'ils nous offrent du Spec. Perf., il faudrait dire que les six manuscrits des Pays-Bas sont inférieurs à Og. et à Si., supérieurs à Is., Va., Fo.

Dans les contrées classiques des béguinages, le prestige de saint François était immense au XVe siècle. Malgré la rivalité naturelle et salutaire qu'il y avait entre les ordres religieux, une foule de pieux moines, non franciscains, aspiraient à connaître et à comprendre le patriarche de la pauvreté. Peut-être certains d'entre eux espéraient-ils trouver de ce côté un remède aux maux dont souffrait l'Eglise, un programme pour le réveil chrétien qu' ils souhaitaient.

Ce qui est sûr, c'est que dans les couvents de Croisiers, en particulier, on copia avec une singulière ardeur les principaux monuments de l'histoire de saint François.

Manuscrits où le Speculum Perfectionis est englobé dans des compilations.—Nous abordons avec eux des documents qui, on le comprend, ne peuvent avoir qu'une importance secondaire pour la fixation du texte. Il ne faut cependant pas trop se hâter d'affirmer l'inutilité du travail—effrayant, en vérité !—qui consisterait à classer systématiquement les manuscrits de ce groupe et à tâcher de rétablir les textes qu'a eus sous les yeux l'auteur de la fameuse Compilation d'Avignon.

Nous sommes suffisamment renseignés sur le but de ce recueil. L'auteur ayant pris soin de l'indiquer. Et les renseignements qu'il fournit sont amplement corroborés par le contenu de son œuvre. Il s'est trouvé étudiant à Avignon à une époque où le ministre général des frères Mineurs faisait lire à table la Legenda Antiqua antérieure à la Légende de saint Bonaventure pour en montrer la beauté et l'utilité.

Pris d'un beau zèle, et encouragé, semble-t-il, par les supérieurs d'alors, l'étudiant se mit à copier tous ces beaux récits, donnant la toute première place à l'œuvre que nous appelons Spec. Perf. Son désir très simple était évidemment de faire une sorte de *mare magnum* de tous les documents concernant les origines de l'Ordre.

Pour le Spec. Perf. il copie à peu près tout, en somme avec une louable exactitude, ne laissant tomber que les récits communs au Spec. Perf. et à saint Bonaventure, ou bien ceux qu'il se réserve d'emprunter à une autre source.

Ce qui vient d'être dit suffit à montrer combien il est naturel

que les leçons de la Compilation d'Avignon soient souvent de valeur bien médiocre, puisque la transcription en a été faite par un étudiant dont ce travail n'était pas, sans doute, la principale occupation, mais il est possible que çà et là elles fournissent des indications utiles puisque le manuscrit dont elles dépendent, lu à Avignon, sur l'ordre du général, pouvait avoir une réelle valeur.[1]

A côté de la Compilation d'Avignon vient se placer un recueil très analogue et qui semble dater de la même époque, émaner du même milieu, répondre aux mêmes préoccupations : le Speculum Vitæ.

La grande différence qu'il présente avec la Compilation en ce qui concerne le Spec. Perf. c'est que cette œuvre s'y retrouve presque toute entière. Les chapitres que la Compilation omet parce qu'elle se réserve de les donner plus loin, empruntés à une autre source, le Speculum Vitæ les insère à leur place, les recevant comme le reste du Speculum Perfectionis.

Il y a une catégorie de manuscrits qui rappellent la Compilation d'Avignon par le désir qu'ils manifestent de réunir beaucoup de récits concernant saint François et les origines de l'Ordre. Nous ne ferons guère que les indiquer soit parce que prenant pour base les Actus ils n'y mêlent que d'assez rares extraits du Spec. Perf., soit parce qu'ils ont été encore trop peu étudiés.

Ce nouveau type de compilation franciscaine à quelle époque a-t-il été établie ? On n'en sait rien encore. En voyant l'étudiant d'Avignon donner très nettement la préséance au Spec. Perf. et à la Legenda Vetus, on est tenté de penser que l'autre système est plus tardif. C'est fort possible. Mais, il n'est guère improbable non plus qu'à la même époque, et peut-être à Avignon, d'autres étudiants, séduits par la caractère pittoresque des Actus, leur grâce et leur dévotion, aient préféré prendre comme fond même de leur travail un écrit d'une antiquité moins vénérable, mais qui présentait des avantages d'un autre genre.

[1] Voir le texte de la préface de la Compilation, Coll., T. I, p. clvii ss. ; cf. *Opuscules*, T. I, p. 36 et 79 ss.

LE RECUEIL DE LA PORTIONCULE.

Tableau sommaire du contenu des Manuscrits qui le représentent.

Og.[1]	Is.[2]	Fo.[3]	Si.[4]	Va.[5]
Iª Regula	IIª Regula	3 Soc.	Admonitiones	Iª Regula
Testam.	3 Soc.	Nomina XII	Laudes Dei	Testam.
Ep. ad f. Eliam	Nomina XII	Leg. Indulg.	Salut. virtut.	Ep. ad f. Eliam
Admonitiones	Leg. Indulg.	Ep. ad f. Eliam	Salut. B.M.V.	Admonitiones
(De rel. habit.)[6]	Ep ad f. Eliam	Admonitiones	Laudes Dei Alt.	Laudes Dei
Laudes Dei	Admonitiones	Laudes Dei	Ep. ad Capit.	Salut. virtut.
Salut. virtut.	Laudes Dei	Salut. virtut.	Ep. ad om. X^{nos}	Salut. B.M.V.
Salut. B.M.V.	Salut. virtut.	Salut. B.M.V.	Bened. f. L.	Laudes Dei Alt.
Laudes Dei Alt.	Salut. B.M.V.	Laudes Dei Alt.	Spec. Perf.	Ep. ad Capit.
Ep. ad Capit.	Laudes Dei Alt.	Ep. ad Capit.	Ep. ad f. Eliam	Ep. ad om. X^{nos}
Ep. ad om. X^{nos}	Ep. ad Capit.	Ep. ad om. X^{nos}		Bened. f. L.
Bened. f. L	Ep. ad om. X^{nos}	Bened. f. L.		Spec. Perf.
Spec. Perf.	Bened. f. L.	Spec. Perf.		Test. de stigmat.
3 Soc.	Spec. Perf.	Michael Bern.		Michael Bern.
Nomina XII	Michael Bern.	Verba Conradi.		Tractatus quidam
Leg. Indulg.	Testam.	De tripli. via		
Michael Bern.	Verba f. Conr.	Itinerarium		3 Soc.
Petrus Zalfani	Verba Jac. de T.			Nomina XII
Bened. de Aretio	Iª Regula			Fragmenta Spec. Perf.
Jacobus Coppoli				Satiræ
				Questio de disciplina

[1] MS. du couvent franciscain d'Ognissanti à Florence. Pour sa description v. ci-après p. 8.

[2] MS. 1. 25, des Archives de S. Isidore des Irlandais à Rome. V. ci-après p. 17.

[3] MS. aujourd'hui du couvent des Capucins de Foligno. V. ci-après p. 22.

[4] MS. F. XI. 15, de la Bibliothèque municipale de Sienne. V. ci-après p. 23.

[5] MS. latin 7650 de la Vaticane. V. ci-après p. 28.

[6] [*De religiosa habitatione in eremo* constitue le dernier paragraphe des Admonitiones dans ces cinq MSS. (A.G.L.).]

Og.

Manuscrit du Couvent Franciscain d'Ognissanti à Florence.

Je trouvai ce manuscrit au cours des visites que je fis à Ognissanti pour y rechercher les œuvres de frère Mariano. Il s'agissait de la préparation du Tome II de la Collection qui parut en Avril, 1900.[1]

Pendant cet entre-temps le Dr. Minocchi auquel j'avais communiqué les épreuves de ce volume pour une étude qu'il avait alors sur le métier,[2] signala le précieux manuscrit au public franciscanisant et en donna une large et bonne description.[3]

Parmi les érudits [4] qui ont étudié ou utilisé ce manuscrit, il n'y a, je crois, que M. Fierens qui ait cherché à déterminer sa position par rapport aux autres textes du Spec. Perf. Il y a vu la version finale du " recueil d'Italie." [5] Il désigne sous ce nom ce que le Dr. Boehmer a appelé, " Portiunculabuch." [6]

Comme ce manuscrit est un des plus importants de la documentation franciscaine et que nous aurons dans les volumes suivants de la Collection à lui emprunter divers textes il sera utile d'en reprendre la description pour la compléter et la préciser.

C'est un petit MS. sur papier, mesurant 140/205 millimètres, de 48 folios numérotés par le copiste même dont 46 seulement sont occupés par le texte. Il se compose de 4 cahiers, le premier de 12 folios, le second et le troisième de 16, le dernier de 4. Il a été cartonné à une époque relativement récente, peut-être vers le milieu du XIX[e] siècle. Voici l'aspect que présente le verso du f° 48 :

[1] La description de notre manuscrit y occupe les pages cxxxv-cxxxvii.

[2] La *Legenda Trium Sociorum* Nuovi studi sulle fonte biografiche di San Francesco D'Assisi, in 8vo, 140 pp. Florence, 1900.

[3] *Loc. cit.*, pp. 13-19. Ce travail avait paru d'abord dans l'Archivio Storico Italiano (T. XXIV, 1899, pp. 249-326, et XXVI, 1900, pp. 81-134).

[4] Voir par exemple Lemmens, *Opuscula S. P. Francisci*, p. xi, et *passim* ; Tilemann, *Speculum Perfectionis*, pp. 101-8 ; Faloci-Pulignani, *Miscellanea*, T. VII (1898-99), pp. 182-6 ; Della Giovanna, *Giornale Storico*, 1901, p. 362 ; A. G. Little, *The Sources*, pp. 14, 29-31, etc.

[5] *La Question Franciscaine*, p. 30 ; cf. *Rapport*, 1905-6, p. 348, n. 2.

[6] V. ci après pp. 13-14

mei
Magister Gabriel
frater minor
minister Thus
Maria.

Ce Magister *Gabriel* fut neuf ans provincial de Toscane et mourut en 1382. Le Dr. Minocchi [1] en a conclu que le MS. avait été écrit vers 1370.

Espérons qu'il sera examiné par des paléographes spécialistes du XIVe siècle et qu'ils nous fixeront sur ce point.

Description prise sur le MS.

1*a*. *Hæc est prima regula quam fecit beatus Franciscus. Et papa Innocentius confirmavit eam sibi sine bulla.*—In nomine. . . . Hæc est vita quam fr. Franciscus petiit . . . | nec aliam regulam fratres habeant. Gloria patri . . . Amen. Benedicamus Domino. Deo gratias. Amen. Alleluia. *a.* Prima regula.

C'est la règle dite prima, telle qu'elle est donnée par le R. P. Lemmens, *Opuscula*, pp. 24-62, mais avec un certain nombre de variantes non notées pourtant dans l'édition du savant franciscain.

4*b*. *Testamentum beati Francisci.*—Dominus dedit mihi fratri Francisco ita incipere facere pænitentiam qui . . . . | confirmo vobis intus et extra istam benedictionem sanctissimam qui fecit (!) fieri hæc verba (!) cui sit omnis honor omnis laus et gloria in sæcula sæculorum Amen. *b.* Testamentum.

5*a*. *Littera quam misit beatus Franciscus N. generali ministro de modo servandi circa fratres subditos peccantes mortaliter.*—Fratri N. ministro Dominus te benedicat. Dico tibi sicut possum. . . . | Domino Deo adjuvante procurabis adimplere. *c.* Ep. ad fr. Eliam.

Ce texte a été donné précisément d'après le MS. d'Ognissanti dans le T. II de la Collection, p. 113 ss., et par le Dr. Minocchi, La *Legenda Trium Sociorum*, p. 14, n. 4. Dans le T. II de la Coll. il est complété par la leçon que fournit le MS. 313 de Volterra. Le R. P. Edouard l'a publié d'après le MS. 7650 du Vatican. V. ci-après page 28.

[1] La *Legenda Trium Sociorum*, p. 18 s

d. Admonitiones.

5*a*. *Incipiunt sacræ exhortationes beati Francisci. Et primo de fide et reverentia habenda ad Corpus Christi.*—Dixit Dominus Jesus discipulis suis : Ego sum via veritas et vita . . . . | Beatus servus qui secreta Domini Dei sui observat in corde suo. *De religiosa habitatione in heremo.* Illi qui volunt religiose stare in heremitoriis . . . . | sicut vicissitudinaliter pro tempore visum fuerit eis disponendum qui omnia supradicta studiose et sollicite studeant observare.

e. Laudes Dei.

(Il n'y a aucun séparation entre ces morceaux.)

6*b*. *Laudes quas ordinavit beatus Franciscus et dicebat eas ad omnes horas.*—Sanctus, sanctus, sanctus dominus, deus omnipotens qui est et qui erat et qui venturus est . . . . et laudemus et superexaltemus eum in sæcula. | Omnipotens, altissime sanctissime, summe Deus, summum bonum . . . et omnia bona referamus tibi semper, Amen. | Sancta maria Virgo non est tibi similis nata . . . tuum sanctissimum dilectum Filium dominum et magistrum. Gloria . . . Amen.

f. Salutatio virtutum.

6*b*. *Salutatio virtutum et efficacia earum in confundendo vitia.*—Ave Regina sapientia. Dominus te salvet . . . . ut possint facere de eo quidquid voluerint quantum fuerit eis datum desuper a Domino.

g. Salutatio B.M.V.

6*b*. *Salutatio beatæ Virginis.*—Ave domina sancta. Regina sanctissima dei genitrix Maria quæ es virgo perpetua . . . . ut de infidelibus fideles Deo faciatis.

h. Laudes Dei altissimi.

6*b*. *Laudes Domini Dei Altissimi.*—Tu es sanctus Dominus Deus Tu es Deus deorum. . . . . Omnipotens æterne juste et misericors . . . | sola tua gratia pervenire qui in trinitate perfecta [1] . . . Amen.

[1] Comme on le voit l'oraison *Omnipotens æterne juste et misericors Deus* qui dans les éditions Lemmens (p. 107), Boehmer (p. 62) se trouve à la fin de l'épître au chapitre général, occupe dans notre manuscrit et dans beaucoup d'autres (par exemple 1. 25 de S. Isidore, de Foligno, de Sienne, 7650 du Vatican) une place différente.

Les savants éditeurs n'ont pas eu tort de suivre le MS. 338 d'Assisi, mais il est bon aussi de constater la disposition de nos manuscrits. C'est celle qu'on trouve dans Wadding, *Opuscula*, p. 101, Tre Soc. ed. Marcellino, p. 138. L'autographe original conservé à Assisi (V. Collection, T. I, pp. lxvii-lxx) est trop abîmé vers le bas pour qu'on puisse se faire une idée de la fin de la laude. Si on n'en a pas distrait une petite partie, il semble bien qu'il n'y ait pas eu l'oraison. V. la reproduction Miscellanea fr., T. I, p. 36.

i. Ep. ad capitulum generale.

7*a*. *Litteræ beati Francisci ad capitulum generale et ad omnes fratres ordinis, maxime ad sacerdotes de exhibenda reverentia sacramento Corporis Christi et Sanguinis Christi in celebrando et percipiendo ipsum.*—Reverendis et multum diligendis fratribus universis generali ministro religionis. . . . Audite Dei (*sic*) filii et fratres mei et auribus percipite verba mea . . .

(Dans la confession, on lit, "et generali ministro hujus religionis," et plus loin, "sicut possum generalem ministrum ut faciat".)

. . . | Benedicti vos a Domino qui feceritis ista. Et in æternum Dominus sit vobiscum. Amen. Deo gratias.

j. Ep. ad omnes Christianos.

7*b*. *Litteræ quas misit beatus Franciscus et reliquit omnibus fidelibus.*—Universis christianis religiosis (clericis) et laycis masculis et feminabus omnibus qui habitant in universo mundo . . . . | si in eis perseverabunt usque in finem benedicat eis Pater et Filius et Spiritus sanctus. Amen.

k. Benedictio fr. Leonis.

8*b*. *Hæc sunt verba quæ beatus Franciscus misit fr. Leoni existenti in maxima tentatione ; quibus receptis statim recessit illa tentatio ; et illa cedula quæ adhuc est in sacristia Assisii profuit multis sicut dicitur in legenda.*—Benedicat tibi Dominus et custodiat te ; convertat faciem suam tibi et misereatur tui ; convertat vultum suum ad te et det tibi pacem. Dominus benedicat fratrem Leonem. *Istud opus compilatum est per modum legendæ ex quibusdam antiquis quæ in diversis locis scripserunt et scribi fecerunt seu retulerunt socii beati Francisci. Nota quod beatus Franciscus fecit tres regulas, videlicet illam quam confirmavit sibi papa Innocentius sine bulla. Postea fecit aliam quam confirmavit papa Honorius cum bulla, de qua regula multa fuerunt extracta per ministros contra voluntatem beati Francisci sicut inferius continetur.*[1]

l. Istud opus.

m. Nota.

n. Speculum Perfectionis.

Ibid. Incipit speculum perfectionis status fratris minoris. Primum capitulum.—Postquam secunda regula quam fecerat . . . | *et completum V° Ydus maii anno Domini M° CCC° XVIII.*

o. Tres Socii.

32*b*. *Hæc sunt quædam scripta per tres socios beati Francisci de vita et conversatione ejus in habitu sæculari, de mirabili et*

[1] Sur "Istud opus" et "Nota quod" d'Og. et des autres MSS., Voir *supra*, T. I, p. xxii ss. et *Opusc.*, T. II, pp. 315-38.

perfecta conversatione (*sic*) *ipsius et de perfectione originis et fundamenti ordinis in ipso et in primis fratribus.*

(Dans l'étude du Dr. Minocchi on trouve (p. 13) un fac-similé partiel du f° 32 et dans la Miscellanea francescana, T. VII, p. 183, le fac-similé de tout le folio.)

33*a*. Reverendo in Christo patri . . . Datum in loco Grecij III° jdus augusti anno Domini M°CC°XLVI° . . . . De nativitate ejus et vanitate curiositate et prodigalitate ipsius . . . Franciscus de civitate Assisii oriundus . . . | meritis sanctissimi patris nostri Francisci qui vivit et regnat in sæcula sæculorum. Amen (*sic !*).

p. Nomina XII.

44*a*. *De nominibus XII primorum fratrum Minorum fundatorum ordinis.*—Ista sunt nomina XII primorum fratrum . . . | Duodecimus frater Angelus Tancredi.

q. Legenda Indulgentiæ.

44*b*. (rien de rubriqué) Cum staret beatus Franciscus apud Sanctam Mariam de Portiuncula . . . | determinatum diem non habebat a Domino nec a papa.

(C'est le récit de l'édition des 3 Soc. des PP. Melchiorri—Marcellino da Civezza et Teofilo Domenichelli qu'on trouvera Coll. T. II, p. xxxvii, mais complété par l'addition qu'il a aussi dans le MS. 225 de Volterra 197 a (V. Coll. T. II, p. cliv). Il correspond donc, sauf les variantes, à la portion du diplôme de Théobald (V. *ibid.*, p. lxxvii, ss.) comprise entre « Cum staret » et « quievit in Domino,» à laquelle s'ajoute la phrase : « In iis autem omnibus beatus Franciscus determinatum diem non habebat a Domino nec a papa.»

Dans les MSS. de S. Isidore et de Foligno (V, ci-après, pp. 17, 22) on trouvera un état moins développé de ce récit.)

r. Michael Bernardi.

45*a*. (aucun titre et rien de rubriqué). In nomine (*sic*) et individuæ Trinitatis (*sic*) et beatæ Mariæ.—Ego Michael Bernardi . . . qui fuerunt præsentes quando b. Franciscus et prædicti episcopi annuntiaverunt indulgentiam supradictam.

s. Petrus Zalfanus.

46*a*. Coram fratre Angelo ministro . . . | peccatorum suorum ex parte Christi et domini papæ.

t. Benedictus de Aretio.

46*b*. Ego fr. Benedictus de Aretio . . . | de mandato venerabilis et sancti patris fratris Benedicti scripsi et publicavi.

Ibid. Dominus Jacobus Copuli de perusio dixit mihi fratri Angelo . . . | Hæc acta sunt in loco sancti fratris Ægidii juxta Perusium, XIV° Kalendas septembris. Prædicti. *u.* Jacobus Coppoli.

Comme l'a fort bien vu le Dr. Minocchi (*l.c.* p. 17) ce mot devait être suivi de : « autem dominus Jacobus et uxor sua fuerunt sanctissimæ et probatissimæ vitæ. Deo gratias. Amen.» comme dans le MS. de Volterra (Coll. T. II, p. liii). Il est impossible de deviner pourquoi le copiste n'a pas continué son travail et l'a ainsi laissé suspendu, car ce mot *Prædicti* est le dernier du manuscrit, tout au bas du folio 46*b*. Le folio 47*a* et *b* est blanc, ainsi que 48*a*. Au verso de ce dernier on lit ce que nous avons vu plus haut (p. 9).

Il est naturel de se demander la raison des différences qu'on trouve pour le morceau que j'ai appelé Legenda Indulgentiæ entre le MS. Og. (f. 44*b*) d'un côté et les MSS. Is et Fo de l'autre. Le document auquel remontent les deux derniers aurait-il omis la fin du récit ? C'est possible, à la rigueur. Mais il est beaucoup plus probable qu'il n'a pas tronqué un récit de ce genre. Si l'idée d'amputation est à écarter pour Is. et Fo. on serait amené à penser que le texte d'Og. dépendrait d'un document plus tardif sur lequel on aurait complété et mis à jour en quelque sorte la narration primitive. Il est d'ailleurs dans la nature des choses qu'à la Portioncule on ait fait effort pour répondre aux pèlerins désirant avoir des récits bien circonstanciés et précis pour les emporter dans leurs foyers. De là peut-être, en partie, la transformation déconcertante des diverses pièces composant le dossier du célèbre pardon. La tendance rigoriste qui se manifeste dans le choix des morceaux comme aussi l'indication donnée dans l'explicit de quelques manuscrits et le développement même que subit le récit de l'Indulgence, tout cela tend à nous ramener à la Portioncule comme point de départ du recueil que nous étudions.

Il y a un autre détail qui tend à nous faire remonter à la même origine. Dans les MSS. Og., Is., Fo., Va., se trouve une liste des douze premiers frères. Or nous voyons par une lettre d'Angelo Clareno, écrite vers 1334, et publiée partiellement par

le R. P. Ehrle,[1] que cette liste est une copie de celle qui était conservée à Portioncule, dans la cellule où mourut saint François.

Telles sont les raisons qui m'ont amené à adopter pour le premier groupe de nos manuscrits l'appellation proposée par le Dr. Boehmer.[2]

Dès l'abord la comparaison du Spec. Perf. tel qu'il se trouve dans les dix autres MSS. étudiés ici et dans Og. montre que celui-ci n'a servi de modèle immédiat à aucun des autres. Il est en effet seul à omettre les trois quarts du chap. 95.[3]

Mais que le texte dont Og. dépend ait été frère de celui dont dérivent les six MSS. du Nord, on en a pour preuve non seulement les groupes continuels de variantes où Og. et Nord sont d'accord, mais bien d'autres indices : au chap. 36, le scribe du MS. d'Ognissanti eut sans doute une distraction : il écrivit en rubrique *Qualiter dixit fratri qui male judicavit quemdam pauperem.* En jetant un coup d'oeil sur la page (Tome I, p. 97), on verra, sans peine que ses yeux étaient allés un peu trop vite lire la rubrique du chap. 37, et la souder sur le début de celle du 36.

L'auteur du MS. dont dépendent nos six Nord n'eut pas de peine à voir l'erreur et tout naturellement il chercha à la corriger. Il a remplacé donc *qui male judicavit quemdam pauperem* par *Aegidio ut vestiret pauperem.* Ce n'est pas mal comme réparation, mais c'est pourtant un raccommodage et on voit combien cela précise les relations de Og. avec les manuscrits du Nord.

On pourrait citer beaucoup d'autres passages qu'on a cherché à corriger parcequ'une erreur d'Og. ou peut-être de son modèle [4] les a rendus boiteux.[5]

[1] *Archiv für Litt. und Kircheng.* T. I, p. 553.

[2] *Analekten,* p. xvi s. V, plus haut, p. 2.

[3] Au chap. 43, n. 40, il est seul à omettre toute la fin du verset 8 ; cf. les passages où Og. est isolé. Voir aussi 23, n. 40 et 61, n. 28.

[4] Dans bien des cas c'est ie copiste d'Og. qui est en faute. Nous possédons en effet dans le MS. de Bologne un neveu ou un cousin de l'Ognissanti qui souvent lui est supérieur, mais qu'on ne peut pas prendre pour base d'une édition critique puis que c'est une traduction italienne.

[5] Chap. 20, n. 53, Og. ou plutôt, cette fois, son modèle om. *anima* que ne peuvent donc pas avoir les copies qui en sont dérivées ; pour régulariser la phrase

Ce qui est sûr c'est que la supériorité du texte d'Og. sur ses congénères, dérive surtout de la bonne qualité du texte dont il dépend, bien plus que de l'attention ou de l'habileté de son auteur. Les bévues, les distractions sont plus nombreuses chez lui que dans nos manuscrits du Nord.

On n'en finirait pas si on voulait énumérer tous les passages où il a commis des étourderies. Toutefois ce manuscrit ayant été regardé par quelques érudits comme la pierre de touche du texte du Spec. Perf. il sera utile d'indiquer brièvement quelques unes de ces bévues. Il a des mots incomplets : 26, n. 45, *re* au lieu de *revelavit ;* 65, n. 6, *inito* au lieu de *Finito ;* 54, n. 9, il écrit *quibus* au lieu de *quilibet* sans s'apercevoir que la phrase perd toute espèce de sens ; 68, n. 6, *storioriarum* (= *storiorum*) ; 71 Int., n. 14, *trisfunam* (= *tribunam*) ; 80, n. 8, *quid* (= *quis*) *esset sufficiens ; ibid.*, n. 14, *seqututura* (= *secuta*) ; *ibid.*, n. 122, *compassimos* (= *compassivos*) ; 102, n. 7, *mirabatur* (= *mirabiliter*) ; 104, il a pour rubrique *De vinea sacerdotis qui fuerat exspoliata ;* 106, n. 102, *sub spe factus* (= *obstupefactus*) *;* 110, n. 2, il substitue *mendico* à *medico ;* 84, n. 8, *Ælis* (!) à *Felix ;* 88, n. 6, *prægratus* à *prægravatus ;* 101, n. 1, IX à X ; 98, n. 7, il parlera du coussin de plumes que saint François avait *in capite* au lieu de *sub capite.*

Ces échantillons suffisent sans doute à prouver la hâte singulière avec laquelle le copiste a travaillé. La plupart de ces erreurs sont de celles qu'une revision même superficielle aurait corrigées.

Il résulte de tout cela qu'une leçon d'Og. peut être réputée provisoirement la meilleure, mais qu'elle est bien loin de pouvoir s'imposer sans plus.

(20, n. 54) quatre de nos manuscrits du Nord adopteront *elongantur* au lieu de *elongatur.*

Chap. 38, n. 26 et 28, le modèle d'Og. avait *ab utero matris suæ egressa est et crevit mecum miseratio,* les Nord ont supprimé le *mecum* et ajouté *in eum* en harmonie avec le début de la phrase.

Le chap. 100, n. 30, offre l'occasion d'efforts de restaurations analogues. Voir cette notule.

Chap. 114, n. 7, le MS. dont dépend Og. avait *supplicando et suadendo,* ce qui rendait la phrase étrange, les Nord ont introduit un *dicam.*

Au seuil même du Spec. Perf. dans un passage qui aurait dû particulièrement attirer son attention, puisqu'il est rubriqué, le copiste a étourdiment omis une ligne (*breviorem et hæc perdita fuit. Postea fecit illam eamdem.* V. Tome I, p. xxiii).[1] Sans doute on dira que les autres manuscrits ont pu l'ajouter, mais si on regarde le texte on s'apercevra bien vite qu'en général les additions ne s'emboîtent pas si bien au milieu d'une phrase. Et on n'aura pas besoin d'une étude bien longue pour voir que le contexte prouve l'omission d'Og., puisque deux lignes plus haut il parle de *tres regulas.* Dans ce qui suit, un correcteur de bonne volonté a voulu raccommoder le début du chap. I du Spec. Perf. et a changé *secunda* en *prima.*

Il y a bien des passages où il est moins facile de voir quelle leçon il faut adopter : la critique des textes est chose singulièrement délicate. Pour celle du Spec. Perf. en particulier, étant donnés les manuscrits que nous avons, on peut bien établir une sorte de hiérarchie entre les témoins, mais il faut être toujours prêt à ne pas suivre mécaniquement la méthode qu'on a adoptée.

Og. est le meilleur de nos manuscrits, mais il peut se faire, non seulement qu'il n'ait pas raison contre tous les autres mais qu'il ait tort, même quand il est appuyé par la majorité des autres. En voici un exemple : si on veut bien se reporter 5, n. 28, on verra qu' Og., Is., Fo., Si., Va., le Spec. Vit., nos trois réprésentants ordinaires de la Compilation d'Avignon, 3 Soc. éd. Marcellino n'ont pas la petite phrase *et quo mundi recordaretur.* Nous ne la trouvons que dans les manuscrits du Nord. Il semble donc qu'on puisse sans hésitation l'écarter du texte. Ce serait une erreur. Et nous avons la preuve que ce sont les manuscrits du Nord qui ont raison contre tous ceux que nous venons d'énumérer : elle nous est fournie par 2 Cel. 3, 6 (II, 30). A lui seul ce passage suffirait à montrer que nos Nord remontent à un frère de Og. qui, dans certains cas, lui était supérieur.

[1] Ce copiste avait des distractions étranges. Les lignes par lesquelles il termine le Testament en sont la preuve ; et celle-ci est d'autant plus frappante qu'il s'agit d'un texte fort connu et qui était lu et se lit encore périodiquement dans les couvents franciscains.

Le manuscrit d'Ognissanti, malgré tous ses défauts, est celui dont se rapproche le plus le texte adopté dans notre édition. Faut-il désespérer de trouver la source dont il dépend ? Peut-être non, car elle subsistait encore au début du XVIe siècle et elle a servi de base à la traduction italienne de frère Antonio Bruni. [MSS. 2697 de l'Université de Bologne, 1407 de la Bibliothèque Riccardi.]

Un bon tiers des erreurs spéciales à Ognissanti ne se trouvent pas dans le MS. de Bologne 2697. Nous lui avons emprunté des notes assez nombreuses pour montrer à la fois sa parenté avec Og. et la supériorité de sa source.

Note.—Description collationnée pour la 2e fois le 14 Avril, 1913, à Ognissanti.

Is.

Manuscrit I. 25 *du Couvent de S. Isidore des Irlandais de Rome.*

On trouve une longue description de ce MS. dans les Opuscules, T. I, pp. 366-8 [1]: Il suffira donc de jeter un coup d'œil d'ensemble sur le texte qu'il offre du Spec. Perf.[2]

Un jeune érudit belge, M. A. Fierens, lui a attribué la préséance sur les MSS. de Foligno, du Vatican et d'Ognissanti, et le regarde comme "l'exemplaire initial" [3] du recueil d'Italie. Un examen détaillé ne confirme pas ces vues.

On ne saurait trop déplorer que ce brillant élève de Louvain dont les travaux font si grand honneur à M. Cauchie, le maître éminent qui a formé une véritable équipe de franciscanisants,

[1] La première description détaillée a été donnée par le P. Léonard Lemmens dans ses Documenta Antiqua Franciscana, T. III, pp. 52-6.

[2] Il offre un certain nombre de particularités orthographiques qu'il a semblé inutile de relever parmi les variantes. Par exemple, il écrit *abjecit* = *adjecit* (53, 5) ; *abjeptus* = *abjectus* (44, 6) ; *dejeptus* = *dejectus* (6, 3) ; *ejepti* = *ejecti* (6, 2) ; *subjeptionem* = *subjectionem* (23, 10) ; *captolica* = *catholica* (65, 6) ; *discreptione* = *discretione* (27, 5, etc.) ; *scripxit* = *scripsit* (6, 3) ; *permanxit* = *permansit* (9, 8) ; *juxit* = *jussit* (15, 6) ; *nicil* = *nihil* (passim) ; *quiesciebat* = *quiescebat* (2, 10), etc., etc Son latin a une tendance à emprunter les formes de la langue vulgaire, il dit par exemple *aflores* = *flores*, 118, n 5 ; *ajuvabat* = *juvabat*, 105, n. 55 ; *tramutetur* = *transmutetur*, 48, n. 27.

[3] *La Question Franciscaine*, p. 30 ; cf. p. 13. Voir aussi *Rapport*, 1905-6, p. 349 ss.

ait été ravi par une mort prématurée à des études pour lesquelles il était si bien préparé. Sans doute eût-il été amené à revenir lui-même sur la synthèse un peu hâtive qu'il a esquissée de la formation du Spec. Perf.

Ce qui frappe le plus quand on compare le MS. de Saint Isidore aux autres exemplaires du recueil de la Portioncule, ce sont les rapports étroits qu'il présente avec le MS. de Foligno. Mais on s'aperçoit bientôt que ces rapports sont en ligne collatérale.

En effet Fo. présente bien la grande majorité des défectuosités d'Is.—avec l'appoint de celles qui lui sont propres,—mais il ne les présente pourtant pas toutes. Cela suffit à exclure la possibilité d'une filiation directe.

Le fait qu'il y a des passages où Fo. est nettement supérieur à Is.[1] s'explique seulement si Fo. dépend, à travers un certain nombre d'anneaux intermédiaires, non pas d'Is. directement, mais du texte antérieur et meilleur qui a servi de modèle à Is.

Non seulement Is. n'est pas le prototype de Fo., mais il n'est celui d'aucun des manuscrits que nous étudions ici. Pour s'en convaincre on n'aura qu'à examiner la liste des passages où son texte présente des leçons qui ne se retrouvent dans aucune autre de nos sources. Ils sont au nombre d'environ 180.

Si on prend la peine de se reporter dans le texte à tous les

[1] Par exemple 22, n. 80. Is. remplace *dimittere* par *dicere*, leçon qui donne une phrase incompréhensible, mais ne passe pas dans Fo.—De même 5, n. 28, l'étrange leçon *clarerent* d'Is. ne se retrouve pas dans Fo. Cf 10, n. 82 ; 16, n. 34, etc.

Il est vrai que dans l'étude de Fo. nous verrons qu'il s'efforce de corriger certaines leçons d'Is. qui lui ont paru nécessiter une réparation. V. 81, n. 98 ; 16, n. 29, dans la phrase *non possumus verbis vel litteris explicare*, Is. om. *verbis* ce qui rend la phrase étrange ; Fo. la redresse un peu en omettant de plus *vel ;* 80, nn. 22 et 23 ; Is. et Fo. remplacent *et multimodi* par *multitudini*, mais tandis que Is. laisse subsister *Tam magni*, Fo. corrige et écrit *Tam magnæ ;* ce genre de raccommodage est toujours très apparent, et il est bien rare qu'il puisse aboutir à restituer le texte original. Le premier copiste venu peut corriger *coaperante* en *cooperante*, 44, n. 5 ; *tramutetur* en *transmutetur*, 48, n. 27 ; mais il en faudrait un d'une exceptionnelle habilité pour corriger *in Tiranne* en *in Teramne*, 45, n. 5. On ne résoudrait pas la question en pensant que Fo. a pu corriger son modèle au moyen d'un autre manuscrit, car alors il n'hésiterait pas lorsqu'il complète une lacune d'Is. à la compléter entièrement (par ex 71, n. 79) et à faire un usage constant de ce précieux auxiliaire.

passages indiqués là, on s'apercevra bien vite que notre manuscrit est l'œuvre d'un copiste particulièrement inattentif.[1]

Tout cela pourtant pourrait ne pas l'empêcher de provenir d'une source exceptionnellement bonne. Il y a des gens qui ont le génie de l'inexactitude ; incapables de copier correctement, ils détériorent si bien un texte qu'en sortant de leurs mains il a souffert autant que s'il avait passé par une longue série de reproductions. Nous verrons plus loin que le Speculum Vitæ, par exemple, dans ses éditions de 1504 et 1509, tout en étant parsemé d'un nombre extraordinaire d'erreurs et de lapsus, paraît cependant procéder d'un manuscrit d'une réelle importance. Ne pourrait-il pas en être de même ici ? Et le MS. de S. Isidore ne serait-il pas le témoin d'un état du texte antérieur à celui que représentent les autres manuscrits ?

Cette question se pose d'autant plus naturellement qu'il lui manque un assez grand nombre de passages et de chapitres qu'on trouve dans les autres. L'absence de ces pages constitue-t-elle une lacune chez lui, ou bien leur présence ailleurs est-elle le résultat d'additions et d'interpolations ?

Si on devait compter les témoignages, on pourrait tout de suite parler des lacunes de ce MS. puisqu'il n'y a en général que deux autres manuscrits où se trouvent les mêmes lacunes. Mais c'est là un moyen par trop simpliste d'établir les textes. Il faut peser la valeur relative de chacun : or, avec ce nouveau critérium Is. ne peut pas davantage établir sa primauté. Il a contre lui les manuscrits d'Ognissanti et de Sienne dont le premier, en particulier, paraît avoir une autorité extrinsèque, au moins égale à la sienne.

Reste la critique interne. Si l'étude des morceaux qui manquent à Is., mais qui se trouvent dans d'autres manuscrits du

[1] Volontiers il laisse tomber des lettres, il écrit par ex. :—*adorsum* = *ad dorsum*, 63, n. 5 ; *amartirium* = *ad martyrium*, 77, n. 8 ; *uscias* = *ut scias*, 81, n. 51.

Il a plus fréquemment que d'autres des mots incomplets *curabilem* = *incurabilem*, 121, n. 32, ou des barbarismes étranges par ex. 47, n. 9, *pra ;* 101, n. 35, *dixus ;* 101, n. 63, *indugerem ;* 107, n. 55, *expropriavis ;* 118, n. 23, *frateri ;* des non sens comme *repudiaretur*, 105, n. 48.

Son copiste, plus qu'aucun autre, a laissé son œil vagabonder tantôt en arrière tantôt en avant de sorte que sa plume répète une consonance antérieure ou en anticipe une postérieure.

Spec. Perf., nous montrait des fragments dont l'aspect déjà ferait tache, ou bien contiendrait des récits d'un caractère violemment merveilleux ou intéressé, on serait amené à l'idée que ce sont là des additions postérieures.

Or, bien loin qu'il en soit ainsi, on peut dire que ces divers morceaux ne se laissent pas détacher facilement du reste du document, et on est ainsi conduit à la conclusion que le MS. Is. ainsi que Fo. et Va.—qui offrent souvent le même texte plus court—ont un état du Spec. Perf. inférieur et défectueux. On ne voit pas si c'est le copiste du MS. initial de ce groupe qui aura laissé tomber certains passages ou même des chapitres entiers [1] ou si ces morceaux auront été supprimés pour des raisons qu'il est malaisé de rechercher.

On le voit donc : dans le groupe très net constitué par les manuscrits de Saint Isidore (Is.) de Spello-Foligno (Fo.) et 7650 du Vatican (Va.) [2] la première place appartient incontestablement à Is., mais rien ne nous permet de considérer les chapitres qu'il n'a pas comme des additions postérieures.

Si lorsque Is. omet un chapitre entier, il est assez malaisé de prouver que c'est lui qui l'a omis et non les autres qui l'ont ajouté,[3] cette preuve peut se faire lorsqu'il s'agit de passages

[1] Presque à chaque page d'Is. on rencontre des lacunes auxquelles il serait parfaitement superflu de s'arrêter. C'est l'omission qu'on pourrait appeler classique—nous la signalons ailleurs dans ce livre (V. p. 19)—amenée par la répétition du même mot : l'œil du copiste, s'il n'est pas très attentif est exposé à omettre ce qui les sépare. Voir par exemple 25, n. 21, amené par la répétition de *humero suo*, 26, n. 24, par celle de *filius Dei*, 26, n. 46, par celle de *revelavit*.

D'autres fois Is. a des omissions qui sans pouvoir s'expliquer comme les précédentes n'en sont pas moins d'évidentes lacunes. Par exemple 87, n. 54, il suffit de lire ce qui précède et ce qui suit pour voir que dans Is., de par cette omission, le texte devient irrémédiablement altéré. Cf. 98, n. 27.

La constatation de ces lapsus et maladresses, dont nous n'avons cité que quelques cas pris au hasard, n'est certes pas de nature à créer un préjugé en faveur du texte de Is.

[2] Leur parenté s'affirme surtout vers la fin par l'absence chez tous les trois des chapitres 89, 103, 106, 116 et l'aspect identique des dernières pages.

[3] Cela ne veut pas dire que les probabilités soient égales des deux côtés. En ce qui concerne par exemple le chap. 89 il n'a à aucun degré l'aspect d'une interpolation. Il est en parfaite harmonie d'idée, de style et de manière avec le reste du recueil et si on le comprend très bien sous la plume de ceux qui soignè-

omis en plein chapitre et qui laissent derrière eux une phrase estropiée ou un trou béant. Chap. 20, n. 18, on voit très bien par suite de quelle étourderie il a omis onze mots, mais tout en l'excusant on est bien obligé de voir qu'il altère le texte et que la vraie leçon se trouve dans les manuscrits qui ne dépendent ni de lui, ni de sa source.

Que les mots que ceux-ci ont en plus ne soient pas une addition de mauvais aloi, on en est critiquement certain : un interpolateur, en effet, peut ajouter tant bien que mal des phrases ayant un but précis, mais jamais il n'aurait pu ajouter des indications qui s'emboîtent parfaitement dans le récit, et surtout qui nous font voir que c'est la répétition du mot *ostium* qui a fait courir trop vite la plume du copiste (sur cette cause d'erreur si fréquente, voir p. 20, n. 1).

Il n'en aurait surtout pas ajouté où comme dans le verset 11 du chap. 88 (88, n. 31) l'auteur du Spec. Perf. nous montre François à la veille de sa mort, se trompant comme un simple mortel. *Et cum esset tunc alia dies dixit quod putabat esse feriam quintam.* La disparition de cette phrase dans Is. ne pourrait-elle pas être une pure et simple suppression ?

Il y a quelquefois des leçons sur lesquelles s'accordent la grande majorité des manuscrits, y compris Is., et où cependant on est obligé de ne pas s'en remettre à eux ou à lui. Chap. 15, n. 9, Og., Is., Fo., Nord écrivent *voluntas* tandis que *voluptas* n'est donné que par Si. et un manuscrit qui est loin d'être bon, Va. (d'accord ici avec Spec. Vit.). C'est pourtant cette leçon qui est la bonne : on n'en peut douter, puisqu'elle est donnée par 2 Cel. 3, 15 (II, 39), dans des manuscrits très antérieurs aux plus anciens que nous avons du Spec. Perf.

La notule 30 du chap. 93 fournit un autre exemple de passage où Is., Fo., Va. appuyés par la Compilation d'Avignon et Tre Soci, ed. Marcellino, se trouvent en opposition avec nos autres

rent leur père spirituel dans sa pénible et longue maladie, on ne se représente pas du tout un compilateur tardif inventant cette page. D'autres omissions peuvent provenir d'un accident, d'autres avoir des causes différentes : n'est-il pas possible que la disparition du chap. 116 ait été due au zèle inintelligent de quelque frère étonné et comme embarrassé de la conduite du fondateur de l'ordre ?

guides habituels auxquels 2 Cel. 3, 67 (II, 90) apporte une efficace confirmation.

En somme le MS. I. 25 de S. Isidore est un des plus défectueux de nos onze manuscrits. L'omission qu'il fait de plusieurs chapitres doit entrer en ligne de compte quand on établit le nombre de ses variantes. S'il avait les chapitres qui lui manquent,[1] peut-être ses variantes le classeraient-elles après les moins bons exemplaires de nos manuscrits du Nord.

Fo.

Manuscrit appartenant au Couvent des Capucins de Foligno.

Par une coïncidence étrange, ce manuscrit qui est, de beaucoup, le moins bon des onze sur lesquels est basée notre édition, est peut-être celui qui a été le plus étudié et utilisé.

Le mérite de l'avoir signalé à l'attention revient à Mgr. Michele Faloci-Pulignani qui depuis trente ans l'a exploité avec une persévérance au-dessus de tout éloge.[2]

Il en a été donné une longue description dans les Opuscules (T. I, pp. 359-65) que je ne puis reprendre pour la compléter ou la corriger puisque je n'ai pas pu obtenir une seconde fois communication du Manuscrit.[3]

Les pages où sont dépouillées les variantes indiqueront facilement les rapports qu'il y a entre ce MS. et les autres. On le

[1] Comme Fo. et Va. il omet complètement quatre chapitres, les 89, 103, 106, 116 et la presque totalité du 124.

[2] Ce MS. a été aussi appelé quelques fois MS. de Spello parce qu'il avait appartenu jadis au couvent San Severino de cette ville, d'après les indications que donna Mgr. Faloci dans un article intitulé *Il cantico del sole e la sua storia* qui parut, en 1883, dans le périodique Il Settimo Centenario della nascita di s. Fr., Tome V, pp. 281-6. En 1888, dans la *Miscellanea*, T. III, p. 4, il a publié le Cantique du soleil d'après ce manuscrit; en 1895 la Laude: *Tu es sanctus Dominus* (*ibid.*, T. VI, p. 36); puis les trois chapitres (100, 101, et 123) du Spec. Perf. qui concernent la composition du Cantique du Soleil (*ibid.*, pp. 47-50); dans le T. VII, p. 45, n. 1, on trouve une description détaillée du manuscrit; dans le même, pp. 84-107, le texte de la légende traditionnelle des Trois Compagnons, et enfin, pp. 131-6, le texte des Verba de Conrad d'Offida.

[3] Voir aussi à propos de ce MS. Tilemann, p. 67 s.; A. G. Little, *The Sources*, p. 23; A. Fierens, *Rapport* (1905-6), p. 348, n. 3. Cf. Coll., T. I, pp. ccvii-ccix; Edouard d'Alençon, *Epistolam* (Rome, 1899), p. 17, n. 1.

verra surtout apparenté à Is. et à Va. qui paraissent avoir eu un ancêtre commun avec lui, dont dérive aussi le texte offert par les Conformités.

On a déjà vu plus haut que les rapports nombreux entre Is. et Fo. établissent qu'il y a entre eux, non pas dépendance et filiation, mais relations collatérales (v. p. 18). Fo., si inférieur qu'il soit à Is., n'en est pas une copie puisque çà et là il lui arrive d'avoir la bonne leçon là où Is. en a une fautive. Peut-être tout s'expliquerait-il si on admettait que Fo. procède en droite ligne d'un frère d'Is.

On peut constater chez le copiste de Fo. une tendance à corriger quelques-unes des leçons devenues obscures ou incompréhensibles dans le modèle qu'il reproduit. Par exemple au chap. 16, n. 29, Is. om. *verbis*, ou plutôt un des manuscrits dont dépendent Is. et Fo.; Fo. fait disparaître de plus *vel*, qui devenait inexplicable; 67, n. 62 s., la source avait *peccant* qu'Is. a copié sans songer que le sujet de ce verbe est au singulier, Fo. a corrigé et écrit *perfecti religiosi;* 80, n. 79, le modèle avait remplacé *impellere* par *implere* ce qui n'offrait plus aucun sens, Fo. corrige et à *implere* substitue *inflectere;* 81, 35 s., Fo. a le tort de remplacer *me* par *inde;* la phrase devient boiteuse et n'a pas de complément direct à *habebant;* le copiste s'ingénie et ajoute *consolationes maximas;* à la fin du même chapitre, le modèle a remplacé *quid etiam evitare* par *quid et vivere* ce qui est plutôt barbare; Fo. remplace cela par *et quomodo debeant vivere;* 97, n. 3, le modèle avait remplacé *oratio* par *omnino* mot après lequel *amitteretur* donné par Is. arrête le lecteur; Fo. corrige en *amittentur;* 98, n. 42, le modèle avait transformé *astutus* en *austutus;* Fo. croit faire merveille en corrigeant en *austerus*.

Si.

Manuscrit F. XI. 15 *de la Bibliothèque Municipale de Sienne.*

C'est au R. P. Enrico Bulletti, O.F.M., que revient l'honneur d'avoir, le premier, signalé ce texte aux franciscanisants. Il en a donné une première description dans l'Archivum Franciscanum

Historicum de janvier 1908,[1] une autre, un peu plus détaillée, dans Luce e Amore,[2] quelques mois plus tard.

Sur papier, mal cousu dans sa couverture de parchemin, il mesure environ 232/164 millim. et compte 48 folios d'une écriture très claire du XIVe ou XVe siècle. Les rubriques sont écrites à l'encre rouge ainsi que le premier mot de chaque chapitre. Une place pour une initiale ornée a été réservé au début de chaque chapitre, mais elle n'a pas été utilisée, ce qui rend parfois douteuse la lecture du premier mot (par exemple chap. 121).[3] Une note sur la couverture indique que la suppression des corporations religieuses fit passer ce manuscrit, en 1869, de la bibliothèque du célèbre couvent de l'Observance, près de Sienne, à la Communale de cette ville. Dans le catalogue de cette bibliothèque il est simplement désigné sous le titre : *Admonitiones beati Francisci.* Il contient :—

a. Admonitiones.

1*a*, 1. *Incipiunt sacræ admonitiones beati Francisci Et primo de fide et reverentia habenda ad sacramentum Corporis Christi et sanguinis Domini Nostri Jesu-Christi.—Dixit Dominus Jesus discipulis suis.*

La dernière est 4*a*, 1, *De religiosa habitatione in heremitoriis.* Illi qui volunt religiose stare . . .   . | quo visum fuerit eis disponendum.

b. Laudes Dei.

4*a*, 2. *Laudes quas ordinavit b. Franciscus et dicebat eas ad omnes horas.*—Sanctus, sanctus, sanctus Dominus Deus omnipotens qui est et qui erat . . . et superexaltemus eum in sæcula. Omnipotens, altissime, sanctissime . . . bona referamus tibi semper Amen. Sancta Maria Virgo non est tibi . . . | dilectum Filium Dominum et magistrum.

c. Salutatio virtutum.

4*b*, 1. *Salutatio virtutum et efficacia earum in fuganda vitia.*—Ave regina sapientia . . . | quantum fuerit eis datum desuper a Domino.

[1] T. I, p. 177.

[2] Florence, via Pinti 84. L'article du P. Bulletti occupe les pages 357-64 du t. V., Numéro du 1 juillet 1908. Dans celui-ci le docte franciscain reproduit les rubriques des 123 chapitres du Spec. Perf. dans ce manuscrit.

[3] Dans une partie des chapitres ces lettres ont été ajoutées par une main postérieure. Le *Inde*, au début du chap. 34 a son I écrit par cette main.

4*b*, 2. *Salutatio beatæ Virginis.*—Ave Domina sancta regina . . . . | de infidelibus fideles Deo faciatis. *d.* Salutatio B.M.V.

5*a*, 1. *Laus Domini Dei altissimi.*—Tu es sanctus Dominus Deus . . . . | pius et misericors et Salvator. Omnipotens æterne. Juste et misericors Deus . . . | sola tua gratia pervenire. Qui in trinitate perfecte . . . in sæcula sæculorum. *e.* Laudes Dei altissimi.

5*a*, 2. *Litteræ beati Francisci ad Capitulum generale et ad omnes fratres ordinis, maxime ad sacerdotes, de exhibenda reverentia sacramento Corporis et Sanguinis Domini, in celebrando et percipiendo ipsum.*—Reverendis et multum diligendis fratribus universis . . . Audite domini filii et fratres . . . . Confiteor . . . et generali ministro hujus religionis . . . sicut possum generalem ministrum ut faciat . . . dico . . . fratri Heliæ generali ministro totius religionis . . . | qui feceritis ista et in æternum Dominus sit vobiscum. Deo gratias. Amen. *f.* Epistola ad capitulum generale.

6*b*, 1. *Litteræ quas misit et reliquit omnibus fidelibus beatus Franciscus.*—Universis christianis . . .—Cum sim servus omnium . . . .—et si in eis perseverabunt usque in finem benedicat eis Pater et Filius et Spiritus sanctus. Amen. *g.* Epistola ad omnes christianos.

8*b*, 1. *Hæc sunt verba quæ beatus Franciscus misit fr. Leoni existenti in magna tentatione quibus receptis statim recessit tentatio. Et illa sedula quæ adhuc est in sacristia Assisii postea profuit multis, sicut dicitur in legenda.*—Benedicat tibi Dominus et custodiat te, convertat faciem suam tibi et misereatur tui, convertat vultum suum ad te et det tibi pacem. Dominus benedicat f. Leonem. *h.* Benedictio fr. Leonis.

8*b*, 2. Notandum quod b. Franciscus fecit tres regulas, videlicet illam quam confirmavit sibi papa Innocentius sine bulla, postea aliam breviorem. Et hæc perdita fuit : postea fecit illam quam papa Honorius confirmavit cum bulla, de qua regula multa fuerunt abstracta per ministros contra voluntatem b. Francisci. *i.* Nota.

8*b*, 2. *Incipit Speculum Perfectionis fratris Minoris quod inferius continetur.*—Postquam quædam regula quam fecerat . . . | et tandem ad ipsum gloriosissime perveniens, qui cum Patre et Spiritu sancto vivit et regnat in sæcula sæculorum. Amen. *j.* Speculum Perfectionis.

k. Epistola ad fr. Eliam.

47*b*, I. *Littera quam misit beatus Franciscus generali ministro de modo servando circa fratres subditos peccantes mortaliter vel venialiter.*—Fratri N. ministro Dominus te benedicat. Dico tibi sicut possum . . . . | Deo adjuvante procurabitis adimplere.[1] Deo gratias. Amen.

48*a*, I. *Explicit Speculum Perfectionis* . . . gloriosissimæ virgini Mariæ. Amen.

De tous les manuscrits que nous connaissons, celui de Sienne est le seul qui place ainsi la lettre à fr. Elie avant l'explicit du Spec. Perf.

Si, laissant de côté les diverses pièces que nous n'avons pas à étudier en ce moment, nous portons notre attention sur le texte du Spec. Perf., nous le voyons placer le chapitre 8 immédiatement après la rubrique du chapitre 7 omettant ainsi le chapitre 7 et la rubrique du chapitre 8. Par suite de cette disparition le nombre des chapitres est de 123.

Au f° 24*b*, quelqu'un s'est servi des marges d'en haut et d'en bas pour essayer un début de lettre : *Carissimo mio quanto frattello questa sara per darvi*, etc., et au folio suivant : *Mag. & Magnifico mio honorandissimo reverendissimo fratellissimo questa.*

Au chap. 96, entre nos versets 10 et 11, il ajoute au texte une longue citation de saint Bernard (voir Tome I, p. 278, n. 48).

Enfin 115, n. 61, il ajoute plusieurs lignes pour expliquer que François avait contracté sa maladie d'yeux lors de son voyage d'Orient, et non pas en pleurant sur ses péchés, lignes auxquelles font écho une glose partiellement identique du MS. I. 184, de S. Isidore.

Ces particularités, qu'on ne retrouve dans aucun autre des manuscrits qui sont examinés ici, montrent que celui de Sienne n'a servi de modèle à aucun d'eux.[2]

On a vu par le tableau de la p. 7, que déjà l'aspect extérieur du MS. de Sienne le montre apparenté à la série des quatre autres qui se trouvent en Italie ce qui nous autorise à le faire figurer dans leur groupe.

[1] Variantes fort nombreuses par rapport au texte publié Collection, T. II, p. 113 ss.

[2] Une foule d'autres indications le confirment ; Voir par exemple : 4, n. 70, n. 81 ; 5, n. 26 ; 20, n. 66 ; 26, n. 39 ; 29, n. 18 ; 36, n. 22, etc.

L'étude de ses variantes confirme cette parenté.

Les critiques qui, sans avoir examiné ce manuscrit, ont pensé qu'il allait jeter des flots de clarté sur le texte du Spec. Perf. s'apercevront que s'il ajoute un manuscrit relativement bon aux autres du Sud, il ne modifie guère le texte auquel on arrivait sans son secours.

On verra en étudiant les passages où il a une leçon unique le nombre élevé de ses omissions et de ses bizarreries. Plus haut [1] nous avons indiqué quelques-unes des premières ; parmi les secondes, il y en a qui dépassent la commune mesure. On comprend qu'un scribe interprète mal une abréviation du texte qu'il copie, et puisse écrire *in episcopatu* (67, 7) au lieu de *ineptum*—quoiqu'il soit déjà étrange que l'absence de sens de la phrase ne l'arrête pas,—on comprend des lapsus,[2] des étourderies,[3] l'apparition de formes italianisées,[4] de mots inachevés,[5] d'espaces réservés,[6] de barbarismes,[7] mais il y a des cas où on est tenté de se demander si ce scribe n'aurait pas été un joyeux pince sans rire ; il a parfois des altérations de mots qui ne dépareraient pas les collections de coquilles typographiques : *Terra est vilior aliis alimentis* (113, 45) ; *De habenda pecunia in necessitatibus* (15, 2).

Malgré ces défauts, qu'il fallait bien noter, il est quelquefois très utile. On le verra, 22, n. 70, seul de nos onze manuscrits, offrir la bonne leçon. Malgré cet unique point d'appui dans notre tradition manuscrite, elle ne laisse pas d'être sûre, soit à cause du contexte soit à cause des manuscrits de 2 Cel. qui la fournissent aussi.

Parmi les sujets d'étonnement qu'apportera aux érudits franciscanisants le MS. de Sienne il faut peut-être compter sa parenté avec le Speculum Vitæ de 1504-1509. Outre les relations formelles extérieures, marquées çà et là par l'identité de certaines variantes,[8] ils se ressemblent encore davantage par le dedans. Les causes qui ont altéré ces deux textes semblent analogues.

[1] Page précédente, n. 2.

[2] 43, n. 52 ; 44, n. 18 ; 67, n. 98. Il lit souvent *aliunde* au lieu d'*aliquando* 10, n. 92 ; 50, n. 7 ; 55, n. 149 ; 66, n. 4 ; 69, n. 40 ; 73, n. 13.

[3] 23, n. 3 ; 31, n. 16 ; 86, n. 39.

[4] 10, n. 60 ; 57, n. 20.

[5] 71, n. 24 ; 104, n. 32 ; 112, n. 75.

[6] 27, n. 44 ; 45, n. 5.

[7] 16, n. 27 ; 95, n. 4.

[8] 96, n. 2 ; 110, n. 34 ; 122, n. 6.

On disserte et on discute souvent comme si les textes se dégradaient selon des lois absolument régulières. Or il n'en est rien. Un texte en apparence déjà très corrompu peut fort bien n'être séparé de l'original que par quatre ou cinq intermédiaires, tandis qu'un autre, d'apparence correcte sera peut-être une vingtième reproduction. Il ne faut pas de prime abord arguer des leçons étranges d'un imprimé du XVIe siècle pour lui refuser toute valeur, car le typographe auquel on confiait la reproduction d'un manuscrit, et qui exécutait son travail en famille, n'était guère qualifié pour ce travail délicat.

Malgré tous leurs défauts ces imprimés tardifs peuvent parfois rendre témoignage à une tradition très antérieure. Nous aurons plusieurs exemples de ce fait, en étudiant le Spec. Vitæ.[1]

Nous ne nous étendrons pas ici sur les relations de Si. avec les autres manuscrits. Il suffira d'indiquer ici comme particulièrement curieuse la parenté de Si. avec le Spec. Vitæ d'un côté, et Va. de l'autre.[2]

Va.

Manuscrit de la Bibliothèque Vaticane Lat. 7650.

Il est superflu de reproduire ici la longue description de ce manuscrit donnée dans un des volumes de la Collection.[3] Les

[1] La même question se pose aussi à propos des Conformités. Il est à souhaiter qu'on fasse un jour une comparaison méthodique entre les manuscrits qui ont servi de base à la dernière édition (Analecta franciscana, T. IV et V) et l'édition de 1510 ; peut-être aurait-on la surprise de constater que parfois l'édition de 1510 offre des leçons d'une importance réelle. Quand, par exemple, dans certaines citations, elle est en accord avec nos meilleurs manuscrits du Spec. Perf. sans l'être avec les manuscrits sur lesquels est basée l'édition de Quaracchi, on est, semble-t-il, autorisé à croire le texte de l'édition de 1510 supérieur à celui de certains manuscrits qui lui sont antérieurs.

[2] Voir, par exemple, 22, n 4 ; 23, n. 1, etc.

[3] T. II, pp. cxlvi-cl. Cf. Tilemann, pp. 101-8 ; H. Boehmer, p. xvi ; A. Fierens, Rapport (1905-6), p. 348, n. 1 ; cf. du même La Question franciscaine, p. 13 (Revue d'Hist. Eccl., T. VIII, p 67). Dans cette étude on trouvera un certain nombre de leçons de Va. relevées par M. Fierens.

Comme nous l'apprend une longue note du folio de garde écrite par fra Crescentio, moine franciscain de famille à l'Ara Celi de Rome, ce manuscrit, qui lui avait été donné par le P. Carlo Maria de Pérouse, Procureur général de l'Ordre, a servi vers 1757 à l'auteur anonyme (en réalité le P. Bonaventura da Diecimo, V. Affò, Vita del B. Giovanni, p. 179) des Secoli Serafici (V. p. 329 s.).

personnes qui n'auraient pas ce volume sous les yeux pourront avoir une idée d'ensemble de son contenu en jetant les yeux sur le tableau de la page 7.

Dans la description d'Is. nous avons déjà indiqué la parenté spéciale qui unit Is., Fo. et Va. L'examen des variantes montre que ces rapports, si étroits qu'ils soient, ne marquent pas une dépendence de Va. par rapport à Is. Ces trois manuscrits remontent à un ancêtre commun. Va. en effet, quoique inférieur aux deux autres, n'a pas quelques-unes de leurs défectuosités les plus apparentes. On a vu déjà dans la description à laquelle nous avons renvoyé plus haut[1] que Va. n'a pas le bouleversement du chap. 10 de 3 Soc. qu'on trouve dans Is. et Fo.[2]

Il est apparenté à Og. mais cette parenté remonte à un manuscrit antérieur à Og. et meilleur que lui. Il suffit pour le voir de constater que Va. dans le Cantique du soleil n'omet pas comme Og. le verset sur la lune (120, n. 9).

Ce manuscrit est un exemple particulièrement frappant des déformations que peut subir un texte entre les mains d'un copiste ignorant, pressé et peu soigneux. Dans plus de mille passages il a des leçons qui lui sont particulières.

Un certain nombre de ces formes sont évidemment des italianismes ou des déformations dialectales puisqu'elles sont constantes et se retrouvent dans les diverses parties du manuscrit, par exemple : *aloquens*, *aloquentia*, *aloquium*, au lieu de *eloquens*, *eloquentia*, *eloquium* ; *psalmæ* au lieu de *salmæ* ; *deguastare* au lieu de *devastare* ; *pluevat* au lieu de *pluebat*, et peut-être même *segaciter* au lieu de *sagaciter*, *fluere* au lieu de *fruere*, *reintrare* infinitif employé pour forcer le sens de l'impératif, etc.

Mais ces expressions dialectales ne sont qu'une infime portion des leçons uniques de Va. C'est seulement en se reportant aux passages indiqués par les notes textuelles qu'on pourra se faire une idée des barbarismes, des phrases qui sous sa plume

[1] Coll., T. II, p. cxlix.

[2] Une autre supériorité très significative de Va. sur Is. et Fo. c'est qu'il n'omet pas le verset 11 du chap. 88--omission qui pourrait bien être une pure et simple suppression tendancieuse (88, n. 31). Au chapitre 4 il n'omet pas le verset 6, et la fin du chapitre 104, il a le verset 12 que Is. et Fo. omettent.

perdent tout sens intelligible ; 8, 4, il remplacera *rediit* par *reddunt ;* 9, 8, *montis* par *multum ;* 10, 16, *faciant mitti* par *faciant mihi.*

Le verset 4 du chap. 15 devient sous sa plume tout à fait incompréhensible (15, nn. 21, 27, 31) et c'est d'autant plus curieux que ce verset est un des rares passages où il ait essayé de se corriger. Il avait d'abord écrit *Si adest fratri meo verba nectas*, mais s'apercevant de son erreur il écrit aussitôt *vera necessitas*, mais sans s'arrêter pour supprimer les deux mots erronés. Ce passage est précieux, car il montre bien que Va. a copié sur un manuscrit qui n'était pas indéchiffrable et qu'il a apporté bien peu de soin à la reproduction qu'il en donne ; 50, 5, *ut reddant ecclesiis jura sua*, devient *ut reddant etiam sæculis vita sua ;* 55, 15, *multiplicabat Dominus eorum numerum*, devient *multiplicavit domus eorum numerum ;* 55, 22, *in morte sua fecit scribi*, devient *in mente sua fecit scribi ;* 55, 42, *propitietur defectibus*, devient *propitietur de fratribus ;* 72, 13, *ne inde valeant superbire*, devient *ne idem valeant scribere ;* 112, 13, *Hoc autem continebatur*, devient *Et caute confitebantur.*

Les personnes qui ne veulent pas se condamner à lire les variantes et qui pourtant voudraient avoir une idée du nombre et de la variété des erreurs de Va. pourraient se borner à lire par exemple celles du chapitre 32.

Malgré cela, il arrive que Va. ait la bonne leçon, là où presque tous les autres en ont une mauvaise. Par exemple, 15, 2, il est seul avec Si. parmi nos manuscrits à avoir la leçon *voluptas*, confirmée d'ailleurs par des témoins secondaires et rendue certaine par 2 Cel. 3, 15 (II, 39) (15, n. 9).

Mais il y a plus, au chap. 54, à côté d'un gros barbarisme (*gracismum* au lieu de *gratissimum*, n. 11) il est tout à fait seul à offrir une des plus jolies variantes de tout le Spec. Perf. Au lieu de : *Quilibet autem recipiet mercedem non secundum auctoritatem sed secundum laborem*, il dit *Quilibet autem recipiet mercedem non solum secundum auctoritatem*, etc. (n. 10). Va. nous rendrait-il ici le texte authentique, ou bien sommes nous en présence d'un hasard heureux, d'une trouvaille inconsciente ? Nous laisserons à d'autres le soin d'en décider.

Qu'on veuille bien m'excuser si j'ai insisté peut-être trop longuement à la fois sur la mauvaise qualité générale du texte de Va. et sur sa supériorité dans un certain nombre de passages. La critique du contenu d'un manuscrit ne se fait pas en bloc en lui collant une étiquette.

Les meilleurs manuscrits ne sont pas parfaits, et il arrive que les moins bons puissent dans quelques passages leur être supérieurs.

LA COLLECTION DES PAYS-BAS.

Ce qui frappe dès l'abord, quand on considère le tableau ci-après et qu'on le compare à ceux qui précèdent, c'est la netteté de son contenu. Les petites choses ont disparu ; la lettre à fr. Elie, la bénédiction de fr. Léon, quelques autres opuscules de saint François, particulièrement brefs, et avec cela tout ce qui concernait l'indulgence de la Portioncule. Par contre une masse nouvelle a été ajoutée, celle des Actus.

Etant donnée la présence dans tous ces exemplaires du morceau *De reverentia corporis Domini* dont l'authenticité paraît assurée (V. Lemmens, Opuscula, p. 22 ; H. Boehmer, Analekten, p. 62) on ne peut pas faire dériver la collection des Pays-Bas directement du recueil de la Portioncule—tel du moins que nous le connaissons. La présence de ce morceau et la constatation que dans tous les exemplaires les Admonitions, la lettre à tous les chrétiens, la lettre au chapitre général, les recommandations sur le respect de l'Eucharistie et le salut des vertus se suivaient exactement dans l'ordre où sont rangés ces documents dans le MS. 338 d'Assise, sont deux faits qui—si on ne veut pas les attribuer au hasard—suffiraient à montrer que la collection des Pays-Bas rejoint par delà le recueil de la Portioncule, une tradition qui ne manquait pas d'importance.

Il ne faudrait donc pas que le classement de l'espèce de succession qu'il a bien fallu établir ici entre les groupes fit croire à une succession réelle, comme si chacune de ces catégories procédait de la précédente et si la valeur des textes qu'elle offre allait en s'affaiblissant.

Cette constatation qui résulte d'un coup d'œil extérieur sur le contenu des manuscrits des Pays-Bas est confirmée par l'examen intime du texte du Spec. Perf. auquel on se livrera ici.

On pourrait se demander si la physionomie particulière de la collection des Pays-Bas ne dépendrait pas en grande partie du

fait qu'elle ait été constituée d'abord dans un milieu non franciscain, où on voulait se bien documenter sur la personne et l'œuvre du fondateur de l'ordre des Mineurs, mais où la question de l'indulgence de la Portioncule, certains écrits de saint François qui pouvaient paraître secondaires, n'éveillaient pas un intérêt bien vif.

Ce qui est sûr c'est que si cette collection a été établie à une époque assez tardive—les Actus sont là pour le prouver—elle offre cependant des leçons dignes d'être prises en très sérieuse considération.[1]

[1] Par exemple, si en tête de la lettre au chapitre général quatre de nos manuscrits du Nord n'ont pas du tout de rubrique, Mz. (Pour Sem. V. sa description, p. 40 *s.*) en a une singulièrement intéressante *Hæc est epistola beati Francisci quam in fine vitæ suæ misit capitulo generali* qui ne rappelle en rien celle de ce morceau dans nos exemplaires du recueil de la Portioncule, mais qui, au contraire, va rejoindre le titre du MS. 338 d'Assise : *De lettera et ammonitione beatissimi patris nostri Francisci quam misit fratribus ad capitulum quando erat infirmus* (f° 17*a*, alias 27*a*) et quelques lignes plus loin encore dans l'addresse, Mz., Li., Ma. diront *fratri N. generali ministro*, mais Br., Sem., Fac. diront *fratri A. generali ministro* faisant écho à une des plus curieuses leçons du manuscrit 338 d'Assise.

On pourrait faire beaucoup de remarques analogues, montrant que nos manuscrits lointains et tardifs peuvent avoir çà et là des leçons supérieures à celles de nos exemplaires du recueil de la Portioncule et même au meilleur d'entre eux qui leur est pourtant, en général, très supérieur. Puisque nous avons avec le MS. 338 d'Assise une sorte de pierre de touche, pour une partie des opuscules de saint François, dont personne n'a songé à contester la valeur, on me permettra de citer un autre exemple : le salut aux vertus qui dans les manuscrits du Sud commence par *Ave Regina Sapientia*, dans ceux du Nord commence par *Regina Sapientia* comme dans le MS. 338 d'Assise (f° 21*b*, alias 32*b*). Il est fort possible que la leçon des manuscrits du Sud soit meilleure puisqu'elle a pour elle l'autorité de 2 Cel. 3, 119 (II, 142), mais la question, si mince soit-elle, n'est pas facile à résoudre.

Dans le MS. d Assise ce morceau est intitulé : *De virtutibus quibus decorata fuit sancta Virgo et debet esse sancta anima ;* dans les manuscrits du Sud il est (abstraction faite des variantes secondaires) *Salutatio virtutum et efficacia earum in confundendo vitia.* Parmi nos manuscrits du Nord les uns (Br., Sem., Mz.) n'offrent aucun titre, les autres offrent un titre évidemment imaginé par un copiste zélé désireux de ne pas laisser ce morceau veuf de rubrique (Ma., *De Virtutibus ;* Fac., *Commendatio virtutum*).

Ce qui est intéressant c'est que nos trois exemplaires de la compilation d'Avignon ont exactement la leçon du MS. 338 d'Assise (V. par ex. Berlin 196, 105*a*) et qu'en même temps ils commencent par *Ave Regina Sapientia.* Faudrait-il conclure que cette compilation tardive nous a gardé ici la meilleure leçon ? En tout cas ce nouvel exemple prouve de nouveau l'indépendence des sources d'où proviennent nos diverses catégories de manuscrits.

LA COLLECTION DES PAYS-BAS.

Tableau Sommaire du contenu des Manuscrits.

Br.[1]	Sem.[2]	Mz.[3]	Li.[4]	Ma.[5]	Fac.[6]
Spec. Perf.	Spec. Perf.	Spec. Perf.	Tres Socii	Tres Socii	Leg. Nova
Tres Socii	Tres Socii	Tres Socii	Spec. Perf.	Spec. Perf	Tres Socii
Actus	Actus	Actus	Actus	Actus	Actus
Admonitiones	Admonitiones	Admonitiones	Admonitiones	Admonitiones	Admonitiones
Ep. ad o. Xos	Ep. ad o. Xos	Ep. ad o. Xos	Ep. ad o. Xos	Ep. ad o. Xos	Ep. ad o. Xos
Ep. ad capit.	Ep. ad capit.	Ep. ad capit.	Ep. ad capit.	Ep. ad capit.	Ep. ad capit.
De rev. corp. Xi	De rev. corp. Xi	De rev. corp. Xi	[De rev. corp. Xi]	De rev. corp. Xi	De rev. corp. Xi
Salut. virtut.	Salut. virtut.	Salut. virtut.	Salut. virtut.	Salut. virtut.	Salut. virtut.
Mir. de milite	Mir. de milite	Mir. de milite	Mir. de milite	IIa regula	Mir. de milite
				Reg. IIIi Ord.	Spec. Perf.
				Mir. de milite	Vita Ant. Pad.
				Testamentum	Vita Lud. Tol.
				Laudes regulæ	Vita Bernardini
				Modus profit.	Leg. V Mart.
					Canon. Bon.
					Ep. Octaviani
					Vita Bonav.
					SermoMiRob.

[1] MS. 491 de la Bibliothèque municipale de Breslau. V. ci-après, p. 35.

[2] MS. 6 F 12 du Séminaire épiscopal de Liège. V. ci-après, p. 40.

[3] MS. 1743 de la Bibliothèque Mazarine de Paris. V. ci-après, p. 55.

[4] MS. 343 de la Bibliothèque de l'Université de Liège. V. ci-après, p. 60.

[5] MS. 989 de la Bibliothèque Mazarine de Paris. V. ci-après, p. 67.

[6] MS. de la Bibliothèque de la Faculté de théologie protestante de Paris (83 Boulevard Arago). V. ci-après, p. 71.

Br.

Manuscrit 491, *Ancien IV*. 4. a. 32. *de la Bibliothèque Municipale de Breslau.*[1]

Ce MS. mesure 150 millim. sur 120. A longues lignes ; tout entier sur parchemin. Relié en parchemin. Sur les plats les armes et le nom de Thomas Rediger, et sa devise *Avec le temps.*

Au verso de la couverture, et en haut, une ancienne cote : S. IV. 4. a. 32. Vers le milieu la cote actuelle : R. 491.

Puis un folio de garde en papier, non numéroté, sans aucune indication.

Ensuite un folio de garde en parchemin, numéroté 1, sans aucune indication au recto. Au verso se trouve un sommaire du contenu.

In libro isto continentur ista scilicet.
Speculum Perfectionis status fratris minoris.
Quædam scripta de vita beati Francisci, etc.
Actus quidam mirabiles ejusdem et sociorum primitivorum.
Humilia verba sanctæ admonitionis ejusdem ad omnes fratres ejus
Opusculum ejusdem monitorium.

Le manuscrit proprement dit commence donc avec le f° 2—la numérotation (au crayon) est toute récente—et compte 149 folios divisés en dix huit cahiers. Ceux-ci ont signature et réclame, sauf dans les cas où ces indications ont disparu par suite du rognage. Ces cahiers ont 8 folios, sauf le 16e signé *q* et le 17e signé *r* qui en ont 10.

Les initiales au début de chaque grande division (' I ' de *Istud opus* au début du Spec. Perf., ' R ' de *Reverendo* au début de 3 Soc., ' A ' de *Ad laudem* au début des Actus) sont en bleu et ont reçu une ornementation particulièrement abondante. Les autres initiales sont en rouge, et les principales—par exemple celles du début des treize grands chapitres du Spec. Perf.—sont aussi ornées de rinceaux et d'enroulements. Celles des chapitres ordinaires sont simplement en rouge et occupent en général un espace de trois lignes de hauteur.

[1] Collationné sur le MS. de Breslau à Strasbourg le 30 janvier, 1914.

Tout dans ce manuscrit est extrêmement soigné.

La partie qui contient le Spec. Perf. a, dans la marge supérieure du recto de chaque folio, un titre courant rubriqué où est répété le titre des treize grandes divisions du document. Par exemple l'indication *De perfectione paupertatis* se répète du f° 3*a* au f° 13*a* ; *De caritate et compassione et condescensione ad proximum* du f° 14*a* au f° 17*a*. Ces titres courants sont de la même main que le sommaire du folio de garde. On les trouve pour la dernière fois au f° 59*a* *De morte ipsius Capitulo XIII°.* Ils paraissent contemporains du manuscrit.

a. Spec. Perf. 2*a*. *Incipit Speculum Perfectionis status fratris Minoris.* Istud opus compilatum est per modum legendæ ex quibusdam antiquis quæ in diversis locis scripserunt et scribi fecerunt socii beati Francisci. Et nota quod beatus Franciscus fecit tres regulas, videlicet illam quam confirmavit papa Innocentius tertius sine bulla. Secundo fecit aliam breviorem, videlicet illam quam fecit propter visionem sibi ostensam de hostia parva quam monitus fuit facere de multis fragmentis quæ ei tenere videbatur et ex ea tribuere volentibus manducare et hæc regula perdita fuit sicut dicetur inferius. Post fecit aliam quam confirmavit papa Honorius cum bulla de qua regula multa fuerunt extracta per ministros contra voluntatem beati Francisci, sicut inferius continetur.

Quomodo beatus Franciscus respondit ministris nolentibus obligari ad observandum regulam quam faciebat. Capitulum primum. Postquam secunda regula quam fecit beatus Franciscus perdita fuit . . . . | (59*b*) gloriosissime perveniens qui cum Patre et Spiritu sancto vivit et regnat in sæcula sæcula (*sic*) sæculorum. Amen. Explicit Speculum Perfectionis status fratris Minoris in quo scilicet vocationis et professionis suæ perfectionem potest sufficientissime speculari. Omnis laus, omnis gloria, sit Deo, Patri et Filio et Spiritui sancto Alleluia. Alleluia. Alleluia. Honor et gratiarum actio gloriosissimæ Virgini Mariæ Alleluia. Alleluia. Magnificentia et exaltatio beatissimo servo suo Francisco. Alleluia. Amen. Amen.

b. Tres Socii. 59*b*. *Incipiunt quædam scripta per tres socios beati Francisci de vita et conversatione ejus in habitu sæculari, de mirabili et perfecta conversione ipsius. Et de perfectione originis et fundamenti*

ordinis in ipso et in primis fratribus. Et hoc per hunc modum consequentem. Reverendo in Christo patri fratri Crescensio . . . (Vers le milieu de la marge inférieure une main postérieure a écrit : Vita sancti Francisci descripta a tribus suis sociis).

60*a*, date (corrigé en dato) in loco Grecii III° Idus Augusti anno Domini M°CC°XLVII°. *De nativitate ejus et de vanitate et curiositate et prodigalitate ipsius. Et qualiter ex iis pervenit ad largitatem et caritatem circa pauperes.* Franciscus de civitate Assisii oriundus quæ in finibus Spoletanæ vallis est sita . . . . | (84*a*) in omnibus juxta mensuram divinæ gratiæ se conformantes ut ad cælestem gloriam pervenirent. *Amen. Expliciunt miracula cum vita beatissimi patris Francisci.*

84*b*. *Incipiunt Actus quidam mirabiles beati Francisci et sociorum ejus primorum.* Ad laudem et gloriam Domini nostri Jesu Christi et sanctissimi patris Francisci. Hic scripta sunt quædam notabilia de beato Francisco et sociis ejus et quidam actus eorumdem mirabiles quæ in legendis ejus prætermissa sunt quæ etiam sunt valde utilia et devota. *c.* Actus.

Primo igitur sciendum est quod beatus pater noster Franciscus in omnibus suis actibus fuit Christo conformis . . . . | (141*b*) accipient coronam vitæ quos exercitat interim malitia reproborum. Ad laudem Domini nostri Jesu Christi. Amen.

(L'examen attentif des Actus dans ce manuscrit montre que leur texte dépend de la même source que ceux du Liège 343. Ils ont, en général, les mêmes leçons et lui sont çà et là un peu supérieurs. Ils nous reportent donc à un état du texte antérieur à 1408.)

141*b*. *In nomine Patris et Filii et Spiritus sancti. Humilia verba sacræ admonitionis venerabilis patris nostri sancti Francisci ad omnes fratres sancti Francisci.* Dixit Dominus Jesus discipulis suis. Ego sum via . . . . | (144*b*) Beatus servus qui secreta Dei observat in corde suo. *d.* Admonitiones.

144*b*. *Opusculum sancti Francisci monitorium.* Universis christianis religiosis clericis et laicis . . . Cum sim servus omnium . . . . | (147*a*) et mittent aliis in exemplum et si in ea perseveraverint usque in finem benedicat eis Pater et Filius et Spiritus sanctus. Amen. *e.* Ep. ad omnes X^os^.

Deux rubriques secondaires dans cette épître : *De pœnitentia et correctione. De infirmo qui male pœnitet.*

f. Ep. ad capitulum.

147*a*. (Aucune rubrique.) In nomine summæ Trinitatis et sanctæ unitatis Patris et Filii et Spiritus. Amen. Reverendis et multum diligendis fratribus universis, fratri A generali ministro.[1] . . . Audite domini filii et fratres mei . . . . | (148*b*) Benedicti vos et Domino qui feceritis ista et in æternum Dominus sit vobiscum. Amen. Christe, æterne, juste et misericors Deus, da nobis . . . sola tua gratia pervenire qui in trinitate perfecta et unitate simplici vivis et regnas et gloriaris Deus omnipotens per omnia sæcula sæculorum. Amen.

g. De rev. corp. X[1].

148*b*. *De reverentia corporis Domini et de munditia altaris.* Attendamus omnes clerici magnum peccatum . . . . qui ipsum fecerint exemplari.

h. Salutatio virtut.

149*a*. Regina sapientia Dominus te salvet . . . . fuerit eis datum desuper a Domino.

i. Mir. de milite.

149*a*. Fuit quidam miles . . . . | (149*b*) de cetero volo esse fortis meipsum impugnando. Deo gratias.

Explicit liber de actibus quibusdam mirabilibus beati Francisci et sociorum ejus primorum.

Cette rubrique est la fin du manuscrit. Les trois quarts du f° 149*b* sont restés blancs, ainsi que le f° de garde en papier qui lui fait suite.

La ponctuation y est rare, mais les chapitres sont subdivisés en général en sections assez brèves, qui souvent correspondent à nos versets, et dont la première lettre a été ornée d'un simple trait rouge.

Il présente quelques traits extérieurs qui le rapprochent de Sem., par exemple, comme celui-ci il abrège presque toujours le nom de François en *Fran*, tandis que les autres noms propres sont abrégés conformément aux habitudes générales. Il y a ainsi des cas, où on est quelque peu embarrassé sur la façon dont il faut interpréter cette abréviation.

Le soin avec lequel a été établi ce manuscrit fait que le scribe

[1] Plus loin au *confiteor* il est dit fratri N. ministro religionis nostræ . . . rogo fratrem N. generalem dominum meum ministrum . . . et à la fin . . . dico propter D.J.C. fratri N. ministro totius religionis nostræ.

a eu bien plus rarement que divers de ses confrères à corriger son travail.

Les marges sont à peu près vierges de toute annotation. Çà et là, un petit *nota*. On en trouve par exemple pour le Spec. Perf., en face du verset 1 du chap. 17, des versets 2 et 6 du chap. 43, du verset 8 du chap. 45, du verset 2 du chap. 48, du verset 6 du chap. 53, etc.

Il ne présente aucune difficulté de lecture, excepté dans certains passages où il est à peu près impossible de distinguer les *c* des *t*, les *v* des *u* et des *n*. C'est ainsi que, pour n'en donner qu'un exemple, 67, 5 on pourrait lire *tancredi*, *cancredi*, *caucredi* et *taucredi*.[1]

On y observe trois séries successives de corrections. Au moment même où il écrivait, le scribe a vu quelques erreurs et les a rectifiées aussitôt. Par exemple à la fin du f° 55*b* (117, 2) il avait écrit : *nam volebat semper audire evangelium*, puis au f° 56 a il avait répété *evangelium illius diei nam volebat semper audire evangelium*, mais s'apercevant de l'erreur, il a aussitôt barré d'un gros trait rouge cette ligne,[2] sauf le mot *evangelium* qui se trouve ainsi répété deux fois.

Une seconde série de corrections frappe par son caractère de régularité : elle est constituée par des mots écrits en surcharge presque toujours dans l'interligne avec une netteté parfaite. Si, à cause du manque d'espace, ces mots sont d'une écriture bien plus petite que le reste du texte, elle paraît pourtant identique. La régularité de ces corrections amène à penser qu'elles ont été toutes faites en même temps, par le scribe lui-même, lorsqu'après avoir terminé son travail il le revit d'un bout à l'autre et le confronta avec le texte pris pour modèle.

Enfin il y a çà et là quelques très rares mots écrits dans les marges par une ou plusieurs mains tardives.

Ce qui a été dit tout à l'heure semble impliquer que le MS. n'a eu qu'un auteur. La question est singulièrement délicate et exigerait peut-être un examen approfondi par un paléographe de profession.

[1] C'est cette dernière qui me paraît pourtant plus probable.

[2] Il a naturellement les particularités orthographiques des autres manuscrits du Nord et il écrit *ewangelium*, *velud*, *volt*, *scobare*, etc.

Un coup d'œil suffit pour s'apercevoir que l'écriture n'est pas régulière et la question serait facile, si la transition entre les morceaux d'aspect différent était nette mais il n'en est rien. Si, par exemple, on considère les folios 52*b* et 53*a* on verra dans 53*b* l'aspect se modifier de ligne à ligne, sans que l'on sache préciser les changements ; puis, tout à coup, les 5 dernières lignes de 53*a* sont écrites en caractères presque deux fois plus grands qui occupent les folios suivants, mais les dernières lignes de 54*b* sont de nouveau en caractères plus petits qui se continuent non sans irrégularité jusqu'à la fin du Spec. Perf. Entre les folios 105*b* et 106*a* le contraste est complet. Le premier est en grands caractères, le second en petits qui se modifient de nouveau plus loin, quoique d'une façon moins brusque.

Au folio 41*b* on voit la hauteur des lettres varier d'un mot à un autre et même d'une lettre à la lettre voisine. Que faut-il penser de ces modifications ? Seraient-elles un caprice de scribe ? On a quelque peine à le croire. Mais il semble encore plus difficile de penser que ces différences correspondraient à des changements de main. L'essentiel pour nous est de constater que les rapports du texte de ce MS. avec celui qui nous est fourni par les autres témoins reste constant.[1]

Un dernier détail : les i sont la plupart du temps dépourvus de tout signe diacritique. Quelquefois ils sont surmontés d'un long et très mince trait ; beaucoup plus rarement d'un véritable gros point. Tout cela alterne au hasard. Par exemple *ivisset* au début du chap. 37 a sur le premier i un de ces longs traits, et, sur le second, un point : *ívisset.*

Sem.

Manuscrit 6 *F.* 12 *du Séminaire Episcopal de Liège.*

Ce manuscrit à longues lignes, mesure 142 millimètres sur 212 et est entièrement sur parchemin. Malgré cette qualité plutôt rare—seuls, parmi les manuscrits du Spec. Perf. proprement dit, le 491 de Breslau et celui de la Faculté de théologie

[1] Dans le Catalogue de Breslau on lui a assigné comme date le XIVe s. Peut-être pourrait-on penser aussi au commencement du XVe.

protestante de Paris sont aussi sur parchemin—le Sem. n'a pas du tout, comme les deux précédents, l'aspect d'un manuscrit particulièrement soigné. Son parchemin est de qualité inférieure et les rubriques elles mêmes ont été écrites avec une encre souvent très mauvaise. Il est cependant dans ses diverses parties parfaitement clair et lisible. Ceux qui l'ont exécuté n'ont fait que de très rares corrections et il ne porte à peu près aucune trace de retouches subséquentes. Il provient des Croisiers de Huy, dont la bibliothèque fut partiellement donnée, après 1815, au Séminaire de Liège. C'est sans doute de cette époque que date sa demie reliure en veau. Au dos on lit dans la partie supérieure, *M S C R.* vers le milieu, *Vita s. Francisci* un peu plus bas *1228*, et immédiatement au-dessous *46.* Sur le plat intérieur une étiquette imprimée : *Ex libris Bibliothecæ Majoris Seminarii Leodiensis* sur laquelle on a ajouté l'indication manuscrite N° 6 F. 12. Puis un folio de garde en papier blanc. A la fin du volume un autre aussi en papier, contre lequel a été appliqué et collé un folio de parchemin de 105 millim. sur 188 où on lit *liber conventus fratrum sanctæ Crucis Huyensis Leod. dyo.* et au-dessous *patientia omnia.*

Le folio numéroté jadis *a1*, qui peut-être servait de couverture au volume avant qu'il fût relié, a disparu.

Abstraction faite du folio de garde en papier, évidemment placé là par le relieur, il compte 159 folios dont le dernier n'est autre que le folio de garde final sur lequel a été appliqué et collé le parchemin dont il vient d'être question. Il a été récemment folioté à deux reprises, au crayon. Nous ne tenons compte que de la numérotation qui court au bas des folios, seule exacte.

Le malencontreux rognage du relieur a amené la disparition de la majeure partie des signatures, des réclames et d'une partie des rubriques provisoires. Les divers copistes de ce manuscrit avaient, en effet, pris soin d'écrire vers le bord des marges les titres qui devaient être plus tard écrits à l'encre rouge à la place normale. Dans certaines parties, ces indications ont disparu, dans d'autres elles subsistent d'une façon plus ou moins complète.

Une étude approfondie de ce manuscrit serait singulièrement intéressante, si nous voulions chercher à nous faire une idée

de l'organisation du travail dans les maisons des Croisiers ; on s'aperçoit, en effet bien vite, qu'il est l'œuvre d'une équipe dont les divers membres n'étaient pas tout à fait contemporains, si bien qu'à une écriture du milieu du XVe siècle peut en succéder une autre qui paraît nettement antérieure, mais cet examen nous entraînerait trop loin de notre sujet. Ce qu'il faut constater, c'est que malgré ces diversités d'écritures, le manuscrit est d'une seule venue. Les copistes se sont distribués le travail pour l'achever en moins de temps, et ces successions d'écritures, n'ont guère plus d'importance pour le contenu du manuscrit, que n'en aurait dans un ouvrage imprimé, la recherche des couches exécutées par les divers compositeurs typographes.

L'examen des documents écrits par les diverses mains montre d'ailleurs l'unité complète du manuscrit, puisque chacune de ses parties, quelle qu'en soit l'écriture, se comporte vis à vis des autres textes d'une façon constante.

On voudra bien me pardonner, j'espère, d'être entré dans ces détails, il m'a semblé utile de le faire, car si on a eu bien souvent le tort de parler d'un recueil de manuscrits—groupés sous une même reliure simplement parce qu'ils avaient à peu près le même format—comme s'il s'agissait d'un seul manuscrit,[1] il ne faudrait pas, par une erreur opposée, mais tout aussi dangereuse, prendre un manuscrit parfaitement homogène, comme celui que nous feuilletons, pour un recueil factice.

Pour qu'on puisse avoir une idée de la succession inattendue et de l'enchevêtrement des écritures dans ce manuscrit, il ne sera pas inutile de jeter d'abord un coup d'œil sur les cahiers qui le composent. On est guidé, dans cette recherche par ce qui reste des réclames et des signatures.

Le premier cahier a aujourd'hui 11 folios ; mais il en avait sûrement 12 à l'origine puisque sur nos folios actuels 2, 3, 5, se trouve la signature *a iij*, *a iiij*, *a vj*.

Le second cahier a 12 folios (12-23) qui ont conservé leur signature *b j-b vj*.

[1] Le célèbre 338 de la Bibliothèque du Sacro Convento d'Assise en fournit un exemple particulièrement important. V. Vie de S. François, 1ère éd., p. xxxix.

Le troisième a 14 folios (24-37) dont la signature est partout conservée *c j-c vij*, la réclame s'y voit aussi : *est si autem* (Spec. Perf. 82, 7, 8).

Le quatrième a 10 folios (38-47) ; la signature n'est intacte que sur les deux premiers *d j*, *d ij* ; au bas du f° 47*b* la réclame *fran.* (Spec. Perf. 106, 3).

Le cinquième n'a que 8 folios (48-55) et deux signatures *e j*, *e iiij*.

Puis un folio isolé (56) sans signature.

Le sixième cahier a de nouveau 12 folios (57-68) le premier n'a pas moins de trois signatures : d'abord dans le coin tout à fait à droite *a 1* (signature qui, seule, se continuera sur les folios suivants *a 2*, *a 3*, *a 4*, *a 5*, *a 6* avec chiffres arabes) et, à un centimètre, une autre signature *f*. Il est bien évident que celle-ci a été ajoutée lorsque les diverses parties du manuscrit ont été réunies. Celle-ci est répétée vers le bord de la marge supérieure à droite. Réclame : *aliis quærentibus* (3 Soc. 10, 15).

Le septième cahier a 13 f^os (69-81). Le rognage a fait disparaître au f° 69 les signatures inférieures, il ne reste que la supérieure *g*. Au f° 70 c'est le contraire : dans le coin inférieur à droite on lit *b 2*. Le folio 75 est simple, ce qui explique le nombre impair des folios du cahier, il est signé *b 7*. A la fin du cahier la réclame : *sequitur* (*!*) *ad fratrem Bernardum* (Actus 2, 10).

Le huitième cahier a dix folios (82-91) ; sur le 82*a* on aperçoit en bas dans le coin de droite la signature *C 1* ; dans le haut l'autre signature *h* ; les folios 83 et 85 ont aussi leur signature *C 2* et *C 4*.

Le neuvième cahier a dix folios (92-101) ; il ne porte plus aucune trace de signature ni de réclame.

Le dixième cahier a douze folios (102-13). Dans la marge supérieure du premier folio le copiste a écrit en gros caractères *Ignorans ignorabitur*. Il semble n'avoir jamais eu de signature inférieure, car au f° 107, par exemple, trop court—à moins qu'on ne lui ait enlevé un lambeau, mais cela parait peu probable—pour avoir été atteint par le rognage du relieur, on ne la trouve pas non plus. Par contre les six feuilles ont encore la signature supérieure *K 1*, *K 2*, etc. Réclame : *egit* (Actus 29, 28).

Le onzième cahier a douze folios (114-25) dont deux 114 et 118 ont encore leur signature supérieure *l 1* et *l 5*. Réclame : *corde* (Actus 41, 9).

Le douzième cahier a douze folios (126-37) ; sur le quatrième et cinquième la signature supérieure est complète *m 4, m 5*. Réclame : *sed nullo modo* (Actus 54, 14). Ce cahier a reçu un nouveau système de numérotation, différent de tous les précédents. Sur les six premiers folios on trouve tout à fait dans le coin inférieur de gauche de la marge la signature *C 1, C 2,* etc.

Le treizième cahier a douze folios (138-49). Au premier seulement on aperçoit une moitié d'*n* vestige de la signature supérieure. Par contre, celle du coin inférieur de gauche subsiste sur le premier, second et sixième, *d 1, d 2, d 6*. Réclame : *quocumque* (Admon. § 11, éd. Quaracchi). En tête de ce cahier dans le haut de la marge du f° 138*a*, le copiste a écrit *Nullus me ab jure ad injuriam quisquam detraxit.*

Le quatorzième cahier débute par la même phrase avec la seule différence que *Nunquam* remplace *Nullus*. Il a dix folios (150-9) sur quatre desquels seule la signature du coin gauche est complète *e 1, e 2, e 3, e 5*

Toutes ces remarques, si menues soient-elles, ont leur importance : elles montrent, en effet, que l'irrégularité des cahiers n'est qu'un apparent désordre. Le cahier normal était de 12 folios ou 6 feuillets, mais ils deviennent plus longs ou plus courts, tantôt pour permettre à l'un des copistes d'arriver à une soudure exacte avec le travail d'un confrère, tantôt pour qu'une partie importante ou l'ensemble du livre finisse comme disent les typographes modernes " en bonne page."

Ce manuscrit qu'on pourrait croire, au premier abord, composé de fragments rapprochés avec plus ou moins de bonheur, présente, au contraire, une réelle unité. On la retrouve dans la déconcertante succession des écritures. Leur enchevêtrement même prouve que ces scribes, entre l'écriture desquels on pourrait trouver un écart de peut-être un demi siècle, ont travaillé en même temps.

Une première main a rempli le premier cahier (f° 1*a*-11*b*). Les derniers mots sont : *Ex hoc autem gavisus est* (Spec. Perf. 23, 6).

On est frappé dans le second cahier du contraste qu'il y a entre son écriture plus régulière, plus serrée, plus ramassée et moins pointue. Pourtant, quand on les compare dans le détail on a quelque peine à établir des différences très nettes et enlevant toute hésitation. La différence de qualité du parchemin, une amélioration des conditions dans lesquelles le travail a été exécuté suffiraient-elles à expliquer l'écart très visible de ces deux écritures ? C'est bien possible, et il vaut mieux laisser à des spécialistes de la paléographie belge le soin de décider la question ; mais jusqu'à plus ample informé on peut assigner à une seconde main les folios 12*a*-34*a*. Les derniers mots sont : *et sollicitudinem prædicandi non de* (Spec. Perf. 73, 3).[1]

Une troisième main commence en plein cahier, au milieu d'un mot, en haut du f° 34*b*, pour finir au bas du f° 38*b* par les mots : *cum amore paupertatis* (Spec. Perf., 85, 3).

Une quatrième main, dont l'écriture grande et régulière a un caractère très différent des précédentes, a rempli les folios 39*a*-55*b*. Les derniers mots sont : *migravit ad dominum Jesum* (Spec. Perf. 124, 10).

On a vu plus haut qu'entre le cinquième et le sixième cahier se trouve un folio isolé (55), intercalé là pour souder les deux séries de cahiers. Il ne porte au recto que les dernières lignes du Spec. Perf. et son explicit. Au bas du verso le titre de la légende des Trois Compagnons.

Ces dix-neuf lignes ne sont sûrement pas de la main qui précède. Quoiqu'elles n'offrent pas une base bien grande à un examen et qu'elles aient été tracées avec une lenteur et une application spéciales, on peut se demander si elles ne seraient pas de la deuxième main.

Une cinquième main a écrit les folios 57*a*-83*a*. Les derniers mots sont : *Frater vero Helias* (Actus 3, 23).

Une courte contribution de la seconde main s'enchasse dans les pages qui précèdent à partir du f° 80*b* jusqu'à 81*a*, l. 23 ; *Cum in suo loco quievisset—plus adhuc darem* (Actus 1, 19-40).

[1] Peut-être pourrait-on dire aussi que la fréquente substitution de *quidem* à *quidam* depuis le folio 5*a*, jusqu'au folio 24*a* ne permet pas de penser que les 72 premiers chap. du Spec. Perf. dans Sem. soient l'œuvre de deux copistes.

Avec 83*b* on retrouve la quatrième main qui s'arrête au bas de 101 n. à la fin des Actus, 20.

Au folio suivant 102*a* reprend la troisième main qui a exécuté tout le restant du manuscrit.

Cette étrange combinaison d'écritures, leur réapparition dans diverses parties du manuscrit, l'ordre qu'il y a pourtant entre tous ces morceaux, la précision avec laquelle ils se soudent, et enfin, et surtout la constatation qu'à part de légères différences, venant du plus ou moins d'attention des copistes, ils se comportent tous vis à vis des autres manuscrits d'une façon constante et identique ; [1] tous ces faits pourraient avoir une explication très simple : il a pu y avoir dans un couvent un groupe de frères qui n'avaient pas pour besogne principale la copie des manuscrits, qui se sont entendus pour reproduire la collection des documents franciscains que nous avons ici. A cette entreprise chacun aurait apporté une collaboration proportionnée à ses heures de liberté.

Cette tentative d'explication n'est donnée ici que pour ce quelle vaut, à titre de pure et simple hypothèse. Je la formule et je me suis permis d'insister un peu sur l'unité foncière de cette œuvre, en apparence si composite, pour montrer avec quelle prudence il faut éviter de tirer des conclusions hâtives de l'aspect extérieur d'un manuscrit.

Il semble bien que ces divers copistes, sauf peut-être celui de la quatrième main, n'aient pas été des scribes de profession. Leur œuvre a été faite avec une attention soutenue, mais elle n'a pas la routine professionnelle.

On a déjà vu plus haut que la plupart des rubriques s'y trouvent deux fois : d'abord à l'état d'indication à l'encre noire écrite sur le bord extrême des marges, pour être copiée par le rubriciste, une autre fois à leur place. Un examen hâtif pourrait faire croire que ces rubriques provisoires n'existent pas dans les parties écrites par la quatrième main ; en regardant de plus

[1] Je veux dire qu'en prenant au hasard dans Sem. une page du Spec. Perf., des Tres Socii ou des Actus,—il n'y a que les opuscules de saint François pour lesquels je n'ai pas cherché à vérifier—on arrive toujours à trouver entre ce fragment et tous les autres manuscrits la même parenté.

près on s'aperçoit pourtant qu'elles y ont été aussi, mais si bien refoulées vers l'extrémité de la marge que le rognage les a fait disparaître presque partout. On en trouve des vestiges plus ou moins complets f°s 84*a*-88*b*. Les leçons offertes par les rubriques provisoires ont été en général fidèlement copiées. Il y a pourtant quelques exceptions. V. par ex. 45, n. 4 ; 55, nn. 5, 7.

La ponctuation y est en général très rare. Parfois, cependant, sans que j'aie pu deviner pourquoi, elle devient très abondante (par ex. f° 23*a* et 39*b*) pour se raréfier de nouveau très vite. L'orthographe et les abréviations n'y présentent pas plus de régularité. Mais l'étude de ces détails nous entraînerait trop loin et ce qui a été dit suffit, peut-être, pour montrer l'intérêt qu'il y aurait à déterminer par l'histoire du couvent de Huy les circonstances dans lesquelles ce manuscrit a été copié.

1*a*. *Incipit speculum perfectionis status fratris Minoris scilicet beati Francisci.* Istud opus compilatum est per modum legendæ ex quibusdam antiquis quæ in diversis locis scripserunt et scribi fecerunt socii beati Francisci. Et nota quod beatus Franciscus fecit tres regulas videlicet illam quam confirmavit papa Innocentius tertius sine bulla . . . . | (56*a*) et tandem gloriosissime perveniens. Qui cum Patre et sancto Spiritu vivit et regnat in sæcula. *a.* Speculum Perfectionis. *b.* Istud opus. *c.* Nota.

Ceci est suivi d'un espace blanc de trois lignes. Après quoi on lit, non en rubrique, mais souligné de rouge :

Explicit speculum perfectionis fratris minoris scilicet beati Francisci in quo scilicet vocationis et professionis suæ perfectionem potest sufficientissime speculari. Omnis laus, omnis gloria sit Deo Patri et Filio et Spiritui sancto, Honor et gratiarum actio gloriosissime Virgini Mariæ ejusque sanctæ martiri Kuneræ. Magnificentia et exaltatio beatissimo servo suo Francisco. Amen. Actum in sacrosancto loco Sanctæ Mariæ de Portiuncula et completum V^o Ydus may, anno Domini, M^o CC^o XXVIII°.

La seconde moitié de ce folio est restée blanche : au verso on ne trouve qu'une rubrique qui en occupe les cinq dernières lignes.

56*b*. *Hæc sunt quædam scripta per tres socios beati Francisci de vita et conversatione ejus in habitu sæculari de mirabili et* *d.* Tres Socii.

perfecta conversatione ipsius et de perfectione originis et fundamenti ordinis in ipso et in primis fratribus et hoc per hunc modum.

57*a*. Reverendo in Christo patri fratri Crescentio Dei gratia generali ministro frater Leo frater Rufinus et frater Angelus. . . . Cum de mandato Christi præteriti capituli generalis . . . Data in loco Grecii iij° ydus augusti.

57*b*. *De nativitate ejus et de vanitate et de curiositate et prodigalitate ipsius et qualiter ex his pervenit ad largitatem et caritatem circa pauperes.* Franciscus de civitate Assisii oriundus . . . . | (79*b*) præfatum Minorum ordinem intraverunt paupertati ac vestigiis Christi et servi sui sancti Francisci in omnibus juxta mensuram divinæ gratiæ se conformantes ut ad cælestem gloriam pervenirent. Amen.

Après une ligne laissée en blanc, on lit en très grands caractères noirs : " Expliciunt miracula cum vita beati patris Francisci," mais cette indication a été barrée d'un long trait rouge.

Immédiatement à la suite vient la rubrique :

e. Actus.

79*b*. *Incipiunt actus quidam mirabiles beati Francisci et sociorum ejus primorum.* Ad laudem et gloriam Domini nostri Jesu Christi et sanctissimi patris Francisci hic scripta sunt quædam notabilia de beato Francisco et sociis ejus et quidam actus eorumdem mirabiles quæ in legendis ejus prætermissa sunt, quæ etiam valde sunt utilia et devota. Primo igitur sciendum est quod beatus pater noster Franciscus in omnibus suis actibus fuit Christo conformis . . . . | (147*a*) accipient coronam vitæ quos exercitat interim malitia reproborum. Ad laudem Domini nostri Jesu Christi. Amen.

Ce sont les Actus, tels qu'ils ont été publiés dans le T. IV de la Collection, p. 1-191, chapitres 1-65. Nous aurons plus tard l'occasion d'étudier les variantes offertes par le manuscrit Sem.

f. Admonitiones.

147*b*. *In nomine patris et Filii et Spiritus sancti. Hæc sunt verba sacræ admonitionis venerabilis patris nostri sancti Francisci ad omnes fratres suos.* Dixit Dominus Jesus discipulis suis : Ego sum via veritas et vita . . . . . . | (151*b*) Beatus servus qui secreta Dei observat in corde suo.

Ce sont les Admonitions à peu près telles qu'on les trouve dans l'édition de Quaracchi des Opuscules de saint François (pp. 3-19).

151*b*. *Opusculum sancti Francisci monitorium.* Universis religiosis clericis et laicis masculis et feminis . . . .—Cum sim servus omnium . . . . | et si in ea perseveraverint usque in finem benedicat eis Pater et Filius et Spiritus sanctus. Amen. *g.* Epistola ad omnes Christianos.

Il y a deux subdivisions : l'une marquée par la rubrique *De pœnitentia et correctione* et commençant : Omnes autem illi qui non sunt in pænitentia . . . ; l'autre précédée de la rubrique : *De infirmo qui male pœnitet*, et commençant : Infirmatur corpus, mors appropinquat.

Le morceau suivant n'a pas de rubrique proprement dite. On lit dans la marge supérieure du folio 155 a le titre en noir : Hæc est epistola beati Francisci quam in fine vitæ suæ misit capitulo generali ; mais il n'est pas de la main du copiste. Puis à la première ligne de la justification normale du manuscrit commence le document. In nomine summæ Trinitatis et sanctæ Unitatis Patris et Filii et Spiritus sancti. Amen. Reverendis et multum diligendis fratribus universis fratri A generali ministro religionis Minorum . . . Audite, domini, filii et fratres, et auribus percipite verba mea . . . . (157*a*) Christe, æterne juste et misericors Deus da nobis miseris . . . . . . | sequi possimus vestigia dilecti Filii tui Domini nostri Jesu Christi et ad te Altissime sola tua gratia pervenire qui in Trinitate perfecta et Unitate simplici vivis et regnas et gloriaris, Deus omnipotens, per omnia sæcula sæculorum. Amen. *h.* Epistola ad capitulum generale.

157*a*. *De reverentia corporis*[1] *et de munditia altaris.* Attendamus omnes clerici, magnum peccatum . . . . | (157*b*) Hoc scriptum ut melius debeat observari sciant se benedictos a Domino Deo qui ipsum fecerint exemplari. *i.* De reverenti corporis Domini.

157*b*. Regina sapientia, Dominus salvet te cum tua sorore sancta pura simplicitate . . . . | (158*a*) bestiis et feris ut possit (*sic*) facere de eo quidquid volunt quantum fuerit eis datum desuper a Domino. *j.* Salutatio virtutum.

158*a*. *Miraculum de quodam milite.* Fuit quidem miles fortis et multas habuit victorias . . . . | de cetero volo esse fortis meipsum impugnando. *k.* Miraculum de milite.

[1] *Domini* est omis.

Ces derniers mots se trouvent sur la troisième ligne du f° 158*b*. A la quatrième et cinquième une main bien postérieure à celles des divers copistes du MS. a écrit : Ad honorem Dei. In nomine Patris et Filii et Spiritus sancti. Amen.

Le reste du folio, à peu près les cinq sixièmes est resté blanc.

Dans cet examen extérieur, ce qui frappe tout de suite, en ce qui concerne le Spec. Perf., c'est l'identité parfaite de l'explicit du MS. Sem. avec l'explicit du MS. 1743 de la Mazarine, ainsi que sa date de 1228. Ce n'est pas ici le lieu de discuter la portée que peut avoir cet explicit pour la critique du Spec. Perf. Ce travail aura sa place dans le volume spécial où nous tâcherons de voir les résultats qui se dégagent de l'étude et de la comparaison des manuscrits.

L'examen du reste du manuscrit Sem., montre que la parenté annoncée par cette analogie extérieure est exacte, profonde, continue.[1]

Devant toutes ces analogies, parfois bien étranges et qui font songer aux bizarreries de physionomie héréditaires dans certaines familles, une question s'impose bientôt : Y aurait-il entre ces deux manuscrits un rapport de filiation ?

Les copistes de Sem. n'ayant pas eu le soin comme ceux de Mz. de nous laisser quelque indication sur la date à laquelle ils ont exécuté leur travail, rien ne permet dès l'abord, de dire de quel côté pourrait être le père et de quel côté le fils.

Il faut donc aborder le problème par l'examen du texte. Pour qu'il y eût filiation directe, il faudrait que l'un des deux présentât toutes les altérations de l'autre [2] et ne fit qu'y ajouter l'appoint de ses propres erreurs.

Or ce n'est le cas pour aucun de nos deux manuscrits. En ce qui concerne Sem. on s'aperçoit bien vite qu'il ne peut pas

[1] [Sabatier continues : " On en aura quelque idée en se reportant ci-après au tableau sur lequel nous avons groupé l'indication de tous les passages où Sem. et Mz. s'écartent—et sont seuls à s'écarter—du texte adopté." The reader can collect all the evidence necessary by examining the textual notes ; e.g. 1 (35, 61), 3 (5, 8), 4 (45, 82, 91), 5 (10, 15, 24), etc., etc. A. G. L.]

[2] Naturellement ce principe ne doit pas s'appliquer mécaniquement. Un copiste intelligent, attentif, pourrait faire disparaître, au courant de la plume, certains lapsus de son modèle sans que son œuvre cessât d'être une copie.

procéder de Mz. puisqu'il lui est très supérieur. Il suffira pour constater cette supériorité de parcourir les variantes spéciales de Mz. dans les notes.

Mais Mz. ne pourrait-il pas dériver de Sem ? L'infériorité, très visible, dont nous parlions tout à l'heure ne serait-elle pas l'indice que Mz. a ajouté à Sem. un nombre respectable d'erreurs et de négligences ? La question est d'autant plus délicate qu'en confrontant les deux manuscrits jusque dans les plus intimes détails, on voit s'affirmer encore leur parenté.

Si Mz. avait toutes les mauvaises leçons de Sem. et ne faisait que lui en ajouter un nombre plus ou moins grand de nouvelles, il faudrait conclure que Mz. dérive de Sem. soit immédiatement, soit à travers un ou plusieurs intermédiaires.

Si au contraire Mz. offre quelquefois des leçons meilleures que Sem. c'est qu'il y a eu une source différente.

La comparaison des deux textes montre que c'est bien le cas. Mz., tout en étant, en général, bien inférieur à Sem. a pourtant, çà et là, la bonne leçon, là où Sem. en présente une mauvaise.

Mais si, avant de conclure, on se livre à un examen approfondi de ces passages sur le manuscrit lui-même, voilà que les difficultés recommencent. Il y a, en effet, quelques passages où le texte actuel de Mz. offre une leçon meilleure que Sem., mais où ce texte actuel tout en étant de la main même du scribe, laisse apercevoir, ou quelquefois seulement deviner, un texte antérieur, écrit par la même main, et où était donné le texte erroné de Sem. Dans de pareilles conditions la critique des textes est singulièrement difficile. Dans les variantes on trouvera indiqués tous les passages où on peut découvrir deux textes superposés par le copiste. Citons en ici seulement quelques exemples.

Au chap. 62, verset 5, n. 26, Sem. donne *unde* et n'offre ainsi aucune espèce de sens. Mz. au contraire donne *nude* qui est la bonne leçon ; mais en examinant de près le manuscrit Mz., on s'aperçoit que la première syllabe de son *nude* porte les traces d'un grattage, qu'elle a été récrite et qu'il y a par conséquent de fortes chances pour qu'il ait eu, lui aussi, à l'origine, *unde*.

Au chap. 70, verset 2, n. 12, Sem. a un *vero* malencontreux tandis que Mz. a la leçon correcte *vere ;* mais en examinant ce dernier mot à la loupe, on s'aperçoit qu'il y avait d'abord *vero* et que le copiste a ajouté un trait sous l'*o* destiné à le transformer en *e*.

Au chap. 72, verset 18, n. 63, le *dicet* actuel de Mz. recouvre un mot antérieur, probablement *dixit* conforme au texte de Sem.

Au. chap. 89, verset 8, n. 19, Mz. porte actuellement *non valemus* et Sem. *nos valemus*, mais le scribe même de Mz. avait d'abord écrit *nos*. Il s'est aperçu de l'erreur, a exponctué l'*s*, l'a barré de rouge, et ajouté au-dessus de l'*o* le trait abréviatif de l'*n*.

Au chap. 98, verset 3, n. 19, on lit dans Mz. *lolio* et dans Sem. *iolio*, mais en examinant l'*l* à la loupe, on s'aperçoit que sa haste n'est pas d'une seule venue, l'*l* actuel recouvre un *i* primitif.

Ces exemples, qu'il serait facile de multiplier, tendraient à montrer que le copiste de Mz. est parti soit de Sem. soit d'un manuscrit dépendant de Sem., mais qu'à la fin ou peut-être dans le cours de son travail, il avait eu à son service un autre manuscrit qui lui aurait permis de faire disparaître une partie des mauvaises leçons de son principal modèle.

Voyons donc si cette nouvelle hypothèse serait confirmée par les textes et les manuscrits.

Tout d'abord le nombre des passages où Mz. a la bonne leçon, tandis que Sem. en a une défectueuse et pour lesquels l'examen du manuscrit ne révèle ni rature, ni correction, ni repentir, est relativement assez grand. Sans doute il y a certaines corrections qu'un copiste peut faire à un texte au courant de la plume et d'une façon presque inconsciente, à peu près comme nous rectifions un nom de localité défiguré par un étranger qui nous demande son chemin. Ainsi il serait parfaitement naturel qu'il eût corrigé en *quidam* tous les étranges *quidem* qui émaillent le texte de Sem. (14, nn. 15, 20 ; 20, nn. 6, 58 ; 22, n. 13, etc., etc.).

On s'expliquerait aussi d'autres corrections, presque aussi évidentes : *saltim* corrigé en *saltem* (13, n. 5), *ipsi . . . dicebat* corrigé en *ipse . . . dicebat* (20, n. 56), ou bien *Religio et vita*

Minorum fratrum est quidem pusillus grex que Filius Dei, corrigé en . . . . . . *quidam pusillus grex quem Filius Dei* (26, nn. 8, 9), etc., etc.

Il est possible qu'un scribe fasse des corrections de ce genre : cependant quand il s'agit de Mz. cela ne semble guère probable. Chaque manuscrit a, en effet, son caractère, ses habitudes. Nous verrons plus loin que le Mazarin 989 aime à corriger, à rectifier, à faire de petites améliorations. Le copiste du MS. Fac. laisse volontiers tomber les mots qui lui paraissent superflus. Avec Sem. et Mz. au contraire,—car ils se ressemblent encore en cela[1]— on se trouve devant des scribes qui ont copié avec une imperturbable tranquillité tantôt des mots qui ne présentaient aucun sens, tantôt des phrases dont les solécismes choquent l'oreille la moins chatouilleuse.

Voici quelques exemples : Au chap. 26, n. 12, ils disent : *et ejus* (= *esset*) *contentus ;* 58, n. 9, ils lisent : *Ubi* (= *sibi*) *recommendaverat ;* 118, n. 14, ils lisent *Super petras ejus* (= *Super petras etiam*) leçons qui n'offrent aucun sens intelligible. Ailleurs ils en ont où la correction est évidente : 80, n. 73, ils ont *aliquis* (= aliquid) *sui juris relaxet ;* 100, n. 87, ils parlent des frères Mineurs *qui dato* (= dati) *sunt mundo.* Il leur arrive même d'écrire des mots qui sont d'informes barbarismes. Leur rubrique du chap. 84 est *De zelo gatins* (= De prærogativis) *quas fecit Dominus in loco Sanctæ Mariæ de Angelis.*

Voilà donc deux catégories de leçons différentes, contradictoires : dans les unes on constate la dextérité avec laquelle Mz. aurait corrigé le texte de Sem., en s'appuyant sur un autre manuscrit, dans les autres on contemple l'extrême docilité avec laquelle il l'aurait suivi.

Ce qui est sûr, c'est que la docilité dont il vient d'être question ainsi que le zèle du scribe de Mz. à corriger son texte, en s'aidant d'un second manuscrit font penser que sa reproduction de Sem. devrait avoir un minimum d'erreurs. Or il n'en est rien. L'infériorité de Mz. par rapport à Sem. est relativement grande ;

[1] On peut supposer que cette analogie nouvelle est due à la coutume de la maison religieuse à laquelle ils appartenaient.

elle l'est d'autant plus que le Mz., manuscrit copiant, témoigne d'un aussi grand effort, et que le Sem., manuscrit copié, est d'une écriture parfaitement claire.[1]

Cependant ces considérations, si bien fondées qu'elles puissent être, n'établissent que des probabilités. On aimerait arriver à quelque chose de plus précis. On y arrive : Il y a, en effet, dans Mz. un nombre tout à fait suffisant de passages où son texte—sans avoir été l'objet de corrections analogues à celles dont il a été question plus haut—est supérieur à celui de Sem. et par conséquent n'en dérive pas. Chap. 31, n. 9, Sem. dit : "*Mantellum tibi pacto ut nulli reddas ipsum.*" Mz., au contraire, sans aucune correction ou indécision quelconque, dit : "*Mantellum tibi tali pacto do ut nulli reddas ipsum.*" Il est bien évident qu'un scribe qui aurait voulu raccommoder le premier de ces textes n'aurait pas pu tomber, par miracle, sur la bonne leçon.

Au chapitre suivant 32, n. 25, Sem. a *aliquando*[2] *res tuas perdidisti.* Mz. a la leçon correcte *alioquin res tuas perdidisti.* Dans la rubrique du chap. 67, n. 3, Sem. offre, seul, une jolie leçon ; il ajoute *cum* devant *pauperculis.* Ce mot ne se trouvant pas dans Mz. semble bien impliquer que celui-ci a un autre modèle. C'est le contraire au chap. 33, n. 59, où Sem. omet un *cum* que Mz. rétablit. Le même chap. 33, n. 53, montre dans Sem. les mots *infirmus et sanus* que Mz. remplace, avec raison, par *infirmis et sanis*, mots qu'il n'avait donc pas trouvé dans Sem.

Enfin, il est clair que Mz. copiant un Ms. où il aurait trouvé : 121, 11, n. 48, *Et statim ait cum magnoe spiritus*, n'aurait pas pu écrire dans son manuscrit le vrai texte : *Et statim ait cum magno fervore spiritus.*

Il semble superflu de multiplier ces exemples. Ce qui vient d'être dit suffit pour montrer que si Mz. a des liens de parenté

[1] Peut-être devrait-on se demander si dans certains monastères organisés pour la reproduction des textes, on n'aurait pas exécuté simultanément plusieurs copies d'un manuscrit et si quelquefois les scribes, au lieu de copier sur le manuscrit n'auraient pas écrit sous la dictée de l'un d'entre eux.

[2] Ce mot est écrit en toutes lettres.

étroits avec Sem. il ne peut pourtant pas en être l'émanation directe, ses relations avec Sem.[1] sont collatérales.

Si les explications qui précèdent ont été suffisamment claires, on a compris que non seulement Mz. ne peut pas dériver de Sem. en ligne directe, mais que le texte de Mz. ne peut pas davantage provenir de Sem. en supposant que son scribe ait pu ensuite rectifier une partie des mauvaises leçons de Sem. grâce à quelque autre manuscrit. Nous avons vu, en effet, que dans bien des cas, Mz. a eu tout de suite des leçons supérieures à celles de Sem.

Mz.

MS. 1743 *de la Bibliothèque Mazarine de Paris.* (*Daté de 1459.*)

C'est ce manuscrit qui a servi de base pour l'édition publiée dans le T. I de la Collection. Il y a été longuement décrit (p. clxiv-clxvi) ce qui permettra de se borner ici à l'essentiel [2] et à quelques remarques nouvelles.

Manuscrit sur papier de 145-225 millim. à 2 colonnes. On a numéroté 143 folios, mais il y en a en réalité 144 à cause du f° 11 bis. Ecriture de diverses mains qui alternent de la façon la plus capricieuse. Dans la partie qui concerne le Spec. Perf.

[1] Parmi les détails les plus difficiles des relations de Sem. et de Mz. il faut signaler les notules 45, n. 4 ; 51, n. 1, et 55, n. 7, où Sem. n'a pas dans la rubrique provisoire le même texte que dans la rubrique définitive. Mz. dans ces deux passages a le même texte que Sem. dans la rubrique proprement dite dont le texte dans l'un et l'autre cas, s'éloigne quelque peu de celui des autres manuscrits du Nord. Il en est de même pour la rubrique 3 Soc. VI, où Sem. et Mz. ont *projecit*, tandis que la rubrique provisoire porte *projecerat*.

[2] Voir aussi Aug. Molinier, Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Mazarine, Paris, 1885, 4 vols. in 8°, V. T. II, p. 223 ; Tilemann, p. 93 ; Faloci, *Miscellanea*, T. VII, pp. 49-51, où il se divertit fort de l'ignorance, des lapsus et des cocasseries de ce MS. Evidemment le savant prélat n'a pas songé à promener sur le MS. de Foligno des regards aussi perçants ; H. Boehmer, *Analekten*, p. xvii ; (Lemmens), *Opuscula*, p. x, n. 2 ; Fierens, *Rapport* (1905-6), p. 350 (41 du tirage à part).

tout est de la même main sauf les folios 11bis et 12, 25 et 26 qui sont d'une seule et même écriture.[1]

Sans que ce MS. soit le moins du monde difficile à déchiffrer, on peut, cependant, assez fréquemment hésiter sur des lettres ou des mots : tantôt le papier a été piqué par des insectes, tantôt l'encre a çà et là corrodé le papier qui tombe par petits morceaux pour peu qu'on tourne trop vite les feuillets, tantôt le papier de mauvaise qualité a été transpercé par l'encre et certains mots apparaissent brouillés. C'est ainsi qu'au début du f° 7*a*, 1, il y a des lignes où plusieurs mots sont difficiles à lire.

Les cas dans lesquels le copiste a transposé les mots, mais a rétabli l'ordre qu'ils avaient dans le MS. qu'il copiait au moyen de petites barres, est assez fréquent. Naturellement on n'a ici tenu compte que de la leçon ainsi rétablie.

En tête du 1er folio, d'une écriture du XVIe siècle : Ista legenda beati Francisci patris seraphici est fratrum cruciferorum Namurcensium. Servanti benedictio.

a. Spec. Perf. 1*a*, 1. *Incipit Speculum Perfectionis status fratris Minoris scilicet beati Francisci.* Istud opus compilatum est per modum legendæ ex quibusdam antiquis quæ in diversis locis scripserunt et scribi fecerunt socii beati Francisci. Et nota quod beatus Franciscus fecit tres regulas, videlicet illam quam confirmavit papa Innocentius tertius sine bulla. Secundo fecit aliam breviorem videlicet illam quam fecit propter visionem sibi ostensam de hostia parva quam monitus fuit facere de multis fragmentis quæ ei tenere videbatur et ex ea tribuere volentibus manducare

[1] Les folios 11bis et 12 ne sont pas seulement d'une autre écriture. Ils paraissent avoir remplacé deux anciens folios—peut-être mal réussis ?—En effet au bas de 12*b*, 2, le copiste n'a écrit sur les deux dernières lignes que les mots (34, 3)

audiret eos pro ————
qualicumque ————

achevant de remplir la ligne par un trait destiné, semble-t-il, à bien raccorder exactement ce qui précède au folio 13 *a* 1. Ces folios ont été collées sur onglet, comme les deux correspondants (f°s 25 et 26) qui sont, nous l'avons vu, de la même écriture. On peut donc penser qu'il a fallu les remplacer pour une cause que nous ignorons, mais il semble que les folios intercalés offrent la même leçon que les folios auxquels ils ont été substitués. Ils se comportent en effet vis à vis des autres manuscrits exactement comme ce qui précède et ce qui suit.

et hæc regula perdita fuit sicut dicetur inferius. Post fecit aliam quam confirmavit papa Honorius cum bulla, de qua regula multa fuerunt extracta per ministros contra voluntatem beati Francisci, sicut inferius continetur.

Quomodo beatus Franciscus respondit ministris nolentibus obligari ad observandam regulam quam faciebat. Capitulum primum. Postquam secunda regula quam fecit b. Franciscus perdita fuit . . . . | (53*b*, 1) gloriosissime perveniens, qui cum Patre, et Spiritu sancto vivit et regnat in sæcula. Amen.

Explicit Speculum Perfectionis Fratris Minoris scilicet beati Francisci, in quo scilicet vocationis et professionis suæ perfectionem potest sufficientissime speculari. Omnis laus, omnis gloria, sit Deo Patri (53*b*, 2) *et Filio et Spiritui sancto. Honor et gratiarum actio gloriosissimæ Virgini Mariæ, ejusque sanctæ martyri Kuneræ. Magnificentia et exaltatio beatissimo servo suo Francisco. Amen. Actum in sacro sancto loco Sanctæ Mariæ de Portiuncula et completum V° Ydus May Anno Domini M° CC° XXVIII°.*

Le reste de la colonne est occupé par des titres dont on ne voit pas bien le rôle là.

¶ *Speculum Perfectionis status fratris Minoris scilicet beati Francisci.*

¶ *Verba sacræ admonitionis beati patris Francisci ad omnes fratres suos.*

¶ *Opusculum monitorium beati Francisci.*

¶ *Epistola beati Francisci quam in fine vitæ suæ misit capitulo generali.*

54*a*, 1. *Hæc sunt quædam scripta per tres socios beati Francisci de vita et conversatione ejus in habitu sæculari de mirabili et perfecta conversatione ipsius et de perfectione originis et fundamenti ordinis in ipso et in primis fratribus et hoc per hunc modum.* Reverendo in Christo patri fratri Crescentio . . . Cum de mandato (ici un mot effacé qui semble avoir été *Christi*, mais qui n'a pas été remplacé) præteriti capituli generalis . . . Data in loco Grecii III° Ydus augusti. *b.* Tres Socii.

54*b*, 1. *De nativitate ejus et de vanitate et de curiositate et de prodigalitate ipsius et qualiter ex iis pervenit ad largitatem et*

caritatem circa pauperes. Franciscus de civitate Assisii oriundus ... ... (A la cime du f° 57*b*, 2, l'écriture change et devient très analogue à celle des folios 11bis et 12, 25 et 26) ... | (73*a*, 2) in omnibus juxta mensuram divinæ gratiæ se conformantes ut ad cælestem gloriam pervenirent. Amen. *Expliciunt miracula cum vita beati patris Francisci. Laus Deo.*

c. Actus.

Incipiunt actus quidam mirabiles beati Francisci et sociorum ejus primorum. Ad laudem et gloriam Domini nostri Jesu Christi et sanctissimi patris Francisci hic scripta sunt quædam notabilia de beato Francisco et sociis ejus et quidam actus eorumdem mirabiles quæ in legendis ejus prætermissa sunt quæ etiam valde sunt utilia et devota. Primo igitur sciendum est quod beatus pater noster Franciscus in omnibus suis actibus fuit Christo conformis ... ... | (133*b*, 2) accipient coronam vitæ quos exercitat interim malitia reproborum. Ad laudem.

d. Admonitiones.

134*a*, 1. *In nomine Patris et Filii et Spiritus sancti. Hæc sunt verba admonitionis venerabilis patris nostri sancti Francisci ad omnes fratres suos :* Dixit Dominus Jesus discipulis suis ... ... | (137*b*, 1) qui secreta Dei observat in corde suo. Amen.

e. Ep. ad omnes X^{os}.

137*b*, 1. *Opusculum beati Francisci monitorium.* Universis religiosis clericis et laicis, ... Cum sim servus omnium ... (avec deux subdivisions secondaires l'une intitulée (139*a*, 2) *De Pœnitentia et correctione.* Omnes autem illi qui non sunt in pænitentia, l'autre (139*b*, 1) *De infirmo qui male pœnitet.* Infirmatur corpus) ... ... si in ea perseveraverint usque in finem benedicat eis Pater et Filius et Spiritus sanctus. Amen.

f. Ep. ad capit.

140*a*, 1. *Hæc est epistola beati Francisci quam in fine vitæ misit capitulo generali.* In nomine summæ Trinitatis et sanctæ unitatis Patris et Filii et Spiritus sancti. Amen. Reverendis et multum diligendis fratribus universis, fratri N. generali ministro religionis Minorum fratrum domino suo ... ... Audite, domini, filii et fratres [1] ... Dominus sit vobiscum. Amen.

[1] Plus loin au *confiteor,* on lit : et generali ministro hujus religionis nostræ ... Ideoque per omnia oro sicut possum generalem dominum meum ministrum ... dico propter Dominum Jesum Christum fratri N. ministro totius religionis nostræ.

(142*a*, 1) Christe æterne juste et misericors Deus da nobis . . . . | qui in trinitate perfecta et unitate simplici vivis et regnas et gloriaris, Deus omnipotens per omnia sæcula sæculorum. Amen.

142*a*, 1. *De reverentia corporis Christi et de munditia altaris.* Attendamus omnes clerici magnum peccatum . . . . sciant se benedictas a Domino Deo qui ipsum fecerint exemplari. *g.* De rev. Corp. X[1].

142*b*, 1. Regina sapientia Dominus salvet te . . . . | quantum fuerit eis datum desuper a Domino. *h.* Salutatio virtut.

142*b*, 2. *Miraculum de quodam milite.* Fuit quidam miles fortis et multas habuit victorias . . . . volo esse fortis me ipsum impugnando. Amen. *i.* Mir. de milite.

On lit immédiatement après, sans aucun explicit l'indication finale (143*a*, 1) *Hunc libellum scribere incepit frater Vincentius, presbyter et professus conventus Namurcensis fratrum Sanctæ Crucis, quem ego frater Tossanus, ejusdem status, ordinis et conventus propriis manibus complevi Anno Domini M°CCCC°LIX° in vigilia sancti Andreæ adjuvante gratia Dei, cui laus est et gloria in sæcula sæculorum. Amen. Oretis obsecro pro vili scriptore.*

A propos du MS. du Séminaire de Liège nous avons longuement étudié les rapports de Sem. et de Mz. On pourra donc se reporter à ces pages qu'il suffit de compléter brièvement ici.

Que Mz. ne puisse pas procéder du MS. d'Ognissanti par filiation immédiate ou médiate on n'a qu'à étudier les leçons particulières d'Og. pour en avoir très vite la certitude.

Pour voir que de Mz. ne peut procéder aucun des dix autres manuscrits qui nous ont servi de base (auxquels on peut ajouter Cleop. B. II, 108*a*, 1) il suffit de constater que Mz. est seul à avoir l'omission indiquée 119, n. 13.

Il y a une foule d'autres constatations qu'on pourra faire en consultant les variantes ; un des faits les plus curieux de ces comparaisons consiste peut-être à établir que Mz. tout en étant d'une façon générale nettement inférieur à Li. qui lui est antérieur d'un demi siècle peut pourtant dans de nombreux cas être bien meilleur que lui.

Comme pour les manuscrits Br. Sem., on trouve dans Mz.

trois séries très nettes de corrections et d'additions : d'abord celles que le copiste a faites en plein travail lorsqu'il apercevait une erreur au moment où elle venait d'être faite et la réparait aussitôt. Par exemple au début du chap. 9 il avait écrit *ille frater dixit;* la suite de la phrase lui ayant sans doute montré son erreur il a rayé dixit d'un gros trait rouge et écrit à la suite *duxit.*

En second lieu, le copiste a procédé à la révision générale du MS. C'est ainsi que dans le même passage il a alors rétabli par une addition marginale les mots *quando veniret illuc. Cum autem venisset ad locum illum beatus Franciscus* qui avaient été omis. Ce sont là des corrections qu'il a semblé superflu de noter.

Plus tard, mais peut-être pas très longtemps après, une main nouvelle a procédé à une autre révision ; elle a corrigé, complété, souvent d'une façon heureuse pour le lecteur, mais qui pourrait égarer les recherches des critiques sur les relations des manuscrits, si on ne prenait pas soin d'indiquer le caractère spécial de ces amendements.

C'est ainsi que dans le même chapitre 9 cette main nouvelle (n. 32) a barré *carcere* et écrit au-dessus *deserto;* un peu plus loin (n. 37) elle a ajouté *in* devant *saxo;* puis (n. 39) *ejus* après *exemplo ;* (n. 47) *vobis* après *adaptate.* Cette page est une de celles où ce correcteur a fait preuve d'un zèle particulier, mais on voit combien il est nécessaire de ne pas confondre ces améliorations avec les corrections dont il était question tout à l'heure.

Li.

Manuscrit 343 *de la Bibliothèque de L'Université de Liège.*
(*Daté de 1408.*)

Quelques érudits franciscanisants ayant trouvé trop brève la description de ce MS. dans le T. I de la Collection (p. clxviii s. Cf. T. IV, p. xxxvi) nous allons essayer de la compléter.[1]

La reliure a été récemment restaurée ; elle est formée de

[1] Voir aussi An. Boll. T. V, p. 361 s. Cette description ne mentionne pas ceux des opuscules de saint François qui font suite aux Actus ; A. Fierens, *Rapport* (1905-6), p. 350, n. 3.

deux planchettes recouvertes, à l'extérieur de cuir brun, à l'intérieur de papier blanc sans aucune indication. Il y a aussi au début et à la fin un folio de papier blanc ajouté lors de la dernière réparation. Puis en tête se trouvent deux folios de garde anciens en parchemin. Au verso du second on lit les inscriptions suivantes, par diverses mains du XVe siècle : tout en haut du folio :

Liber fratrum Sanctæ Crucis in Leodio.

A peu près six centimètres au-dessous :

Liber conventus ordinis fratrum Sanctæ Crucis Leodiensis.

Un doigt au-dessus :

Gesta Francisci III.

Peut-être cette dernière indication veut-elle résumer le contenu du MS. où l'on trouve trois parties principales, Tres Socii, le Spec. Perf. et les Actus, ces derniers étant considérés, ainsi que le fait l'explicit, comme englobant les opuscules de saint François.

Il compte 163 folios anciennement numérotés, de 208/280 millimètres. Aujourd'hui il n'a plus que 160 folios, mais la vieille numérotation était exacte, et elle facilite la constatation de la disparition des folios 157, 161, et 162. Il est écrit sur deux colonnes d'une seule et même belle et grande écriture. Les marges, qui sont spacieuses, ne portent que rarement des mentions additionnelles. La majeure partie du manuscrit est sur papier ; le premier et le dernier folio de chaque cahier est en parchemin. Les titres et les initiales de chaque chapitre sont en rouge.

La justification n'est pas absolument uniforme et le nombre des lignes assez variable : au f° 54*b* il est de 30, au f° 55*a* de 33, au 55*b* de 30 et au 56*a* de 35. L'écriture est en général plus petite dans la seconde moitié du manuscrit.

Il a été écrit hâtivement, ce qui fait que les erreurs et les corrections y sont relativement fréquentes ; une des étourderies les plus frappantes est celle qu'on trouve au f° 67*a* qui répète exactement ce qu'il avait déjà écrit au f° 60*b* depuis *verberaverunt me dæmones* jusqu'à *magis patienter* (chap. 67) inclusivement ; le scribe a encadré ce folio de chaque côté de deux long traits avec le mot *vacat.* C'est pour cela que dans nos notes on ne

trouvera aucune mention de 67*a* ; 67*b* étant la suite immédiate de 66*b* [cf. T. I, p. 229].

En ce qui concerne les corrections, il y en a une première série faites par le scribe lui-même au cours de son travail. Lorsqu'il écrit quelques mots fautifs et s'aperçoit aussitôt de son erreur, il les exponctue et recommence. Par exemple (f° 30*b*, 1) chap. 4, à la suite de ce qui est dans notre texte le verset 9, il avait prématurément écrit : *Et ducendo manum super caput*[1] *suum.* Voyant son erreur, il exponctue les mots malencontreux et reprend : *Hæc autem dicens.* Il n'avait pas d'ailleurs une méthode de correction absolument fixe : au chap. 36, 2 (45*b*, 1) il avait écrit : *Cumque sic maneret ibidem per aliquos dies indutus pannis pauper veniret ad locum illum petens eleemosynam.* S'apercevant alors de sa méprise, il corrige en biffant d'un gros trait les sept derniers mots, et recommence à copier à partir de *quos de sæculo.* Dans la même colonne il revient à la correction par exponctuation ; au verset 4, il avait écrit *visum fuit illi*, il exponctue ce dernier mot et écrit à la suite *sibi.* Il lui arrive même d'employer conjointement l'un et l'autre procédé pour la même correction : 52, 2-3 (50*b*, 2) il avait écrit *cum non seminent neque metant. Et quia sæpe ad iram se provocant*, mais il voit son erreur, exponctue les mots malheureux *sæpe ad iram se provocant* et reprend la phrase omise *tota die murmurant.* Puis, soit tout de suite soit plus tard il a tracé sur les mots déjà éliminés par l'exponctuation un gros trait rouge.

Pour la critique du texte il serait parfaitement oiseux de noter ces sortes de corrections. Par contre il est important de noter les cas—fort rares du reste dans notre manuscrit—où il est possible qu'on ait cherché à corriger le texte du manuscrit non pas en le collationnant avec son modèle, mais en le comparant avec d'autres manuscrits—et même avec des ouvrages imprimés. Nous verrons ailleurs que des manuscrits ont peut-être été corrigés çà et là avec l'aide du Speculum Vitæ. Il pourrait ainsi arriver que quelques détails superficiels, si on ne constatait pas leur caractère d'adjonction postérieure, rendissent

[1] Il écrit *capud*, *optinere*, *optulit*, *ewangelium*, *volt ;* au f° 13*b*, 2 *rechia* pour *retia ;* à plusieurs reprises il remplace *habere* par *hebere*, par ex. 3, nn. 26, 29 ; 5, n. 10.

encore plus embrouillée qu'elle ne l'est la question de la parenté des manuscrits. Indiquer qu'un mot écrit d'une main postérieure occupe la place d'un autre qui a disparu n'est pas une exagération d'exactitude, c'est avertir le critique d'avoir à ne pas utiliser ce passage pour l'histoire du texte.

Pour se rendre compte des rapports qu'il y a entre Li, et nos autres manuscrits on trouvera tous les éléments nécessaires dans les indications des variantes. On y verra en particulier que malgré son ancienneté relative Li. n'a servi de modèle à aucun des dix autres manuscrits particulièrement étudiés ici.

1*a*, 1. *Hæc sunt quædam scripta per tres socios beati Francisci de vita et conversatione ejus in habitu sæculari, de mirabili et perfecta conversatione ipsius et de perfectione originis et fundamenti ordinis in ipso et in primis fratribus et hoc per hunc modum sequentem.* Reverendo in Christo patri fratri Crescentio . . . | (1*b*, 1) recommendamus humiliter et devote. Data in loco Grecii iij° idus augusti anno Domini M°CC°XLVII°. *a.* Tres Socii.

Une main ancienne, peut-être contemporaine du MS. a ajouté en surcharge au-dessus de la ligne et dans la marge latérale : Explicit prologus. Incipit vita beati Francisci cum duodecim sociis suis in primo *De nativitate beati Francisci et de vanitate et curiositate et prodigalitate ipsius et qualiter ex hiis pervenit ad largitatem et caritatem circa pauperes.* Franciscus de civitate Assisii oriundus quæ in finibus Spoletanæ vallis est sita . . . | (28*a*, 1) in omnibus juxta mensuram divinæ gratiæ se conformantes ut ad cælestem gloriam pervenirent. Amen.

Expliciunt miracula cum vita beatissimi patris Francisci.

Incipit Speculum Perfectionis status fratrum minorum.[1] Istud opus compilatum est per modum legendæ ex quibusdam antiquis quæ in diversis locis scripserunt et scribi fecerunt socii beati Francisci. Et nota quod beatus Franciscus fecit tres regulas videlicet illam quam confirmavit papa Innocentius tertius sine bulla. Secunda fecit aliam breviorem, videlicet illam quam fecit propter visionem sibi ostensam de hostia parva quam monitus *b.* Speculum Perf.

[1] Cet Incipit se trouve dans la marge supérieure de la colonne, mais une croix indique qu'il aurait dû venir là.

fuit facere de multis fragmentis quæ ei tenere videbatur et ex ea tribuere volentibus manducare et hæc regula perdita fuit sicut dicetur inferius. Post fecit aliam quam confirmavit papa Honorius cum bulla, de qua regula multa fuerunt extracta per ministros contra voluntatem beati Francisci sicut inferius continetur.

(Lors de la publication de l'opuscule sur l'*Incipit*,[1] je n'ai pas songé à indiquer un détail qui a peut-être quelque importance.[2]

C'est que dans ce MS. 343 de Liège daté de 1408, le plus ancien par conséquent de ceux des manuscrits du Nord qui sont datés, le *Istud opus compilatum est* et le *Nota quod* non seulement ne sont pas en rubrique, mais sont écrits en caractères beaucoup plus petits que ce qui précède et ce qui suit. Ce MS. de 163 f^os écrit tout entier de la même main n'a dans aucune de ses parties une si petite écriture.

Il est donc probable que le scribe a simplement voulu imiter le modèle qu'il avait sous les yeux et que nous avons là un indice se rapportant à l'époque où ces indications étaient adventices.

L'incipit dans ce même MS. ne se trouve pas dans le corps du texte, mais il est en surcharge dans la marge supérieure, et la place que le scribe a voulu lui donner est indiquée par une croix à côté de *Istud opus*.

L'explication obvie, c'est que le scribe l'ayant oublié là a réparé son lapsus en le plaçant là haut.

C'est bien possible, mais on pourrait aussi se demander si sur ce MS. qu'il copiait l'incipit ne se trouvait pas plus loin, vers le début du chap. I, et si le scribe croyant corriger une erreur n'a pas cherché à rapprocher l'incipit du Spec. Perf. de l'explicit des 3 Soc.)

Quomodo beatus Franciscus respondit ministris nolentibus obligari ad observandum regulam quam faciebat. Capitulum primum (28*a*, 2). Postquam secunda regula quam fecit beatus Franciscus perdita fuit ascendit . . . | (90*a*, 1) ad ipsum gloriosissime perveniens. Qui cum patre et spiritu sancto vivit et regnat in sæcula sæculorum. Amen. . . . Explicit speculum

[1] Opuscules de critique hist., fasc. XVI (1910).

[2] [Cf. T. I, pp. xxiii-xxiv.]

perfectionis status fratris minoris in quo scilicet vocationis et professionis suæ perfectionem potest sufficientissime speculari. Omnis laus, omnis gloria, sit Deo Patri et Filio et Spiritu sancto. Alleluia. Alleluia. Alleluia. Honor et gratiarum actio gloriosissimæ Virgini Mariæ. Alleluia. Alleluia. Magnificentia et exaltatio beatissimo servo suo Francisco. Alleluia. Amen.[1]

90*a*, 2. *Incipiunt actus quidam mirabiles beati Francisci et sociorum ejus primorum.* Ad laudem et gloriam Domini nostri Jesu Christi et sanctissimi patris Francisci. Hic scripta sunt quædam notabilia de beato Francisco et sociis ejus et quidam actus eorumdem mirabiles quæ in legendis ejus prætermissa sunt, quæ etiam sunt valde utilia et devota. Primo igitur sciendum est quod beatus pater noster Franciscus in omnibus suis actibus fuit Christo conformis . . . . . . | accipient coronam vitæ quos exercitat interim malitia reproborum. Ad laudem Domini nostri Jesu Christ. Amen.[2] *c.* Actus.

In nomine Patris et Filii et Spiritus sancti. Humilia verba sacræ admonitionis venerabilis patris nostri sancti Francisci ad omnes fratres sancti Francisci (*sic*) Dixit Dominus Jesus discipulis suis. Ego sum via . . . *d.* Admonitiones.

Les derniers mots du f° 156*b*, 2, sont la rubrique : *De inani et loquaci religioso.*

Le folio 157 a disparu et avec lui la fin des Admonitions et le commencement de la lettre à tous les chrétiens Au haut du f° 158*a*, 1, on lit : dicens pater si fieri potest transeat a me calix iste— paroles qui se trouvent non loin du commencement de cette épître . . . | (160*a*, 2) . . . et mittent aliis in exemplum et si in ea (*sic*) perseveraverint usque in finem, benedicat eis pater et filius et Spiritus sanctus. Amen. *e.* Ep. ad omnes X[os].

In nomine summæ Trinitatis et sanctæ unitatis Patris et Filii et Spiritus sancti. Amen. Reverendis et multum diligendis fratribus universis fratri N. generali ministro . . . (160*b*, 1) . . . Audite, domini, filii et fratres mei. *f.* Epistola ad capit.[3]

[1] Ce qui précède depuis Explicit Speculum n'est pas écrit à l'encre rouge mais simplement souligné de rouge.

[2] V. Coll., T. IV, p. 191.

[3] Il n'y a aucune rubrique, mais un simple alinéa et une lettre rubriquée.

g. De reverentia Corporis X[1].

Avec les folios 161 et 162 a disparu tout ce qui suit les paroles "quanto majora et deteriora" les dernières qu'on lise au bas du f° 160*b*, 2, et probablement le De reverentia Corporis Domini.

h. Salutatio virtut.

En tête du f° 163*a*, 1, on lit: Sanctissimæ virtutes omnes vos salvet Dominus—paroles de la Salutatio virtutum qui se termine à la colonne suivante par "fuerit eis datum desuper a Domino."

i. Mir. de milite.[1]

Fuit quidam miles fortis . . . volo esse fortis meipsum impugnando. Deo gratias.

Explicit liber de actibus quibusdam mirabilibus beati Francisci et sociorum ejus primorum finitus anno Domini M°CCCC°VIII° in proximo die sequenti ascensionem Domini.

Cet explicit se trouve exactement à la fin du f° 163*a*, 2, folio qui a ainsi l'aspect régulier que recherchaient jadis les scribes. On peut se demander si le morceau Miraculum de milite a été intercalé là précisément pour finir la page.

Au verso de ce folio se trouve sans rubrique un morceau qui commence *Sanctus sanctorum* et qui n'est autre dans notre numérotation que le chap. 84 du Spec. Perf. Il est écrit avec grand soin, d'une écriture légèrement plus petite que le reste du manuscrit. Si ceci est l'œuvre du même scribe, ce qui pourrait être contesté, on peut penser qu'il a fait effort pour faire tenir chaque vers sur une ligne. Il y est arrivé sauf pour deux d'entre eux : le seizième, dont le dernier mot, *refudit* se trouve en tête de la ligne suivante, et le vingt-deuxième, où *renovatur* a le même sort. Mais aucun doute n'est possible sur la disposition que le copiste désirait donner à ce morceau puisque l'initiale de chaque vers est une majuscule agrémentée d'un trait à l'encre rouge. "Precatur," dernier mot de ce morceau, est aussi le dernier du manuscrit.[2]

[1] Même remarque qu'à la note précédente.

[2] Dans le MS. Bollandien de 1454, appelé aussi *Noster* ou *Heriberti* par les Bollandistes (V. Coll., T. I, p. ccii) ce morceau se trouvait aussi en dehors du corps même du MS. (V. Kruitwagen, p. 11 ; cf. n. 271.)

MA.

Manuscrit 989 *de la Bibliothèque Mazarine de Paris.*
(*Daté de 1459-1460.*)

On en trouve dans le t. I de la Collection (pp. clxvi-clxviii) une description que nous allons tâcher de compléter et de préciser.[1] Belle reliure de l'époque. Il mesure 215/292 millim. à 2 colonnes, écrit sur papier et parchemin, chaque cahier de papier ayant le premier et le dernier folio en parchemin, d'une seule écriture. Titres et initiales rouges.

Toute la première partie est fournie par des extraits patristiques et autres, par exemple les lettres de *laureatio* de Pétrarque, données à Rome, du Capitole *V°* *ydus aprilis* A.D. M°CCC°XLI°.

Un lecteur tardif a parsemé les marges de remarques déplaisantes : *falsa apparitio*, *fabula*, *mendacium*, etc.

95*a*, 1. *Hæc sunt quædam scripta per tres socios beati Francisci de vita et conversatione ejus in habitu sæculari. De mirabili et perfecta conversatione ejus et de perfectione originis et fundamenti ordinis in ipso et in primis fratribus et hoc per hunc modum sequentem.* *a*. Tres Socii.

Reverendo in Christo patri fratri Crescentio Dei gratia generali ministro . . . Cum de mandato nostri præteriti capituli . . . datum in loco Grecii III° ydus augusti anno Domini M°CC°XLVII° (95*b*, 1) Explicit prologus. *Incipit vita beati Francisci cum XII sociis suis. Primo de nativitate sancti Francisci et de vanitate et curiositate et prodigalitate ipsius. Et qualiter ex iis pervenit ad largitatem et caritatem circa pauperes.* Franciscus de civitate Assisii oriundus . . . . | (111*b*, 2) præfatum Minorum ordinem intraverunt, paupertati ac vestigiis Christi et servi sui sancti Francisci in omnibus juxta mensuram divinæ gratiæ se conformantes ut ad cœlestem gloriam pervenirent. Amen.

Expliciunt miracula cum vita beatissimi Francisci Anno

[1] Voir A. Molinier ouvrage cité plus haut, p. 55, n 2, T. I, p. 484; A. Fierens, *Rapport* (1905-6), p. 350, n. 2.

Domini M°CCCCLX decima die Maii. Deo gratias. *Expliciunt miracula cum vita beatissimi patris Francisci.*[1]

b. Spec. Perf. 112*a*, 1. *Incipit Speculum Perfectionis status fratrum minorum.* Istud opus compilatum est per modum legendæ ex quibusdam antiquis quæ in diversis locis scripserunt et scribi fecerunt socii beati Francisci. Et nota quod beatus Franciscus fecit tres regulas, videlicet illam quam confirmavit papa Innocentius sine bulla. Secundo fecit aliam breviorem, videlicet quam fecit propter visionem sibi ostensam de hostia parva quam monitus fuit facere de multis fragmentis quæ ei tenere videbatur et ex ea tribuere volentibus manducare, et hæc regula perdita fuit sicut dicetur inferius. Post fecit aliam quam confirmavit papa Honorius cum bulla, de qua regula multe fuerunt extracta per ministros contra voluntatem beati Francisci sicut inferius continetur.

Quomodo beatus Franciscus respondit ministris nolentibus obligari ad observandam regulam quam fecit. Capitulum primum. Postquam secunda regula quam fecit ... ... | (150*b*, 1) gloriosissime perveniens qui cum Patre et Spiritu sancto vivit et regnat in sæcula sæculorum. Amen.

Explicit Speculum Perfectionis status fratris Minoris in quo scilicet vocationis et professionis suæ perfectionem potest sufficientissime speculari. Omnis laus. Omnis gloria sit Deo Patri et Spiritui sancto. Alleluia. Alleluia. Alleluia. Honor et gratiarum actio gloriosissimæ Virgini Mariæ. Alleluia. Alleluia. Magnificentia et exaltatio beatissimo servo suo Francisco. Alleluia Amen.

c. Actus. 150*b*, 1. *Incipiunt actus quidam mirabiles sancti Francisci et sociorum ejus primorum.*

Ad laudem et gloriam Domini nostri Jesu Christi et sanctissimi patris Francisci hic scripta sunt quædam notabilia de beato Francisco et sociis ejus et quidam actus eorumdem mirabiles quæ in legendis ejus prætermissa sunt quæ etiam sunt valde utilia et devota. Primo ergo sciendum est quod beatus Fran-

[1] L'explicit qui précède est souligné de rouge, le suivant est une rubrique proprement dite.

ciscus pater noster in omnibus actibus suis ... ... | (191*a*, 1) accipient coronam vitæ quos exercitat interim malitia reproborum. Ad laudem Domini nostri Jesu Christi. Amen.

191*a*, 1. *Hæc sunt verba sacræ admonitionis venerabilis patris nostri Francisci ad omnes fratres ejusdem sancti.* Dixit Dominus Jesus discipulis suis ... ... | (193*a*, 1) Beatus servus qui secreta Dei observat in corde suo. *d.* Admoniones.

193*a*, 1. *Opusculum monitorium sancti Francisci.* Universis religionis clericis et laicis masculis et feminis omnibus qui habitant in universo mundo f. Franciscus ... Cum sim servus omnium ... Deux subdivisions : *De pœnitentia et correctione.* Omnes autem illi qui non sunt ... *De infirmo qui male pœnitet.* Infirmatur corpus mors appropinquat ... ... | (194*b*, 1) et si in ea perseveraverint usque in finem benedicat eis Pater et Filius et Spiritus sanctus. Amen. *e.* Ep. ad omnes X^os^.

194*b*, 2. Doctrina sancti Francisi. (Ce titre a été ajouté dans la marge supérieure, par une main postérieure.) In nomine summæ Trinitatis et sanctæ Unitatis Patris et Filii et Spiritus sancti. Amen. Reverendis et multum diligendis fratribus universis fratri N. generali Ministro religionis [1] ... Audite, domini, filii et fratres mei et auribus percipite ... ... | donec fuerit mundus iste. Benedicti vos a Domino qui feceritis ista et in æternum Dominus sit vobiscum. Amen. *Oratio ejus.* Omnipotens, æterne, juste et misericors Deus ... qui in trinitate perfecta ... sæcula sæculorum. Amen. *f.* Ep. ad capit.

196*a*, 1. *De reverentia corporis Christi et munditia altaris.* Attendamus omnes ... ... | qui ipsum fecerint exemplari. *g.* De rev. Corp. X^i^.

196*a*, 2. *De virtutibus.* Regina Sapientia Dominus te salvet ... ... *h.* Salut. virtut.

Explicit doctrina sancti Francisci. Anno Domini 1460, 29 Octobris.

196*b*, 1. Incipit præfatio Honorii papæ in regulam beati Francisci confessoris. *i.* Regula bullata.

[1] Plus loin "Confiteor fratri N. ministro religionis nostræ . . . rogo fratrem N. generalem dominum meum ministrum ut faciat regulam ab omnibus."

Datum Laterani quarto Kal. decembris, pontificatus nostri anno octavo. Explicit feliciter Regula sancti Francisci confessoris in Zeelhem prope Dyest, anno Domini Millesimo CCCC°LX° in profesto Martini confessoris atque pontificis. Deo gratias semper.

j. Regula III. Ord.

199*a*, 1. *Incipit regula fratrum de pœnitentia sive tertia regula beati Francisci.* Nicholaus episcopus . . . Supra montem. Datum Reate XV Kal. Septembris pontificatus nostri anno secundo Datum per copiam anno Domini MCCC°XXII° in decembri die ultima mensis ejusdem. Explicit in Zeelhem prope Dyest anno Domini M°CCCC°LX° ipso die sancti Sileæ apostoli.

k. Mir. de milite.

201*a*, 2. *Exemplum de quodam milite.* Fuit quidam miles . . . . | meipsum impugnando Deo gratias.

l. Testamentum.

201*a*, 2. Testamentum sancti Francisci. Dominus dedit mihi Francisco . . . . | confirmo vobis intus et foris istam sanctissimam benedictionem. Amen.

m. Laudes Regulæ.

202*a*, 2. [Sans rubrique commence tout de suite après le Test.] Istam regulam volebat beatus Franciscus haberi ab omnibus . . . . et sursum ferre ad cælestia pondus.[1]

n. Modus profitendi.

202*b*, 1. Modus profitendi Minorum. In nomine Patris et Filii et Spiritus sancti. Amen. Ego frater N. promitto Deo omnipotenti et Beatæ Virgini et beato Francisco et omnibus sanctis, et tibi, Pater, in manibus tuis professionem faciendo quod vivam perpetuo secundum regulam et vitam fratrum Minorum et quod nunquam de eorum ordine exibo et sic trado me præsenti Ordini ipsorum.

Ces mots sont les derniers du manuscrit.

Ce MS. est sans doute, après le Fac., le plus soigné, le plus attentivement écrit de tous ceux qui nous ont servi de base.[2]

[1] Ce morceau est un remaniement glosé et amplifié de Spec. Perf., 76; cf. 2 Cel. 3, 135 (II, 158) emprunté peut-être à la Chronique des Tribulations (MS. 20 : 7 de la Laurentienne f° 9*b*) éd. Tocco (p. 31), ou à la source qu'indique celle-ci (*De legenda antiqua*). En tout cas la concordance entre ceci et Tribul. est à peu près littérale.

[2] S'il a les avantages des manuscrits très soignés, il en a aussi les défauts. Le scribe a voulu restaurer son texte, l'amender, et ses efforts—est-il besoin de le dire ?—n'ont pas toujours été heureux.

51, 1, la source de nos manuscrits du Nord n'avait pas *lucis*. Cinq d'entre eux

Ses rapports avec Li., qui lui est antérieur d'un demi siècle, sont nombreux, mais n'impliquent pas qu'il en dérive, puisque Ma. dans certains cas est supérieur à Li.[1]

D'autre part il suffit de se reporter à des notules comme 23, n. 56 ; 27, n. 69 ; 43, n. 32 ; 48, n. 2 ; 57, n. 4, pour s'apercevoir que Ma. n'a pu servir de modèle pour aucun de nos dix autres manuscrits.

Un travail intéressant serait de rechercher les rapports qu'il y a entre Ma., le Speculum Vitæ et la Compilation d'Avignon. Mais ceci ne sera possible que lorsqu'on aura une édition quelque peu sûre de ce célèbre document.

Fac.

Manuscrit de la Faculté de Théologie Protestante de Paris.

La longue description qui a été donnée de ce MS. dans le t. IV, de la Collection (pp. xxxi-xxxvi), sous le titre de MS. Rosenthal nous dispense de la reprendre ici.

C'est lui qui a servi de base pour notre édition des Actus (Coll., T. IV) et qui a fourni à notre savant et très regretté ami Léon de Kerval une série de fragments inédits pour son beau volume sur les légendes de saint Antoine. (Coll., T. V.)

ont copié sans s'inquiéter de ce que la phrase avait d'incomplet. Ma. au contraire ajoute *vitæ*, n. 10 et 11.

66, 8, la source omettait *omnia* laissant une lacune bien visible. Ma. substitue *multa*, n. 40.

71 Interp. 2, cette source avait sans doute à la place de *et clamabat* un mot très difficile à déchiffrer. Br. et Cleop. B. II se sont tirés de la difficulté en l'omettant ; trois autres ont écrit *cele* en réservant un blanc pour compléter le mot. Ma. écrit *in cælum*, n. 16.

90, 8, les cinq autres MSS. du Nord remplacent *sanæ* par *scientiæ* ce qui ne donne aucun sens. Ma. soit qu'il corrige *scientiæ*, soit qu'il interprète autrement l'abréviation de la source commune dit *sustinentiæ* et remplace *in laboribus* par *et laboris* ce qui laisse la phrase presqu'aussi mal en point. Pour ce même passage Cléop. B. II, offre un raccommodage mieux réussi n. 32 et 33. Voir aussi 23, n. 56 ; 53, n. 16, etc., etc.

[1] Dans beaucoup de passages Ma. est supérieur à la fois à Li et à tous les autres manuscrits du Nord. La notule chap. 11, n. 56, suffirait à montrer que Ma. ne dépend pas des autres du Nord et remonte à un texte meilleur. On ne peut pas songer ici à une correction par laquelle le scribe aurait rétabli *Væ*, car avec *de* elle continue correctement et la restauration aurait porté sur la suite.

Il suffira de noter ici que ce MS. est de beaucoup le plus soigneusement établi de tous ceux qui sont décrits ici.

C'est toute une bibliothèque franciscaine qu'il contient. Malheureusement rien ne nous renseigne sur sa provenance ou son histoire. Un habile truquage aurait-il été effectué pour dépister les recherches ? On est tenté de se le demander en voyant le dos de très pauvre et mince cuir vert dont on a affublé une reliure remarquable par son aspect solide, sobre et cossu.

On pourrait se demander si ce MS. n'aurait pas été fait exprès pour être offert en hommage à quelque dignitaire. C'est de tous les manuscrits vus jusqu'ici celui qui porte le plus rarement des annotations marginales postérieures.[1] Il y a les additions faites par le scribe en se corrigeant, mais les notes ajoutées par les lecteurs y sont tout à fait exceptionnelles.

Il occupe un rang honorable parmi ses congénères, au point de vue de la pureté du texte. Il n'est la source d'aucun des autres : il suffirait pour le voir de constater qu'il est seul à intervertir les chap. 71 et 72 (v. 71*) ; cf. 9, n. 32.

Il ne peut pas non plus procéder par filiation directe d'aucun des autres manuscrits du Nord. Il leur est en effet assez souvent supérieur. On trouvera un certain nombre de ces passages en se reportant aux notules ; entre autres 59, n. 11, par exemple, il est le seul du Nord à avoir *fratri Pacifico ;* 65, n. 56, à avoir *scriptis ;* 78, n. 12, à avoir *ipsius ;* 88, n. 25, à avoir *idem*, etc., etc. Dans le verset du pardon des offenses, dans le Cantique du Soleil, la supériorité de Fac. sur tous les autres manuscrits du Nord est particulièrement sensible, 101, n. 31 ; 81, n. 93, il est seul du Nord à avoir la bonne leçon.

Ce MS. a été écrit par des scribes de profession. On s'en aperçoit, non seulement à la régularité de l'œuvre toute entière, mais à certaines abréviations purement conventionnelles qu'on ne retrouve pas dans les autres manuscrits. C'est ainsi qu'il écrit a^{or} pour major (108*b*, 2) ce qui est parfaitement correct au point de vue des conventions en usage, mais rare dans notre documentation.

[1] V. Coll., T. IV, p. 222.

Il lui arrive çà et là de faire une légère correction ; par exemple 67, n. 84, le copiste dont dépendent Br., Li., Ma., Fac. s'était mépris sur le mot *hanc* et par une erreur qui n'est pas fort rare avait écrit *habet.* Fac. veut mettre ce verbe en harmonie avec le précédent et écrit *habeat.*

La ponctuation est rare. Les lettres parfaitement distinctes les unes des autres. On ne peut courir le risque de confondre *n* avec *u*, *c* avec *t*. Les *i* sont en général surmontés d'un point ; parfois les *u*, surtout lorsqu'ils se rencontrent avec les lettres *m* ou *n*, sont surmontés d'une sorte de tréma. Par exemple 122 a 2 *infirmus* a un *u* qui ressemble à deux *i*, dans *nullus* le premier *u* porte ces deux points et enfin *civitatis* ressemble à *ciüitatis.*

ÉTUDE CRITIQUE DU SPECULUM PERFECTIONIS.

NOTES SUR QUELQUES CHAPITRES.

Chap. 4 (pp. 12-16).

Ce récit n'est pas seulement intéressant par ses indications sur le style de saint François, mais par le jour qu'il jette sur les tiraillements de l'ordre.

En effet la date où ces faits se sont passés peut être fixée avec précision.

Il est antérieure à la règle de 1221, puisqu'elle donne de la façon la plus expresse une solution contraire : " Et laicis etiam, scientibus legere psalterium, liceat eis illud habere."

Il s'ensuit que le sentiment de François était nettement contraire à cette licence, et que par conséquent déjà alors la règle de 1221, dans certaines de ses parties, a été en quelque sorte dictée et imposée par une majorité contraire à saint François.

Le ministre général qui aurait octroyé la licence était-il Pierre de Catane ou fr. Elie ? Nous ne savons malheureusement pas à quelle époque exactement commence le généralat d'Elie. Je suis tenté de penser que c'est plutôt fr. Pierre et qu'il n'est pas nommé parce que le narrateur tout en étant d'un avis contraire n'a pas voulu critiquer sa mémoire. La règle de 1221 montre que jusqu'alors les frères avaient suivi l'officium courant, mais le verset 9 de notre chapitre montre que déjà alors on avait parlé de la substitution du bréviaire, c'est à dire de l'office de la curie, à l'office ordinaire. François semble avoir envisagé cette substitution sans enthousiasme. La cendre voilà le bréviaire —c'est à dire la pénitence, l'humilité sont le résumé de la vie chrétienne.

Rapprocher ce qui est dit ici du bréviaire du chap. 38.

Du reste il ne faut pas vouloir toujours représenter la pensée d'un homme et d'un réformateur comme trop fixée et arrêtée.

Pourquoi François aurait-il été toujours du même avis sur toutes les questions ? Il y a eu pour lui aussi un processus, une évolution de la pensée, et de plus sa pensée a été très fortement influencée par les circonstances, elle a eu ses impulsions et ses à-coups. Il est possible qu'après avoir passé à Bologne et fait évacuer la *domus quæ dicebatur esse fratrum*, il ait passé par une crise de sévérité contre les livres.

CHAP. 10 (pp. 29-33).

Ce chapitre 10, un des plus longs du Spec. Perf., n'a de parallèle ni dans Celano, ni dans Bonaventure.

Il semble donc qu'il aurait dû attirer tout spécialement l'attention des savants qui ont voulu voir dans le Spec. Perf. une compilation de 1318. Ils auraient dû se demander quelle peut bien être l'origine de ce morceau. Chemin faisant ils auraient peut-être vu l'intime parenté qu'il y a entre ce morceau et les opuscules de François, sans que jamais pourtant cette parenté en arrive à une relation de dépendance. Ce sont les idées même du testament sur la pauvreté des couvents, sur le respect des prêtres, rappelées ici avec une parfaite simplicité, vues en quelque sorte au moment de leur élaboration.

Ceux qui seraient tentés de se demander s'il n'y a pas là un apport personnel du compilateur, ou une page au moins très tardive, verront dès la première lecture que rien dans ces pages discrètes ne sent une thèse ; que rien n'y correspond aux préoccupations des *Zelanti* de l'Observance au début du XIVe siècle. Si j'ai bien lu le MS. des Tribulations de la Laurentienne il ne s'y trouve aucune allusion à ce chapitre.

Tout au contraire, si on admet que le Spec. Perf. est antérieur à 2 Cel. et à Bonaventure tout se comprend et s'explique. Ces deux biographes officiels ont laissé tomber ces pages qui dès 1230 auraient constitué une critique trop vive contre *l'ampliatio locorum*, à commencer par le Sacro Convento d'Assise. Sur la *mutatio locorum*, voir Opuscules, T. I, p. 87, n. 3.

Si de ce coup d'œil d'ensemble on descend aux détails on s'aperçoit que ceux-ci ne sont pas moins favorables à l'authenticité du Spec. Perf. En 1318 on pouvait bien parler de *l'intentio b. Francisci*, mais l'idée de dire *intentio ejus ab initio suæ conversionis usque ad finem* (10, 8) nous reporte à la génération même du saint, à des discussions entre gens qui pouvaient opposer des paroles de la fin de sa vie à des paroles du commencement. Nous savons aujourd'hui que fr. Elie et ses partisans n'avaient pas essayé de nier les recommandations de François sur la stricte observance, mais il prétendait qu'il y avait eu une évolution dans la pensée de son maître : *expositionem novam faciendo quam dicit se habuisse a b. Francisco . . . Respondit Helias . . . habui recursum ad istam Sanctam Sedem vestram ut secundum intentionem beati Francisci quam in secreto didici, et Vos, Sanctissime Pater, scitis in parte.* Vita fr. Heliæ du Speculum Vitæ 1504. Opuscules de critique historique, T. II, p. 201 et 202.

Verset 17 (p. 32). Le mot *aliquando* ici est précieux, car il nous montre qu'à l'époque où ceci a été écrit les *loca fratrum* n'étaient pas des couvents où l'on séjournait, mais des centres missionnaires, des points d'attache et de pénétration.

Chap. ii, § i (p. 34).

Ecclesiæ fratrum.

Jusqu'ici personne n'a fait attention à ces deux lignes, et pourtant elles ont leur importance pour les discussions qu'a soulevées la question de la date et de l'origine du Spec. Perf.

Elles montrent, en effet, que celui qui les a écrites a été le contemporain des faits qu'il raconte. Il les voit dans leur succession. Il n'a pas, quand il parle de S. François, une image unique, fixe et idéale, comme on la trouve par exemple déjà dans Bonaventure, il se rappelle des faits qui se sont déroulés organiquement.

Pour le chapitre qui nous occupe il nous montre, sans même y songer, que le règlement de François sur les églises est une constitution—sans doute publiée à l'occasion d'un chapitre, après que la règle de 1223, qui n'a rien à ce sujet, était déjà *bullata*.—Tout

ceci s'est passé dans les derniers temps à un moment où il était fort malade, et il ne put plus qu'insérer ses volontés à ce sujet dans son Testament. Ce passage (II, 5) où le Spec. Perf. nous fait toucher du doigt le caractère du Testament, suite et complément de la règle, est de la plus haute importance, car si le Spec. Perf. éclaire le Testament, le Testament éclaire à son tour le Spec. Perf.

Les autres documents confirment-ils ou infirment-ils ce point de vue ? Ni la règle de 1221 ni celle de 1223 ne font la moindre mention d'*ecclesiæ fratrum*. Ce n'est que vers la fin de la vie de François qu'ils commencèrent à en avoir ; avec l'usage vint l'abus, et comme conséquence les recommandations du fondateur.

Chap. II, § 5 (p. 35).

Unde tunc.

Ces deux mots avec leur contexte sont précieux, en nous montrant l'origine du Testament et en nous expliquant les préoccupations auxquelles il répond.

Le compilateur du traité *Intentio regulæ* (publié par le P. Lemmens Doc. Ant., I, V. p. 97, nn. 14 et 15) n'a pas vu la force et l'importance de ces deux mots fixant une date et établissant la succession des faits, il les a mis niaisement en tête de son paragraphe 14 sans s'apercevoir que là ils n'ont plus de sens. Des indices de ce genre montrent que ce document dépend du Spec. Perf. et non le contraire.

Un sentiment tout à fait analogue à celui qui amena François à insérer l'avertissement sur les églises dans son Testament l'avait déjà guidé dans la rédaction de la règle de 1223. Il avait espéré obtenir l'observation de l'Evangile en glissant un précepte à ce sujet. V. Spec. Perf., 3, 8.

Chap. II, § 5 (p. 35).

Dans Coll. I, p. 309, nous avons donné le texte du Testament d'après le MS. d'Assise ; celui que donne l'éd. de Quaracchi (Opuscula S. P. Francisci, p. 80) est encore plus près de notre texte (v. T. I, p. 35, n. *g*).

Chap. 11, § 6 (p. 35).

Et fere omnia alia sua scripta.

L'auteur du Spec. Perf. groupe donc à peu près tous les écrits de François dans les dernières années, et y voit comme des efforts pour défendre son idéal contre les novateurs.

Les versets 6, 7 et 9 se retrouvent dans la Chronique des Tribulations (MS. Laur. 17*b*), mais sans indications de source. Les versets 1-9 sont donnés par Ubertin de Casal dans un groupe de citations précédées de l'indication (214*a*, 1) : *Item narrat idem fr. Leo.* A la fin (214*b*, 1) on lit : *Huc usque verba sancti Leonis.*

Les versets 5 ss. se retrouvent dans le MS. Vat. 4354, 33*a* et *b*.

Chap. 12, § 2 (p. 37).

Alii pauperes.

Il est facile de comprendre pourquoi ces lignes qui auraient constitué un terrible reproche pour l'ordre tout entier n'ont pas passé dans les historiens officiels. Elles ont été citées par les zélateurs du XIVe siècle, qui semblent pourtant n'avoir pas saisi tout à fait bien que l'originalité [des mots] correspond à l'originalité de la pensée. Ici l'idée de S. François—que si souvent on n'aperçoit qu'à travers les déformations que lui fait subir l'image que nous avons dans l'esprit d'institutions analogues à la sienne, ou même d'instituts qui portent son nom—apparaît dans toute sa simplicité. Ici encore le Spec. Perf. nous offre de ces mots devant lesquels, lors d'une première lecture, on passe sans voir leurs liens de solidarité avec la pensée et même le style de S. François. C'est ainsi que nous pouvons saluer au passage, l'union que le Spec. Perf. établit entre les Franciscains et les *autres pauvres*. La seule différence qu'il y ait entre eux, c'est que les premiers sont les membres volontaires d'une société dont les autres pauvres sont les membres implicites. La même idée se retrouve dans Spec. Perf. 20, 14, où S. François veut qu'un pauvre arrivant à l'improviste puisse se mettre à manger à côté des frères tout naturellement (*sedere æqualiter juxta eos*). Dans Celano (3, 7 ; II, 31) ces lignes, qui sont l'inspiration même du

récit, disparaissent. Ce n'est pas le seul passage où revienne ces mots et cette idée dans le Spec. Perf. V. par exemple 26, 6 ; 33, 9 ; 38, 8. Cf. 36, 3, 4 ; 83, 4 ; 87, 22.

Pauper et *frater* étaient pour François deux termes synonymes, mais la synonymie impliquait que tout frère devait devenir un pauvre, un vrai pauvre et que tout vrai pauvre devait trouver dans la fraternité nouvelle sa place et sa mission.

Quelquefois les disciples de François sont appelés *Pauperes Christi* (3 Soc. 67), *Dei pauperes* (2 Cel. 3, 25) et *sancti pauperes* (*ibid.*) pour les distinguer des *alii pauperes.* I Celano 75 (I, xxvii) les appelle même *pauperes* tout court. Dans la bulle *Magna sicut dicitur* du 12 août 1227, *pauperes* est aussi synonyme de *Minores* (v. note *d.* Sbaralea, I, p. 33). Jourdain de Giano, lui aussi, emploie peut-être pauperes pour Minores dans la phrase (Jord. 14) *Pauperes ad te accessum habere sæpe non possunt.*

V. Spec. Perf. 23, 10 ; 25, 1 ; 26, 6 ; 33, 5 ; 35, 3 ; 55, 11 ; 87, 22 (*note*). Cf. Coll., T. I, p. 50, n. 2.

Nous n'avons pas à nous demander si ces idées sont justes et réalisables, mais simplement à voir si elles sont dans le Spec. Perf., puis si elles se trouvent ailleurs. Cette recherche nous amène à la constatation qu'ici le Spec. Perf. est tout à fait isolé. Ni dans Cel., ni dans Bonaventure, ni même dans les écrits des zélateurs de la règle du quatorzième siècle nous ne trouvons quelquechose d'analogue. Ni le Testament, ni la règle de 1223 ne nous offre ici de point de contact, mais cette absence est d'autant plus remarquable que la règle de 1221 est on harmonie complète avec le Spec. Perf. *Si tamen indigerent*, est-il dit au chap. 2, *alia necessaria corporis*, *præter pecuniam*, *recipere possint fratres causa necessitatis sicut alii pauperes ;* et au chap. 7 : *Vadant pro eleemosyna sicut alii pauperes.*

Pour ces deux passages divers manuscrits ont la leçon *sicut alii fratres* qui n'est pas possible puisque le sujet implicite de la phrase est précisément *fratres.* Le désaccord spécial qu'on trouve dans ces deux cas entre les divers textes, montre, si je ne me trompe, soit que les copistes arrivant devant le mot *pauperes* et jugeant que cela donnait un sens impossible, l'ont remplacé par *fratres*, soit—et ceci est peut-être encore plus plausible—que

le texte primitif disait *sicut alii fratres pauperes.* Certains copistes auraient donc adopté l'un des deux termes, les autres un autre, sans comprendre la profonde pensée que renferme leur union.

CHAP. 22, § 12 (p. 59).

Offert amorem Dei.

Les idées exprimées ici sur la mendicité vont comme celles du chap. 18, rejoindre celles qu'on trouve dans la règle de 1221 (IX) : elles rappellent encore de plus près celles de la règle de 1223 (VI) : *Hæc est illa celsitudo altissimæ paupertatis, quæ vos, carissimos fratres meos, hæredes et reges regni cælorum instituit* . . . Tout cela est contenu en germe dans la parabole de la pauvre femme du désert épousant un grand roi (3 Soc. 50 [XII]), mais il est facile de saisir dans ces deux textes le développement qui s'est fait dans François sur cet important sujet de 1221-1223.

Le pain que mangent les hommes est toujours un pain donné, mais tandis que les uns en ont conscience, les autres le mangent sans le savoir. Demander pour l'amour de Dieu, c'est recourir comme un fils qui a conscience de sa dignité à la table de son père. Mensa Domini, la table à laquelle Jésus s'assit et à laquelle peu à peu devra venir s'asseoir l'humanité. Le pain mendié, mendié dans un esprit de travail, de liberté et d'amour, ne change pas de nature, mais il devient en quelque sorte le signe de l'entrée des frères dans une famille, germe d'une société nouvelle : *Religio et vita Minorum fratrum est quidam pusillus grex quem Filius Dei in hac novissima hora postulavit patri suo cælesti dicens : Pater vellem quod faceres et dares mihi unum novum populum in hac novissima hora qui esset dissimilis in humilitate et paupertate ab omnibus aliis qui præcesserunt et esset contentus habere me solum.* Spec. Perf., 26, 1-2. 2 Cel. 3, 125 (II, 148) : *Talem pro eleemosynis censum offerre nobilem prodigalitatem dicebat, et eos qui minus ipsum quam denarios reputarent esse stultissimos.* MS. de Marseille 34*b*. Cf. Bon. 122 (IX).[1]

[1] [Note récente, Spec. Perf., 22, 15.] N'ai-je pas oublié de marquer la grande analogie entre la fin de ce chap. et 2 Cel. 3, 18 (II, 42), où le style de S. Fr. est peut-être encore plus caractéristique ? " Interrogatus quandoque cur faceret istud, respondebat: Pro feudo ad horam concesso hæreditatem stabilem se relinquere nolle."

Chap. 23 (pp. 61-7).

Si on étudie ce chap. sans songer aux autres légendes, ce qui frappe le plus, c'est la volonté de François d'aller jusqu'au bout de ses idées, de les appliquer intégralement ; et c'est aussi je ne sais quelle grâce et quelle spontanéité qui font que chacun de ses actes est encore tout vivant, tout pénétré d'âme, tout nouveau ; peut-être ressemble-t-il à tel ou tel acte déjà raconté dans la vie de quelque saint, mais ici il est tout animé, n'a rien d'une répétition, ou d'une imitation ; il a la fraîcheur et la sincérité de la fleur au moment de l'éclosion.

Plus tard cet acte se figera, deviendra un rite. Ici il est encore sur sa tige : en regardant attentivement on devine la richesse du sol sur lequel il a germé.

Ces pages sont d'une haute importance, non seulement parce qu'elles nous racontent avec une juvénile simplicité un épisode charmant, elles le sont surtout parce qu'elles nous font assister à l'éclosion de la pensée du Poverello ; cette pensée qui n'est pas un vaste système théorique s'enchaînant logiquement, mais qui plonge dans la vie et l'expérience quotidienne. Invité chez le cardinal, sa pensée s'est reportée sur ses frères éparpillés au loin dans des ermitages où ils manquent du strict nécessaire, ou dans les léproseries, ou employés aux plus durs labeurs. Il sait bien que ceux-ci ne l'accuseront pas de violer la règle, de vivre dans le luxe alors qu'eux-mêmes travaillent et peinent ; il veut surtout leur donner la sensation de la joie supérieure qu'il y a à remplacer le festin luxueux du prélat par la participation voulue, active, joyeuse à la table du Seigneur. Et il veut aussi annoncer la bonne nouvelle au cardinal et à ses convives, la faire resplendir à leurs yeux. Un prédicateur ordinaire aurait gémi ou peut-être tonné contre le danger du luxe, il aurait blessé sans profit, ce n'est pas la prédication franciscaine. C'est lui qui a écrit : *Ne despiciant neque judicent homines quos vident mollibus vestimentis et coloratis indutas, uti cibis et potibus delicatis :* Reg. 1223, II ; cf. 3 Soc. 58 (XIV) : *Nullus per vos provocetur ad iram, vel scandalum*, etc. Il montrera la vérité, la vie d'humilité et d'union avec le Christ dans toute sa beauté.

Le Spec. Perf. nous rend tout cela et il nous rend aussi l'atmosphère de joie que François créait autour de lui. Il n'a pas humilié ses auditeurs, il leur fait apercevoir une vie supérieure à la leur, et leur fait sentir qu'ils peuvent y arriver. Il nous rend une de ces précieuses esquisses où en deux lignes François a tracé un résumé de la vie du Christ, telle qu'elle apparaissait à sa foi et à son ardente imagination. La phrase a des assonances et comme un rhytme liturgique : *honore illius qui quum esset Dominus omnium,*

> *Pro nobis fieri voluit servus omnium*
> *et quum esset dives et gloriosus in majestate suâ*
> *venit pauper et despectus in humilitate nostrâ.*

Ces phrases n'ont-elles pas été réellement prononcées ? N'avons-nous pas là la notation toute simple de faits racontés par un témoin oculaire ? Il est difficile d'en douter. Nous trouvons en effet dans tout ce récit des expressions qui ne pouvaient être comprises que par la première génération des frères : " Il faut que je sois, dit François, l'exemple et le modèle de *vos pauvres* " (§ 10). Beaucoup de copistes ne comprenant pas ont changé ce *pauperum vestrorum*, ici en *meorum fratrum*, là en *pauperum nostrorum ;* v. Kruitwagen, var. 82 ; mais, en y réfléchissant, il est facile de voir tout ce qu'il y a de reconnaissance et aussi d'innocente malice dans *pauperum vestrorum.* Les frères Mineurs étaient les *pauvres du cardinal* non seulement parce que ses protégés, mais aussi peut-être parce que les adversaires de l'ordre nouveau les appelaient ainsi pour critiquer à la fois et les frères et le cardinal. Grégoire IX dans sa bulle du 12 août 1227 appelle les franciscains *Fratres nostri pauperes*, Sbaralea I, p. 33.

Plus loin François dit au cardinal : *Vos qui estis apostolicus noster* ; et là encore divers copistes ont modifié au petit bonheur, une phrase qui leur paraissait erronée. Ils ne savaient pas que François donnait le titre de pape au cardinal protecteur de son ordre (Jordani Chronica, 14 ; v. Tome I, p. 64, n. *e*).

Enfin la doxologie que François indique comme devant introduire la demande des frères allant de porte en porte n'est pas

non plus sans intérêt. On sait le succès qu'obtint un peu plus tard fr. Benedictus de Cornetta (Salimbene, ed. Holder-Egger, 71, ed. 1857, p. 31 s.), en chantant des formules très analogues. Etaient-elles antérieures à François, ou bien est-ce celui-ci qui créa ces pratiques qui devaient avoir en Ombrie et ailleurs un si grand succès ? Je ne saurais trancher la question, mais il faut remarquer que le caractère "laudatif" si on peut forger cette expression, de la piété franciscaine, n'est pas seulement marqué dans l'office même du saint :

Laudans laudare monuit
Laus illi semper affuit
Laus inquam Salvatoris
Invitat aves bestias
Et creaturas alias
Ad laudem conditoris (dernière antienne des laudes le jour de la fête de S. François)

il a aussi laissé des traces fort nombreuses dans les légendes. La plus significative à rapprocher de notre texte me paraît être un passage de 3 Soc. 21 (VII) où nous voyons François mendier des pierres pour S. Damien, après avoir chanté une laude : *Deinde surgens et introiens civitatem, cœpit per plateas et vicos, tamquam ebrius spiritu Dominum collaudare. Finita vero hujusmodi collaudatione Domini, ad acquirendos lapides pro reparatione dictæ ecclesiæ se convertit dicens : Qui mihi dederit unum lapidem unam habebit mercedem.* Nos lignes du Spec. Perf. où nous voyons si bien François comme *joculator Domini* n'ont pas plus de parallèle dans les autres légendes que celles des 3 Soc. que nous venons de citer.[1]

[1] D'après le plus recent historien de Borgo San Sepolcro (Storia della Citta di Sansepolcro per Lorenzo Coleschis, in 8° de vi et 280 p., Città di Castello, 1886, V. p. 153), saint François avait fondé dans cette ville deux associations : l'une, la fraternité de saint Barthélemy, avait un but purement charitable. L'autre était appelée la *Compagnia di Santa Maria delle Laudi della Notte.* Cette appellation me porte à croire que ce fut d'abord une pure et simple compagnie de Laudesi qui par la suite se sera transformée. La question mériterait d'être étudiée à fond par quelque érudit de cette sympathique cité.

On voit donc la richesse du Spec. Perf. en indications originales d'autant plus à remarquer qu'elles sont jetées là par l'auteur sans y songer. Et tout cela se rattache étroitement soit au reste du Spec. Perf. soit aux écrits de François. La préoccupation constante du Poverello d'être *forma et exemplum* des frères se retrouve à chaque pas dans notre légende (v. Index alphabétique) ainsi que sa volonté de les rendre *inexcusabiles* (v. ce mot à l'index) s'ils ne vivent pas conformément à la règle. Mais ces idées maîtresses du Spec. Perf. sont aussi celles qui inspirent tous les opuscules du saint que nous connaissons. Tout comme dans les deux règles, l'aumône est la participation à un banquet où Jésus s'est assis le premier, elle est le moyen de faire peu à peu pénétrer dans l'humanité les idées franciscaines de joie, de travail, de communion.

Si du Spec. Perf. nous passons aux autres légendes contenant le même récit, la chute est immense. 2 Cel. 3, 19 (II, 43) copie et abrège. Le style est peut-être meilleur, mais toute cette page prend quelque chose de décharné, d'exsangue : c'est une fleur encore, mais une fleur cueillie et isolée de la plante.

Avec Bonaventure 95 (VII) la chute est encore plus forte et on se demande comment des critiques peuvent encore hésiter sur l'ordre dans lequel se suivent ces trois légendes et sur la façon dont elles dépendent les unes des autres. Jamais filiation littéraire n'avait été plus claire qu'ici.

Chap. 25 (pp. 70-71).

2 Cel. 3, 22 (II, 46) remanie ce chapitre pour le style et l'abrège beaucoup, il en fait disparaître une foule d'indications qui au premier abord paraissent assez inutiles, mais qui sont pourtant très curieuses, car elles montrent que l'auteur du Spec. Perf. précisait "*con amore*"—et pourtant sans intention—les lieux où la petite scène s'était écoulée. Il ne nous parle pas seulement de la *strada* d'Assise à la Portioncule, mais aussi de *la via* jusqu'à laquelle François alla à la rencontre du pauvre, de la *domus fratrum* où il le fit entrer. En se reportant à l'index alphabétique on verra que chacun de ces mots revient souvent

dans le Spec. Perf. à propos de la Portioncule—et non à propos des autres couvents. Ils constituent donc des indications déterminées.

Ne faut-il pas aussi donner un sens étroit et spécial aux paroles *laudando Dominum*, et y voir une allusion aux *laudes Domini* dont il est si souvent question dans le Spec. Perf. ? Il est bien assuré qu'au chapitre 82, par exemple, l'expression *laudando Deum* vise la récitation des *laudes Domini* composées par saint François. Cf. Opuscules, T. II, p. 135 ss. et 163. Y a-t-il quelque bonne raison pour que cette expression ait un sens différent dans notre chapitre ?

Il est très naturel que Celano qui n'avait peut-être pas vécu à la Portioncule, n'ait pas songé à préciser autant que fr. Léon, mais on voit avec quelle facilité même ce court chapitre du Spec. Perf. décèle son origine et combien est puissante sa valeur intime. Ici comme pour beaucoup des chapitres précédents, il faut bien répéter que si on voit très bien comment 2 Cel. 3, 22 (II, 46) procède du Spec. Perf. 25, on ne pourrait pas s'imaginer la filiation inverse.

Chap. 33 (pp. 89-91).

La comparaison de ce chapitre avec. 2 Cel. 3, 36 (II, 59) est singulièrement intéressante, car elle se présente avec moins de simplicité que dans les chapitres précédents. Celano supprime un des personnages, le médecin, ainsi que les réflexions finales des socii (versets 9-12). Il orne la partie qu'il garde, selon son habitude, d'une forme plus vive et plus recherchée (" curam non curans "), si bien qu'ici encore on sent que le Spec. Perf. doit être l'original. On ne concevrait en effet pas, qu'un copiste se soit fait une loi de médiocriser le style ou bien qu'il ait fait appeler saint François *Frater* par le gardien, alors que dans Celano il le qualifie de *pater*.

Et pourtant 2 Cel. dans deux passages nous donne une leçon que je trouve supérieure à celle du Spec. Perf. : au début il dit : *Tempore quo morabatur sanctus Franciscus in palatio episcopi Reatini pro oculorum infirmitate curanda.* Il semble difficile que

cette leçon si précise ne constitue pas une amélioration par rapport au texte du Spec. Perf.

Plus loin il y a aussi quelques mots qui ont un parfum franciscain marqué : le gardien résiste et ne veut pas se laisser persuader, saint François alors pour le fléchir lui dit : *Frater guardiane, semper mihi curialis fuisti, modo precor, curialitatem ostende* (cf. Spec. Perf. 115, 7). Ces deux additions ne ressemblent en rien à un banal enjolivement ajouté par un compilateur. On a vu ailleurs[1] comment ces améliorations peuvent s'expliquer sans qu'on ait besoin de les croire faites par Celano lui-même.

Comme l'a fort bien vu le Dr. W. Goetz, p. 175, l'examen des versets 9-12 est favorable à l'antériorité du Spec. Perf. On pourra consulter aussi sur ce chap. le Dr. Tilemann, p. 17.

Chap. 34 (pp. 92-3).

Ce chapitre porte très visible l'empreinte de celui qui l'a écrit. C'est un intime qui, sans le vouloir, sans y penser, saisit toutes les occasions possibles pour revivre dans sa mémoire le souvenir des derniers temps passés avec le maître bien aimé. Il le fait avec une intensité de vision, de réalisme ému qui n'a peut-être pas d'autre exemple dans la littérature hagiographique.

Il veut nous raconter un saint, mais à chaque instant sa plume trompe son intention et il redit pêle-mêle ces détails si fréquents sur les lèvres des humbles de ce monde sur les derniers mois de ceux qu'ils voient s'éteindre entre leurs bras.

Ces tuniques baignées des sueurs du mourant et qu'il faut changer à chaque instant, Thomas de Celano a bien fait de ne pas les introduire dans sa légende. Peut-être n'y aura-t-il vu que des vêtements qui n'ayant pas fait de miracles étaient indignes de paraître dans une biographie officielle et risquaient de donner du saint un portrait trop humble et trop vulgaire ; je préfère croire que son tact l'a averti que ces souvenirs étaient la propriété de fr. Léon et qu'aucune autre bouche n'avait le droit de les répéter. 2 Cel. 3, 114 (II, 137) raconte, en effet, en le transformant pour le style, l'épisode des deux frères français qui demandent et reçoivent la tunique du saint, et 2 Cel. 3, 125

[1] V. pp. xxi, xxvi ; et plus loin, pp. 94, 112, etc. Cf. Coll. T. I., p. cxxviii, n. 1.

(II, 148) rappelle avec une grande beauté de forme l'émotion qui s'emparait du saint dès qu'il entendait la parole *amor Dei*, mais il a laissé complètement de côté le reste de ce chapitre.

Dans l'édition 3 Soc. Melchiorri-Marcellino on trouve au chap. 65 un résumé qui correspond à peu près textuellement à 2 Cel. 3, 114. Voir sur ce chapitre W. Goetz, p. 175, Michele Barbi, p. 86.

Chap. 36 (p. 96).

Les relations de ce chapitre avec les autres légendes ont particulièrement attiré l'attention des critiques. Le Dr. Goetz s'y est arrêté longuement pp. 73 s., 115, 119. Il relève avec vigueur la contradiction qu'il y a ici entre les divers documents, les uns plaçant la réception de fr. Egide à Rivo Torto, les autres à la Portioncule, et n'a pas été convaincu par les explications que j'ai données dans le t. I, de la Collection, pp. 263-7. Les lecteurs voudront bien s'y reporter. Le savant critique constate du reste qu'entre les divers récits que nous avons de ce fait, celui du Spec. Perf. soit par la mention de Rivo Torto, soit par l'absence du merveilleux se présente au premier rang. Il s'agit donc simplement de voir, si en attribuant le récit du Spec. Perf. qui place la scène à Rivo Torto, à frère Léon nous ne reconnaissons pas que la légende 3 Soc. qui le place à la Portioncule ne peut pas provenir du même auteur. Il ne me semble pas. Je continue à penser qu'il n'y a ni contradiction ni erreur. Le Spec. Perf. a eu raison de placer la venue de fr. Egide à Rivo Torto, c'est à dire à la cabane à côté de la léproserie (v. Dissertazione su Rivo Torto e sull'ospedale dei lebbrosi, broch. de 24 p., Rome, 1896)— et les 3 Soc. ont eu raison également de placer ce fait à la Portioncule.

J'ai jadis expliqué (Coll., T. I, p. 267) l'apparente contradiction, en disant que Rivo Torto qui se trouve à environ 1300^{m} de la Portioncule était le domicile du travail (soin des lépreux) et la Portioncule celui de la prière. Naturellement ces expressions étaient à prendre dans un sens un peu flottant ; que peut bien être le domicile de quelques frères qui n'ont rien, absolument rien ?

Faisons un instant abstraction de tous les documents que nous examinons en ce moment et ne considérons que I Cel. : nous y retrouverons Rivo Torto et la Portioncule considérés comme ayant été l'un et l'autre, au début et en même temps, le centre de l'activité des premiers frères. Thomas de Celano se met-il donc en contradiction avec lui-même ?

Dans I Cel. 21 (I, ix) on lit : *Quam* (Portiunculam) *cum sanctus Dei cerneret sic destructam, pietate commotus quia devotione fervebat erga totius bonitatis Matrem cœpit ibidem assiduus commorari.* L'hagiographe nous raconte ensuite comment il la répara et comment la voie qu'il avait à suivre s'y révéla à lui. Est-il possible de penser que précisément après cet événement capital dans la vie du saint, il aurait cessé de fréquenter la Portioncule ? Il est bien plus naturel de comprendre le *cœpit assiduus commorari* dans son sens la plus clair. Celui qui a écrit cela a voulu dire que dès lors François commença *ibidem assiduus commorari.* C'est de ce moment que part une fréquentation qui ne devait pas avoir de terme.

Pourtant un peu plus loin [I Cel. 42 (I, xvi)] Celano nous dira : *Recolligebat se b. Franciscus cum cæteris juxta civitatem Assisii in loco qui dicitur Rigus Tortus.* Ce *recolligebat* à l'imparfait au lieu de *recollegit,* qui aurait été naturel s'il avait voulu indiquer qu'au retour de Rome, ils s'arrêtèrent par hasard à Rivo Torto, ainsi que la longue description des vertus des frères dans cette masure, marque que pendant toute la période initiale, avant et après le voyage à Rome, le centre d'activité des frères était Rivo Torto.

Celano se met-il en contradiction avec lui-même lorsque après nous avoir fait une lyrique description de la vie de François avec ses premiers disciples à Rivo Torto (tout le chap. xvi est intitulé *De mora ipsius apud Rigum Tortum* et les chap. xvii, xviii et xix lui sont rattachés) il nous dit que la Portioncule est le lieu *ubi ordinem fratrum Minorum ipse primo plantavit,* I Cel. 88 [II, I] ? En aucune façon, durant la période initiale les frères travaillaient à la léproserie, mais dès lors leur centre religieux fut la Portioncule. S. François était à Rivo Torto quand fr. Egide vint se présenter à lui, mais sa réception proprement dite

comme aussi celle de plusieurs autres des premiers frères eut lieu à la Portioncule *ubi ordinem primo plantavit.* Très vite Rivo Torto fut oublié. Il n'est même plus mentionné dans 2 Cel.

Ce fait que les premiers frères séjournèrent au début de l'ordre assez longtemps à Rivo Torto et que cependant la Portioncule fut le *primus locus religionis* se retrouve non seulement dans 1 Cel. mais aussi dans 3 Soc. *Vir Dei . . . duobus . . . fratribus sociatus . . . ad ecclesiam se transtulit quæ S. M. de Portioncula dicebatur.* 32 [ix]; cf. 34 [ix]; 41 [xi]; 44; ce qui n'empêchera pas l'auteur d'appeler Rivo Torto le *primus locus quem habuit* (54 [xiii] rub.); *Conversabatur adhuc* (après le retour de Rome) *pater cum filiis in quodam loco juxta Assisium qui dicitur Rivus Tortus* (55 [xiii]). Il se trouve aussi dans le Spec. Perf.; à bien des reprises la Portioncule y est indiquée comme le *primus locus ordinis*, cap. 8, 5; 11, 2; 84; et cependant le nom de Rivo Torto y est presque toujours associé à l'indication *in primordio religionis*, 36, 1; 24, 1; 27, 1; 28, 1.

Voilà ce que disent ces trois documents et ce qu'on ne retrouvera plus dans des documents émanés d'hommes n'ayant pas appartenu à la première génération franciscaine. L'Anonyme de Pérouse ne mentionne même pas Rivo Torto. S'il y avait à ce sujet une contradiction dans 3 Soc., elle serait aussi dans 1 Cel. et dans le Spec. Perf. Pour eux tous la Portioncule fut, dès le jour où il la répara et surtout depuis qu'il y eut entendu la messe décisive du *Nolite possidere aurum*, le centre du mouvement nouveau. Rivo Torto laissa pourtant une profonde trace dans le souvenir des premiers disciples surtout, je pense, parce qu'avec l'abandon de la léproserie se clôtura virtuellement la période initiale de l'ordre, celle où le soin des lépreux avait été au premier plan.

Ce chap. 36 du Spec. Perf. ne se retrouve ni dans 3 Soc. Melchiorri, ni dans 2 Celano.

Certains critiques se sont demandés s'il n'y aurait pas là l'indice que ce récit est postérieur et ne se trouvait pas dans le document que Celano eut sous les yeux. Cette courte page se trouve là parfaitement à sa place à la suite de tant d'autres où

on a vu François donner son manteau. Après avoir célébré le maître l'auteur du Spec. Perf. veut célébrer aussi ses disciples. Ceci était tout à fait contraire aux tendances de Celano qui trouvait sans doute indiscrets et encombrants ces Socii qui sous couleur de raconter le saint se racontaient si volontiers eux-mêmes. Après avoir parlé de fr. Bernard qui était mort il signifia assez brusquement aux autres qu'il les passerait sous silence : *Longum esset de singulis prosequi, qualiter bravium supernæ vocationis attigerint*, 2 Cel. 1, 10.

Sur ce chapitre cf. Della Giovanna, Ancora di S. Francesco, p. 29, n. 1 : Lemmens, Doc. Ant. I, pp. 17, 38 ; III, p. 9 ; H. Tilemann, p. 116 ; Minocchi, Tres Socii, p. 108, n. 2 ; Van Ortroy, An. Boll. xix, p. 180 s.

Chap. 38, § 5 (p. 99).

" Car à cette époque les frères n'avaient pas les bréviaires ni un grand nombre de psautiers."

Cette phrase a un sens historique précis. C'est qu'il y eut une époque où les frères ne suivaient pas encore l'usage de la curie pour les offices—ce qui est constaté par la règle de 1221. Le bréviaire commence à s'introduire en 1223 (voir Règle 1223, III).

2 Cel. 3, 35 (II, 58) en reproduisant ce récit n'a pas compris la précision de cette petite phrase et par son *in quo breviario carentes* ferait croire que le bréviaire du chœur manquait accidentellement, mais que déjà à cette époque son usage était établi.

Son *nihil domi superest* prouve aussi qu'il n'a pas compris la précision de langage du Spec. Perf. " Dans la *domus* de la Portioncule il n'y a rien, mais dans l'église il y a un Nouveau Testament."

Chap. 38 (pp. 99-100).

Ce récit est devenu le chap. 2 Cel. 3, 35 (II, 58) où non seulement le style est retouché, mais où nous trouvons une véritable correction. Celano ne donne plus à Pierre de Catane le titre de général ; mais celui de vicaire de S. François. C'est que déjà

en 1247 on éprouvait quelque embarras à dire que du vivant même de François, il y avait eu un autre général que lui. Des indices de ce genre montrent clairement où est le document primitif et où celui qui en dérive.

3 Soc. Melchiorri 60 ont la même histoire ; certains détails (par ex. la mention de la Portioncule) prouvent que l'auteur dépend du Spec. Perf. et non de 2 Cel. Le récit est pourtant déjà très voisin de ce qu'il deviendra dans 2 Cel., Pierre de Catane y est déjà qualifié de vicaire, mais la forme n'y est pas encore aussi soignée.

Ce chapitre de l'éd. Melchiorri est donc un état intermédiaire entre le Spec. Perf. et 2 Cel. Mais Celano qui savait si bien corriger et abréger les autres, savait parfois sacrifier des morceaux de sa propre prose ; c'est ainsi que dans 3 Cel. notre récit se trouve allégé d'une phrase qu'il jugea peut-être de nature à éveiller des critiques ou des réserves. Il avait fait dire à François : *Credo equidem quod magis inde placebit donum quam lectio.* Cette ligne disparut, MS. de Marseille 16*b*.

Sur ce chapitre v. Tamassia, p. 149 ; Tilemann, p. 17 ; 143, n. 1 ; 146 ; Minocchi, Leggenda 3 Soc., p. 115 ; W. Goetz, p. 177, 3. Ce dernier traite de la comparaison de 2 Cel. 3, 35 (II, 58) et de Spec. Perf. 38 avec une ampleur particulière. Il a fort bien vu l'importance du titre différent donné à Pierre de Catane dans les deux documents (dans le Spec. Perf. ministre général, dans 2 Cel. vicaire du saint).

Il montre que 1 Cel. aussi bien que 2 Cel. et toute une série d'autres documents ne connaissent que le *vicarius* et il en conclut que le Spec. Perf. a ici remanié et corrigé 2 Cel. Mais n'y aurait-il pas lieu de se demander précisément si l'idée pouvait venir de faire une correction de ce genre ?

Autant il est naturel que François ait eu des vicaires, autant il l'est peu que de son vivant, l'ordre ait eu un autre général que lui. D'ordinaire ou ne corrige pas pour le plaisir de corriger. On a un but, une préoccupation. Quel aurait bien pu être le but de l'auteur ou du compilateur de Spec. Perf. en faisant une correction de ce genre. ?

Voilà ce qu'on pourrait dire en l'absence de tout autre

document et si nous avions avec 2 Cel. et le Spec. Perf. deux textes parlant l'un de fr. Pierre général, et l'autre de fr. Pierre vicaire, sans aucune autre pièce à dirimer l'opposition.

Mais nous sommes heureusement plus riches que ce que croit le Dr. Goetz. Il nous dit que du vivant de S. François, personne, ni Elie, ni Pierre de Catane ne porta le titre de général, et il fait remarquer à ce propos qu'on ne peut pas tenir compte de la suscription de la lettre à fr. Elie *Ad generalem ministrum fratrum Minorum.* (Publiée d'abord par le P. Edouard d'Alençon, Rome, 1899, in 18 de 35 p. Epistolam S. Francisci ad ministrum generalem in sua forma authentica. On en trouvera le texte d'après le MS. Ognissanti, Collection, T. II, p. 113 ss., ainsi que le texte italien du MS. 313 de Volterra.) Il vaut sûrement mieux ne pas s'appuyer sur des suscriptions qui ont pu être ajoutées tardivement, mais il ne faut pas non plus s'appuyer trop fort sur telle ou telle expression d'un manuscrit. Comme le dit le Dr. Goetz, le destinataire de la lettre est qualifié de *minister*, non pas de *minister generalis.* C'était exact quand M. Goetz écrivait, mais cela ne l'est plus aujourd'hui. Deux manuscrits I. 25 de S. Isidore et celui de Spello Foligno ajoutent le mot de *generalis* à *ministri* (v. Lemmens, Opuscula b. Francisci, 108-10, 189-92). Mais il y a plus : Dans la lettre au chapitre général (v. Lemmens, Opuscula, pp. 99-107, 185-8; Boehmer, Analekten, pp. 57-62) frère Elie est désigné trois fois à la mode des documents pontificaux par son initiale, H, suivie tantôt de *generali ministro religionis Minorum*, tantôt de *ministro religionis nostræ*, tantôt de *generalem dominum meum ministrum.* Vers la fin François ajoute *Dico . . . fratri H. ministro totius religionis nostræ et omnibus generalibus ministris qui post eum erunt.* Est-ce assez explicite ? et avec quelle autorité ces passages viennent faire ressortir la valeur unique du Spec. Perf. appelant fr. Elie ministre, alors que la masse des autres documents l'appelent vicaire, ou se taisent sur lui. Plus son isolement est grand, plus sa valeur et son autorité grandissent puisque seul entre tous il nous conserve avec une précision qu'on ne trouve pas ailleurs des souvenirs que tout le reste de la tradition franciscaine se hâta de faire disparaître. Le *Unde nobis qui cum eo fuimus* du verset 8 prend donc une

importance nouvelle. C'est 2 Cel. qui l'a fait disparaître et non un compilateur tardif qui l'a ajouté à 2 Cel.

Le silence de la tradition n'est peut-être pas aussi absolu que le pense le Dr. Goetz. François de Fabriano qui put encore voir fr. Léon déclarait dans sa série des généraux : *De supradicto fr. Petro Cathanii quod fuerit generalis minister habetur ex dictis fr. Leonis.* V. Coll., T. I, p. lxxviii, n. 3, et cxxxvii.

Les critiques qui admettent que François a renoncé au généralat, mais qui, pour rester fidèles à Celano, veulent que Pierre de Catane et plus tard fr. Elie n'aient été que des vicaires tombent dans une contradiction. Prendre un vicaire n'est pas un acte d'humilité, de plus où a-t-on jamais vu un supérieur général qui promet l'obéissance et la révérence à son vicaire ? On me dira que ces mots viennent de l'auteur du Spec. Perf. ou de Celano et que rien ne nous garantit qu'ils aient été réellement prononcés. Je le veux bien, mais le testament de François sous une forme un peu différente nous en dit tout autant : *Et firmiter volo obedire ministro generali hujus fraternitatis et alio guardiano quem sibi placuerit mihi dare. Et ita volo esse captivus in manibus suis, ut non possim ire vel facere ultra obedientiam et voluntatem suam quia dominus meus est.*

La réalité de l'abdication de François est d'ailleurs constatée par 2 Cel. 3, 80 (II, 103), aussi bien que par Spec. Perf. 46 quand ils nous racontent qu'il sollicita et obtint de Pierre de Catane, d'avoir un de ses compagnons auquel il obéissait comme à un gardien délégué par le général. Que fr. Elie ait été général déjà du temps de François est indiqué indirectement par Salimbene lorsqu'il dit que celui-ci fut deux fois général : *Bis factus Generalis minister* (ed. Holder Egger), p. 96, 30.

Naturellement en soutenant que Pierre de Catane et fr. Elie ont porté déjà du vivant de François le titre de ministre général, on n'exclut pas la possibilité qu'auparavant ils aient été ses vicaires. Cependant le titre de vicarius accompagnant le nom de fr. Elie dans Spec. Perf. 1, 2 est de nature à être pris en sérieuse considération. N'y a-t-il pas là une trace des remaniements subis par ce document ?

Chap. 41 (pp. 105-6).

La comparaison de ce chapitre avec 2 Cel. 3, 118 (II, 141), est singulièrement intéressante. Il y a quelques légères variantes de style tout à fait secondaires, mais Celano ajoute quelques lignes contre certains ministres provinciaux qui s'étaient approprié en quelque sorte leur charge.

Il n'est guère vraisemblable que l'auteur du Spec. Perf. s'il avait copié Celano eût laissé de côté ce passage. Le Spec. Perf. semble donc avoir la priorité, mais il y a là une plainte si nette, si précise, si différente des reflexions moralisantes ou des ornements littéraires ajoutés en général par lui, qu'on ne se le figure guère cousant ces lignes au bout du chapitre. Les voici pour plus de clarté d'après le MS. de Marseille 33*a*.

Ce passage paraît plutôt provenir des *socii*, c'est-à-dire de la Legenda 3 Sociorum qui nous manque encore dans son texte intégral et original.

Et addidit frater ille : Numquid et provinciales illos ministros, qui tamdiu libertate abusi sunt, non mutabis ? Et pater ingemiscens, verbum respondit terribile : « Vivant pro libitu, quia minoris est damni paucorum, quam multorum perditio.» Non propter omnes sed propter quosdam dicebat, qui nimia temporis diuturnitate videbantur prælationem hereditario vendicasse. In omni quidem genere prælatorum regularium hoc potissimum commendabat, mores non mutare nisi in melius, conciliatos favores non quærere, potestatem non exercere, sed implere officium.

Que les abus de cette sorte aient déjà troublé l'ordre de très bonne heure, on en a la preuve dans un passage de la règle de 1221, xvii. *Et nullus minister vel prædicator appropriet sibi ministerium vel officium prædicationis, sed quacumque hora ei injunctum fuerit, sine omni contradictione dimittat suum officium.* MS. Ognissanti, 3*a*.

Le fait que dans le Speculum Vitæ de 1509 on trouve (130*a* s., V. Opuscules, T. I, p. 340, n. 2) les sections 175 et 176 qui correspondent la première à 2 Cel. 3, 117 (II, 140), et la seconde à la partie de 2 Cel. 3, 118 (II, 141), que nous venons de reproduire, paraît favorable à notre hypothèse. Cf. MS. Vat. 4354, 35*a*.

Chap. 41, § 5. ‹ *Si ad generale capitulum venero,*› etc.

Lorsque François vit qu'il ne vivrait pas jusqu'au chapitre de 1227 il rédigea la lettre au chap. général (Epist. II) qui n'est pas vague et indéterminée, mais s'adresse avant tout à ce chapitre. (Cf. Chap. 64.)

Chap. 55 (§§ 21, 22).

V. 3 Soc. 56 (XIII)—cité T. I, p. 142, n. *a*.

Il serait bien difficile de ne pas voir dans ces quelques lignes [de 3 Soc.]—surtout si on note qu' *humiliter acquisivit* correspond au titre du Spec. Perf., qu' *affectuosissime* se retrouve au verset 21—un résumé de notre chapitre. On remarquera surtout dans les deux documents la mention du ministre général.

2 Cel. 1, 12, résumant à son tour, enlève toutes ces indications nettes et précises. Les Bénédictins disparaissent et ce n'est plus leur abbé qui octroie la Portioncule à François, c'est celui-ci qui la choisit (*Portiunculam pro se et suis de mundo elegit*). Ceci suffit à montrer de quel côté est l'original, et de quel côté le remaniement.

Chez Bonaventure l'évolution légendaire est encore plus accusée que dans 2 Cel. 1, 12. *Sentiens autem* [b. Franciscus] *juxta nomen ipsius ecclesiæ que ab antiquo S. Maria de Angelis vocabatur, angelicarum ibi visitationum frequentiam, pedem fixit ibidem propter reverentiam angelorum, amoremque præcipuum Matris Christi.* Bon. 24 (II). Un compilateur tardif partant de ces lignes du biographe officiel, aurait donné tout autre chose que notre chapitre du Spec. Perf., où François bien loin de choisir, ne réussit qu'après deux démarches infructueuses. Il vit très naturellement une harmonie préétablie providentiellement entre le nom de la Portiuncule et celui de son institut ; mais, comme l'indique fort bien notre texte, il la vit après coup.

Chap. 55 (pp. 142-51).

Ce chapitre est un de ceux qui ont le plus attiré l'attention des critiques, non sans raison. Avec le nouveau texte, très supérieur aux précédents, que nous avons dès aujourd'hui, il

devient un de ceux dans lesquels on peut facilement constater l'antériorité du Spec. Perf. par rapport à la Seconde Celano et sa grande supériorité.

Qu'il me soit tout d'abord permis de rappeler la reconstitution d'une partie du texte (versets 17-28) que dans le T. I de la Collection j'avais cru devoir emprunter au Speculum Vitæ, quoique les deux manuscrits qui alors nous servaient de guides l'eussent omise. Cette reconstitution se trouve ponctuellement confirmée par quatre des manuscrits qui servent de base à la présente édition.

De plus conformément aux vues du P. Domenichelli (La Leggenda di S. Francesco, p. cxii, n. 2) et du Prof. Barbi, la leçon *vellent*, dernier mot du verset 30, et qui avait amené divers savants, en particulier le Dr. Goetz (p. 185 ss.), à voir dans les versets 24-31 une interpolation, est définitivement écartée et remplacée par *vellem* qui est donné par nos onze manuscrits.

Il est inutile de répéter ici tout ce qui a été écrit sur ce chapitre dans le T. I de la Collection (pp. 94-101 et 267-73). Traitant du sanctuaire le plus illustre des Franciscains et autour duquel s'est livrée la lutte entre les Observants et les Conventuels, il a été plus que tout autre exposé aux entreprises des glossateurs disposés les uns à exalter les prérogatives d'une église aimée entre toutes, les autres à les discuter et à les diminuer.

Il suffit de parcourir nos précédentes publications pour voir le rôle important que ce morceau a joué dans l'histoire franciscaine. Nous avons eu l'occasion d'en redonner deux fois le texte outre celui du Spec. Perf., une première fois tel qu'il se trouve dans le Tractatus de Bartholi, chap. 3 (Coll. T. II, pp. 7-12) ; la seconde fois comme fragment de la Legenda Vetus, d'après le MS. de Liegnitz (Opusc., T. I, pp. 81 et 105-9). Sur ces différents états de la légende, ainsi que sur les variantes du MS. Vat. 4354 dont il a été fourni un grand nombre d'échantillons dans les notes du T. I de la Collection (pp. 94-101), on pourra étudier le résultat des préoccupations des glossateurs ou des simples copistes.

Voilà le terrain déjà passablement déblayé. Si maintenant nous abordons la comparaison de ce chapitre avec les

autres documents en particulier avec 2 Cel. nous pourrons, pour mettre un peu d'ordre dans notre étude, envisager d'abord les indications qui sont spéciales au Spec. Perf. et qu'on ne retrouve dans aucune autre des légendes—sauf les 3 Socii—puis celles qui se retrouvent aussi dans les autres documents.

Cette division s'impose : nos lecteurs savent, en effet, que lorsqu'une pièce de basse époque a pour charpente des indications puisées à des sources antérieures, il se manifeste entre la charpente et les adjonctions des cassures significatives ; il y a des erreurs d'agencement, des incohérences, des contradictions, des erreurs que l'œil de l'érudit distingue aussi facilement que celui de l'archéologue habitué à ne pas se laisser tromper par les trucs des restaurateurs.

Dans notre chapitre les indications absolument originales ne manquent pas, et non seulement elles ne présentent pas de difficulté, mais elles sont si précises et si cohérentes qu'il devient difficile après les avoir lues, de ne pas les avoir toujours présentes à l'esprit pour les ajouter comme complément implicite aux autres légendes. Le Spec. Perf. et la Légende 3 Soc. sont les seules où nous trouvions quelque chose sur l'origine de la Portioncule, eux seuls nous disent qu'elle fut donnée à François par les Bénédictins du Mont Subasio. Dans les autres légendes le fameux sanctuaire semble tomber littéralement du ciel, comme le représenterait d'après certains interprètes—en particulier Mgr. Vittorio Pagliari—la fameuse fresque de Gubbio, elle est le *tabernaculum Dei cum hominibus.*

Dans le Spec. Perf. au contraire, on nous raconte comment elle fut donnée à François et par qui, et après combien d'autres démarches restées infructueuses. Certes on comprend très bien pourquoi Celano et les autres ayant devant eux le Spec. Perf. ont négligé de raconter après lui, les refus essuyés par François auprès de l'évêque d'Assise et des chanoines de la cathédrale S. Rufin, on ne verrait guère pourquoi un auteur postérieur travaillant sur 2 Cel. aurait ajouté ces détails. Or plusieurs de ces détails sont vérifiables. La bulle *Piæ postulatio* du 11 mars 1244 conservée encore aujourd'hui aux archives de la cathédrale d'Assise et publiée dans la Disamina di San Rufino ne prouve

pas seulement que la *Cappella S. Mariæ de Portiuncula* était la propriété des Bénédictins, mais aussi qu'à la date de la bulle elle l'était encore, tout au moins en théorie.[1]

Aucune autre légende ne nous parle du cens que François imagina d'offrir aux moines—et qui est offert encore aujourd'hui annuellement par les Franciscains de la Portioncule aux Bénédictins de San Pietro d'Assise, héritiers de l'abbaye du Subasio —pour bien constater qu'il ne se considérait que comme une sorte de locataire ou d'usufruitier de l'église donnée. Or ce détail n'a pas seulement une couleur franciscaine, mais aussi une couleur locale très prononcée : Les *Lasche* (Cyprinus leuciscus) se trouvent en abondance dans les rivières des alentours de la Portioncule, le Chiagio, l'Ose (?) et le Tupino. (Il y en a une espèce spéciale dans le lac Trasimène, qui le vendredi de chaque semaine alimente les marchés de Pérouse et d'Assise : Leuciscus Trasimenida. Je dois ces renseignements à feu M. le Prof. Regolo Casali. On pourra encore voir sur ces poissons : Bolletino Umbro II, p. 169. Cf. Domenica del Corriere 17 janvier 1904 : La pesca della lasca.) On voit combien toutes ces particularités sont favorables à l'attribution du Spec. Perf. à fr. Léon d'Assise.

Si maintenant nous abordons la comparaison de notre chapitre avec les récits parallèles 2 Cel. 1, 12, l'antériorité du Spec. Perf. s'impose encore.

En effet les relations sont telles entre les deux documents qu'il faut qu'ils procèdent l'un de l'autre. Or, puisque dans Celano le latin est plus élégant, on est amené à penser qu'il a corrigé le récit du Spec. Perf. et non le contraire ; comment pourrait-on penser qu'un compilateur se serait attelé à l'ingrate besogne de refaire tout ce chapitre pour le plaisir d'en rendre le style plus humble ? Si cette page en passant par la plume de Celano a gagné au point de vue de l'élégance, elle a perdu quelque peu de sa précision et de sa cohésion ; et c'est là encore un indice en faveur du Spec. Perf.

Il y a un passage où nous saisissons avec une facilité particulière la main du restaurateur qui accommode son modèle au

[1] V. P. Edouard d'Alençon L'abbaye de S. Benoît.

gré des circonstances. En 1227 fr. Léon pouvait parler de la Portioncule comme *Caput et Mater Minorum* ; en 1247, après que par des bulles solennelles répétées (*Is qui ecclesiam suam* du 22 avril 1230 et du 6 mars 1245) le S. Siège eut conféré ce titre à la basilique d'Assise, Celano ne pouvait plus répéter cela. Il voulait pourtant—peut-être pour faire plaisir aux zélateurs—insérer le mot essentiel *caput* dans son récit. Il se tira d'affaire avec une élégante dextérité par la phrase : *In eo* (sc. loco Portiunculæ) *Virginis matris ecclesia erat constructa quæ suæ singulari humilitate meruit post filium suum CAPUT omnium esse Sanctorum.* Les tours de ce genre ne sont pas très rares dans les annales de l'hagiographie.

Récemment (en 1883) avec l'approbation de la Suprême Autorité, il en a été accompli un du même genre à propos de l'histoire de Constantin (Voir la savante étude, Bréviaire et critique, de l'abbé Lejay, professeur à l'Institut Catholique de Paris, dans la Revue du Clergé Français du 15 février 1903).

Dans tout ce chapitre ce sont seulement les versets 9 et 10 qui arrêtent et étonnent. N'est-il pas étrange que l'abbé des Bénédictins ait eu l'idée de demander par avance que la Portioncule devînt le chef lieu de l'ordre ? Ce qui est sûr, c'est que du vivant de François les choses se passèrent comme s'ils l'eussent demandé, et que la Portiuncule fut incontestablement le chef-lieu et la *matrice* de l'ordre, suivant le terme italien, si expressif.

Ce qui est sûr aussi c'est que la question de savoir si elle le resterait, ne se posa que durant quelques courtes années qui suivirent immédiatement la mort du Poverello. Nous venons de voir que dès 1230 Grégoire IX avait décidé la question en faveur de la nouvelle basilique bâtie par fr. Elie. Les versets 9-11 sont la manifestation énergique de fr. Léon contre les projets de celui-ci, c'est une protestation anticipée qui porte sa date et montre que ces lignes ont été écrites avant 1230, rien n'y présente la trace d'une révolte ou d'une polémique contre une décision déjà prise, et nous sommes ainsi amenés à voir dans ces lignes un témoignage en faveur de la date de 1227/1228 pour la rédaction du Speculum Perfectionis.

Il ne nous reste plus qu'à dire quelques mots de divers détails. Il est impossible par exemple de ne pas être frappé de l'analogie littéraire et de la parenté intellectuelle qu'il y a entre le début de notre chapitre et le début de 3 Soc. 46 (xii) racontant le voyage des premiers frères à Rome pour l'approbation de la règle. Dans l'un et l'autre cas, François voyant le développement de l'ordre, est amené à réfléchir à l'avenir ; il consulte ses frères et ceux-ci se rangent à son avis.

Le sens du verset 22 ne présente aucune obscurité et nous y avons un renseignement d'importance extraordinaire. François durant les derniers jours de sa vie s'occupa avec une sollicitude particulière de la Portioncule, et fit écrire à son sujet des recommandations spéciales. Le seul point où l'hésitation soit possible, c'est de savoir si elles furent insérées dans le Testament—d'où elles auraient été éliminées—ou si elles formaient une sorte de codicille, ou de testament spécial concernant la Portioncule. Puisqu'il y avait des constitutions pour la Portioncule, l'hypothèse d'un testament de ce genre n'est pas absolument invraisemblable. Ce qui est sûr, c'est que—partie intégrante du Testament ou non—il exista une page où furent consignées les suprêmes volontés du saint concernant le petit sanctuaire. Et ici, une fois de plus, le Spec. Perf. révèle son origine et sa valeur hors de pair. Il est, en effet, impossible de penser ici à un compilateur tardif qui serait allé, de gaieté de cœur, se mettre en contradiction avec les données d'un document aussi connu que le Testament traditionnel.

Le Spec. Perf. raconte ailleurs (V. Chap. 9, 11, ainsi que la note sur la composition du Testament, de la règle et des autres écrits de saint François à la lumière du Spec. Perf.) comment un passage inséré dans le Testament fut modifié ; ici il raconte une disparition pure et simple. Il proteste, et il fait plus : il répare. Il est bien difficile, en effet, de ne pas voir dans les versets 24-42 le texte même des instructions de François introduit par la formule juridique *Coram*. L'auteur en atteste le ministre général lui-même par devant lequel le mourant s'est exprimé.

Quoi qu'il en soit, cette dernière partie se place tout naturellement à côté du chapitre 82 où nous trouvons un des règlements,

peut-être plus nombreux que les documents ne l'indiquent, faits par saint François pour des cas particuliers ; cette constitution spéciale pour la Portioncule est tout à fait analogue à celle qui concernait les frères en retraite dans les ermitages (Opuscula, ed. Wadding, p. 290 ; ed. Lemmens, p. 83 ; ed. Bœhmer, p. 67). Il faut en rapprocher les autres chapitres du Spec. Perf. concernant la Portioncule [V. Index alphab. *Portiuncula*] en particulier les chap. 83 et 84. On a vu dans l'introduction l'importance du rôle de ce petit sanctuaire dans le Spec. Perf. François aurait voulu le laisser à ses frères comme une sorte de testament encore plus expressif que l'autre, et comme une illustration de sa pensée et de sa volonté.

Sur ce chapitre V. Goetz, pp. 185-7 ; Minocchi, p. 52 ; p. 108 n. 2 ; Faloci Pulignani, Miscellanea, T. VII, p. 5. 120 ; Tilemann, p. 115 ; Lemmens, Red. Prior, 27 (Doc. Ant., II, p. 58) ; Lempp., Frère Elie, Coll., T. III, p. 74 ; Wadding, Opuscula b. Francisci, Collatio XXVIII, éd. 1623, p. 377 ; Michele Barbi, Bulletino, T. VII, p. 81, n. 1.

Rapprocher de ce règlement de la Portiuncule le *De religiosa habitatione in desertis* et les avis de François aux frères partant pour la France, Spec. Perf., 65, 14 ss.

Chap. 57 (pp. 154-7).

La reproduction que fait Celano (2 Cel. 3, 120 ; II, 143) de ce chap. est singulièrement intéressante. Il supprime la scène où le Spec. Perf. nous montre François balayant l'église ; il supprime aussi le repas que François avait fait servir, et à force de vouloir arranger le récit arrive à lui enlever sa saveur franciscaine. S'il supprime une grande partie des traits qui fixaient l'atmosphère du récit, il ajoute pourtant des détails qui sans doute lui paraissent donner à François un rôle plus remarquable ; c'est ainsi qu'ici il le fait sourire, que là il nous parle des parents de Jean comme regrettant plus le bœuf que leur fils et leur frère. Toutes ces retouches et ces corrections montrent assez de quel côté est l'original et de quel côté la copie.

Je ne puis, en effet, pas partager ici l'avis du Dr. Goetz qui

trouve (p. 188) tout aussi possible que le Spec. Perf. 57 soit un abrégé de celui-là.[1]

Supposons un instant que le Spec. Perf. soit un développement conduit sur 2 Cel. Nous nous apercevrons bien vite de tout ce que ce point de vue a d'invraisemblable. Où a-t-on jamais vu des légendes qui amplifient sans *but précis*, sans intérêt ? Où a-t-on vu des amplifications plus cohérentes, mieux construites que l'original ? Or c'est bien le cas pour notre récit. Le début spécial au Spec. Perf. en apparence ne constitue qu'une sorte de préface sans importance ; en réalité il indique non seulement les circonstances, mais il nous dit comment le geste du paysan avait conquis François, même avant que Jean lui eût confié son désir.

Dans 2 Cel. on ne voit pas pourquoi il se croit obligé à imiter tout ce que fait François : dans le Spec. Perf. François l'avertit de se dépouiller de ses biens : *quia illud idem fecerunt omnes fratres mei qui potuerunt*, de là l'erreur du frère. Dans le Spec. Perf. fr. Jean est *purus et simplex*, c'est-à-dire qu'il ne biaise pas, il n'interprète pas, il prend ses engagements à la lettre ; dans 2 Cel. il n'est plus qu'un candidat au crétinisme. Celano a supprimé le repas sans comprendre que ce festin improvisé est une des circonstances où éclate l'originalité de François. Ce François qui calme le désespoir de tous ces pauvres en leur disant : " Préparez de quoi manger pour nous tous " ne connaissait pas seulement profondément le cœur humain, il devinait que le fait de s'asseoir à la même table peut être le meilleur moyen de préparer une union plus haute. C'est par des traits de ce genre que les légendes postérieures ont supprimés, que François d'Assise a conquis l'âme italienne à un degré unique.

Qu'il ait été touché de la simplicité avec laquelle fr. Jean l'imitait n'a rien d'étonnant, puisque lui, François, imitait le Christ avec une simplicité très analogue. N'est-ce pas lui, François, qui à Noël organisa le presepe de Greccio, qui le jeudi avant sa mort—ou au jour qu'il croyait le jeudi—rompit le pain avec ses frères, qui à l'Alverne revécut la Passion ?

[1] Le P. Lemmens, *Documenta Antiqua*, T. II, p. 18, a mis en regard les deux textes et a fort bien vu que l'originalité et l'authenticité sont du côté du Spec. Perf.

L'éd. Melchiorri, Marcellino-Teofilo Domenichelli des 3 Soc. a aussi ce récit (cap. 48) presque conforme à celui de 2 Cel., mais l'identité n'est pourtant pas complète, et à diverses reprises on y trouve des parties provenant du Spec. Perf. et qui ne sont pas dans 2 Cel.

Chose étrange ce frère, ainsi canonisé par François, n'est même pas indiqué dans le Dialogus de vitis sanctorum fratrum que fit composer Crescentius vers 1245.

Chap. 58 (pp. 159-61).

Nous avons eu déjà ailleurs l'occasion de parler de l'erreur (p. 91-93, Chap. 38) commise par le Dr. Goetz quand il se refuse à admettre un généralat de Pierre de Catane du vivant de François et à voir l'importance des indications que nous donne à cet égard le Spec. Perf., en parfait accord avec les meilleurs manuscrits des Opuscules de François. D'ailleurs tout ce chapitre surabonde de données aussi sobres que précises, au milieu desquelles l'auteur se meut avec une parfaite liberté. Nous sommes dans une atmosphère qui n'a rien du terne, du vague des légendes postérieures ou de leurs amplifications. L'absence de toute espèce de merveilleux est ici particulièrement significative, mais là où on sent la main de quelqu'un qui comprit jusqu'au fond le caractère de son héros, c'est le rôle que joue ici la *verecundia.*

Pour un tempérament chevaleresque comme celui de François la *verecundia* était le suprême opprobre, aussi l'idée d'avoir causé cette peine à un pauvre malade l'oppresse atrocement ; il veut réparer tout de suite, obtenir son pardon. Un disciple qui n'eût pas été dans l'intimité de son maître n'aurait rien compris au drame intime, discrètement esquissé ici ; un auteur postérieur aurait attribué au saint un miracle de plus, ainsi que nous le voyons dans le chap. 28 des Actus (Fioretti, 25).

La parenthèse où le Spec. Perf. rappelle le nom spécial que François donnait aux lépreux est aussi bien précieuse. Après les avoir eus jadis en horreur, il était arrivé à les aimer avec prédilection, à voir en eux une image réalisée du Christ, une sorte d'incarnation. Comme tous les hommes de son temps il interprétait le passage Isaïe 53, 3-4 (cf. Bon. I, 6), *Despectum et*

novissimum virorum . . . et nos putavimus eum quasi leprosum, comme une prophétie, l'appliquant au Crucifié. Mais il avait saisi cette idée avec une « simplicité et une pureté » à là fois naïve et décidée qui en tirait toutes les conséquences. De là ce nom nouveau : les lépreux sont les *fratres christiani*, les images du Christ, et comme sa présence corporelle.

La compilation qualifiée de Redactio prior par le P. Lemmens incorpore ce chapitre, mais en lui enlevant çà et là beaucoup des indications précisant le lieu, les circonstances. Son auteur aura été embarrassé, lui aussi, par le généralat de Pierre de Catane ; il n'a pas de peine à faire disparaître la difficulté présentée par le verset 9 : *Dixit inde suam culpam fratri Petro Cathanii qui tunc erat ibi* (!).

Chap. 61 (pp. 169-72).

Le chapitre présente un spécial intérêt. Le même fait est en effet raconté par 1 Cel. 52 [I, xix], mais en termes tout différents. Il semble bien qu'il n'y ait aucune relation entre les deux récits qui paraissent s'ignorer. Celui du Spec. Perf. est plus vivant, plus précis. Non seulement il est localisé par l'indication de la Piazza et de la cathédrale Saint Rufin, mais les personnes qui connaissent Assise trouveront que la localisation se continue dans des expressions qui ne sont pas des noms propres.

Le peuple de la cité est réuni sur la place, mais la cathédrale n'est pas sur cette place, elle est dans la partie supérieure de la ville ; de là la nécessité d'avertir le peuple de ne pas se disperser, mais d'attendre le retour de François.

Il revient et *monte* à l'endroit d'où il avait parlé, ce qui s'accorde tout à fait avec la tradition voulant qu'il ait parlé d'une de ces chaires extérieures, comme on en voit si souvent en Italie(Pérouse, Prato, par exemple) et qui se voit encore—mais restaurée au xve siècle—à l'angle S. O. de la Piazza. On se demandera pourquoi François s'était rendu à la cathédrale au lieu d'ajouter son *mea culpa* à la fin de son sermon. Pour un Assisiate ce détail se comprend très bien, il est parlant. L'auteur du Spec. Perf. ne songe pas à expliquer longuement des actes qui pour son milieu étaient parfaitement clairs : François monta à S. Rufin et en

ressortit « cum multis fratribus » parce qu'il voulait donner à son acte une grande solennité. C'est une procession qu'il organise et il y joue le rôle du pénitent du vendredi saint. Dans le Spec. Perf. on peut trouver la genèse de l'acte de François ; en le faisant précéder d'une prédication, il nous permet de penser qu'elle avait été suivie d'un de ces mouvements de sympathie ardente, d'enthousiasme (voir le verset 9) pour la personne de François dont nous avons bien des exemples. Celui-ci effrayé peut-être, et se sentant guetté par le démon de l'orgueil, sentit le besoin de s'humilier. Dans Celano et Bonaventure, c'est un acte isolé, et on pourrait dire *désindividualisé.*

La présence de ce récit dans l'éd. Melchiorri-Marcellino da Civezza des 3 Socii (Chap. 61) est du plus haut intérêt. C'est le récit du Spec. Perf. qui sert de point de départ, mais dont il ne reste que quelques traces et qui est remplacé par le récit de 1 Cel. Si on admet l'hypothèse que cette édition représente un texte de 3 Soc. expurgé par Celano, une sorte d'avant projet, ceci s'explique parfaitement. C'est Celano substituant dès les premières lignes son récit à celui du Spec. Perf. repris par les Trois Compagnons.

Au contraire on ne voit pas comment ce chapitre pourrait s'expliquer pour les critiques qui ont vu dans cette édition une compilation tardive. Peut-on s'imaginer un compilateur qui tout à coup serait allé prendre 1 Cel. pour le substituer partiellement au Spec. Perf. ? La brièvete de 1 Cel. serait une excellente raison, mais alors pourquoi l'abandonner de nouveau vers la fin pour laisser reparaître quelques mots du Spec. Perf. ? Un compilateur qui aurait eu ainsi à sa disposition les manuscrits de la tradition et qui les aurait maniés avec une telle maestria, aurait-il pu ignorer Bonaventure, et mettre en quarantaine les détails qu'ajoute ici le saint Docteur (73 et 74 [vi, 2]) ? Celui-ci procède à une fusion du récit du Spec. Perf. avec celui de 1 Cel. Les critiques qui font du Spec. Perf. une œuvre tardive auraient bien fait de s'expliquer sur la présence dans Bon. 73 et 74 des indications dont nous trouvons la source dans le Spec. Perf.

Ce chapitre est utilisé par Bonaventure, il lui est donc antérieur, car l'idée ne viendrait sans doute à personne de voir en

lui un remaniement de Bonaventure. Comment un compilateur si disposé à faire plus long que son modèle aurait-il oublié le détail si pittoresque et si touchant de la pierre des supplices ? et pourquoi aurait-il ajouté tant d'autres indications, puisées on ne sait où, et ne présentant qu'un très médiocre intérêt pour des lecteurs désireux surtout de connaître la gloire, les vertus ou les miracles du Poverello ?

Il faut rapprocher de ce récit ce que dit François lui-même dans la xii[e] admonition : *Sic potest cognosci servus Dei si habet de spiritu Dei : cum Dominus operatur per ipsum aliquod bonum, si caro ejus non inde se exaltat, quia semper est contraria omni bono, sed si magis ante oculos suos se habitet viliorem, et omnibus aliis hominibus se minorem existimaret.* MS. 338 d'Assise, 21*a*.

Voir aussi à propos de ce chap., Dr. Goetz, p. 189 s.

Chap. 64, § 1 (p. 176).

Il y a ici, si je ne me trompe, une précision très importante à noter : Aucun de nos manuscrits habituels—ni aucun autre de ceux que nous connaissons (Cleop. B. II ; Canonic. 525 ; Spec. Vitæ 1509, Vat. 4354) ne nous dit tempus *cujusdam capituli* : il faut donc traduire : *à l'approche du chapitre* et non pas *à l'approche d'un chapitre.* Et en effet partout où l'auteur du Spec. Perf. nous parle des chapitres, il a soin de dire *in quodam capitulo*, 27, 12 ; 39, 1 ; ou bien *capitulum in quo multi fratres missi fuerunt ad provincias*, 65, 1 ; ou bien, dans les autres cas, s'il s'agit d'indications concernant tous les chapitres en général, cap. 72, 29 (p. 216) ; 81, 18 (p. 243) ; 87, 20 (p. 260), il le dit expressément.

Mais si cette remarque est fondée, et s'il faut vraiment traduire : « A l'approche du chapitre, François dit à son compagnon . . . » nous aurions dans cette simple phrase la confirmation indirecte et d'autant plus efficace de la date de 1227 pour la composition du Spec. Perf.—je veux dire d'une date antérieure au premier chapitre célébré après la mort de saint François. Cette expression *à l'approche du chapitre* parfaitement claire, si elle a été écrite avant le chapitre convoqué par fr. Elie, ne serait

pas venue plus tard sous la plume de l'hagiographe. Si [avant 1914] je parlais de *la guerre*, le lecteur comprendrait, sans autre explication, qu'il s'agit de la guerre de 1870, et de même il faut, je crois, en revivant les récits du Spec. Perf. particulariser le sens de certaines expressions qu'on est exposé à interpréter d'une façon trop vague et indéterminée.

La détermination du sens exact de cette ligne n'est pas importante seulement pour cette question de la date du Spec. Perf., elle précise et augmente la valeur biographique de tout ce chapitre. Ce ne sont plus des considérations vagues et générales comme nous les donnera bientôt 2 Cel. 3, 83 [II, 106], ce sont les préoccupations vécues par saint François qui sont ici ; nous entendons les réflexions qu'il s'adressait à lui-même, les résolutions dans lesquelles il se fortifiait.

Ce sont très exactement les pensées de la 20e Admonition (V., T. I, p. 177, n. *b*), mais incarnées, si on peut ainsi parler, vécues ; nous assistons à leur genèse.

Chap. 64 (pp. 176-8).

Tout naturellement 2 Cel. 3, 83 (II, 106), a fait disparaître la plupart des indications qui individualisaient cette page, il n'en a pas compris l'émotion : au lieu du Poverello gémissant, cherchant sa voie, il nous montre le fondateur de l'ordre donnant de très haut une leçon d'humilité à ses disciples. Le langage est beau, élevé ; ce sont les mêmes idées, presque les mêmes paroles, mais au lieu d'être prises dans leur simplicité originale, elles sont arrangées pour passer à la postérité.

Le chap. 39 de l'éd. Melchiorri-Marcellino da Civezza des 3 Socii est beaucoup plus bref encore que 2 Cel. 3, 83, quoiqu'il dépende par le titre et par quelques autres détails du Spec. Perf. Les critiques qui veulent voir dans ce recueil une compilation tardive sont donc amenés à imaginer un compilateur qui, tout en voulant aller très vite et ne s'approprierqu'une partie de Celano, aurait pourtant toujours regardé vers le Spec. Perf. de façon à lui emprunter quelques mots, pour le simple plaisir de butiner sur deux documents, alors qu'il lui aurait été

bien plus facile de ne tenir compte que du plus beau et du plus court. L'invraisemblance d'un pareil labeur nous ramène donc à l'idée que 3 Soc. Melchiorri sont un remaniement du Spec. Perf. où Celano aura déjà eu la main.

Le Dr. Goetz (p. 190) a fort bien vu que la rédaction de ce chapitre du Spec. Perf. ne peut pas dépendre de celle de 2 Cel. 3, 83, mais je voudrais lui chercher querelle pour le résumé qu'il fait de cette page : " François, dit-il, désire être écarté par les frères de la direction de l'ordre." A mon sens la pensée exprimée ici par le Spec. Perf. est bien plus complexe : François ne souhaite rien de semblable. Au contraire il redoute d'être encore plus mis de côté et cherche à prendre courage ; il se demande dans quels sentiments il devrait supporter cette nouvelle disgrâce pour rester un frère Mineur vraiment digne de ce nom. Entre cela et le désir dont parle le Dr. Goetz il y a une forte nuance. Ici, comme ailleurs dans le Spec. Perf. (v. cap. 41, *quod propter malos prælatos renuntiavit*, et 71), François n'a donné sa démission de général que forcé, un peu par la maladie, surtout par les oppositions dont il est l'objet. Il accepte ces épreuves, s'efforce de ne pas se laisser vaincre par le découragement, il voudrait—avec plus de bonne volonté que de succès—tirer le bien du mal, c'est à dire en faire sortir un profit individuel, mais on sent bien que c'est une consolation de désespéré.

Le remaniement que 2 Cel. 3, 83 fait subir ici au Spec. Perf. —peut-être que la transformation fut déjà commencée par les 3 Socii—est tout à fait remarquable. Il constitue une véritable correction. Pour Celano qui n'avait pas été mêlé à la crise de l'ordre et qui voulait en tout cas n'en pas raviver le souvenir, les paroles du Spec. Perf. nous racontant François *invité* à participer au chapitre—un peu comme s'il eût été un personnage étranger à l'ordre—cette idée que François ne parlerait aux frères qu'après en avoir été prié par eux, tout cela constituait un souvenir fâcheux de la situation étrange qui suivait la démission de François. Tout cela n'avait rien d'édifiant et devait être éliminé. Ici donc encore une fois, nous trouvons dans le Spec. Perf. l'image d'une situation complexe, contradictoire même, que la légende simplifie et que bientôt on ne comprendra plus. La

comparaison des deux documents fait ici ressortir la valeur historique extraordinaire du Spec. Perf.

Spec. 64.

Quum appropinquaret tempus capituli, dixit b. Franciscus socio suo : "Non videtur mihi quod sim frater Minor nisi essem in statu quem dicam tibi ; ecce fratres cum magna reverentia et devotione invitant me ad capitulum cum eis. Ipsi autem congregati rogant me ut annuntiem verbum Dei et prædicem inter ipsos."

2 Cel. 3, 83 (II, 106).

. . . *Dixit autem quandoque socio suo "Non michi videor frater minor, nisi fuero in statu quem tibi descripsero et ait : Ecce prælatus existens fratrum vado ad capitulum, prædico, commoneo fratres et in fine dicitur contra me."*

Il reste pourtant dans le texte de 2 Cel. un vestige de la crise de l'ordre : François ne se qualifie pas de *Minister*, mais de *Prælatus*, titre vague ne désignant aucune charge définie. Sa démission en refaisant de lui un simple frère (Spec. Perf. 39, 5) n'avait pourtant pas pu effacer le passé ; il n'était plus Général, il restait le fondateur de l'Ordre, et c'est pour cela que dans le prologue de la règle de 1223 il promet au pape l'obéissance et la révérence.

Il y a un autre document qui, par la complexité de ses indications et même par leur apparente contradiction rappelle notre chapitre : je veux parler de la lettre de François à fr. Elie (1223 ?). V. Collection, T. II, p. 113-31. Là aussi il parle tantôt comme le fondateur de l'ordre : *De omnibus capitulis . . . de mortalibus peccatis . . . cum consilio fratrum faciemus istud tale capitulum*, tantôt, assailli par les préoccupations, il prend un tout autre ton : "*Ibi* (ad capitulum) *eris cum fratribus tuis et ista et omnia alia quæ minus sunt in regula, Domino Deo adjuvante, procurabis adimplere.*"

Bon 77 [vi, 5], copie et abrège Celano. Voir aussi Redactio prior, 38.

Chap. 65, §§ 10, 11 (p. 181).

Ces deux versets sont d'une importance unique soit pour l'étude du Spec. Perf. soit pour l'histoire de saint François. Le Dr. Goetz (p. 191) a fort bien vu que ce qui est dit ici est amplement confirmé par le contenu des écrits de François, mais il aurait pu aller beaucoup plus loin. En effet tandis que le souvenir des écrits de François a déjà disparu de la légende de Bonaventure, tandis que dans les pages de Thomas de Celano on les trouve çà et là cités et utilisés, dans le Spec. Perf. ils arrivent au premier plan et c'est la seule des sources qui nous renseigne sur le rôle que ces écrits ont joué dans la vie de François, sur les circonstances et les causes psychologiques et morales qui ont provoqué leur composition. Tandis qu'en s'en tenant à Celano on pourrait croire que les lettres de François auraient été en quelque sorte des écrits de hasard dont il importerait peu de fixer exactement la date, le Spec. Perf., au contraire, nous les montre parmi les actes les plus caractéristiques, les plus délibérés et les plus chargés de volonté de la vie du Poverello. Ce ne sont pas des actes ordinaires, ce sont des témoins de la lutte qui s'était déjà engagée entre François et la majorité des ministres provinciaux. Ce qu'on ne lui avait pas permis d'insérer dans la règle, il l'a laissé dans ses divers écrits qui viennent ainsi se grouper dans les dernières années de sa vie comme une sorte de complément de la règle.

Et de nouveau pour celle-ci, nous nous trouvons, comme dans tout le reste du Spec. Perf.—si on fait abstraction du chapitre 1—sur un terrain solidement historique. Nous entrevoyons les difficultés, les discussions que souleva sa fixation, les oppositions insurmontables que rencontra François lui-même.

Me permettra-t-on de noter qu'à un moment où je ne connaissais pas encore le Spec. Perf., je fus amené par la lecture même des lettres à les grouper dans la dernière année de la vie de François (Vie de S. François, 1[e] éd., p. 377). Ainsi donc la critique interne confirme pleinement les renseignements du Spec. Perf., renseignements qu'on chercherait en vain ailleurs. Les Spirituels de la seconde partie du xiii[e] siècle et du commence-

ment du xiv s. étudièrent beaucoup la première règle, mais ils ne semblent pas avoir vu la portée des autres écrits du fondateur de l'ordre. Le Spec. Perf. a donc ici une attitude tout à fait originale parmi les documents franciscains, mais cette précision unique—qui ne saurait éveiller aucun soupçon critique, tant elle est naturelle et sans affectation—n'est-elle pas comme la signature de celui qui fut aux côtés de François *quando scripsit regulam et fere omnia alia sua scripta ?* Spec. Perf. 11, 6. V. aussi Opuscules de critique historique, T. II, p. 153 ss.

Chap. 67 (pp. 189-93).

Ce chapitre est un de ceux où l'on peut le mieux saisir le procédé de la méthode de Celano. Il n'est pas un pur et simple compilateur, il est quelque chose de plus, c'est un professeur de style, doublé d'un hagiographe officiel chargé de mettre au point des documents antérieurs. Il fait donc subir à ses matériaux un traitement bien plus complexe que le compilateur ordinaire, il élague les détails superflus, tous ceux qui lui paraissent encombrer inutilement le récit et, avec une dextérité non moins grande, il appuie sur l'essentiel, sur les indications de nature à accentuer la sainteté de François, sur la lutte avec les démons.

Il lui semblait évidemment que peu importait à la postérité que François eût d'abord séjourné chez le cardinal Hugolin, que le cardinal Léon eût espéré le retenir à son tour à cause du mauvais temps, que fr. Ange de Tancrède demeurât dans cette maison ; or tous ces détails précis, donnés sans y penser, parce que celui qui écrit est plein de son sujet, de son souvenir, parce qu'il eut à patauger dans la boue et dans le froid à travers la Sabine, sur la route de Rieti, à la suite de son maître, ont une réelle importance.

Et combien toute cette localisation est plus frappante encore, quand on la compare avec la discrétion de la scène centrale : *venerunt dæmones et ipsum fortiter verberaverunt.*

Comment ferait-on pour se dérober à la conclusion qui résulte de l'examen d'un tel chapitre ? Il est vrai qu'on répond aussitôt en abandonnant ce chapitre et on dit : c'est un de ceux

qui proviennent des rotuli de fr. Léon, et rien ne force de conclure que le jugement sur ce chapitre doive s'appliquer à l'ensemble du Spec. Perf. On n'a pas tort d'être prudent, mais nous avons dans ce chapitre parfaitement enchassée la phrase du verset 21, *nos qui cum ipso fuimus usque ad diem mortis ejus.* Si on est forcé d'admettre qu'ici elle a toute sa valeur, comment la séparer—sans bonne raison—de toutes les pages où elle revient non comme une formule, pour surprendre la bonne foi des lecteurs, mais presque toujours avec une signification particulière, originale, une émotion toujours renouvelée ?

Le même récit a passé dans 3 Soc. ed. Melchiorri-Marcellino da Civezza 52. Le texte qui y est donné est tantôt d'accord avec le Spec. Perf., tantôt avec 2 Cel. 3, 61 (II, 84)—sans aucun autre élément. Si on veut bien l'examiner de plus près on s'apercevra facilement que le compilateur, qui aurait eu ces deux textes sous les yeux et les aurait ainsi combinés, aurait exécuté un tour de force inutile, puisqu'il était bien plus simple et expéditif de copier et d'abréger un des deux textes. La conclusion est donc ici comme dans les chapitres précédents communs aux trois légendes que l'éd. Melchiorri correspond à un état intermédiaire entre le Spec. Perf. et 2 Cel.

Un petit détail vient fortifier ce point de vue : 2 Cel. 3, 61 appelle le cardinal *dominus Leo cardinalis Sanctæ Crucis*, l'indication est parfaitement exacte, mais comment Celano qui élimine en général avec tant d'ardeur les noms propres, a-t-il eu l'idée de préciser le titre du cardinal ? Le texte Melchiorri fournit la solution de cette anomalie. C'étaient les 3 Socii qui en reprenant le récit du Spec. Perf. avaient ajouté le titre du cardinal.

La principale addition que fit 2 Cel. 3, 61 au Spec. Perf. fut provoquée par les circonstances plutôt que voulue par lui. Je veux parler de son apostrophe à l'adresse des *Palatini*. Au moment où fut écrit le Spec. Perf. on se rappelait François surtout préoccupé de donner le bon exemple à ses frères, il a un scrupule ; il se demande si des frères éloignés ne risquent pas de murmurer. Au moment où Celano écrit sa seconde légende, la situation est tout autre. La dispersion des frères dans les palais des princes de l'Eglise ou du siècle est devenue une des plaies

de l'ordre (cf. 2 Cel. 3, 62; Eccleston vi [éd. Little, p. 38], histoire de Rodolphe de Rosa). En 1251 Salimbene ne compte pas moins de cinq frères mineurs autour du pape Innocent IV (p. 227, éd. Parme, éd. Holder-Egger, 446).

Outre la bulle *Sicut accepimus* du 16 août 1247, indiquée dans le T. I. de la Coll. I, p. 128, n. 1 ; les bulles *Vobis per apostolicæ* du 24 sept. 1245 (Potthast 11906), et *In conspectu Dei* du 29 avril 1249 (Bull. Fr. Supplementum de Latera, p. 21) marquent des efforts parallèles à ceux de 2 Cel. 3, 61.

La théorie de François sur les démons et les offices que Dieu leur demande, dans le Spec. Perf., avait-elle paru un peu hasardée à Celano ? on pourrait le croire, car il l'allège et l'assouplit. Les libertés qu'il avait prises sur son modèle, Bonaventure (84, 85 [VI]) les prend vis à vis de lui. Les *castaldi* si pittoresques et si parlants, disparaissent tout à fait. François parle de plus en plus avec les formules de tous les autres saints du paradis.

Salimbene a connu le récit de 2 Cel. 3, 61. Il en cite un passage avec une exactitude suffisante, en le faisant précéder de l'indication " B. Franciscus socio suo dixisse legitur " (éd. Holder-Egger, 571-2 ; éd. Parme, 1857, p. 333).

Dans la Redactio Prior (cap. 20) du P. Lemmens on trouvera un état très voisin de notre récit et pourtant passablement différent comme style. Comme 2 Cel. il supprime l'évêque d'Ostie et fr. Ange de Tancrède, mais au verset 24 il ajoute les lignes indiquées, note 107. On pourra voir encore sur ce chapitre Tilemann, p. 146 ; Goetz, p. 193.

Chap. 68, § 2 (p. 195).

Le Dr. Lempp (Coll. T. III, p. 47, n. 1) estime que la date de 1218 pour ce chapitre n'est pas la bonne, et qu'il faut la fixer à 1221. En 1221 la Pentecôte tomba le 30 mai ; or le 26 l'évêque d'Ostie était à Brescia, le 4 juin à Vérone, le 13 à Venise ; il n'était donc pas au chapitre qui se tint alors à la Portiuncule (V. G. Levi, Documenti ad illustrazione del registro del Cardinale Ugolino d'Ostia, Archivio della Soc. Romana di storia patria, T. XII (1889), pp. 241-326).

Il aurait été difficile que Jourdain de Giano, qui à propos

du chapitre de 1221, nous signale (cap. 16) la présence du cardinal Reynerius n'eût rien dit d'Hugolin. De plus fr. Jourdain montre qu'en 1221 les forces physiques de François étaient fortement atteintes. Notre récit du Spec. Perf. au contraire nous le dépeint comme faisant front avec une ardente vigueur contre des suggestions qu'il connaissait de longue date, puisqu'il les avait rencontrées dès son premier voyage à Rome pour l'approbation de la règle : 1 Cel. 33 [I, xiii] (Cardinalis) *cœpit eum de multis interrogare et ut ad vitam monasticam seu eremiticam diverteret suadebat.*

Les résistances de François ne furent pas couronnées de succès. On sait avec quelle ténacité persévérante, le cardinal Hugolin s'appliqua à doter les couvents de Clarisses d'une règle bénédictine. Dans la bulle *Cum secundum* qui fut adressée à François lui-même, le 22 sept. 1220, il n'était pas seulement qualifié de *prior*, titre pour lequel il n'avait aucune sympathie, mais il put lire qu'on lui appliquait un règlement qui existait déjà *pene in omni religionis ordine*, Sbaralea I, p. 6. L'original qui est conservé à Assise en tête du Recueil I des bulles du Sacro Convento a encore le plomb attaché. Le texte de Sbaralea n'est fautif que dans la suscription et le *datum*. La suscription par sa curieuse teneur mérite d'être remarquée : *Dilectis filiis fratri Francisco et aliis prioribus seu custodibus Minorum fratrum . . . Datum apud Urbem Veterem*, etc. Les six premiers mots de cette suscription sont omis dans le catalogue que le P. Eubel vient de donner des bulles d'Assise (Archivum Franciscanum Hist., T. I, pp. 601-16).

Plus tard, Grégoire IX, par une bulle adressée à toutes les Clarisses, oubliant combien le Poverello avait tenu à l'observation du précepte *Manducate quæ apponuntur vobis*, interdisait dans tous les monastères l'usage de la viande, pour se conformer à l'usage de Cîteaux et à celui des Bénédictines. *Licet velut* du 9 février 1237, Sbaralea I, p. 209.

Chap. 68, § 3 (p. 195).

Que des sollicitations de ce genre aient cherché à influencer François nous en avons pour témoin Celano lui-même quand il lui

fait dire : *Sunt quidam de numero prælatorum qui eos* (fratres) *ad alia trahunt, antiquorum eis proponentes exempla et parum mea monita reputantes*, 2 Cel. 3, 118, éd. d'Alençon, II, 141 ; Spec. Perf. 41. Ce sont des idées très voisines qui vinrent provoquer la révolte de fr. Rufin aux Carceri ; Chron. XXIV. Gener., An. Fr. T. III, p. 48 ss., récit reproduit dans le T. IV de la Collection (Actus), p. 110, n. 1. Cf. 2 Cel. 2, 4. On comprend sans peine les préoccupations de prudence et de discrétion qui amenèrent Celano à ne pas incorporer notre chapitre du Spec. Perf. à la Seconde Vie. A quoi bon heurter la curie ? à quoi bon réveiller des souvenirs pénibles ? De plus on peut bien dire que la tendance de Celano, très nourri de littérature hagiographique, tendait plutôt à enrichir François des plus beaux traits des légendes antérieures qu'à comprendre son originalité.

Les Franciscains spirituels au contraire avaient fortement senti ce qui faisait de François un génie d'élection, et de son œuvre une sorte d'évangile en harmonie avec les besoins d'une époque nouvelle. Les Spirituels étaient tout à la fois plus humbles, plus pauvres en esprit que leurs adversaires, et en même temps plus fiers. De là cette touchante prière que le Spec. Perf. place sur les lèvres du Christ s'adressant à son Père : "*Pater vellem quod faceres et dares mihi unum novum et humilem populum in hac novissima hora qui esset dissimilis in humilitate et paupertate ab omnibus aliis qui præcesserunt, et esset contentus habere me solum*" ; Spec. Perf., 26, 2 et 13, et plus loin le Christ appellera l'ordre des Mineurs *mea religio* (81, 11). L'idée de la supériorité de l'ordre nouveau par rapport à ceux qui l'avaient précédé est fortement marquée aussi dans le S. Commercium, par exemple, § 23 : v. T. I, p. 196, n. *c*.

Chap. 68, § 6 (p. 196).

La revendication par François de l'originalité de son institut ne fut pas souvent aussi fière et aussi fougueuse, mais jusque dans son Testament, elle reste aussi ferme et aussi décidée. *Et postquam Dominus dedit mihi de fratribus, nemo ostendebat mihi quid deberem facere, sed ipse Altissimus revelavit mihi quod deberem vivere secundum formam sancti Evangelii. Et ego paucis*

verbis et simpliciter feci scribi et dominus Papa confirmavit mihi. Tous les mots de cette déclaration sont à peser. Simplement, mais résolument François affirme que son œuvre, même lorsqu'elle devint publique ne fut inspirée ni par l'imitation du passé, ni par des vues individuelles, mais par une volonté qui le dépassait.

Le Spec. Perf. nous rend avec une naïveté admirable l'impression que des sentiments si sincères et si extraordinaires provoquent chez les spectateurs : *Cardinalis obstupuit . . . fratres timuerunt.*

Chap. 69 (pp. 199-200).

Ce chap. a passé sauf d'insignifiantes variantes dans 2 Cel. 3, 124 (II, 147) qui intercale entre les versets 5 et 6 la phrase : *Fratri laico volenti habere psalterium et ab eo licentiam postulanti cinerem pro psalterio obtulit*, et qui ajoute à la fin quelques lignes sur l'impression laissée au frère par l'apparition de François.

Le Dr. Goetz (p. 163 s.) met en lumière les raisons pour lesquelles il attribue ici la priorité au Spec. Perf. Nous ne saurions pas comprendre en effet, comment on aurait pu emprunter à 2 Cel. 3, 124 (II, 147) la phrase reportée plus haut pour en faire le délicieux et émouvant récit de Spec. Perf. 4. Le compilateur qui aurait su brosser cette toile à la fois si vivante, et en si complète harmonie avec les œuvres authentiques de François, aurait été une sorte de génie, tel que les annales de l'hagiographie ne nous en font pas connaître d'autre.

L'éd. Melchiorri-Marcellino da Civezza (chap. 25) des 3 Socii donne exactement en italien le texte du Spec. Perf.

Cette page et celles qui vont suivre furent parmi celles qui me préoccupèrent le plus longtemps et me faisaient hésiter à assigner au Spec. Perf. une date très voisine de la mort de François. Sa présence dans 2 Cel. ne nous la garantit en effet que comme antérieure à 1247, et il y a dans ces lignes une précision, une brièvete en ce qui concerne la *tribulatio* qui me faisaient songer à une époque un peu plus tardive. Ce qui a mis fin à mes hésitations c'est surtout la lecture de 1 Cel. qui, malgré sa réserve et son optimisme officiel, en dit presque autant dès le début de son œuvre, où il se sert de la prophétie de François pour menacer

à mots couverts des éléments *inesibilia universis licet quamdam exteriorem olentiam ac pulchritudinem repræsentent* et les avertit qu'on leur fera subir le sort des petits poissons que le pêcheur abandonne sur le sable de la rive, *foras emittit*, 1 Cel. 28 [I, xi] et quand il raconte la mort de François il est encore plus clair, et a, lui aussi, le *tribulatio appropinquat* du Spec. Perf. *Valete, filii omnes, in timore Dei et permanete in ipso semper, quoniam futura est super vos tentatio maxima et tribulatio appropinquat. Felices qui in hiis quæ cœperunt perseverabunt, a quibus nonnullos futura scandala separabunt*, 1 Cel. 108 [II, viii].

Le Prof. Tocco, lui aussi, a été préoccupé devant ce chapitre et il le dit avec le tact, la bonhomie et la finesse du vrai savant: "Ces lignes," dit-il (Studii Francescani, Napoli, 1909, p. 6) en parlant des versets 5 et 6, "ne sont-elles pas, elles aussi, une tardive interpolation? Je ne puis prouver ma conjecture et même au premier abord, les paroles *post mortem suam apparens* semblent militer contre elle. Mais je note que les questions les plus brûlantes à la mort de François concernaient surtout les efforts faits pour amasser beaucoup d'argent en vue de la construction de la grande église, l'acte de donation de l'emplacement où celle-ci devait s'élever et enfin la splendeur artistique avec laquelle on voulait diriger les travaux. Les différends sur les études et la prédication s'élevèrent un peu plus tard durant les sept ans du généralat de fr. Elie."

On a vu par ce qui précède que j'ai eu des hésitations tout à fait analogues à celles de M. Tocco, à propos de ce chapitre. Il a tout à fait raison en disant que la grande question en 1227 était celle de l'argent que fr. Elie commençait à drainer vers Assise pour ses fastueux projets et il est exact aussi que c'est un peu plus tard que la question des études vint se placer au premier plan. Mais la question des études qui se posa sous le généralat de fr. Elie et sous ses successeurs immédiats fut surtout celle des études dans les Universités d'une orientation d'ensemble à donner à l'ordre. Cette nuance est tout à fait bien marquée dans Eccleston VI. Rivaliserait-on d'activité avec les Dominicains pour donner aux ordres mendiants la prépondérance à Bologne, Paris, Oxford? Mais déjà du vivant de François la

question des études s'était posée soit individuellement, soit pour les religieux de certains centres intellectuels. Et pour nous en assurer il n'est pas nécessaire de faire appel à des traditions discutables, il suffit de consulter les Opuscules de François lui-même. Au chap. v des Admonitions il donne la pensée centrale et la substance de la page devenue si célèbre des Fioretti, le chapitre de la joie parfaite, où la vanité de la science—de ce que François appelait science—est indiquée en touches si vigoureuses. Le chap. vii de ces mêmes Admonitions est dirigé contre ceux qui veulent savoir, qui courent après le savoir, et dans ces lignes le Poverello explique fort bien ce qu'il entend par science : c'est une passion qui n'a d'autre racine que l'orgueil, la convoitise *qui tantum sola verba cupiunt scire ut sapientiores teneantur inter alios et possint acquirere magnas divitias.* Le chap. xxii expose des pensées voisines. Enfin la règle de 1221 appliquera déjà aux prédicateurs dans un long chapitre (cap. xvii) la plupart des idées d'humilité, éparpillées dans les Admonitions.

Or si on se rappelle les procédés de travail de François qui se laissait toujours inspirer par les circonstances, qui n'écrivait pas ses règlements en bloc, d'avance ou logiquement, mais s'en laissait en quelque sorte dicter chaque ligne par des faits, on verra combien dès avant 1221 il devait avoir connu de ces cas de frères qui oubliaient leur vocation de frère Mineur pour courir après des lauriers scientifiques ou tout simplement oratoires.

Le P. Hilarin de Lucerne dans sa belle monographie, *Histoire des études dans l'ordre de saint Francois*, considère 1219 comme le point de départ d'une période décisive en ce qui concerne les études chez les frères Mineurs, v. p. 105 ss. Sur ce chapitre on pourra voir encore Tocco, Studii, p. 40 ; Hilarin, loc. cit., p. 101 ; Minocchi, p. 113 ; Coll. T. III, p. 58, n. 2.

Le 4e fragment de la Legenda Vetus (Opuscules, T. I, p. 97 s.) fournit, si je ne me trompe, le point de vue des zélateurs sur la question de la science et des études vers 1246. Ce fragment se trouve avec diverses modifications dans la Declaratio regulæ de Clareno (71*b*, MS. 1, 92, de S. Isidore ; éd. L. Oliger, pp. 211, 214).

Il faut en rapprocher aussi le paragraphe 10 des verba fr. Conradi (Opuscules, T. I, p. 383).

Chap. 71 (pp. 203-7).

Ce chapitre est particulièrement intéressant, d'abord à cause de l'efficacité avec laquelle il décrit les tristesses de François, les difficultés si complexes au milieu desquelles il se voyait mourir, et aussi par le simple fait de sa présence dans le Spec. Perf. Il ne se trouve, en effet, ni dans 2 Cel., ni dans aucun autre recueil du xiiie siècle.[1] Les critiques qui voient dans le Spec. Perf. une compilation exécutée en 1318 sont donc amenés à l'idée de voir en lui un des apports particuliers du compilateur. On peut dire que c'est au contraire un des morceaux qui portent dans leur ensemble comme dans les détails la date de 1227. A ce moment, alors que fr. Léon venait d'être expulsé d'Assise par les gens de fr. Elie, et que la majorité de l'ordre s'apprêtait à ne pas l'élire général, les tendances qui divisaient la famille franciscaine s'affirmaient résolument.

De même que la Portioncule était l'image des premières années de l'ordre, les travaux de la basilique symbolisaient et réalisaient déjà l'orientation que fr. Elie entendait lui donner. Dans ces jours de lutte acharnée où le dégoût et la colère venaient souvent chasser le rêve glorieux, intercepter la vue de la Sion Nouvelle, les zélateurs surent-il toujours garder la mesure? Ne voulurent-ils pas exiger la pratique de tout ce que François avait demandé idéalement et toujours prêt à tenir compte des circonstances?

Le Sacrum Commercium semble bien marquer une exaltation mystique d'une haute valeur, mais peu en harmonie avec l'organisation d'une nombreuse armée. Et alors contre ces zélateurs, avec lesquels fr. Egide ne voulut pas s'enrôler, se dressait un terrible argument: "Pourquoi de son vivant saint François n'a-t-il pas réprimé les écarts et puisqu'il tenait tant à l'observation de la règle, pourquoi ne l'a-t-il pas exigée par tous les moyens?"

De là la nécessité de confondre cet argument.

[1] [Il se trouve dans Intentio (éd Lemmens), 13, MS. Perugia (éd. Delorme), no. 101*a*, MS. Little 184. A. G. L.]

Plus tard au contraire ce chapitre n'était plus possible, il devenait embarrassant et il est facile de voir pourquoi Celano ne l'a pas incorporé, comme tant d'autres, à sa compilation. Ce fondateur qui donne libre voie aux mauvais frères, qui ne veut pas user de châtiments corporels, dut lui paraître un modèle de ministre général singulièrement faible, imparfait, dangereux à proposer en exemple.

Il est impossible de s'imaginer ce chapitre forgé à une époque tardive, ou par quelqu'un qui n'aurait pas été mêlé de très près à la vie même du Saint.

Si on rapproche ce chapitre des chapitres 41 et 80, on voit combien ils sont voisins. Dans les uns et les autres saint François est interrogé par un frère qui a bien l'air d'être le même, car son état d'âme et les préoccupations sont identiques dans les deux cas.

Dans ses questions il y a un reproche latent, le désir et comme un vague espoir qu'il amènera le maître tendrement aimé et admiré, à s'expliquer, à prendre une ligne de conduite plus nette, plus décisive. Il n'y arrive pas. Il n'arrache au moribond que des gémissements douloureux, et lui les note, sans en être tout à fait satisfait, peut-être un peu parce qu'il y voit la condamnation de fr. Elie.

Celui qui écrivit ces pages fut un partisan, mais un partisan loyal et véridique ; un partisan malgré lui, pourrait-on dire, adversaire des modérés et des relâchés, dans la mesure où ceux-ci méconnaissaient la pensée de François et où, parfois, ils en trafiquaient.

Pour voir la valeur historique de cette page, il suffit de la rapprocher de la lettre du saint à fr. Elie (v. Coll. T. II, p. 113 ss.) on y verra le maître lui-même indiquant au célèbre frère quel était le rôle du ministre général, un rôle d'inlassable miséricorde. *Suos fratres* [*Ministri et servi*] *sæpe visitent et spiritualiter moneant et confortent* disait la règle de 1221 (IV) et plus loin (V) *spiritualiter sicut melius possunt, adjuvent illum qui peccavit.* Cf. 2 Cel. 3, 111 [II, 134].

Sur ce chapitre v. Goetz, p. 196 ; Minocchi, Tre Soci, p. 118 ; il forme le § 13 de l'Intentio Regulæ, Doc. Ant. Fr. I, p. 95. Il

y débute par une indication de lieu (*Cum maneret in eodem palatio infirmus*) étrange, car dans le paragraphe précédent ce document raconte l'histoire du novice qui voulait avoir un psautier (§ 7-13). Dans le MS. Vat. 4354 (32*b*) il y a la même localisation et la même succession de récits, v. Coll. T. I, p. 137, n. *a*; clxxxii), ainsi que dans le MS. de Liegnitz [180*a* 1] v. Opusc. T. I, p. 60. Dans ces deux manuscrits, comme dans l'Intentio Regulæ la matière du chap. 11 du Spec. Perf. suit immédiatement et sans rubrique celle du chap. 71. C'est un groupement sur lequel M. Barbi avait déjà appelé l'attention (p. 98). Voir aussi Lempp, Fr. Elie, Coll. III, p. 56 s.

Les Tribulations ont incorporé tout ce chapitre (16*b*-17*b*) qu'elles font suivre, elles aussi, de quelques extraits du chap. 11.

Chap. 72 (pp. 211-16).

Ce chapitre [1] est du plus haut interêt à cause des difficultés spéciales qu'il présente. C'est un de ceux qui jadis avaient le plus éveillé mes préoccupations quand j'étudiai la date du Spec. Perf. Il y a des passages qui détonnent un peu sur le reste de l'œuvre, où le style devient verbeux et empoulé.

Pourtant il suffit de le comparer à 2 Cel. 3, 100 [II, 123] pour s'apercevoir qu'il n'en procède pas et que c'est au contraire Cel. qui dépend de lui. Cel. n'en conserve que la partie individuelle et parénétique faisant disparaître tout ce qui concerne l'histoire de l'ordre, la défaite de l'idéal primitif et le retour aux vues primitives. Le récit de ce dernier, en effet, tout en abrégeant, comme le font si souvent les compilateurs, force cependant le sens. Si le Spec. Perf. amplifiait 2 Cel., il n'aurait pas laissé tomber la parole concernant les prédicateurs qui *vendent* leur travail, ni l'image du mot *tumoribus*.

Ce chapitre portant sur les prévisions de François pour l'avenir de l'Ordre devait plus qu'un autre attirer les gloses et il semble bien qu'il y en ait un certain nombre : toutes ces phrases qui commencent par *videlicet, id est*, etc., se détachent tout naturellement du texte (tout le verset 5 ; au verset 8, *id est vocationem*

[1] Comparer tout ce chapitre à 1 Cel. 104 (II, 6).

suam tenere et imitari ; tout le verset 17 ; au verset 21, *id est fructus et merita sanctæ humilitatis et simplicitatis*, et peut-être tout le développement des versets 23-6. Il n'y a qu'une de ces phrases dont il est quelque peu difficile de voir nettement la fin, celle du verset 6, *id est impleri.* Tous ces petits morceaux ont une allure *sui generis* plus facile à sentir qu'à caractériser. Si on les supprime par la pensée, l'ensemble prend une allure plus vive, plus en harmonie avec le reste du Spec. Perf. Mais même tel qu'il est aujourd'hui, avec toutes ces petites adjonctions, ce chapitre n'a rien qui nous reporte à un remaniement de basse époque. Absolument rien ne s'oppose à ce que les phrases que je viens de signaler ne soient des réflexions ajoutées par fr. Léon lui-même au cours de sa longue vie. En tout cas ce ne sont pas les personnes familières avec les changements que Thomas de Celano apporta au chapitre 2 Cel. 2, 21 dans son œuvre subséquente (v. l'édition du P. Edouard qui donne les deux textes [II, 23], p. 210 ss.), qui pourront s'étonner de voir fr. Léon en agir de même pour un travail sans aucun caractère officiel.

De ce chapitre il faut rapprocher les Admonitions 7 (*Ut bona operatio sequatur scientiam*) et 21 (*De inani et loquaci religioso*), et le § 17 de la règle de 1221 où se trouvent les mêmes idées.

Il a passé presque tout entier dans les §§ 7-9 de l'Intentio Regulæ (Doc. Ant. fr. I, pp. 89-91), mais retouché pour les détails du style.

Angelo Clareno dans sa Déclaration de la règle en cite une partie (MS. S. Isidore, 1, 92, 70*a*) en l'introduisant par les paroles : *Futura enim prospiciens cognoscebat, ait fr. Leo, et etiam multoties fratribus dixit.*

V. Goetz, p. 197 ; Spec. Vitæ 1504, 184*a* [§ 241, II, Opusc. T. I, p. 347, n. 4] ; Tribul. 14*a*. Coll. T. III, p. 58, n. 2 ; Opusc. T. II, p. 148, n. 2.

Chap. 73 (pp. 217-18).

Il n'y a rien dans ce chapitre qui ne cadre parfaitement avec l'enseignement de François, rien qui sente même une décadence avancée. Les expressions elles-mêmes ont quelque chose de très franciscain : c'est ainsi que dans la règle de 1221 (17) on

retrouve le même rapprochement qu'ici entre les Ministres et les prédicateurs : *Et nullus minister vel prædicator approprient sibi ministerium fratrum vel officium prædicationis.*

Le Dr. Goetz (p. 197 s.) dit qu'il ne se trouve pas dans 2 Cel. et c'est exact, mais est-il téméraire de dire qu'il ne s'y trouve pas, parce que Celano l'a exclu ? Pour ma part je crois trouver une preuve de cette exclusion dans le début de 2 Cel. 3, 99 [II, 122]. *Ministros verbi Dei tales volebat qui studiis spiritualibus intendentes nullis aliis præpedirentur officiis.* Je ne crois pas me tromper en pensant que les mots *studiis spiritualibus intendentes* sont une sorte de correction à *ire pro eleemosyna, operari manibus* du Spec. Perf., une correction provenant des modifications profondes qui s'étaient produites dans l'ordre au sujet du travail manuel. Que l'évolution ait été particulièrement rapide à cet égard on en a pour preuve la différence qu'il y a entre la règle de 1223 et le Testament, tandis que celui-ci, revenant à l'idéal primitif, qui est aussi celui du Spec. Perf., disait : *Et ego manibus meis laborabam et volo laborare. Et omnes alii fratres firmiter volo quod laborent de laboritio quod pertinet ad honestatem. Qui nesciunt discant :* dès 1223 la règle avait : *Fratres illi quibus gratiam dedit Dominus laborandi laborent fideliter et devote.*

Le chapitre général de 1260 (Narbonne) statua : " Cum regula dicat quod fratres quibus dedit Dominus gratiam laborandi, laborent fideliter et devote, ordinamus quod fratres tam clerici quam laici compellantur per suos superiores in scribendo, studendo et aliis laboribus sibi competentibus exerceri." Archiv für Literatur- und Kirchengeschichte, vol. vi, p. 104.

Ces modifications apportées par 2 Cel. au Spec. Perf. n'impliquent pas absolument qu'elles soient le fait de Celano lui-même. Peut-être avaient-elles été déjà faites ou préparées dans l'œuvre qui servit de modèle immédiat à la sienne, nous avons vu que ce fut sans doute la matière du Spec. Perf. remaniée par les 3 Soc. et incorporée à leur œuvre.

Le travail des mains pour les ministres et les prédicateurs, comme aussi pour les frères en général, fut un point de la réforme franciscaine sur lequel les spirituels et les zélateurs n'insistèrent

guère. Dans ce chap. 99 (II, 122), 2 Cel. semble avoir reproduit une source de première valeur. Le mot attribué à François sur les prédicateurs qui sont élus *a magno rege*, comme aussi l'idée de qualifier saint Antoine de son évêque, ce sont bien là des traits dans le style du Poverello.

Ce morceau (Spec. Perf., 73) n'aurait pu être écrit tardivement qu'avec des préoccupations polémiques dont il porterait les traces.

Son allure nous oblige donc à le reporter à une date antérieure à celle où l'ordre devint tout à fait analogue aux autres ordres religieux.

Les versets 4 et 5 sont cités comme de fr. Léon par Hubertin de Casal [Arbor, V, 3 ; 213*b*, 2 ; *v*. Coll. T. I, p. cxlii].

Le verset 6 est reproduit très librement et sans indication de source dans la Declaratio Regulæ de Clareno (MS. de S. Isidore, I, 92, 36*a* ; éd. Oliger, p. 111).

L'intentio regulæ 9 [Doc. Ant. fr. I, p. 91], a le même passage qu'Hubertin de Casal ainsi que la Redactio Prior, 7 [Doc. Ant. fr. II, p. 31].

Chap. 78 (pp. 226-8).

Il faut rapprocher de ce chapitre la fin de la règle de 1223 (xii)—citée T. I, p. 228, n. *d*.

Le récit des troubles qui éclatèrent en l'absence de François parti pour l'Orient, tel qu'il est fait par Jourdain de Giano (cap. 11 ss., Coll. T. VI, p. 9 ss.) éclaire singulièrement cette page.

Il est à remarquer qu'il ne s'agit pas ici d'une simple approbation de la règle, comme on l'a cru quelquefois, mais d'un acte par lequel François confie l'ordre—faut-il dire cède ?—à l'Eglise : *Vadam et recommendabo*, c'est le terme dont il s'était servi pour donner sa démission de ministre général (cap. 39, 3).

Il n'est pas possible de répéter ici ce qui a été déjà dit très longuement dans le T. I des Opuscules (pp. 48, 304-6, 318-21) à propos de trois formes sous lesquelles se présente ce récit dans les documents franciscains. Celle du Spec. Perf. est la plus brève ; puis en vient une autre—à propos de laquelle j'ai émis l'hypothèse qu'elle pourrait provenir de la Legenda Vetus ou

Légende des Trois Compagnes intégrale et encore non retrouvée —beaucoup plus longue que la rédaction du Spec. Perf., et enfin la rédaction Célanienne (2 Cel. I, 16) plus longue encore.

Pour ne pas allonger démesurément cette note nous donnerons à l'appendice le texte de Celano en ayant soin de marquer par des italiques les parties qu'on ne trouve pas dans la Legenda Vetus ou plus exactement dans le texte fourni par le MS. Vat. 4354, le MS. de Liegnitz et le Spec. Vitæ, etc. C'est là aussi qu'on trouvera l'appréciation du Dr. Goetz sur ce chapitre.

Il est à remarquer que le récit de la Legenda Vetus (?) par son titre : *Quæ fuit causa quare beatus Franciscus voluit committere ordinem suum curiæ romanæ* paraît avoir des préoccupations polémiques qu'on ne trouve pas dans les deux autres formes. De même vers la fin l'expression *intentio tota* (qui se retrouve dans 2 Cel.) semble bien viser un personnage ou un groupe qu'on accuse implicitement soit de n'avoir pas dit toute l'intention, soit d'avoir développé inexactement cette intention, et d'en avoir déduit peut-être des conséquences qu'elle ne comportait plus. (Voir à l'index aphabétique le mot *intentio.*)

Nous ne voudrions cependant pas exagérer la portée hypothétique de mots. Peut-être n'y faut-il voir que la constation que prend soin de faire 2 Cel. pour montrer qu'il motive beaucoup mieux que les courtes indications du Spec. Perf., la démarche de saint François. Ce serait là une sorte de correction et de remarque adressée à fr. Léon—une manière de lui dire : Vous avez cru nous dire les motifs de la démarche du saint auprès d'Honorius III et vous avez oublié le point le plus important, la vision !

Les transformations de ce récit ne sont pas un fait unique pour les documents que nous étudions. Nous avons déjà eu l'occasion de voir quelque chose de tout à fait analogue à propos de Spec. Perf. 70 et de 2 Cel. 3, 93 (II, 116).

La Légende traditionnelle des 3 Soc. après avoir raconté la vision de la poule ajoute quelques lignes qui rappellent le fond même de notre chapitre 78 : *Mihi autem Dominus per misericordiam suam dedit, et dabit filios multos quos protegere mea virtute non potero. Unde oportet ut eos sanctæ Ecclesiæ recom-*

mendem, quæ sub umbra alarum suarum eos protegat et gubernet, 63 [xvii]. Leçon du MS. Ognissanti, 43*a*. Cf. éd. Melchiorri, cap. 54, éd. Marcellino da Civezza-Teofilo Domenichelli, 55.

Voir à propos de ce chapitre Opuscules, T. I, p. 48 ; 331, n. 2 ; 270 ; 300, n. 2 ; 304 s. ; 314-21 ; 335 [§§ 121 et 123], T. II, p. 193 ; 200, n. 5.

Chap. 79 (p. 229).

Les critiques qui ont le plus vivement combattu l'attribution du Spec. Perf. à fr. Léon et la fixation de son origine à une date voisine de la mort de saint François, ont-ils songé à se demander quelles auraient été leurs conclusions sur ce chapitre si la chronique de Thomas d'Eccleston était encore inédite ? On nous aurait fait remarquer combien ces lignes donnent l'impression d'une tradition avancée ; que ni 2 Celano, ni Bonaventure ne les ont incorporées à leur récit, et qu'il est impossible de comprendre un pareil silence s'ils les avaient connues ; on aurait fait remarquer qu'avec leur simplisme matérialiste et mécanique, elles sont peu dignes, non seulement de François, mais de son disciple préféré, et finalement que ce récit serait une pierre d'achoppement des plus embarrassantes pour la nouvelle classification des sources. Le témoignage d'Eccleston fait disparaître toutes ces difficultés, mais on agirait sagement en se représentant ce qu'on penserait s'il n'existait pas. L'effort fait ainsi aurait pour résultat de montrer une fois de plus combien est infirme l'argumentum a silentio.

Il est bien exact qu'entre ce morceau et le reste du Spec. Perf. il y a un écart intellectuel, moral, mystique considérable. Qu'est-ce à dire sinon qu'une bonne critique doit arriver à comprendre qu'un document, image de toute une vie, a ses hauts et ses bas. Le point de vue de ce chapitre est en contraste avec l'idéalisme si pur de tant d'autres pages du Spec. Perf., on se croirait déjà à une dévotion de basse époque et cela fait songer à ces moments de dépression, de lassitude, de décrépitude momentanée que les héros de l'idée sentent aussi bien que ceux de l'action.

Le parallélisme est complet avec le récit d'Eccleston 13 (éd. Little, Coll. T. VII, p. 93) sauf que chez lui on devine le dévelop-

pement légendaire. Ce n'est plus un ange quelconque qui est venu faire la communication à François, c'est le Séraphin des stigmates.

Déjà à diverses reprises nous avons eu l'occasion d'appeler l'attention sur le MS. 1407 de la Riccardiana de Florence. En voici encore un extrait [112*a*] où l'on pourra constater tout à la fois l'évolution de la légende et tous les points de contact qu'elle présente avec Spec. Perf. 78 et Eccleston 13.

D'una lapide lavata da frate Ruffino per comendamento del padre sancto Francesco.

Frate Ruffino uditte el sancto Francesco el quale parlava collangolo : Alloro gli disse el beato Padre Francesco : frate Ruffino arrechami dell acqua, del vino e dell olio e lava questa lapide : perche langolo del Signiore fu qui e ammi detto cinque cosa e una desse i mi propongo di nolla dire : La prima cosa, e che il nostro ordine durera in sino alla fine del mondo : La seconda, che niuno frate potra stare molto nellordine in peccato mortalle : Impero o se ne confessera o egli uscira dell ordine : La tertia, che tutti e nostri benefattori saranno renumerati in questo secolo e nell altro : La quarta cosa moggiore di queste e che nel di del iudicio appariranno e frati colle stimate : E nella fine del mondo haranno più frati le stimate, cioe nel tempo dantichrysto : Queste cose scrisse frate Ruffino in sancta Maria della Portiuncula : Lequale tutte cose hebbe da alquanti frati, liquali furono compagni del beato Francesco o di frate Ruffino : E erano huomini sanctissimi.

Les *Prærogativæ ordinis* furent appelées plus tard *Secreta ordinis* sur lesquels on pourra consulter outre les notes du T. I de la Collection, p. 152, une foule d'autres passages : Coll. II, p. xliv, n. 3 ; 27, ligne 12 ; cf. Conform., 101*a* 1-104*a* 2 [I, ix, ii], éd. Quaracchi, p. 427 ss. ; An. Fr. III, pp. 289, 513, 558, 635, 641, 646. Wadding, Ann. 1224, n. 5 [II, p. 86] ; Fierens "La question Franciscaine," *Revue d'Hist. Ecclés.*, VIII, p. 66 (Extrait, p. 12).

Les Tribulations ont une version toute différente des promesses faites à Saint François. On lit au f° 86 du MS. Laur. : *Christus Jesus misit ad eum angelum suum in specie præfulgida dum esset in Specu Sancti Urbani et privilegia seu singulares*

gratias regulam amantibus . . . revelavit ei, etc. Ed. Tocco, Le due prime Tribolazioni, p. 29 ; cf. Minocchi, Leggenda Antica. cap. 12 (p. 31).

Il est sans doute superflu d'ajouter qu'au Moyen âge chaque ordre religieux se vantait d'avoir des *prærogativæ* du même genre.

Ce chap. 79 montre l'impossiblité d'admettre que le Spec. Perf. soit une œuvre de 1318. Ceux des critiques qui pour tout concilier pensent qu'il est une compilation renfermant surtout les souvenirs de fr. Léon colligés et complétés par d'autres morceaux en 1318 ne sauraient expliquer ce chapitre.[1] Il ne se trouve dans aucun des trois recueils où le P. Lemmens a vu les écrits authentiques de fr. Léon. Et on n'a pas même la ressource de penser que le compilateur du Spec. Perf. l'aurait emprunté à Eccleston, puisque celui-ci donne un état que si voisin qu'il soit du nôtre a pourtant déjà subi des déformations inévitables.

Le développement qu'avaient pris à cette époque les promesses du Christ à François est constaté dans la Chronique des Tribulations et le passage indiqué plus haut.

Chap. 80, §§ 7, 29 (pp. 233, 238).

Le verset 7 semble plutôt viser la célébration de la messe que la simple assistance ; il nous reporterait donc à une époque où les généraux étaient toujours prêtres, mais en 1247 Celano a la même phrase, et quoique le général d'alors fut prêtre, pourtant Celano en avait longtemps connu qui ne l'étaient pas.

Par contre un peu plus loin le verset 29 nous montre les *socii* du général travaillant et recevant pour leur travail une sorte de salaire qui leur est par conséquent donné par des personnes étrangères à l'ordre, il est clair que nous sommes encore à la période de la première génération. Cette phrase manque dans 2 Cel. 3, 116 (II, 139) et on ne peut pas imaginer que le Spec. Perf., s'il l'avait eu pour modèle, eût pu l'ajouter.

[1] Ce qui ne veut naturellement pas dire que nos exemplaires actuels ne puissent pas dépendre d'une copie exécutée en 1318 : ce qu'exclut notre chap. c'est que le travail de celui qui aurait colligé ce recueil ait été exécuté en 1318.

CHAP. 80, § 21 (p. 236).

Ce verset est précieux. Il est bien difficile, en effet, de penser que dans un portrait du général parfait, soit François—soit celui qui répète ses paroles—aurait pensé à des détails de ce genre, s'il n'avait pas songé à quelqu'un qui avait le travers de ne pas toujours se contenter de la nourriture donnée à tous les frères. Puisque fr. Elie est le seul des généraux du xiii[e] siècle auquel des reproches de ce genre aient été adressés, il n'est pas téméraire de dire que c'est lui qui est visé ici. Mais alors ce chapitre porte sa date, une date antérieure à la chute de fr. Elie. Thomas de Celano écrivant en 1247 a pu accepter ces lignes d'un document antérieur, mais si lui avait écrit le premier ce chapitre, il ne serait vraisemblablement pas arrivé à des précisions de ce genre.

Voir Lempp, Frère Elie, p. 112, où est cité entre autres ce passage des Conformités, I, 8, 2 (éd. 1510, 48*a*, 2; éd. Quaracchi, An. fr. IV, p. 184 s.). "Dum staret aliquando fr. Elias generalis solus in camera, et aliquando cum aliquibus sociis, comedens de bonis Domini, hoc videns fr. Bernardus multum dolebat; et surgens de mensa refectorii cum cultello, parasside et coquina in manibus ibat et pulsabat ad ostium cameræ dicens: 'Quis est hic? Aperite mihi.' Et aperto ostio, ponebat se juxta generalem ministrum dicens: 'Ego volo de istis bonis comedere tecum.' Et tunc frater Elias confundebatur et crepabat; nihil tamen audebat ei dicere propter suam sanctitatem." Le même récit se trouve dans la Chron. des XXIV Généraux, An. fr. T. III, p. 229. Tout cela fait songer aux premières lignes du chapitre 107 du Spec. Perf.: "Cum circa mortem ipsius [b. Francisci] parata fuisset ei quædam comestio delicata, recordatus fuit fratris Bernardi qui fuit primus frater quem habuit. Et ait sociis suis: Hæc comestio est bona pro fratre Bernardo. Et statim fecit eum vocari ad se."

Salimbene n'est par moins explicite en ce qui touche les habitudes de fr. Elie: "Raro comedebat in conventu cum aliis fratribus, sed semper seorsum in camera sua . . . specialem coquum habebat in conventu Assisii, fr. Bartholomeum

Paduanum quem vidi et cognovi, qui cibos delicatissimos faciebat." Ed. Holder-Egger, p. 197.

On a le droit de ne pas croire Salimbene sur parole; ce qui est sûr c'est qu'un des reproches faits avec le plus d'insistance à fr. Elie correspond à l'un des défauts contre lesquels notre chapitre 80 prémunit le futur général.

Il est bien difficile de ne pas croire qu'il est personnellement visé par le verset 21.

Chap. 80 (pp. 230-8).

Ce chapitre offre aux critiques qui pensent que le Spec. Perf. est un décalque de 2 Cel. un argument de choix, sur lequel je suis heureux d'appeler leur attention puisqu'ils ne l'ont pas remarqué, et auquel je ne vois pas de réponse satisfaisante; c'est la présence dans la règle des Clarisses confirmée par Innocent IV le 9 août, 1253, de deux passages qui paraissent empruntés au texte de Thomas de Celano (voir les notes des versets 5 et 15). Comment sainte Claire a-t-elle pu préférer le texte de Celano à celui du fidèle *socius* et confesseur de François, frère Léon? Suffit-il de penser que l'œuvre de Celano, jusqu'au moment où Bonaventure eût fait la nouvelle légende, fut la légende officielle et que c'est à ce titre qu'elle fut utilisée par l'abbesse de Saint-Damien? ou bien Claire fit-elle revoir son texte par le religieux qui jouissait d'une grande réputation littéraire et avait été chargé des commissions les plus honorifiques, *ut saltem pro parte ipsa suo decoraret eloquio et posteris ad memoriam relinqueret?* C'est possible; et pourtant il y a dans ces réponses quelque chose de trop court et qui ne satisfait pas complètement.[1]

[1] Il y aurait une explication bien simple à donner des citations faites ici dans le Test. [*sic*] de Claire d'après Celano, et elle m'est suggérée par une page du P. Affò à son contradicteur (Risposta dell' autore della vita di fr. Elia . . . alla lettera dell'Anonimo Pisano, p. 21 s.)—c'est que Claire aurait fait appel pour la rédaction de son Test. au concours de Thomas de Celano.

Il est à noter: 1° que la légende de Claire est bien plus aimable pour fr. Ange, Léon et Junipère que 1 et 2 Cel.: 2° que le bréviaire de Saint Damien contient le *Dies Iræ.*

Il serait donc possible que la recluse, sur la fin de ses jours, ait rapproché fr. Léon et Celano, et se soit servi de celui-ci comme secrétaire.

On pourrait donc être très embarrassé, si l'étude du texte du Spec. Perf. en l'examinant lui seul, d'abord, puis en le comparant avec celui de Celano, ne nous amenait à des constatations très favorables à l'antériorité du Spec. Perf.

Il semble, en effet, que la composition de ce chapitre ne se comprenne guère que pendant le laps de temps qui s'écoula entre la mort de saint François et la réunion du chapitre pour l'élection du ministre général. On ne conteste plus guère aujourd'hui que la première Légende de Thomas de Celano, écrite pourtant sous le généralat de Jean Parenti, soit une sorte de manifeste en faveur de fr. Elie. Ceux mêmes qui voient en Celano le grand, et presque le seul, historien de François, font valoir ici les circonstances atténuantes (v. Edouard d'Alençon, Thomas de Celano, pp. xxvi-xxxii).

Tandis que les partisans de fr. Elie disaient que François l'avait désigné pour être son successeur, d'autres luttaient contre lui. Ce furent même ces derniers qui triomphèrent au chapitre de 1227 et cela prouve qu'ils devaient avoir pour eux des arguments fort convaincants, puisqu'ils eurent gain de cause contre celui qui virtuellement était déjà en charge et qui était appuyé par le S. Siège.

Un de ces arguments ne fut-il pas précisément la page qui nous occupe ? Chacune de ces lignes correspond à une préoccupation naturelle à ce moment, forme avec les faits que nous connaissons comme une sorte d'engrenage. Aux partisans de fr. Elie elle ne répond pas par des violences, comme on aurait pu les écrire après sa chute et sa retentissante excommunication ; elle n'oppose personne à Elie, ni Bernard, ni Léon, ni un autre ; avec une réelle dignité et discrétion, elle affirme simplement que François n'a pas désigné son successeur, puis elle complète son attaque en établissant que non seulement François n'avait pas désigné Elie pour le généralat, mais qu'il l'en avait même indirectement exclu. Comme l'a fort bien vu le Dr. Lempp (Coll. T. III, p. 61 s.) le portrait tracé par François donne du parfait général, une caractéristique en opposition complète avec ce qu'était fr. Elie.

Que la vérité historique soit du côté du Spec. Perf. nous en avons pour preuve l'homologation que devait plus tard donner

Celano lui-même à ce récit en l'introduisant dans sa Seconde Légende, nous en avons pourtant une garantie plus décisive encore dans le parallélisme constant et intime de notre chapitre avec les lettres de François lui-même.

J'ai dit plus haut que la composition de ce morceau se comprendrait bien difficilement à une époque postérieure à l'élection qui suivit la mort du saint. Les paroles : *nullum idoneum poterat invenire*, *nullum intueor*, écrites plus tard auraient constitué une offense à l'adresse de Jean Parenti. On conçoit que ces paroles aient été reprises et répétées par Celano qui avait en quelque sorte à faire amende honorable de ses faiblesses en faveur d'Elie, on conçoit qu'il les ait acceptées des Socii, on ne concevrait pas qu'il eût écrit pour la première fois en 1247 un chapitre qui aurait eu l'air d'une critique déguisée des divers généraux. Ce portrait a en effet des précisions qui, tout en ayant visé fr. Elie, devaient plus tard embarrasser singulièrement des hommes qui, sans être avec les adversaires des zélateurs, acceptaient pourtant l'évolution subie par l'ordre.

On a beaucoup fait remarquer la haute estime en laquelle Bonaventure tenait Thomas de Celano, prouvée par les emprunts constants qu'il lui fait. Mais plus ces emprunts sont ininterrompus, plus il est étrange que le saint Docteur ait totalement laissé de côté un chapitre aussi important que celui-ci, et où ses propres devoirs étaient précisés. Est-il possible de nier qu'il y ait eu ici omission intentionnelle et véritable suppression ? Le nouveau biographe se rendit bien compte que la présence de cette page dans une légende officielle, constituerait une arme entre les mains des frères désireux de critiquer leur ministre général.

La comparaison entre Thomas de Celano et le Spec. Perf. corrobore-t-elle ces vues ? L'antériorité du texte de celui-ci est-elle évidente ? Il serait sans doute difficile de fournir une preuve décisive dans un sens ou dans l'autre, mais il me semble que, même en faisant abstraction de tout ce que nous venons de dire, le texte du Spec. Perf. s'impose comme étant le document original, légèrement remanié plus tard par Thomas de Celano.

Celano ajoute et retranche, mais la totalité des suppressions dépasse beaucoup celle des additions. Si donc le Spec. Perf. était le second texte, il aurait retranché çà et là quelques lignes pour en ajouter un bien plus grand nombre. C'est possible ; mais alors ces suppressions devraient avoir une signification et une portée. Un compilateur qui s'offre le luxe d'ajouter des indications sans grande importance, n'a guère la tentation d'en retrancher sans de bonnes raisons.

Au verset 2, Celano a en plus que le Spec. Perf., une phrase aimable pour le frère qui avec une si inlassable persévérance mettait le pauvre moribond en demeure de s'expliquer : *semper divinorum sollicitus affectus pietate ad ordinem*, dit-il de lui.

Au verset 4 à *unum vobis depingam* il ajoute : *ac* (volo) *manu juxta proverbium facere.*

Au verset 21 il intercale dans la phrase *si quando meliori cibo indigeret* une petite glose : *vel debilis, vel lassus.*

Le retranchement de ces quelques incidentes par un compilateur que rien ne presse est-il vraisemblable ? Il ne le semble guère. On comprend au contraire fort bien les raisons qui ont amené Celano à les ajouter. De même la plupart des changements de mots entre les deux textes apparaissent comme des corrections de Celano. Il est explicable qu'il ait corrigé (v. 4) *hujus familiæ dux et pastor* par *hujus familiæ pater.* Au verset 7 *missarum sacramenta, divino tutamini* ont quelque chose de plus littéraire et solennel que le simple langage du Spec. Perf. et on ne conçoit pas un compilateur qui se donnerait la peine de rendre plus humble son modèle.

Si des additions de Celano nous passons à ses omissions l'impression reste la même ; certaines omissions sont peut-être la conséquence du désir naturel d'abréger : par exemple le resserrement subi par les versets 28 à 31 sur les Compagnons du général ; de même la disparition complète du verset 1, à peu près complète des versets 11 et 24, partielle des versets 17, 19 et 20. Or tout ceci, très explicable comme omission de Celano, le serait beaucoup moins comme addition faite par le Spec. Perf. à Celano.

Mais à côté de ces omissions qui déjà seraient significatives il y en a de plus graves encore : au verset 18 Celano laisse tomber

toute la seconde partie : (tentationes) *quas si ipsum permitteret Dominus experiri forte in majus præcipitium laboretur*, cet appel à la responsabilité et à la conscience du ministre est tout à fait conforme à l'esprit de François, comme on l'a vu par les notes à propos de ce verset ; mais bientôt par une pente toute naturelle on sentit le besoin de fortifier l'autorité centrale de l'ordre.

De ces considérations se dégage nettement, si je ne me trompe, la conclusion de la dépendance de Thomas de Celano.

Ce chapitre ou plutôt le chap. correspondant de Celano a fourni au Prof. Nino Tamassia l'occasion d'une de ses meilleures notes.[1] Malheureusement ce vaillant érudit qui connaît si bien la littérature médiévale, connaît moins bien Wadding qui dans son édition des Opuscules de saint François (Anvers 1623) ne consacre pas moins de treize pages (pp. 360-73) à deux colonnes à l'étude de notre récit et met surtout en lumière la parenté qu'il y a entre les paroles attribuées ici à saint François et divers passages des Pères, en particulier de saint Grégoire le Grand. La seule différence qu'il y ait entre Wadding et le savant professeur de Padoue, c'est que le premier relève des analogies bien plus nombreuses, plus intéressantes et qu'il les interprète correctement.

Certains érudits oublient que toute la vie de l'homme n'est en somme qu'un effort pour élaborer à nouveau l'œuvre de ceux qui nous ont précédés, la compléter et la rectifier. Au risque d'étonner M. Tamassia, je lui avouerai que les ressouvenirs particulièrement copieux de notre chapitre me paraissent tout à fait normaux. En effet, si on croit que cette réponse a été réellement faite, est-il étrange de penser que lorsque saint François avait lu ou entendu lire les écrits des Pères il avait fait trésor de leurs vues et de leurs recommendations touchant la direction des religieux ?

Nous savons qu'il était très jaloux de l'originalité de sa création et ne voulait pas se laisser emprisonner dans la tradition, mais il sentait bien que sans être prisonnier de la tradition, il employait pourtant le même langage et n'avait qu'un but, celui

[1] [Saint Francis of Assisi and his legend, by Nino Tamassia, translated into English by L. Ragg (Unwin, 1910), pp. 154-5.]

de se servir de ce langage pour gravir un nouveau degré de la mystérieuse échelle dont tous les "hommes de Dieu" ont rêvé depuis Béthel.

On pourrait plaindre celui qui ne verrait dans ce chapitre qu'une mosaïque de pensées empruntées à des Pères de l'Eglise, et ne s'apercevrait pas que si nous y avons des éléments venus de partout, ils ont été transformés, vivifiés par une pensée qui les complète et les accomplit. Plus les analogies verbales sont frappantes avec le passé, plus le renouvellement de l'ensemble est saisissant. Comment ne pas voir l'unité et la vie que manifeste ici la pensée de François? On y retrouve en effet la compassion illimitée qui caractérise si fortement le Poverello. Pour des hommes pour lesquels les mots *folie de la croix* n'ont aucun sens, cette inépuisable miséricorde de saint François constitue peut-être le côté le plus difficile à saisir de sa vie: le supérieur est le ministre, le serviteur; il a bien plus de devoirs envers ses enfants que ceux-ci n'en ont vis à vis de lui; c'est à lui de ramener les égarés, à lui de les gagner. S'ils n'entendent pas, ne s'humilient pas, c'est à lui de se mettre à genoux et de leur demander comme une faveur ce qu'il aurait le droit d'exiger de la façon la plus impérative. *Seipsum prosternet*, ou comme il écrivait à frère Elie: *Non sit aliquis frater in mundo qui peccaverit quantumcumque potuerit peccare qui* (MS. *quod*) *postquam viderit oculos tuos unquam recedat sine misericordia tua, si quærit misericordiam. Et si non quæreret, tu quæras ab eo si vult misericordiam. Et si millies* (MS. *ille*) *postea appareret coram oculis tuis dilige eum plus quam me ad hoc ut trahas eum ad Dominum et semper miserearis talibus.* Lettre à fr. Elie. Leçon du MS. de Spello-Foligno 20*b*; cf. Coll. T. II, p. 114 s.

S'il y a des érudits qui ne voient pas ce que la pensée de François d'Assise présente ici de cohérent avec elle-même et en même temps d'original, nous le constaterons avec l'étonnement que nous aurions devant ceux qui ne verraient dans les compositions de Giotto qu'une réplique des peintures de ses prédécesseurs.

Pour ce chapitre nous avons précisément un exemple de ce qu'aurait pu être un travail de marquetterie exécuté sur le thème

des qualités nécessaires chez un ministre général. Dans la magnifique nouvelle édition de Salimbene par le Dr. Holder-Egger, nous trouvons plus de quarante pages consacrées au portrait du prélat idéal (pp. 112-56) ; il suffit de les lire pour s'apercevoir combien soit le Spec. Perf., soit Thomas de Celano les dépassent. Et le contraste est rendu d'autant plus frappant du fait que le Spec. Perf. s'inspire des autorités citées par Salimbene, mais il s'en inspire sous la direction de François, et nous donne une page qui est en harmonie parfaite avec la vie et les idées de François, se rattache à elles par les liens d'une parenté indestructible.

On n'a pas remarqué, jusqu'ici, une analogie extérieure qu'il y a entre ce chap. et le billet de S. François à fr. Léon. C'est l'emploi du *fili* rare sur les lèvres de S. François, et cet emploi de la 2e personne du singulier suivi de la 2e du pluriel. Dans les deux documents François s'adresse d'abord à un frère, puis, en la personne de ce frère, à tout un groupe—*vobis depingam.*

Cette expression de *fili* ne se trouve pas dans la lettre à fr. Elie.

Ces remarques tendent à augmenter l'importance de ce récit à la fois dans le Spec. Perf. et dans 2 Cel., mais elles ne disent rien sur l'antériorité de l'un ou de l'autre.

À cet égard il semble que le début du Spec. Perf. soit favorable à l'attribution à fr. Léon. Chez lui, c'est S. François qui est préoccupé et cherche en vain qui pourrait bien mériter le généralat, son interlocuteur n'est là que pour poser le point d'interrogation.

Chez 2 Cel. au contraire le rôle du frère grandit, on nous dit qu'il était *semper divinorum sollicitus* et *affectus pietate ad ordinem.* Est il vraisemblable qu'un simple compilateur ait remplacé ceci par les premières lignes du récit du Spec. Perf. ? Cela ne ressemble guère aux corrections, ni aux transformations habituelles.

Au contraire le début du Spec. Perf. est parfaitement naturel sous la plume de Léon et il ne l'est pas moins que 2 Cel. reprenant ce texte et devinant bien que le *quidam frater* interlocuteur n'est autre que fr. Léon ait saisi cette occasion pour lui faire un compliment.

Il faut rapprocher de ce chap. 1 Cel. 104 [II, VI].

On pourra voir aussi Goetz, Quellen, p. 35, n. 3 ; 83, 199. Marcellino da Civezza e Teofilo Domenichelli, *La Leggenda di S. Francesco*, p. lxxviii ss. ; cxiv s. Opuscules, T. I, pp. 60 ; 74, n. 2 ; 80, n. 1 ; 262.

Dans sa Declaratio Regulæ (MS. de S. Isidore, 1, 92, fº 63*a*) Angelo Clareno a incorporé ce chapitre à peu près complètement, mais d'après 2 Cel. 3, 116 [II, 140] ; c'est à propos du chap. viii de la règle et il dit : *De hoc in prima legenda scriptum erat : Dixit b. Francisco frater quidam : " Pater, tu transibis . . ."* etc.

C'est également de 2 Cel. 3, 116, et 117 [II, 139 et 140] que dépend plus ou moins directement la version italienne fournie par le chap. 46 de la *Leggenda Antica* du Dr. Minocchi, et le texte de la compilation Avignonnaise, Vat., 4354, 34*a* ; Liegnitz, 182 *a*, 1 ; (v. Opuscules, T. I, p. 60) ; Berlin 196, 129*b* (v. Coll. T. I, p. cxcvi).

Chap. 81 (pp. 239-43).

La comparaison de ce chapitre avec 2 Cel. 3, 94 [2, 117] est particulièrement intéressante. Celano est beaucoup plus bref, mais la parenté des deux textes saute aux yeux. On peut donc se demander si, Celano étant l'original, le Spec. Perf. en serait un développement, ou, si le Spec. Perf. étant l'original, Celano en serait un abrégé. Que ce soit la dernière possibilité qui ait été réalisée, a été déjà montré par le Dr. Tilemann (pp. 41 et 47), mais il vaut la peine de s'arrêter un peu à ce récit. Celano laisse tomber la majeure partie du Spec. Perf. et ces éliminations ont pour résultat de transformer le caractère même du morceau : il n'en a pas seulement amélioré le style, forcé çà et là les expressions (*hanc invectivam reportavit a Domino*, dit-il au lieu de *statim dixit illi Dominus*), l'axe du récit se trouve déplacé. Le changement de titre exprime bien cette transposition même du fond du chapitre. Dans 2 Cel. (MS. 686 d'Assise, p. 6) il est *De revelatione sancti a Deo facta de statu ordinis*, dans 3 Cel. (MS. de Marseille, 28*b*) *De revelatione sibi a Deo facta de statu ordinis et quod ordo nunquam deficiet.* Dans Celano l'axe du récit c'est l'ordre lui-même, sa durée éternelle promise par le Christ. François n'apparaît que comme l'organe, le canal de cette promesse.

Dans le Spec. Perf., au contraire, c'est le saint qui est le centre du récit. Le but de celui qui l'a rédigé n'est pas de proclamer l'éternité de l'Ordre, c'est de dire comment François avait pu se tranquilliser, se mettre en paix avec sa propre conscience qui lui reprochait son inaction, alors qu'il se sentait incapable d'agir. Et il se calme par des arguments, qui interrompent un instant son gémissement, mais qui sont des remèdes de désespoir, ceux auxquels on a recours pour apaiser momentanément une douleur qui ne guérira jamais. Celano n'a rien vu de cette crise personnelle, si complexe et si tragique, indiquée par le Spec. Perf.

Ce parallèle suffit à résoudre la question d'originalité. On comprend, en effet, très bien que Celano travaillant sur le Spec. Perf. ait laissé tomber tout ce qui concernait les préoccupations individuelles de François, préoccupations qui, à son point de vue, étaient inutiles ou même nuisibles à sa gloire. L'essentiel lui paraissait être les promesses de Jésus qu'il simplifie et auxquelles il donne, par là même, un plus grand relief.

Mais on ne saurait s'imaginer un compilateur qui, sur le canevas de Celano, serait venu broder un drame de conscience sans issue.

Les critiques qui estiment que le Spec. Perf. est une production tardive arrêtée en 1318 devraient bien dire comment ils expliquent la transformation d'un récit déjà tout imprégné de surnaturel, en une page pleine de simplicité, de douleur, d'intimité.

Dans quel sens un récit de ce genre devait évoluer, même entre les mains des Spirituels, nous le voyons par la Chronique des Tribulations (éd. Tocco, p. 28) qui tout en partant du Spec. Perf. est encore plus brève et plus imprégnée de surnaturel que Celano.

Bon. 105 [viii, 3] abrège et simplifie Celano. Il est très curieux de voir les remaniements que la fin du verset 8 du Spec. Perf. subit, d'abord dans 2 Cel., puis dans Bon. La pensée parut sans doute obscure à Celano qui l'explique et dit : *ut quæ in te fecero ceteris imitanda sequantur qui sequi voluerint.* Bonaventure conserve quelques-uns des mots, mais transforme l'idée, *ut quæ in te fecero non humanæ industriæ sed supernæ gratiæ ascribantur*.

Ce récit même nous fournit un exemple de la liberté avec laquelle il mettait en œuvre la légende. Dans son Sermon IV sur saint François (Opera Omnia éd. Quaracchi, ix, p. 589), on lit : *Ipse enim* [b. Franciscus] *dicebat Domino in orationibus suis* : " *O Domine quare imposuisti mihi onus istud et super me ; fecisti me caput istius religionis, me simplicem et idiotam et despectum* ? " —" *Ad hoc constitui ut quæ in te fecero non humanæ industriæ sed gratiæ meæ ascribantur* " (cf. T. I, p. 241, note).

Comme à l'ordinaire l'éd. Melchiorri-Marcellino da Civezza-Teofilo Domenichelli des 3 Soc. (cap. 58) offre un état intermédiaire entre le Spec. Perf. et 2 Cel. Son récit n'est qu'un abrégé du premier dont il laisse tomber une partie du texte, mais sans se livrer à aucun remaniement, c'est assez dire que cet état ne pourrait pas provenir de 2 Cel.

Ce récit constitue le chapitre 40 de la Redactio Prior. Quelques brèves suppressions, et surtout quelques transpositions de phrases sont à peu près les seules différences qu'on y trouve avec le texte du Spec. Perf.

Elle offre pourtant pour le verset 7 une variante curieuse : *ut opera quæ ego operor in te, ipsi in te debeant prospicere et ea operari.*

Faut-il croire que nos onze manuscrits du Spec. Perf. dépendent d'un seul et même texte où le mot *prospicere* dans notre texte aurait été omis ?

Le Dr. W. Goetz (p. 200) est d'un avis diamétralement opposé à celui du Dr. Tilemann. " Le long chapitre 81, dit-il, se trouve dans 2 Cel. 3, 94 sous une forme bien plus brève. Il s'agit de paroles du Seigneur à François et des réflexions que celui-ci s'adressait à lui-même, choses qui méritaient d'être reproduites avec la plus grande fidélité si Celano en avait eu sous les yeux un témoignage authentique. Or on ne peut lire le chapitre 81 sans se rendre compte aussitôt de l'enrichissement de la légende et de son évolution. Les paroles du Seigneur à François n'occupent pas moins d'une page. Qui est-ce qui en a pris note ? Quel érudit pourrait voir là autre chose qu'une légende ? La source la plus ancienne est donc indubitablement celle qui n'est pas encore si prodigue de paroles du Seigneur. La priorité de Celano

doit être maintenue pour ce passage. En effet si on excepte les trois dernières phrases le texte du Spec. Perf. n'est pas autre chose que l'amplification déclamatoire d'un thème identique au fond. Seules les dernières phrases apportent des indications nouvelles : François aurait dit quelque chose de ce genre aux frères *in collatione verborum et in capitulo sæpius* ; puis il y a une réflexion de François sur la direction de l'ordre. Ces indications, qui me paraissent bonnes, ne sauvent pas ce qui précède, mais elles montrent que nous avons ici un remaniement dans lequel des parties anciennes sont à côté de parties remaniées. Dans Celano nous avons la relation originale sous une forme plus pure—ce qui n'empêche pas qu'elle y soit peut-être abrégée, par exemple en ce qui touche les paroles de François aux chapitres—le Spec. Perf. est la complète transformation légendaire de la source primitive, mais toutes les parties en sont conservées."

J'ai tenu à reproduire intégralement les réflexions du savant professeur sans les entremêler de réflexions personnelles. Je ne m'arrêterai pas à lui chercher querelle à propos du document source à la fois du Spec. Perf. et de 2 Cel. dont il est amené à affirmer l'existence ni même à lui montrer qu'il applique ici l'*argumentum a silentio* dont la faiblesse n'a plus besoin d'être démontrée. Je me permets simplement de lui faire remarquer que si nous classons les récits dans l'ordre suivant : Spec. Perf., 2 Cel., Bon., Tribul., nous obtenons ainsi les pierres milliaires d'une route le long de laquelle la légende va se simplifiant sans cesse tout en s'affirmant. Au début nous avons un récit diffus, complexe, plus humain qu'esthétique ; à la quatrième étape, nous trouvons un récit bref, tout simple, qui se grave pour toujours dans le souvenir. Au début, c'était l'image confuse et vivante de la réalité, à l'arrivée la scène s'est simplifiée, agrandie, figée ; les ombres et les détails disparaissent comme en un vitrail de cathédrale.

Le Dr. Goetz semble s'être arrêté à une notion du développement légendaire un peu trop simple et matérielle. On dirait que le récit le plus long doit normalement procéder du plus bref. Dans les documents franciscains c'est plutôt la loi inverse qui se vérifie, il suffit par exemple de comparer Bonaventure à 1 et 2

Cel.—personne n'a encore, que je sache, dit que Celano procédât de Bonaventure—pour voir avec quelle constance Bonaventure abrège Celano.

Si nous examinons dans le détail les vues du docte critique nous trouvons tout d'abord l'affirmation que Thomas de Celano se serait gardé de négliger un récit de pareille importance s'il l'avait eu sous les yeux sous une forme méritant pleine et entière confiance. Est-ce bien sûr ? Le Dr. Goetz s'est évidemment demandé ce que ferait un honnête hagiographe allemand en pareil cas. Mais son erreur—car erreur il y a, me semble-t-il—est précisément de faire de la critique littéraire du xiiie siècle avec des principes qui n'étaient à aucun degré ceux de cette époque. Si Celano avait eu à sa disposition un récit émanant de fr. Léon, du confesseur de François, il n'aurait pas pu ne pas le reproduire scrupuleusement, nous dit-on.

Mais ce sont là des arguments dont l'infirmité se manifeste dès qu'on considère d'un peu près les habitudes de cet écrivain. Laissons un instant de côté fr. Léon et son Spec. Perf. Celano eut sous les yeux toute une série de documents autrement importants pour la psychologie de François et l'histoire de ses rapports avec les frères, les écrits du saint lui-même. On sait l'usage qu'il en a fait ou plutôt qu'il n'en a pas fait.

Le début de cette note répondait par avance à la thèse du Dr. Goetz lorsqu'il trouve que tout le récit du Spec. Perf.—sans en excepter les trois dernières phrases—n'est que l'amplification d'un fond identique dans Celano et dans le Spec. Perf. On a vu en effet que c'est le fond même du récit qui est différent dans les deux documents, des analogies de forme ne sauraient voiler la différence profonde qu'il y a entre le point de départ et le but des deux écrivains. Fr. Léon part des angoisses de François et veut, comme il le fait à bien d'autres reprises, le disculper du reproche de s'être désintéressé du sort de ses frères ; Celano ne songe qu'à proclamer l'exceptionnelle bonté du Christ pour l'ordre des frères mineurs.

Mais le Dr. Goetz nous demande : " Qui a pris note de ce long discours du Christ à François qui dans le Spec. Perf. occupe une page d'impression ? "

Dans ces sortes de choses la longueur aurait-elle une si grande importance ? Le savant professeur voudrait-il insinuer par là que le discours du Christ rapporté par Celano, parce qu'il a une demie page, est bien plus vraisemblable que l'autre qui en a le double ? Je ne le pense pas.

Non, personne n'a pris de notes. Ni fr. Léon, ni Celano, ni l'hypothétique auteur de leur source commune. Ils ont tous fait parler le Christ conformément aux circonstances. Il est fort possible que fr. Léon ait entendu François dire : *Dieu m'a consolé en me révélant que* . . . et on a le droit, sans vouloir faire de saint François un rationaliste, de dire qu'attacher à ces formes de langage un sens trop précis et matériel, c'est se condamner par avance à ne rien comprendre, je ne dis pas au langage des saints du xiii[e] siècle, mais à celui de la plupart des croyants de nos jours. Lorsqu'un darbyste nous dit : " Le Seigneur m'a fait voir ma place parmi ses rachetés," personne n'a l'idée de le traiter d'imposteur, et personne non plus de presser cette " joyeuse " déclaration.

Ni le Spec. Perf. ni Celano n'ont songé ici à nous raconter un fait extérieur, ils se sont servis des habitudes de langage qu'ils avaient à leur disposition pour raconter des réalités intérieures ; mais si, sous prétexte qu'il n'y a pas eu ici de notes prises, ni même de notes à prendre, on niait la réalité de ces faits, on tomberait dans une autre erreur. L'historien qui supprime la vie de l'âme est aussi aveugle que celui qui la matérialise.

Chap. 82 (pp. 244-6).

Il est inutile de répéter ici ce qui a été déjà exposé brièvement dans le T. I de la Collection (p. 162, n. 1) à propos de ce chapitre et avec plus de développement dans le T. II des Opuscules, p. 135 ss. (Examen de quelques travaux récents sur les Opuscules de saint François, p. 19 ss.) et nous nous bornons à y renvoyer les lecteurs.

Si nous en eussions été réduits à comparer Spec. Perf. 82 avec 2 Cel. 3, 96 [II, 119], nous aurions placé d'abord le Spec. Perf., comme original, et ensuite Celano, comme dérivé. Il

aurait suffi pour cela de remarquer qu'on comprend fort bien l'attitude de Celano résumant une réglementation déjà hors d'usage de son temps, mais qu'on ne comprendrait pas un compilateur tardif qui viendrait préciser et surcharger une ancienne réglementation.

Bonaventure passe complètement sous silence ce qui avait été déjà si fort écourté par Celano. On voit donc que nos trois documents marquent les trois étapes d'une tradition qui tout naturellement se dépouille des éléments ne présentant qu'un intérêt historique momentané.

Mais nous avons heureusement pour l'examen de ce chapitre bien plus que ces rapprochements et ces comparaisons. Les Opuscules de saint François ont été maintenant assez étudiés pour pouvoir nous fournir un secours considérable. Nous y trouvons les *Laudes Dei* dont parle le Spec. Perf., et nous les retrouvons dans le célèbre MS. 338 d'Assise qui pour cette partie remonte aux environs de 1250. (La meilleure édition qui ait été faite de ce morceau est celle qui a été publiée sans nom d'auteur en 1897 : Le Laudi latine e il cantico del sole di S. Francesco d'Assisi—Sa Maria degli Angeli, presso Assisi, Tipografia della Porziuncola in 12 de 36 p. (v. pp. 11-15)).

Le MS. 338 d'Assise, incomplet, ne contient que les Laudes sans la paraphrase du Pater. Il nous garantit pourtant l'authenticité de celle-ci puisqu'il dit (f° 34*a*, alias 23*a*) *Incipiuntur laudes quas ordinavit beatissimus pater noster Franciscus et dicebat ipsas ad omnes horas diei et noctis . . . sic incipiens.* SANCTISSIME PATER NOSTER QUI ES IN CÆLIS. . . . [Cette paraphrase a été donnée, ainsi que les Laudes, d'après le Speculum Morin, dans le T. II des Opuscules, p. 162 s.]

On voit donc combien les plus récentes études sur les œuvres de François jettent de lumière sur le Spec. Perf. Ces documents s'éclairent tour à tour ; les Opuscules révèlent ici une parenté avec le Spec. Perf. qu'ils ne présentent avec aucun autre monument.

Et maintenant est-il hors de propos de rappeler à propos de l'expression *laudare Deum*, un passage de 3 Soc. 21 [vii] ; *Deinde surgens et introiens civitatem, cœpit per plateas et vicos, tanquam*

ebrius spiritu Dominum collaudare. Finita vero hujusmodi collaudatione Domini, ad acquirendos lapides pro reparatione dictæ ecclesiæ se convertit dicens: "Qui mihi dederit unum lapidem, unam habebit mercedem, qui autem dederit duos, duas habebit mercedes, qui autem tres totidem mercedes habebit."

L'intention rythmique qu'il y a ici montre déjà alors François s'essayant à composer et à chanter les laudes qui donneront à son apostolat un caractère si original, et dont le souvenir fut si vite éliminé, malgré les velléités qu'il avait manifestées à la fin de sa vie d'en généraliser l'emploi. Il ne devint pas *joculator Domini*, il le fut naturellement.[1] (V. ci-après Chap. 100, 12 ss.) "Les simplicités" dont nous parlent ici les Socii ne se retrouvent dans aucun autre document, et cependant le P. Van Ortroy n'a pas songé à s'expliquer sur leur présence. A mon sens elles sont un des indices de l'authenticité de 3 Socii, car on s'explique très bien que la tradition postérieure les ait négligées, tandis qu'on ne comprendrait pas du tout qu'elle les ait ajoutées.

Les légendes de Celano et de Bonaventure ne nous donnent aucunement l'idée du rôle des laudes dans la vie de François. Tous les mouvements des *laudesi* si fréquents dans l'Italie centrale à cette époque et encore si peu connus, furent des ressouvenirs de la manière de François et des efforts, parfois inconscients, pour y revenir. De cet aspect extérieur de la manière missionnaire des Franciscains, le Spec. Perf. et les 3 Socii nous ont

[1] Cf. Vie de fr. Egide, Chron. XXIV Gen., Anal. fr. III, p. 76: "Et sanctus (Franciscus) voce alta et clara decantans gallice per viam Dominum magnifice collaudabat."

Le texte de la prédication à Montefeltro dont les Actus Fioretti ont gardé le souvenir était sinon une laude, du moins un distique,

Tanto è il bene ch'io aspetto
Ch'ogni pena m'è diletto

à moins qu'on ne veuille y voir un vers léonin (Actus 9, 8). Il ne faut pas oublier les paroles de 1 Cel. 16 (I, vii): "Cum per quamdam sylvam laudes Domino lingua francigena decantaret." Cf. Julien de Spire (*An. Boll.* XXI, 166) et le 4e Répons du II nocturne de l'office de la fête de saint François, et Epistola (IV) ad populorum rectores ("quolibet sero . . . laudes et gratiæ referantur"). Et enfin on peut bien dire que la laude autographe donnée à fr. Léon n'a pas encore été appréciée à sa juste valeur et qu'on n'a pas songé à y chercher une manifestation du génie poétique de François.

conservé quelques souvenirs (voir index alphabétique au mot *laudes*) qui déjà dans Celano se décolorent et perdent leur originalité. Il n'en reste presque plus trace dans Bonaventure. Ce résultat de l'évolution légendaire n'a rien qui puisse étonner, car nous la voyons, encore de nos jours, avoir des effets analogues. Les personnes qui ont suivi avec quelque attention les débuts et le développement de l'armée du Salut savent que si ses fondateurs et ses chefs ont regardé leurs procédés missionnaires comme secondaires, ce sont pourtant ces procédés qui ont provoqués l'attention publique et que c'est à eux surtout qu'on pense quand on prononce le mot de *salutiste*. Or, si nous lisons la biographie de quelque salutiste, on n'y trouve à peu près pas de traces de cette originalité qui frappe si vivement les spectateurs. Ce qu'on raconte dès aujourd'hui de la maréchale Booth, par exemple, ne nous rend pas du tout l'impression qu'elle produisait sur la foule ou sur les individus. Le portrait n'est pas ressemblant parce qu'on ne nous dit pas ce qui frappait dès l'abord, les phénomènes d'extase, les bouts de phrase entrecoupés dépourvus de sens, jetés tantôt à Dieu, tantôt à tous les auditeurs, parfois à un seul, et la puissance mystérieuse d'un soupir inarticulé, d'un sanglot.

On se tromperait si on allait penser que je songe à établir un parallèle entre le mouvement salutiste et le mouvement franciscain. Le premier a un substratum intellectuel, essentiellement individualiste, dont il n'y a pas trace chez saint François ; mais cela n'empêche pas que pour quelques détails nous puissions trouver dans le salutisme des points de comparaison utiles.

Là où il semble qu'il y ait une certaine analogie, c'est dans le succès de la prédication salutiste comme de la prédication franciscaine en dehors de tout effort oratoire. Dans les deux, c'est le triomphe de la simplicité. Là où les plus brillants prédicateurs ont échoué, des âmes sont ramenées à Dieu, converties, vivifiées, par quelques mots qui font d'eux de nouvelles créatures. Il y a dans tout cela une part de mystère qui échappe à l'analyse de celui qui en est l'objet et par conséquent plus encore à celle du spectateur, surtout à celle de l'historien, mais il est peut-être possible de le comprendre en partie. "Tout le corps de François

parlait," dit Thomas de Celano (*De toto corpore fecerat linguam*) 1 Cel. 97 [II, IV].[1] L'effort oratoire était remplacé par un effort du prédicateur tout entier, se donnant corps et âme pour ses auditeurs, se substituant en quelque façon à eux, et dans un élan d'amour et de communion voulant avec eux ou plutôt pour eux. Le prédicateur ordinaire ressemble à une sorte de professeur qui rencontrant des chars incapables d'avancer, reprocherait aux conducteurs de ne pas avoir graissé les roues, d'avoir somnolé sur leur siège, d'avoir un attelage incapable de supporter le trajet, de s'être trompé de route ; et il passe son chemin satisfait d'avoir rendu hommage à la vérité et tancé selon leurs mérites les imprudents.

Saint François vient et sans récriminer il se met là où le conducteur devrait être. Il aide, il s'attelle au char. Cette prédication, qui est la seule efficace, n'est pas susceptible d'être racontée.

Humble, comme il l'était, François ne pouvait pas comprendre que le meilleur de sa prédication c'était lui, son influence personnelle indéfinissable, le contact avec un homme dont la volonté purifiée de tout égoïsme puise dans une communion vivante indicible avec la volonté mystérieuse qui pénètre et dirige la création, une puissance inouïe.

Il était amené à penser que les oraisons jaculatoires dans lesquelles ses élans mystiques s'étaient donnés libre carrière avaient une vertu particulière, et il aurait voulu que tous ses disciples les répétassent. Il ne pouvait pas se douter que ce

[1] Le Prof. Nino Tamassia a signalé non sans un geste de pudeur effarouchée que Celano emprunte ces paroles à S. Grégoire le Grand (De Vitis Patrum, Migne LXXIII, 995), *che si riferiscono . . . ad una ciarliera.* Mais que dirait-il si, lisant la lettre de fr. Elie sur la mort de François, il voyait le successeur du Saint—pour dire que son maître est parti pour le Paradis—emprunter textuellement les mots dont l'Evangile se sert pour parler de l'Enfant prodigue abandonnant la maison paternelle et s'en allant mener joyeuse vie ? *Peregre profectus est in regionem longinquam.* Si le très distingué professeur avait étudié de plus près encore divers cas du même genre, il aurait été amené a des réflexions importantes sur la révolution qui s'est produite dans les usages littéraires en ce qui concerne les citations. C'est une grosse erreur et même un déni de justice que de juger un texte hagiographique du moyen âge avec des criteriums qui très légitimement doivent nous être appliqués à nous. C'est se condamner à se méprendre sur les écrits du moyen âge que de les juger à travers des principes qui ont fait leur entrée dans les milieux littéraires ou scientifiques à une date fort récente.

qui était pour lui l'aliment spirituel par excellence, pouvait n'être pour un autre qu'un plat vide posé sur une table.

Le Spec. Perf. en nous disant son désir de faire dire les laudes à chaque instant se rencontre avec le joli trait raconté par Eccleston VI : "*Scripsit b. Franciscus propria manu litteram, sub divo in pluvia non madefactus, ministro et fratribus Franciæ, ut visis litteris jubilarent, laudes Deo Trinitati dicentes : Benedicamus Patrem et Filium cum Spiritu Sancto.*" (Ed. Little, Coll. T. VII, p. 40.)

Dans la règle de 1221 le chap. xxi a pour titre *De laude et exhortatione quam possunt facere fratres* et commence : *Et hanc talem exhortationem et laudem omnes fratres mei quandocumque placuerit eis annuntiare possunt.*[1] . . . (MS. Ognissanti 3*a*.) Ce paragraphe ne se retrouve pas, ni rien d'analogue dans la règle de 1223.

Que le trait extérieur le plus frappant de saint François ait été l'emploi qu'il faisait des laudes ne nous est pas seulement attesté par ces divers témoignages, mais aussi par son office qui fut fixé à une époque assez voisine de la canonisation. La cinquième antienne des Laudes et des secondes vêpres dit en effet : "*Laudans laudare monuit—Laus illi semper affuit—Laus inquam salvatoris—Invitat aves bestias—Et creaturas alias—Ad laudem conditoris*" (V. P. Hilarin Felder, Die Liturgischen Reimofficien auf die Heiligen Franciscus und Antonius, gedichtet und componiert durch fr. Julian von Speyer († *c.* 1250) in moderner choralschrift mit kritischer Abhandlung und 10 phototypischen Tafeln erstmals herausgegeben, Fribourg (Suisse) 1901 in 8° de 180 et lxxi pages).

[1] Et c'est bien une sorte de laude, un morceau présentant des assonances que dans 2 Cel. 3, 121 (II, 144) (Voir surtout le texte du MS. de Marseille ; cf. Actus 20, 10) Saint François donne comme modèle de prédication.

La disposition adoptée par Wadding pour ce passage (*Annales*, T. I, p. 292 [1219, 15]) met fort bien en relief ce caractère.

Magna promisimus ; majora promissa sunt (nobis)
Servemus hæc ; suspiremus ad illa
Voluptas brevis ; poena perpetua.
Modica passio ; gloria infinita.
Multorum vocatio ; paucorum electio.
Omnium retributio.

Cet aspect si original de la prédication franciscaine primitive s'accuse aussi dans les imitations qu'elle provoqua dans le courant du xiii[e] siècle. Il serait bien difficile en effet de ne pas voir une influence franciscaine dans la dévotion de l'Alleluia qui en 1233 se répandit avec rapidité et que Salimbene décrit dans une de ses pages les plus intéressantes, éd. Holder-Egger, p. 71 s. "*Nam primo venit Parmam frater Benedictus qui dicebatur frater de Cornetta, homo simplex et illiteratus et bonæ innocentiæ et honestæ vitæ, quem vidi et familiariter cognovi Parmæ et postmodum Pisis. Non erat alicujus religionis quantum ad congregationem, sibi ipsi vivebat et soli Deo placere studebat, amicus valde erat fratrum Minorum. . . . Taliter iste indutus ibat cum tuba sua et in ecclesia et in plateis prædicabat et Deum laudabat, quem sequebatur maxima puerorum multitudo, frequenter cum ramis arborum et candelis accensis. Sed et ego super murum palatii episcopi, quod tunc temporis ædificabatur, vidi ipsum pluries prædicantem et Deum laudantem. Et inchoabat laudes suas hoc modo et in vulgari dicebat :* Laudato et benedhetto et glorificato sia lo patre ! *Et pueri alta voce quod dixerat repetebant. Et postea eadem verba repetebat addendo :* sia lo fijo ! *Et pueri resumebant et eadem verba cantabant. Postea tercio eadem verba repetebat addendo :* sia lo spiritu sancto ! *Et postea* Alleluia, Alleluia, Alleluia. *Deinde bucinabat et postea prædicabat dicendo aliqua bona verba ad laudem Dei. Et postmodum in fine prædicationis beatam virginem salutabat hoc modo :*

Ave Maria clemens et pia
Gratia plena, virgo serena !
Dominus tecum, et tu mane mecum !
Benedicta tu in mulieribus
que peperisti pacem hominibus
et angelis gloriam !
Et benedictus fructus ventris tui,
qui, coheredes ut essemus sui,
nos fecit per gratiam et cet."

Cf. Richard de S. Germano, *Mon. Germ. hist.* SS. T. 19, p. 370 ; Opuscules, T. III, p. 188 s.

La paraphrase du Pater faite par saint François et dont il a été question plus haut procède d'une méthode tout à fait analogue. De plus les visiteurs de la basilique d'Assise savent que parmi les reliques qu'on leur montre se trouve le cornet de S. François "*un corno di candidissimo avorio ligato in argento, donato dal Soldano al P. S. Francesco.*" (Paolo Conti, *L'Asio Serafico*, Foligno, 1663 in 12 de 120 pp. Voir Collection, T. II, p. cxx, où la description du cornet est donnée d'après le MS. 344 d'Assise. Cf. Conform. (I, X, II), 113*b*, 1, éd. 1510; éd. Quaracchi, p. 480; MS. 337 d'Assise, 19*b*).[1]

Toutes ces indications se rejoignent et nous font voir en fr. Benoît au cornet comme un parti-pris d'imitation de saint François : nous pouvons donc à travers cette imitation, si superficielle soit-elle, comprendre un peu mieux l'aspect extérieur de la prédication du *poverello*.

Il résulte de tout cela que ce chapitre du Spec. Perf. avec ses précisions apparaît comme reflétant les souvenirs des premières générations franciscaines. Peut-être les versets 6 à 12 ne sont-ils que la simple reproduction du règlement spécial fait par François. Le style rappelle les tours de phrase et de pensée de la règle de 1221.

Le même récit se retrouve dans les Tres Socii éd. Melchiorri-Marcellino da Civezza, chap. xvi. Les versets 1-5 du Spec. Perf. y sont répétés presque textuellement, mais les suivants y sont abrégés à peu près comme dans 2 Cel. 3, 96 sans que pourtant il soit possible de dire que le compilateur ait suivi le texte de Celano.

On est donc amené une fois de plus à voir dans ce document une rédaction intermédiaire entre le Spec. Perf. et 2 Celano.

Dans les Actus 63, 4-5 (Coll. T. IV, p. 187) on retrouve le texte de 2 Cel. 3, 96 (II, 119) sauf quelques variantes sans portée.

Le récit du MS. Vat. 4354, 33*b*, a une rédaction passablement différente de tous les documents précédents. Il n'offre aucun ressouvenir des trois premiers versets, résume le 4[e] et le 5[e] et

[1] D'après Cristofani, Delle Storie d'Assisi libri sei (2[e] éd. T. I, p. 139, n. 1) l'inscription y aurait été ajoutée au XIV[e] siècle par un artiste de Sienne établi à Assise.

reproduit presque textuellement tout ce qui suit. Le MS. de Liegnitz fait de même cclix, f° clxxxi *b*, 1 ; v. Opuscules, T. I, p. 60.

Le paragraphe 35 de la Redactio Prima remanie et abrège un peu les versets 6-14.

On pourra voir encore sur ce chapitre Minocchi, p. 52 ; Dr. Goetz, p. 200 ; Opuscules, T. I, pp. 262, 331 ; sur les Laudes, Opuscules I, pp. 56, 275, 362, 368 ; II, p. 135 ss.

Chap. 84 (pp. 250-52).

[Cf. La plus ancienne mention de l'Indulgence de la Portioncule (dans une Laude des environs de 1216) par Paul Sabatier, dans *L'Oriente Serafico* (nel VII centenario dell'Indulgenza della Porziuncola 1216-1916) ; S. Maria degli Angeli 1917, pp. 97-106.]

Chap. 85 (pp. 253-4).

Ce chapitre est peut-être celui qui a été le plus utilisé par ceux des critiques qui dénient au Spec. Perf. une date très rapprochée de la mort de François et qui n'admettent pas son attribution à fr. Léon.

Pour mettre un peu d'ordre dans la discussion, nous allons tâcher de passer en revue les arguments qu'on a fait valoir, puis nous verrons pourquoi ce chapitre n'a pu être écrit que peu de temps après la mort du fondateur de l'ordre.

I. Qu'il y ait ici une perspective faite pour nous étonner avait été indiqué dans le T. I de la Collection (p. 170, n. 1). La nécessité de ne pas céder à ce premier mouvement, y avait été marquée aussi discrètement, ainsi que l'effort à faire pour comprendre ce que des circonstances aussi poignantes que celles où se trouvaient les zélateurs de la règle pouvaient leur permettre ou devaient même exiger d'eux.

Il est bien rare qu'un homme parvenu à la maturité ne soit pas frappé de la difficulté qu'il éprouve à comprendre l'état d'âme des adolescents, et s'il lui arrive de retrouver des lettres, des pages que lui-même écrivit au seuil de la vie, il ne se reconnaît que partiellement : s'il n'avait pas sous les yeux les preuves

matérielles de ce qu'il a pensé, rêvé, tenté de réaliser autrefois, il refuserait d'y croire.

L'historien et le critique, arrivant devant certains documents, ont besoin de ne pas perdre de vue ces transformations individuelles et les changements plus considérables encore motivés par la différence des temps, des milieux, des circonstances s'ils ne veulent pas s'exposer à tomber dans les vues les plus subjectives et les plus arbitraires.

Divers érudits et au premier rang le P. Edouard d'Alençon et Mgr. Faloci estiment qu'on se rend coupable d'une sorte d'injure à l'adresse de fr. Léon en admettant l'idée qu'il ait pu écrire ceci.[1]

Nous reviendrons plus loin à l'expression *sanctissima puritate*, sur le sens de laquelle on s'est trompé avec autant d'ardeur que d'unanimité ; nous voulons pour le moment, montrer que si les sentiments marqués par cette attitude sont très louables, et font le plus grand honneur à ceux qui les expriment, ce sont pourtant des sentiments, et ce n'est pas à coups de sentiments qu'on fait la critique des textes.

L'argumentation de ceux qui affirment que fr. Léon n'a pas pu écrire cela est au fond celle-ci : moi, si j'avais été à sa place, je n'aurais pas parlé ainsi.

C'est fort possible, quoiqu'il soit toujours bien délicat de dire ce qu'on aurait fait dans telle ou telle circonstance. " Ne jugez point " dit l'Evangile, et ce précepte essentiel de morale est aussi une des bases de la critique des textes.

Qu'on se rappelle la situation de l'Ordre en 1227. Les deux tendances qui durant les dernières années de la vie de François avaient de plus en plus pris conscience de leur orientation différente sentaient que le moment décisif était venu. Les uns et les autres voulaient, conformément à la vision d'Innocent III, soutenir l'Eglise en péril, mais tandis que les uns la rêvaient par une expansion rapide des frères Mineurs, leur entrée dans les

[1] Voir par ex. P. Edouard d'Alençon, p. 5 ; Mgr. Faloci, *Miscellanea Fr.* T. VII, p. 9 ; Le P. Affò (*Cantici volgari di S. F.*, p. 32), le Prof. Della Giovanna (*S. Francesco d'Assisi Giullare*, p. 47) avaient fait valoir le même argument contre l'attribution du Spec. Perf. à fr. Léon.

cadres de la hiérarchie, la prise de possession de chaires universitaires, voire même dans l'acceptation de biens qui seraient administrés dans un esprit nouveau, et considéraient enfin saint François plutôt comme un précurseur des temps nouveaux que comme le législateur définitif de la réforme religieuse, les autres avaient fait un rêve non moins beau et auquel ils s'étaient immolés tout entiers : celui de la joie, de la paix, de l'amour revenant habiter sur la terre par la Pauvreté. La règle illustrée par la vie de François leur paraissait la charte définitive, le retour des temps apostoliques, et parfois même quelque chose de plus beau encore.

Lorsque les premiers s'en allaient disant : "François avant de mourir a laissé son ordre entre les mains de fr. Elie" (1 Cel. 98 [II, 4] *Helias . . . quem loco matris elegerat sibi et aliorum fratrum fecerat patrem*), comment les seconds auraient-ils pu ne pas se lever pour crier de toutes leurs forces qu'ils étaient eux ses véritables continuateurs et ses héritiers légitimes? Proclamer cela était pour eux un devoir.

En le faisant fr. Léon ne se décernait aucun brevet, il rendait hommage à une vérité de fait, il acceptait *pure et simpliciter* une redoutable responsabilité, puisque fr. Elie n'avait pas l'habitude d'être patient avec ceux qui contrecarraient ses projets.

La faiblesse de l'argument employé ici contre ce chapitre du Spec. Perf. a été prouvée par la conduite même de celui qui s'était montré le plus vif. Mgr. Faloci-Pulignani, qui au mois de Mai 1898 (Miscell. T. VII, p. 10) faisait suivre la citation de notre verset 4 de cinq points d'exclamation et ajoutait : "Oh la rare modestie de fr. Léon qui parle ainsi de lui-même," et en arrivait à conclure qu'il ne pouvait pas être l'auteur de ces pages, Mgr. Faloci était amené lui-même en 1906 à un acte identique. Il publiait un certificat du Maire de Foligno déclarant que Mgr. Faloci "Doyen du Chapitre et Vicaire général *esercita il suo alto ministero con la massima ABNEGAZIONE e il più esemplare DISINTERESSE, ed è persona la cui moralità ed onestà è superiore a qualunque sospetto, riscuotendo percio l'incondizionata stima di ogni grado di cittadini.*"

Ne se trouvera-t-il pas dans cinquante ans quelque érudit qui tombant sur le document auquel j'emprunte ce certificat

dira : " C'est un faux ! Mgr. Faloci n'a pas pu répéter un éloge pareil à lui décerné, car il aurait manqué en le faisant à la plus élémentaire modestie." Puis si on insiste sur l'authenticité, dont on croira avoir des preuves indubitables, il se trouvera ici ou là, quelqu'un qui lèvera les épaules et s'écrira qu'un instant de réflexion suffira pour démontrer l'impossibilité de la publication par Mgr. Faloci d'un document pareil.

" Il était, dira-t-on, le chef du parti catholique en cette ville, comment aurait-il pu songer lui prêtre, lui vicaire général à aller demander un certificat (!) à l'autorité . . . civile (!) et à une autorité civile qui représente la dynastie de Savoie au cœur même des Etats de l'Eglise ! "

Et quand modestement on ajoutera que Mgr. Faloci avait peut-être à se défendre devant l'autorité ecclésiastique ; triomphalement, on anéantira ces conjectures en retrouvant aux archives de la curie la minute du bref de Pie X en date du 26 oct. 1904 adressé : *Dilecto filio Michaeli Faloci-Pulignani intimo cubiculario Nostro supra numerum* et commençant *Præclara doctrinæ laus, studium, labor et cura quibus sacrum exequens munus*, etc.

Or tous ces documents les uns impossibles, les autres contradictoires sont également authentiques. Ils sont tous empruntés à une publication que je tiens de Mgr. Faloci lui-même intitulée : Ragioni et Giustificazioni richieste a Mons. Faloci-Pulignani nel sett. 1905 dalla S. Congregazione del Concilio (Terni, 1906, in 4° de 84 pages). Le certificat du Maire est à la p. 32 et le bref pontifical p. 12. Les mots en caractères gras se trouvent ainsi dans la publication.

Dans des circonstances normales le savant prélat n'aurait évidemment pas songé à se faire délivrer un certificat de ce genre, et encore moins eu l'idée de le publier, mais victime d'accusations sans fondement—puisque l'autorité ecclésiastique l'a nommé vicaire général de Spolète—il sentit le besoin et même le devoir de se défendre. Il a eu raison.

Or ce que défendait fr. Léon, c'était bien plus qu'un titre de vicaire général de Foligno, si honorable que soit cette charge, c'était ce qu'il considérait comme la bonne cause, la défense de la Règle et de Madame la Pauvreté.

Le lecteur voudra bien pardonner ces détails et ces précisions. Je n'aurais pas songé à les donner si ce chapitre 85 n'avait pas effarouché et scandalisé tant de dignes ecclésiastiques. Rappelle-t-on à la modestie et à l'humilité tous les prélats qui revenant de Rome redisent et publient les paroles d'affectueuse bienveillance qui leur ont été prodiguées par le Souverain Pontife ? Celui qui, en les lisant, s'imaginerait qu'il y a là une vaine complaisance serait accusé, non sans raison, d'inélégance. Chacun comprend que les éloges ont ici quelque chose d'impersonnel et s'adressent à l'œuvre, aux intentions. La perspective n'est pas différente dans le Spec. Perf.

Sacramentum regis abscondere bonum est (Tob. 12, 7), mais il ne faut pas oublier la fin du verset : *opera autem Dei revelare et confiteri honorificum est*, ni l'autre adage : *Sancti viri mira quædam de se loqui sancti Spiritus instinctu quandoque coguntur, cum videlicet aut gloria Dei exigit revelare sermonem, aut in ædificationem proximi ordo postulat caritatis* (2 Cel. 2, 21 [II, 23] ; cf. Bon. 143 [x, 47] ; Vita fr. Ægidii, xxiv Gener. ; An. fr. III, p. 99 ; l. 35 ; 1 Cel. 27, 3 [I, 11]) ; aussi bien personne encore n'a songé à s'étonner de voir sainte Claire répétant les paroles que François avait dites du haut du mur de Saint Damien : *Venite et adjuvate me in opere monasterii Sancti Damiani quoniam adhuc erunt Dominæ ibi, quarum famosa et sancta conversatione glorificabitur Pater noster cælestis in universa Ecclesia sua sancta.* Testament de sainte Claire, A. SS. Aug. T. II, p. 747, 40.

Deux ans après notre édition du Spec. Perf. le P. Edouard d'Alençon en publiait une du Sacrum Commercium beati Francisci cum domina Paupertate, où il a fixé divers faits d'une grande importance critique ; d'abord cette œuvre a pour auteur Jean Parenti, élu ministre général des frères Mineurs au chapitre de la Pentecôte de 1227 (30 mai) et elle fut composée au mois de juillet de la même année.

Si la date du 11 mai 1227 pour l'achèvement du Spec. Perf. (v. Coll. T. I, p. li, liv, ccxii, 246) est exacte nous avons ici une triade d'événements fortement reliés les uns aux autres. Le Spec. Perf. prépare l'élection d'un zélateur de la règle et le nouveau général prend possession de sa charge par un hommage

à la Pauvreté qui est une des plus vivantes reliques du Moyen âge et à laquelle l'Alighieri alla demander quelques-unes de ses plus belles inspirations (Paradis, chant xi).

Si les rapports que nous venons de marquer sont exacts, il est évident qu'on doit s'attendre à trouver une certaine harmonie d'inspiration entre le Spec. Perf. et le Sacrum Commercium. Or autant les différences extérieures sont grandes, autant l'intensité d'enthousiasme est pareille, et le point lumineux vers lequel se dirigent les regards identique.

Dans l'un et dans l'autre François est aimé, exalté autant sinon plus que dans les autres légendes, et pourtant il n'est que le premier né de beaucoup de frères, celui en qui et par qui et avec qui ils ont pris conscience d'une œuvre immense qui les dépasse infiniment lui et eux ; l'essentiel pour eux quand ils écrivent de François ou songent à lui, ce n'est pas l'homme, leur ami, leur maître, leur modèle, c'est l'œuvre pour laquelle il a travaillé et qu'il leur a laissé à continuer. C'est dans cet état d'exaltation mystique qu'a été écrit le Spec. Perf., et on peut dire que le S. Commercium en porte des traces encore plus visibles. Voici les paroles que dans cet écrit la Pauvreté adresse au groupe de François et de ses Socii, les mettant au-dessus des *Antiqui*, c'est à dire des Pères du désert et des ordres religieux antérieurs (Spec. Perf., 41, 3 ; 68 n. 1 ss.) et même au-dessus des apôtres (n. 23, p. 37, de l'éd. du P. Edouard). *Altissima est perfectio vestra supra hominem ; supra virtutem et antiquorum perfectionem illustrat lumine clariori. De regni cœlorum possessione nulla sit dubitatio, nulla cunctatio vobis, quoniam arrham futuræ hæreditatis jam tenetis et pignus spiritus jam suscepistis, signati signaculo gloriæ Christi, respondentes per omnia, gratia sua, illi primæ suæ scolæ quoniam in mundo veniens congregavit. Quod enim illi fecerunt in præsentia ejus, hoc vos totum in absentia operari cœpistis et non est quod dicere vereamini : Ecce nos reliquimus omnia et secuti sumus te* (Math. 19, 27).

Voilà à quel diapason on en était à la Portioncule dans l'été de 1227. Ces exaltés étaient en pleine bataille pour leur idéal, faut-il s'étonner si, souvent, ils ont des allures différentes de celles qu'auraient de doctes érudits du xxe siècle ?

Le mot de saint n'avait pas pour eux le sens théologique et absolu dont le revêtent involontairement de respectables Calvinistes ; ils l'employaient comme l'avait employé leur père spirituel (Spec. Perf. 51, 2 ; 55, 32-4 ; 72, 2, 13. 2 Cel. 3, 92 [II, 115]).

Ils donnaient le titre de *Sanctitas Vestra* au ministre général (3 Soc. prologue), voire même à un ministre provincial (par exemple Adam de Marsh écrivant à Guillaume de Nottingham entre 1240 et 1254, Brewer, Mon. fr. T. I, pp. 364 et 374). Sainte Claire écrivant à Agnès de Bohême lui donnait le même titre (A. SS. Martii T. I, p. 506A) et ils n'hésitaient pas à qualifier de saint bien avant sa mort un de leurs amis, fr. Egide (Lettre d'envoi de la Leg. 3 Soc.).[1]

Il est superflu après cela de rappeler les éloges prodigués par 1 Cel. 18-20 [I, 8] (cf. 2 Cel. 3, 132 [II, 155]) à Claire et à ses compagnes les gratifiant toutes du titre de *sanctæ virgines*. *Clara . . . nobilis parentela, sed nobilior gratia, virgo carne, sed mente castissima*, il suffira de faire remarquer que si on appliquait à 1 Cel. une critique aussi formaliste que celle à laquelle on soumet çà et là le Spec. Perf. on arriverait très vite à démontrer que 1 Cel. n'a pu être écrit qu'après la mort de fr. Egide tout comme le Dr. Goetz croit que le chap. 85 du Spec. Perf. est postérieur à la mort de fr. Léon.

Voici, en effet, la notice que 1 Cel. 25 [I, 10] consacre à fr. Egide. *Vir simplex et rectus ac timens Deum qui longo tempore durans, sancte, juste ac pie vivendo perfectæ obedientiæ, laboris quoque manuum, vitæ solitariæ, sanctæque contemplationis nobis exempla reliquit.* Si nous ne savions pas par ailleurs de façon indubitable la date de la composition de 1 Cel., pourrions-nous imaginer que ceci ait été écrit plus de trente ans avant la mort de fr. Egide ? Ce *longo tempore durans* ne fait-il pas penser sans hésitation à une longue vie comme fut celle d'Egide terminée par une belle mort, et ce verbe *reliquit* au passé ne vient-il pas indiquer que cet exemple de sainteté est un héritage, un souvenir ?

[1] Angelo Clareno qualifie lui aussi de saints frères ceux au nombre desquels il se comptait. Tribul. MS. Laur. 50*a* [*Archiv*, T II, p. 306] ; 51*b* [*Archiv*, T. II, p. 310].

Des exemples aussi nets qui celui-là sont de nature à montrer aux critiques combien il y a lieu d'être circonspect.

On voit aussi combien il serait périlleux de tirer des conséquences des verbes au passé ! Le Prof. Barbi (p. 90) ne pouvait pas les concilier avec la date de 1227 pour le Spec. Perf. Cependant 1 Cel. les emploie à peu près sans cesse lui aussi (voir outre les passages déjà cités 1 Cel. 99 [II, 5], 116 [II, 10]). Mais il y a plus : Le premier chapitre consacré aux Clarisses (18-20 [I, 8]) se divise en deux parties, dans la première où il est parlé de sainte Claire, tous les verbes sont au passé ; dans la seconde où il s'agit des Sœurs, ils sont au contraire au présent. Un critique pointilleux ne manquerait pas—toujours dans l'hypothèse où nous ne serions pas fixés sur la date de 1 Cel.—de voir là une indication de choix et la preuve de la précision du langage de l'auteur ayant soin de mettre au présent ce qui concerne les Clarisses de son temps.

En résumé y a-t-il sur aucun des frères un éloge aussi grand que celui que nous avons vu donner par Celano à fr. Egide, ou même à fr. Philippe : *cujus Dominus munditiæ calculo labia tetigit ut loqueretur de ipso dulcia et melliflua eructaret : Scripturas quoque sacras intelligens et interpretans, cum non didicerit, illorum imitator effectus est quos idiotas et sine litteris fore Judæorum principes causabantur.* 1 Cel. 25 [I, 10].

Et d'ailleurs est-ce donc faire un éloge si étrange d'un religieux que de dire qu'il a un dixième des qualités nécessaires pour faire un frère Mineur parfait ?

Si on disait : Celui-là serait un critique franciscanisant parfait qui aurait l'urbanité du Comte Antonio Fiumi, qui fut le premier comte qui entra dans la Soc. Int. des Etudes franciscaines, la bonté et la modestie du prof. Tocco, l'abnégation du P. Ehrle, la barbe fleurie du P. Golubovich, la douceur et la gaité du P. Lemmens, l'amour d'Assise du Prof. Pennacchi, l'éloquence de l'avocat Falcinelli, la rondeur du P. van Ortroy, l'orthodoxie immaculée du P. Edouard, la majestueuse prestance du Dr. Minocchi, la mansuétude de Giulio Salvadori, la fougue de Mgr. Faloci, trouverait-on que c'est faire de ces Messieurs, un éloge hyperbolique ?

Si ceux auxquels ce chap. 85 a paru impossible sous la plume

de fr. Léon veulent bien étudier en eux la genèse de ce sentiment ils verront sans doute qu'au fond ce qui a motivé leur répugnance, c'est uniquement le verset qui concerne fr. Léon. Ils n'ont pas pu admettre que fr. Léon se soit décerné un brevet d'une vertu si individuelle et si intime que la pureté.

Il est dommage que ce mouvement instinctif et bien naturel ne les ait pas amenés à une idée assez naturelle chez des critiques, celle de la possibilité d'une légère erreur de leur part. Une des premières conditions pour bien interpréter un texte, c'est d'entrer dans ses vues, de ne pas faire comme les collégiens qui traduisent hâtivement sans arriver à se persuader que des mots qui ont la même consonance puissent avoir un sens différent. Or *puritas et simplicitas*, *purus et simplex*, *pure et simpliciter* sont des expressions qui reviennent très souvent dans le Spec. Perf. Elles font partie de ce petit bagage de termes affectionnés que chaque écrivain porte avec lui. Il aurait donc valu la peine d'étudier le sens spécial de ces expressions.

En le faisant on serait arrivé à la conclusion que dans ce livre *puritas* n'indique pas la vertu que nous appelons aujourd'hui la pureté.

Il ne sera pas inutile de procéder à ce petit travail, car si le Spec. Perf. emploie ces termes avec une fréquence particulière, on les rencontre aussi dans bien d'autres documents franciscains où ils ont aussi un autre sens que celui qu'on est tenté de leur donner au premier abord.

Tout d'abord le terme de *puritas* n'a pas l'air de constituer à lui tout seul, un éloge excessif. Par exemple au chap. 57 où nous est racontée la vocation de fr. Jean le simple, l'auteur montre François, dès qu'il voit le bon paysan, saisi par la pensée *quod propter simplicitatem ipsius et puritatem deberet esse bonus religiosus*, et tout le reste du chapitre n'est que l'explication vivante de ces termes. On fait un mérite à François de se faire accompagner dans ses courses apostoliques par fr. Jean ; ce qui ravit le maître, c'est sa pureté et sa simplicité, malgré les exagérations par trop naïves dont elles s'accompagnent. Or rien dans ce chapitre ne peut faire songer à la chasteté ou à la virginité. La qualité maîtresse de Jean le simple, ce qui a ravi le saint, c'est

ce qu'on pourrait appeler son réalisme, l'ardeur d'enfant avec laquelle il acceptait la lettre de la règle, ou de ce qu'il croyait être la règle, l'enthousiasme avec lequel il se mettait au service de l'idéal qui lui était apparu, sans discussion, sans réticences.

Saint François ne s'est jamais interrogé lui-même sur la valeur de la science, mais en fait il a maudit certains docteurs, ceux qu'il sentait conduits par un esprit contraire à la pureté, c'est à dire ceux qui épiloguent, discutent, et arrivent à tirer d'un texte clair et précis le contraire de ce qu'il y a.[1] Et c'est ainsi que celui qui traduirait le passage (Spec. Perf. 78, 6) *evangelicæ puritatis observatio sacra continue . . . florebit* par "l'observance de la pureté évangelique . . . fleurira," ferait un contresens suffisamment mis en relief par tout le contexte. Il est question ici de l'observance à la fois sincère, fidèle et complète des enseignements de l'Evangile. Et c'est pour cela que des expressions de ce genre se présentent sans cesse dans le Spec. Perf. quand il est question de la Règle, de l'Evangile.

C'est bien le même sens qu'on retrouve dans 1 Cel. 46 [I, 17] ou la *puritas cordis* est opposée à la *duplicitas animi*. Ce chapitre qui roule spécialement sur la pureté et la simplicité donne comme exemple non pas un trait de chasteté, mais l'histoire d'un frère naïf qui avait pris trop au pied de la lettre quelques paroles d'un prêtre.

La pureté c'est l'état de celui qui ne songe pas à gloser la règle ou à opposer la lettre à l'esprit.

Il est bien évident que quand les Tribulations racontent (Felice Tocco, Le due prime Tribolazioni, p. 36—MS. Laur. 11*a*) les manœuvres des frères relâchés auprès du cardinal Hugolin pour qu'il intervînt, *conati sunt domino Cardinali . . . caute suggerere quod sanctus Franciscus ex sua magna puritate et innocentia non curabat cum fratribus tractare et disponere religioni expedientia. . . .* ce que nous appelons aujourd'hui la pureté n'a rien à voir ici. On accuse François de naïveté extrême, d'incomprehension des réalités de la vie, d'ignorer les devoirs

[1] C'est lui-même qui a dit : *Pura sancta simplicitas confundit omnem sapientiam hujus mundi et sapientiam carnis*. Salutatio virtutum.

complexes, le savoir faire administratif indispensable pour conduire une institution mondiale.

Et c'est pour cela qu'on trouve le terme *impuritates* accolé à celui de *relaxationes* (Tribul. 24*a*, Tocco, p. 73), et qu'ailleurs fr. Elie est accusé d'être *impuritatum actor et auctor* (Tribul. 24*b*, Tocco, p. 74). Un coup d'œil suffit, sur ce passage, pour voir qu'on ne songe pas à alléguer le plus petit reproche contre les mœurs d'Elie, on l'accuse d'introduire des mitigations à la règle.

Le chap. 19 du Spec. Perf. constitue la preuve aussi précise qu'on peut la désirer de l'exactitude de ces observations . . . *in tanta puritate vivebat cum eis, ut sanctum Evangelium in omnibus et per omnia ad litteram observarent*, et ce chapitre qui doit nous parler de la pureté de saint François nous raconte que pour observer à la lettre le précepte de l'Evangile on allait jusqu'à éviter de faire tremper les légumes secs qu'on devait manger le lendemain à cause du précepte *Nolite soliciti esse de crastino.*

On me pardonnera ces longs détails : ils étaient nécessaires puisque ceux qui ont cherché dans ce chapitre des armes contre le Spec. Perf. ont attribué au mot *puritas* un sens qu'il n'a pas ici et qu'il n'a pas, en général, dans la littérature franciscaine du xiii[e] siècle.[1]

Il aurait été agréable d'être plus bref, mais cela n'aurait servi de rien puisque les lignes où avait été discrètement indiqué jadis, le sens de cette ligne sur fr. Léon, sont demeurées inaperçues par les contradicteurs.

Bien souvent d'ailleurs nous aurons à profiter des minuties

[1] V. par exemple : Spec. Perf. 20, 13 ; 71, 2 et 6. 1 Cel. 73 [I, 27] ; 30 (I, 12), v. aussi le prol. Bon. 207 [XIV]. Salimbene ed. Holder-Egger, p. 55, l. 6 ; Grégoire IX, bulle *Quo elongati* 28 Sept. 1230 [Collection, T. I, p. 318, l. 2], *Nobis fuit humiliter supplicatum, ut in hoc dignaremur animarum providere periculis et totius Ordinis puritati*, or il s'agit du précepte de la règle *Fratres nihil sibi approprient.* Vie de fr. Elie du Speculum Vitæ [167*a*] publiée par Ed. Lempp, Coll. T. III, p. 168 ; cf. Opuscules, T. II, p. 170, *Quidam vero fratres miræ sanctitatis et puritatis hoc videntes iverunt Perusium ad consulendum fr. Ægidium virum sanctum et bonum quid super fabrica tam excessiva et modo colligendi pecuniam.* Cf. Expositio quatuor Magistrorum, cap. 10. Dans Bonaventure (60 [V, 3] ; cf. 68 [V. 9]) *puritas* a le sens que nous lui donnons aujourd'hui. Pour parler de la chasteté, comme on le verra dès le chapitre suivant, le Spec. Perf. emploi les termes *honestas, pulchritudo et munditia honestatis, oculi pudici.*

qui nous ont arrêtés ici pour l'interprétation d'autres passages.[1]

L'erreur commise sur le mot *puritas* fait choir tous les raisonnements édifiés sur l'impossibilité qu'il y a à admettre que fr. Léon se soit vanté de sa pureté. Non, il ne s'est vanté de rien, il s'est borné à rappeler un fait, à savoir que ce que saint François prisait en lui, c'était sa très sainte intransigeance sur l'observance de la règle.

Quant au fait que fr. Léon n'hésitait pas le cas échéant à parler de lui, nous en avons pour preuve deux des pièces les plus intéressantes des sources franciscaines. L'autographe de saint François avec la note additionnelle de fr. Léon et l'autographe de fr. Léon sur le bréviaire ayant appartenu au saint.

La simplicité avec laquelle fr. Léon se met en avant dans les documents qui émanent de lui n'est égalée que par la persévérance avec laquelle Celano et Bonaventure le mettent en arrière. Mais l'humilité de fr. Léon ne proteste-t-elle pas contre ces façons de voir ? Ce ne sont pas des façons de voir, ce sont des faits. Pourquoi vouloir appliquer au passé nos jugements actuels ?

Qui fut plus humble que saint François ? Et cependant nous le voyons donner ses tuniques et jusqu'à ses rognures d'ongles, pour être conservées comme reliques, bien des mois avant sa mort (2 Cel. 2, 11 [13]). Oui, dira-t-on, mais les saints ne doivent pas être jugés à la commune mesure—on a raison, car il est naturel de se montrer plus exigeant à leur égard. L'humilité n'a pas empêché saint Paul de parler comme il le fait dans l'Epître aux Romans 15, 18s.

Si fr. Léon avait parlé de sa virginité serait-ce plus extraordinaire que la confidence de saint Dominique : *Et inquit usque ad hanc horam in carnis incorruptione misericordia divina me servavit.* Vita b. Dominici auctore b. Jordano 68, A. SS., Aug. 1, p. 551. Pourquoi déclarer invraisemblable chez l'un ce qu'on admet fort bien chez l'autre ?

[1] Par exemple, 3 Soc. 39 (x) . . . *fr. Bernardus a beato Francisco secundus, quem sanctissimum patrem hodie veraciter credimus, qui primo pacis et pœnitentiæ legationem amplectens, post sanctum Dei cucurrit, venditis omnibus quæ habebat erogatis pauperibus secundum perfectionis evangelicæ consilium perseverans usque in finem in sanctissima puritate.*

II. Nous pouvons maintenant faire un pas de plus et après avoir écarté les divers arguments allégués contre ce chapitre, montrer que son attribution à fr. Léon et la fixation de sa composition à une date très rapprochée de la mort de François s'imposeraient, si même on avait trouvé ce morceau isolé du reste du Spec. Perf.

Et tout d'abord il est bien remarquable que dans cette liste de dix personnages, le nom d'aucun d'eux ne soit suivi de la formule consacrée, *sanctæ memoriæ*, pas un dont on dise *quod sancte incipit*, *sanctius consummavit* ou *optime vixit*, *gloriose finivit.*

L'éloge d'un homme, en hagiographie, implique presque fatalement une allusion à sa persévérance *usque in finem.*[1] On dira peut-être : le compilateur tardif a voulu ainsi donner le change au lecteur, faire attribuer à son document une origine très éloignée et très vénérable.—La réponse est facile. L'hagiographie présente de nombreux exemples de documents faux, mais en général la supercherie est très facile à découvrir. Le faussaire n'insinue pas, il agit toujours avec un intérêt très défini, il crie, force l'attention, donne des preuves, insiste.[2]

Si donc un compilateur tardif avait eu l'arrière pensée de se faire un contemporain de François, il se serait découvert en insistant sur la date de son travail. La preuve absolue qu'il n'y a eu aucun effort de ce genre, c'est le chapitre (107) où il raconte la mort de fr. Bernard. Mais n'est-il pas évident que

[1] Voir par exemple Spec. Perf. 57, 23 (fr. Jean le simple) ; 1 Cel. 25 (I, x) (Pierre de Catane). Les 3 Socii font deux fois suivre le nom de Bernard des termes *sanctæ memoriæ* (prol.) et 27 [VIII] et une troisième fois parlent encore de sa mort, 39 [X] ; 3 Soc. 31 [IX] (fr. Sylvestre) ; 3 Soc. 67 [16] (Grégoire IX) ; 2 Cel. 3, 19 [II, 34] (Grégoire IX). Bon. 219 [XV, 5] : *Virgo ille nobilis Clara nunc gloriosa in cœlis, tunc inclusa.*

[2] C'est ainsi que dans le Spec. Perf. lui-même se trouve la fameuse phrase *nos qui cum eo fuimus* qui, par l'insistance avec laquelle elle revient, éveille au premier abord tous les soupçons. Mais on s'aperçoit bientôt que cette phrase n'est pas destinée à servir de passeport à des indications contestables et enfin qu'elle est une pure et simple réponse à celui qui se parait du titre de *familiaris* de saint François pour contrecarrer ses projets.

2 Cel. 3, 93 (II, 116) : *Ubi sunt . . . qui familiaritate ipsius se jactant pro velle potitos ?* Cf. Bulle *Quo elongati* (Coll. T. I, p. 315) ; Eccleston 13 [éd. Little, p. 84] ; *Tunc papa . . . recitans familiaritatem quam* [fr. Helias] *cum sancto Francisco habuerat ;* cf. Opuscules, T. II, p. 198.

celui qui décrit avec tant de complaisance la mort de Bernard au chap. 107 aurait rédigé un peu autrement la ligne concernant ce frère au chap. 85, s'il avait écrit après cette mort ?

S'il ne s'agissait que d'un ou deux personnages on pourrait supposer que le fait de passer leur mort sous silence est dû au hasard, mais ici il s'agit d'une série trop longue pour qu'on puisse le croire.

Toutes ces remarques en viennent fortifier une qui avait été déjà formulée dans la première édition (Coll. T. I, p. 169, n. 1) à savoir que notre verset 10 a dû être écrit à un moment où on ne pouvait pas prévoir ce que deviendrait fr. Jean de Laudibus. *Habuit Helias in societate sua quemdam Johannem qui dicebatur de Laudibus qui frater laicus erat, durus et acer et tortor et pessimus carnifex. Dabat enim disciplinas fratribus sine misericordia ex præcepto Heliæ* (Salimbene, édition Holder-Egger, p. 158).

Le Dr. Goetz a pensé que ceci a pu être rédigé à une époque où le souvenir précis du rôle de Jean de Laudibus avait disparu. Ce sont pourtant là choses qui ne s'oublient pas facilement. Salimbene écrivait en 1283 et n'avait pas oublié, lui qui n'avait pourtant pas fréquenté Assise. Mais si le rôle était oublié, pourquoi nommer l'homme ?

Pourquoi un frère de la fin du xiiie siècle ou du commencement du xive serait-il allé chercher le nom de Jean de Laudibus pour le faire suivre d'une caractéristique à la fois si inattendue et pourtant si en harmonie avec le rôle qu'il joue au temps de fr. Elie ? [1]

De même pour fr. Roger de Todi. D'où vient que la phrase qui lui est consacrée ici soit si différente de la petite note dont le gratifia Bernard de Besse, dans son de Laudibus (éd. Lemmens, p. 13 ; An. Fr. T. III, p. 668) et qu'on retrouve plus ou moins modifiée dans tous les autres documents (Catalogus Sanctorum Fratrum, p. 9 ; XXIV Génér., An. Fr. III, pp. 225, 251 ; Conform. éd. Quaracchi, pp. 235, 510, 618) ?

[1] Bernard de Besse aux environs de 1280 (?) a écrit la phrase qui depuis lors n'a plus cessé de constituer l'auréole de ce personnage : *viventis in carne Francisci laterale stigmatum vulnus tangere meruit.* Liber de Laudibus, An. Fr. III, p. 668 (cf. *ibid.* p. 225).

Si même on admettait la très invraisemblable possibilité que dans une liste si brève, où rien n'est flou, l'auteur ait pu ramasser sans qu'on sache pourquoi le nom de Jean de Laudibus, saura-t-on s'expliquer la présence de celui de fr. Roger qui eut à l'origine de l'Ordre, nous le savons à n'en pas douter (voir le Dialogus Sanctorum Fratrum, p. 79, rédigé entre 1244 et 1247), une extraordinaire réputation de sainteté, mais dont le culte tomba en désuétude, comme le dit Bernard de Besse (loc. cit.) ? Si un auteur tardif avait voulu pour une raison ou une autre, rappeler l'attention sur un oublié, il aurait appuyé, mentionné l'ordre donné par Grégoire IX d'entamer sur ses miracles une enquête canonique.[1]

La conclusion qui s'impose est donc que cette page a été écrite du vivant même de ces divers frères.

Qu'on la compare par exemple à la liste de Bernard de Besse et on verra que celle-ci dès le premier nom, celui de fr. Bernard de Quintavalle, nous parle des miracles qui accompagnèrent sa mort ; pour le troisième fr. Egide, mention est faite de son invocation.

Le Dr. Goetz, répondant aux vues émises dans la première édition (Coll. T. I, p. 170, n. 1), affirme que ce chapitre est un développement de ce qu'a dit 1 Cel. 102 (II, 6). On aurait le droit de répondre par l'affirmation contraire, en disant que Celano dans ce passage fait écho au Spec. Perf., mais il vaut mieux, nous semble-t-il, discuter les vues du docte professeur. Si on les admettait, un compilateur tardif serait allé emprunter à une légende qui n'avait plus cours, des indications tout à fait indécises pour leur donner non pas une précision à l'emporte pièce, comme

[1] Sur fr. Roger voir outre les travaux indiqués dans la première édition : Sbaralea, Bull. T. I, p. 187 ; Lorenzo Leônij, Cronaca dei Vescovi di Todi (Todi, 1889, in 12 de vi et 216 pp.), p. 51, où est indiquée la provenance des documents établissant que l'évêque Boniface donna Montemascherano aujourd'hui Monte Santo à fr. Roger pour y établir un monastère de Clarisses. Agostino di Stroncone, L'Umbria Serafica, 1236 (Miscell. fr. II), p. 88. Il est difficile de voir si c'est lui qui avait été le *socius* de saint Antoine (Léon de Kerval, S. Antonii de Padua Vitæ duæ, Coll. T. V, p. 55 ; Chron. XXIV Génér., An. Fr. III, p. 140). Il ne faut naturellement pas le confondre avec fr. Ricerius de Marchia. V. ce nom.

celle des légendes en général, mais des caractéristiques, dont plusieurs sont vivantes, originales et ne font songer en rien à la monotonie des âmes qui en s'envolent au paradis, dépouillées de leur individualité.

Il est assez naturel de penser qu'un compilateur tardif qui avait utilisé ce passage de 1 Cel. lui aurait emprunté ce qu'il dit de fr. Bernard, fr. Philippe, de fr. Egide. Un compilateur tardif serait sûrement parti de la légende officielle comme base, et aurait brodé sur le canevas fourni par Bonaventure, et fr. Sylvestre par exemple (Bon. 30 [III, 57]) aurait ici son médaillon.

Je ne voudrais pas soutenir âprement l'idée que Thomas de Celano au contraire répondait en ce passage au Spec. Perf. et que le *gloriosa simplicitas* était une critique envoyée par l'auteur ou par fr. Elie à fr. Léon.[1] Et pourtant littérairement cette dépendance semble bien plus facile à expliquer.

En ce qui concerne les mots *tempore illo* il est assez difficile d'apprécier la portée de ce genre d'expressions. Ne pourrait-on pas rappeler que la mort du maître avait partagé en deux la vie de ses disciples? "Alors," "de son temps," "de son vivant," "avant sa mort" sont autant d'expressions que les générations subséquentes souvent ne comprennent que partiellement, et pourtant elles expriment des sentiments et des réalités d'une rare puissance.

Dans le passage actuel peut-être ce *tempore illo* exprimait-il une pensée tacite à savoir qu'au moment où l'auteur écrit il

[1] J'ai parlé dans la première édition (Coll. T. I, p. 170, n. 1) de "la réserve affectée" de Celano ne nommant pas les quatre compagnons fidèles de François sous prétexte de ménager leur modestie en ajoutant que Celano était loin d'avoir montré la même délicatesse à l'égard de sainte Claire, de fr. Philippe, de fr. Elie, de Grégoire IX.

Ces considérations étaient présentées peut-être avec trop de vigueur ; ma pensée en les formulant n'était pas de prononcer un jugement définitif, c'était plutôt d'attirer l'attention sur la nécessité de juger nos documents comme des expressions de la vie de l'ordre des frères Mineurs.

Le Dr. Tilemann (p. 28) a noté que Celano ne nomme pas davantage le frère qui vit l'âme de François montant au ciel en droite ligne (1 Cel. 110 [II, 8]). La remarque est juste, mais sans songer à faire tort à Celano, on a le droit de se demander s'il n'y a pas ici un simple cliché hagiographique.

n'en est plus ainsi. "Alors Jean de Laudibus était le plus grand des frères," maintenant un autre l'a dépassé.[1]

La mention ici de fr. Lucido est, elle aussi, très favorable à la provenance que nous croyons pouvoir assigner au Spec. Perf. Pourquoi un compilateur du xive siècle serait-il allé créer de toutes pièces un saint personnage pour le gratifier d'une si étrange caractéristique ? A l'origine de l'ordre, un frère aussi original pouvait être admiré, mais le rapide pullulement des disciples de François rendit très vite nécessaire l'ordre et la discipline ; or au xive siècle un frère qui aurait prétendu changer de résidence à sa guise aurait passé pour fantasque et peut-être pire encore. Si au contraire on préfère penser que l'auteur du Spec. Perf. n'a pas inventé le personnage, mais l'a simplement ressuscité, il faudrait bien se demander le but de ce rappel d'un oublié qui n'est mentionné ni dans le Dialogue des saints de l'ordre composé sur l'ordre de Crescentius, ni par Bernard de Besse, ni dans le Catalogus Sanctorum.

Au commencement du xive siècle il est nommé dans les Actus (53, 1 et 2 ; 57, 4), mais sous le nom de *fr. Lucidus antiquior*, ce qui suffirait à prouver qu'à cette époque il en existait un autre dont on voulait le distinguer. Le Spec. Perf. oû il est appelé Lucidus tout court est donc antérieur à l'époque où on l'appelle Lucidus antiquior. On arrive à la même conclusion si du nom nous passons à l'esquisse donnée par le Spec. Perf. et les Actus. Or loin d'un original ayant sa physionomie propre, nous trouvons dans ce dernièr recueil un saint, un grand saint, mais qui a la même auréole à la fois étincelante et banale que ses voisins dans la gloire éternelle.

Les Tribulations nomment Lucidus à deux reprises, d'abord (30*b*) pour dire qu'il fut persécuté sous le généralat de Crescentius,

[1] Dans une addition faite par le MS. de Marseille à 2 Cel. 3, 115 (II, 138) se trouve une bien curieuse indication. Il s'agit du calomniateur. *Trade eum*, dit saint François à Pierre de Catane, *in manus pugilis Florentini, si tu ipse punire non poteris* et le MS. de Marseille ajoute : *Fratrem autem Johannem de Florentia virum magnum statura, viriumque magnarum, pugilem appellabat.* On est tenté de se demander si ce Jean de Florence ne se confondrait pas avec fr. Jean de Laudibus.

puis (38*a*) pour déclarer qu'il avait pour Jacques de Massa la même admiration que fr. Junipère et fr. Egide.

Voilà donc trois recueils qui donnent sur cet inconnu des légendes officielles, des indications qui ne se ressemblent pas du tout, ce qui prouve leur indépendance, et qui pourtant se combinent et se rejoignent. Fr. Lucidus a donc existé, et a été, avec Egide et Junipère, un de ces frères reçus par saint François qui eurent une très longue carrière. Il jouissait tout au moins dans les Marches d'une autorité considérable.

Et maintenant faisant un pas de plus, nous pouvons ajouter que l'historicité même de ce chapitre paraît très vraisemblable. Il ne constitue pas une sorte de galerie de saints comme on l'a cru ; François (ou celui qui parle en son nom), ici ne vise pas à délivrer un brevet de perfection à un certain nombre de frères, mais à mettre en lumière les divers traits, bien difficiles à trouver réunis, dont l'ensemble constituerait le frère mineur idéal.

Il y a enfin un détail que personne n'a indiqué et qui a pourtant sa signification, le fait que tant des frères nommés ici soient nés à Assise. Peut-on penser qu'il y a là une pure et simple coïncidence ! Sans doute en dressant sa liste l'auteur n'a été conduit par aucune préoccupation de *campanilisme*, car s'il y en avait une, elle se montrerait, mais le résultat est d'autant plus frappant.

Quelque chose de plus important, ce sont les relations entre ce chapitre et les Actus ou du moins cette partie des Actus qui paraît dépendre de traditions dérivées de frère Léon (v. Coll. T. IV, p. iv ss.).

D'une part il est évident que le chapitre 85 n'est ni un extrait des Actus, ni le résumé d'une partie ; d'autre part il est à peu près aussi clair que les Actus n'ont pas adopté ce morceau comme une sorte de canevas. Pourquoi aurait-on laissé fr. Ange, Jean de Laudibus, fr. Roger, fr. Lucidus ? Et pourtant entre le rang donné ici à fr. Bernard, Léon, Masseo, Egide, Rufin et Junipère et celui que ces frères occupent dans les Actus, dans les Fioretti et même dans l'imagination populaire italienne il y a analogie. Si ce chapitre a été écrit par fr. Léon en 1227 il est très naturel que l'esquisse primitive se retrouve vigoureuse et rapide dans le document initial.

Il y a enfin une parenté remarquable entre le groupement des frères dans ce chapitre et celui que nous trouvons dans la lettre missive des 3 Soc. traditionnels. La parenté n'a rien de superficiel ou de cherché, elle est intime, mais inconsciente, et constitue un argument d'autant plus fort qu'il n'est pas utilisé.

Le nom de fr. Ange dans ce groupe est aussi à considérer. Pourquoi un compilateur de basse époque aurait-il songé à le faire figurer là, alors que c'est un frère de la première génération sur lequel le silence se fit très rapidement. S'il occupe une bonne place dans le Spec. Perf. (voir index alphabétique), il n'est nommé qu'une fois, en passant, dans les Actus (9, 23), ne paraît jamais dans aucune des compositions de Celano, jamais dans la légende de Bonaventure. Que le Spec. Perf. et que 3 Soc. soient ici les meilleurs témoins est prouvé par une pièce dont on aura quelque peine à contester l'authenticité : la note manuscrite ajoutée à un bréviaire ayant servi à François et que fr. Ange avec fr. Léon dépose entre les mains de Benedetta abbesse de Santa Chiara.

Ceux des critiques qui admettent l'authenticité de la Légende des 3 Socii et l'attribution du Spec. Perf. à fr. Léon n'ont pas songé à s'étendre longuement sur cette pièce puisqu'il leur paraissait que leur thèse était surabondamment prouvée, mais il est à souhaiter que leurs contradicteurs portent leur attention de ce côté.

Avec cet autographe de fr. Léon, avec celui de la bénédiction où l'écriture de saint François est entremêlée de celle de fr. Léon un peu comme le furent leurs deux vies, nous arrivons au Poverello, à frère Léon, à frère Ange par des documents incontestés. Il suffit de les prendre pour base et d'en rapprocher les légendes officielles en même temps que les légendes de provenance léonienne pour voir l'harmonie profonde qu'il y a entre ces dernières et les documents.

Voir sur ce chap., Tilemann, p. 14, 28; Barbi, pp. 89, 97, n. 3; Dr. Lempp, Frère Elie (Coll., T. III), p. 113, n. 3; Little, p. 13 (*Engl. Hist. Rev.* XVII, 655).

[D'une note additionelle sur ce Chap. 85.]

Parmi les critiques qui ont estimé le Spec. Perf. une compilation tardive aucun n'a songé à constater l'absence de toute mention concernant fr. Sylvestre. Cette absence est pourtant d'autant plus significative que le Spec. Perf. montre, plus que les autres biographies, François entouré de ses collaborateurs ; on peut même dire qu'il y a dans cette œuvre une tendance à mettre en avant les premiers frères en général et ceux d'Assise en particulier. Or fr. Sylvestre était d'Assise.

La large place qui lui fut faite dans 3 Soc., plus large encore dans les légendes suivantes,[1] rend le silence du Spec. Perf. tout à fait remarquable. D'autre part il faut constater que 1 Cel. n'en parle pas non plus. Cette coïncidence est évidemment favorable à la thèse de l'ancienneté du Spec. Perf. . . .

Ceux qui voient ici une compilation de 1318 ne semblent pas s'être mis en peine de rechercher l'origine de cette liste. A-t-on jamais vu un compilateur établir une série de ce genre sans intérêt et donner à chacun de ceux qu'il énumère une caractéristique si simple et si individuelle ? Les écrits hagiographiques offrent en général des saints comblés de toutes les vertus ; ici ils en ont une et plusieurs n'ont simplement que des qualités tout à fait extérieures.

De la liste du Spec. Perf. non seulement nous n'avons pas la source immédiate, qui pourrait être perdue, mais pas même une source si lointaine soit elle.

Ni de Celano, ni de Bonaventure, ni des écrits des Spirituels du début du xive siècle on ne pourrait tirer ce que nous avons ici.

Nous y trouvons des frères qui ne paraissent pas une seule fois dans les légendes officielles, mais dont le rôle aux côtés de saint François nous est attesté par des documents indiscutables.

Et par contre notre liste est muette sur des frères qui vingt

[1] 3 Soc. 30 s. [IX] ; 2 Cel. 3, 51 s. [II, 74, 75], Miracula, II, § 3 ; Bon. 30 [III, 5 s.], 83 [VI, 9], 172 [XII, 2], 203 [XIII, 10] ; Actus, 1, §§ 7, 38-43 ; 16, § 4 s.

D'après Jacobilli (Vite dei Santi, I, p. 300) il aurait appartenu à la famille de Sainte Claire).

ans après la mort de François furent placés parmi les premiers rôles de la légende franciscaine.

Le silence du Spec. Perf. sur fr. Sylvestre[1] n'est pas seulement en concordance avec celui de 1 Cel. . . . Son apparition dans 3 Soc., 2 Cel. et Bon. mériterait d'être étudiée à fond ; elle marque en effet l'introduction dans la biographie de saint François d'un personnage qui a sa place dans toute légende un peu évoluée, celui à qui la gloire future du saint est révélée par des visions.

Ainsi donc le Spec. Perf. n'a pas des noms qu'il devrait avoir s'il était une compilation tardive, et il en a qu'il ne devrait pas avoir ; de plus, dans les deux cas, des documents de haute valeur viennent lui donner raison.

Chap. 87 (pp. 257-60).

Arrivé à ce chapitre le Dr. Goetz lui a consacré une page pleine d'intérêt pp. 203-4 ; il a fort bien vu la grande valeur des indications qu'il nous fournit sur fr. Benedictus de Piratro, sur la soumission recommandée aux frères à l'égard de sainte Mère Eglise ; sur les bénédictions prodiguées par François à l'occasion des chapitres (cf. 3 Soc. 59 [XIV]) et à toute occasion, mais, mal impressionné par le style pompeux de la première partie, il est arrivé à la conclusion qu'il y aurait là une tradition ancienne et autorisée, gâtée par un remaniement postérieur.

Pour en arriver à cette conclusion et exclure la possibilité que notre chapitre remonte soit à fr. Léon directement, soit à l'année 1227, il a semblé au docte critique qu'il suffirait de rapprocher Spec. Perf. 87 de 1 Cel. 109 [II, 8] qu'il se bornerait à reprendre avec plus de détail.

N'y a-t-il pas là une méprise ? Il semble bien que le Dr. Goetz n'ait pas serré d'assez près le sens des premiers versets.

[1] Le document que le P. Lemmens a publié comme Redactio I du Spec. Perf. (Doc. Ant. Fr. pars II, p. 74, n. 37) introduit en avant du morceau (Spec. Perf. 65, 18-25) où nous est raconté l'entrevue de François avec le cardinal Hugolin à Florence, les lignes suivantes : *Et accepit inter alios socium fratrem Silvestrum sacerdotem, hominem Dei et magnæ fidei et multæ simplicitatis et puritatis, quem sanctus Pater venerabatur ut sanctum. Cumque pervenisset Florentiam, . . .*

Ce récit, en effet, nous reporte à un moment bien antérieur à l'agonie de saint François à la Portioncule. Dans le T. I. de la Collection (p. 177, n. 1), l'attention avait été attirée sur le fait que ces mêmes souvenirs sont racontés dans des termes très analogues—abstraction faite des lamentations des frères—dans le MS. 4354 du Vatican (f° 30*a*) [1] comme s'étant passés à Sienne où François se trouvait (v. Coll. T. I, p. 22, notes *a* et *b*). Personne, que je sache, n'a encore recherché d'où pouvait bien provenir cette indication et nous ne l'aborderons pas non plus ici.[2] Ce qui est sûr, c'est que l'indication de Sienne ou plutôt de l'ermitage de l'Alberino, tout près de cette ville, comme lieu où ceci se serait passé, six mois avant la mort de François est en harmonie avec les plus catégoriques et les plus claires indications du récit lui-même. Il ne s'agit, en effet, pas de faits concernant les dernières journées du saint à Assise, *prope mortem*, suivant l'expression si fréquente dans le Spec. Perf., mais d'une sorte de fausse alerte, d'une aggravation brusque dans l'état du cher malade, qui fit qu'on crut qu'il allait déjà s'éteindre. *Quadam vice . . . jam mori.* J'appuie sur ces considérations pour montrer qu'on a eu tort de rapprocher ceci des récits concernants les dernières bénédictions de François à ses disciples.

[1] Dans le MS. de Liegnitz (v. Opuscules, T. I, p. 59) l'arrangement est tout à fait le même. On y trouve donc le contenu de nos versets 1 à 3, puis 11 à 15 ; 21 à 23 ; 16 à 20 et enfin 22 et 23 avec beaucoup de variantes de détail. Le Vat. appelle le frère appelé, *Benedictus de Pirato ;* le MS. de Liegnitz, *de Piratis.* [Cf. MS. S. Antonii, *de Piratio* (*A.F.H.*, XII, 378, v. p. 401) : MS. Pérouse 1046, *de Piracro* (ed. Delorme, no. 52 (17)). A. G. L.]

[2] Je me borne à faire remarquer combien cette addition du nom d'une localité à un fait qu'on trouve raconté de façon presque identique dans le Spec. Perf. fait songer à d'autres récits du Spec. Perf. que la Seconde Vie de Celano donne aussi avec certains détails plus précis, sans que cette précision plus grande puisse être attribuée aux préoccupations intéressées d'un compilateur ou d'un copiste. Comme l'antériorité du Spec. Perf. nous paraît certaine et qu'on ne voit pas facilement Thomas de Celano corrigeant, assez préoccupé des détails pour ajouter ou corriger çà et là une localisation, nous avons cru pouvoir expliquer ces améliorations par la légende des Trois Compagnons intégrale, qui incorpora une grande partie du Spec. Perf., non sans lui faire subir bien des retouches. Voir par exemple : Spec. Perf. 9, 1 et 2 Cel. 3, 5 ; 20, 1 et 2 Cel. 3, 7 ; 22 et 2 Cel. 3, 23 ; 29 et 2 Cel. 3, 30 ; 33 et 2 Cel. 3, 36 ; 41 et 2 Cel. 3, 118 ; 42 et 2 Cel. 3, 110 ; 46 et 2 Cel. 3, 88 ; 47 et 2 Cel. 2, 20 ; 51 et 2 Cel. 3, 92 ; 74 et 2 Cel. 3, 95.

De longs mois séparèrent ces faits. Ce ne sont pas les mêmes faits racontés d'une façon différente ou opposée, ce sont des faits différents et l'on ne peut pas songer à opposer ici le Spec. Perf. à Celano ou Celano au Spec. Perf.

Le Dr. Goetz par exemple nous dit : " Elie dont Celano fait clairement mention, disparaît ici complètement." J'en demande pardon au docte critique. Celano sur ce détail particulier confirme ponctuellement le Spec. Perf. L'auteur de celui-ci ne pouvait pas mentionner ici fr. Elie puisque fr. Elie n'y était pas. Nous savons, en effet, qu'à la nouvelle de l'hémorragie du maître, il accourut et l'amena aux Celle de Cortone.

In mense autem sexto ante obitus sui diem, cum esset apud Senas pro infirmitate oculorum curanda cœpit in toto reliquo corpore graviter infirmari, et fracto stomacho infirmitate diuturna et vitio hepatis, sanguinem multum evomuit, ita quod visus est morti appropinquare. Quo comperto frater Helias citissime de loginquo cucurrit ad eum. I Cel. 109 [II, 7].

On voit combien l'accord est parfait entre les brèves données de I Cel. et les détails du Spec. Perf. et combien il serait oiseux de comparer notre récit avec des pages où nous est relaté ce qui se passa six mois plus tard.

Puisqu'on a reconnu la valeur des renseignements fournis dans la seconde moitié du chapitre, il ne reste plus qu'un argument contre la première, à savoir la forme ampoulée de ces lignes. Le Dr. Goetz fait remarquer, non sans quelque malice, que le rhéteur Thomas de Celano n'eût pas mieux fait et que nous sommes bien loin de la simplicité de style, tant vantée, du Spec. Perf.

Je suis heureux de lui avouer que c'est aussi tout à fait mon avis, mais j'ajoute bien vite que l'attribution de cette page à fr. Léon, ne me semble présenter pourtant aucune difficulté sérieuse. Ne voit-on pas tous les jours des hommes très simples qui mis dans la nécessité de prononcer une allocution quelconque, voire même un simple toast, perdent comme par enchantement leur simplicité et, dans leur embarras et leur désir de bien faire, deviennent plus solennels et plus grandiloquents que des orateurs professionnels ?

Le *pianto* des Socii autour de leur maître mourant était un éclat de douleur sincère, mais qui étant prévu et fixé par la tradition devait prendre fatalement une allure oratoire très différente de la manière habituelle de fr. Léon. M. Goetz nous renvoie à quelques lignes de 1 Cel. 109 [II, 8] comme au canevas sur lequel le Spec. Perf. aurait brodé sa lamentation. Il aurait pu nous renvoyer encore mieux à 1 Cel. 117 [II, 10], c'est à dire à la lamentation de sainte Claire et de ses compagnes sur le cadavre de leur père spirituel, où les points de contact avec notre texte sont bien plus nombreux ; il aurait pu nous renvoyer aussi à la lettre de fr. Elie aux frères sur la mort de François, aux lamentations autour du cadavre de saint Antoine (S. Antonii Legenda Prima, 18, 5 ss. ; Coll. T. V, p. 58 s.). Les documents hagiographiques du Moyen âge et les chroniques de cette époque donnent une foule de morceaux où l'on retrouverait exactement les mêmes idées. La mort d'un personnage était alors entourée de coutumes rituelles fixées par l'usage avec autant de précision que le Cérémonial des évêques les fixe encore aujourd'hui pour les prélats.[1]

Dans la Chronique de Burchard pour nous borner à un exemple, on trouve une pièce versifiée qui rappelle toutes les lamentations dont il vient d'être question. En voici un extrait suffisant pour montrer la grande ressemblance de ces morceaux.

. . . Clerus prorupit in ista
Voces, perfusus lacrimarum flumine vultus :
" Pastor, oves proprias cui nos committis alendas ?
Ve nobis miseris, qui te perdidimus !
Virtus, solamen nostrum, decus atque levamen,
Tu spes, una salus causaque leticie,
Ve nobis miseris ! hec omnia perdimus, at nos
Hinc subit et luctus perpetuusque dolor."

[1] Cæremoniale Episcoporum Benedicti papa XIV jussu editum et auctum, Lib. II, cap. xxxviii. *De ægrotatione morte funere et exequiis Episcopi.* Voici la début de la rubrique de cet intéressant chapitre : *Episcopi ægrotantis quæ cura et studia esse debeant. Fidei professionem emittat. A quo et quomodo sacrum viaticum suscipiat. Veniam petat de negligentiis coram Capitulo Parochis et Curatis, et rursus fidei professionem faciat. Commendet eis Ecclesiam et pauperes et bonum successorem adprecetur.*

Mendicum wolgus indiscreta quoque voce
  Insulat morti, culpaturque Deus.
Brachia cum manibus tollunt ad sidera vultus,
  " Improba mors," clamant, " tigribus asperior,
Idris horridior monstroque cruentior omni,
  Non optata venis nec depulsa redis,
Mors mala, mors peior, mors pessima, quis tibi swasit
  Tale nefas facere ? Ve nobis miseris !
Heu nobis miseris ! quis noster erit modo finis ?
  Quis modo finis erit ? Ve nobis miseris !
Heu nobis et ve semper geminatur et auwe,
  Morte sua nobis attulit omne malum.[1]

Si on tient présentes à l'esprit ces considérations on arrivera à la conclusion que la seule chose à attendre de fr. Léon amené à écrire un morceau de ce genre, c'est qu'il ait versé dans le moule banal quelques traces caractéristiques de son amour pour celui qui avait béni son mariage mystique avec Dame Pauvreté.

Or si on veut bien lire le *Pianto* du Spec. Perf. après avoir lu tous les autres morceaux indiqués on verra sans peine que si la rhétorique de Celano, de fr. Elie et de Burchard peut un instant paraître analogue à celle de fr. Léon, celle-ci ne tarde pas à prendre quelque chose d'original, de vécu, de sincère qui ne se retrouve pas au même degré dans les précédentes.

C'est le *pianto* coutumier, mais tout chargé de regrets qui dépassent la personne de François ou celle de ses disciples et concernent son œuvre. Ce qui est en général au premier plan dans ces sortes de morceaux c'est la douleur de la séparation, ici c'est la préoccupation pour l'avenir des idées semées par François ; *ubi erit spiritus fervens nos in viam crucis dirigens et ad perfectionem evangelicam nos confortans?* Celui qui a écrit cela pleurait sur la personne de François, mais il était plus angoissé encore à la pensée que le rêve de son enthousiaste jeunesse allait subir une redoutable épreuve.

Tout ce fond d'émotion si originale, si sincère, pourrait-il

[1] Chronica ecclesiæ Wimpinensis auct. Burcardo [Mon. germ. Hist. SS., T. 30, p. 668.]

venir d'un compilateur développant 1 Cel. 109 ou même 1 Cel. 117 [II, 8 et 10] ? Il y a des questions qu'il suffit de poser correctement pour que la solution s'impose.

Pour se rendre exactement compte de la valeur de notre chapitre il suffit de le rapprocher de la lettre de fr. Elie sur la mort de François. Combien celle-ci, malgré sa longueur, est vide et pauvre. Elle aussi représente la plainte traditionnelle en phrases grandiloquentes toutes parsemées d'allusions bibliques, mais on y chercherait en vain la note d'ardente compassion pour les souffrances physiques de saint François, de communion pour les préoccupations plus douloureuses qui assaillirent le Poverello durant les derniers jours. Fr. Elie pleure éloquemment sur lui-même, sur François, sur les frères, mais sa tristesse est bien vite dissipée par la joie d'annoncer aux frères les stigmates, miracle nouveau, miracle inouï. C'est exactement la même note que donne Celano : *Filii lamentabantur tanto patre orbati et pium cordis affectum, lacrimis et suspiriis ostendebant. Sed temperabat mæstitiam gaudium inauditum et miraculi novitas eorum mentes in stuporem convertebat. Versus est luctus in canticum et ploratio in jubilationem*, 1 Cel. 112 [II, 9].

Chez fr. Léon la douleur est plus profonde ; elle est sans remède. Les stigmates qui réjouissaient tant Elie désireux d'élever à Assise une sépulture digne de celui que Dieu avait honoré d'une si extraordinaire faveur, ne pouvaient faire oublier à fr. Léon le monument spirituel, auquel François avait dévoué sa vie et que sa disparition mettait en péril. Cette dernière préoccupation est tout à fait absente de la lettre d'Elie et des récits de Celano. Ils ne voient l'un et l'autre que des douleurs individuelles, là où fr. Léon pleure surtout sur les dangers que va courir l'œuvre de son maître.

Soit dans ce chapitre, soit dans tout le reste du Spec. Perf., on ne trouve, en ce qui concerne le successeur de François à la tête de l'ordre, qu'une douloureuse attente ; chez fr. Elie la perspective est bien différente : il invite les frères à prier pour que " si le vase de terre a été brisé dans la vallée des enfants d'Adam, le Souverain Potier daigne en refaire un autre digne de cet homme afin qu'il soit préposé sur la multitude de notre

peuple et que comme un vrai Macchabée il nous précède au combat."

Si ces différences sont exactes et si notre analyse est juste, la douleur dont notre page est imprégnée est d'une qualité bien supérieure à celle qui s'exhale soit dans fr. Elie, soit dans Celano ; et si l'on reconnaît cela, il devient difficile de ne pas être amené à la conclusion que ce chapitre a été écrit à une date très voisine de la mort de François, et par un ami qui avait vécu bien plus près de son cœur que Celano ou que fr. Elie.

Y a-t-il un rapport quelconque entre nos versets 15-20 et 2 Cel. 3, 139 [II, 162] [1] comme l'a pensé le Dr. Minocchi (p. 121) ? J'incline à le croire ; surtout en voyant Celano raconter tout de suite après comment François rompit le pain avec ses disciples. Mais s'il en est ainsi et s'il s'inspire ici du Spec. Perf., c'est que par un mouvement tout pareil à celui des critiques contemporains, et, d'ailleurs, tout naturel, il aurait combiné la bénédiction donnée à Sienne au printemps 1226 avec celle des tout derniers jours de la vie du saint.

Admettre un rapport des deux récits, c'est admettre la priorité de celui du Spec. Perf., car on ne peut pas s'imaginer un compilateur tardif venant placarder une bénédiction à un autre moment que celui de la mort du saint.

Chap. 88 (pp. 261-2).

Qu'il y ait un rapport entre ce chap. et 2 Cel. 3, 139 [II, 162 et 163] est évident. Dire qu'ici le Spec. Perf. puisse dépendre de Cel. ce serait dire qu'un compilateur s'est donné beaucoup de peine pour allonger Celano, sans que d'ailleurs on puisse voir dans quel but il l'aurait fait.

En réalité le Spec. Perf. en donnant ici comme ailleurs de la

[1] *Fecit enim fratres omnes assistentes ibidem ad se vocari, et verbis consolatoriis eos pro sua morte demulcens, paterno affectu, ad divinum est hortatus amorem. De patientia et paupertate servanda sermonem protraxit, ceteris institutis sanctum Evangelium anteponens. Circumsedentibus vero omnibus fratribus, extendit super eos dexteram suam et incipiens a vicario suo capitibus singulorum imposuit benedixitque in illis qui erant ibi, etiam omnibus fratribus qui ubique conversabantur in mundo, et qui venturi erant post ipsos usque in finem sæculi sæculorum.*

perspective aux derniers mois de la vie du saint, en nous faisant assister à ces scènes douloureuses, si différentes et si pareilles, où une crise faisait croire au malade et à son entourage que c'était la fin, fait éclater sa supériorité. Le travail de la tradition tend toujours à simplifier, d'un homme elle garde et fixe une attitude, cette élimination du détail, et du complexe est fatale et nécessaire, mais la critique ne peut pas oublier cette tendance quand elle étudie des documents.

Je ne demande pas qu'on me croie sur parole, je prie simplement ceux qui seraient tentés d'accuser ces vues d'être vagues, générales, arbitraires de bien vouloir étudier la transformation subie par les récits de Celano lorsqu'on les retrouve dans Bonaventure. Qu'on veuille bien noter les déformations, les simplifications, les suppressions et les développements. Puis qu'on étudie les rapports du Spec. Perf. avec 2 Cel. on verra qu'il y a eu des modifications tout à fait de même nature.

Un critique qui admettrait qu'ici Spec. Perf. 88 dépend de 2 Cel. 139 [II, 162 et 163] devrait pour être logique arriver à dire que 2 Cel. 139 dépend de Bonaventure 211 [xiv, 5].

Mais il y a un détail dans Spec. Perf. 88 qui est en si parfaite contradiction avec les tendances hagiographiques qu'à lui seul il suffirait à établir l'antériorité et l'incomparabable valeur du Spec. Perf. Le verset 11 est en quelque sorte la signature du témoin immédiat, racontant naïvement ses souvenirs. Plus tard cette ligne embarrassa et non seulement Celano ne la copia pas—ce qui étant donnée sa très naturelle tendance à abréger, n'aurait pas une portée spéciale—mais elle fut profondément altérée dans beaucoup de manuscrits. Les copistes arrivés devant ce verset ne pouvaient pas s'imaginer qu'un aussi grand saint que François, peu de temps avant sa mort, eût ignoré les jours de la semaine. Ne devait-il pas les savoir par révélation s'il ne les savait pas autrement ? Aussi au lieu de : *Et quum esset tunc alia dies*, les uns ont lu *Et quum esset tunc illa dies*, sans s'apercevoir que ce qui suit n'a plus guère de sens, les autres ont omis toute la phrase.

Celano n'a pas seulement laissé tomber des précisions extérieures, il n'a pas reproduit non plus certaines indications du

Spec. Perf. qui nous permettent de pénétrer bien avant dans le cœur et les sentiments de François. Dans la première Vie il nous dit par exemple que le mourant bénit ses frères présents et absents (1 Cel. 109 [II, 8]; cf. Epist. Eliæ, 14), dans la seconde Vie, influencé par le Spec. Perf. il dira bien *Benedixitque in illis qui erant ibi etiam omnibus fratribus qui ubique conversabantur in mundo et qui venturi erant post ipsos usque in finem sæculi sæculorum* (2 Cel. 3, 139 [II, 162]), mais, ni dans l'un ni dans l'autre de ces textes, on ne sent l'écho du sentiment si profond de solidarité indiqué dans nos versets 4 et 5.

Sans vouloir faire tort à Celano ou à fr. Elie on peut bien dire qu'ils n'ont pas aperçu—ou du moins ne nous permettent pas de retrouver chez eux—ce qu'il y a eu de plus beau dans les dernières journées de leur maître, cet effort du père spirituel qui au moment suprême est tourmenté d'amour pour ses enfants, voudrait les voir, leur communiquer la vie. *Videbatur compati sibi ipsi quia non poterat videre omnes fratres et filios suos ante mortem suam.*

La lettre qu'il laissa pour le chapitre général de 1227 pour fr. Elie et ses successeurs, comme aussi pour tous ses frères, répond à ces préoccupations et c'est ainsi qu'une fois de plus le Spec. Perf. est à l'unisson avec le groupe des documents les plus authentiques.

V. Goetz, p. 88; Dr. Lempp (Coll. T. III, p. 66, n. 2; 67, n. 1; Opuscules II, p. 148, n. 13).

Chap. 98 (pp. 282-3).

A ce chapitre correspond 2 Cel. 3, 10 [II, 34]. Le Dr. Goetz s'est bien rendu compte de la valeur spéciale et supérieure que présente ici le Spec. Perf.: il la déduit surtout du fait de certaines indications locales qui révélent un témoin oculaire "*cella ultima post cellam majorem.*" Il est à regretter qu'il n'ait pas poussé son examen plus loin pour constater l'évolution subie par le récit dans 2 Cel. qu'il y soit arrivé directement, ou à travers un intermédiaire. L'amplification littéraire et oratoire (*genua collabuntur et tota concutitur machina corporalis*) est trop frappante pour qu'il soit nécessaire de faire autre chose que de

la mentionner. Ce qui est plus curieux c'est de voir l'infléchissement que subit cette page pour devenir un de ces *exempla* que les prédicateurs du xiiie siècle aimaient tant à collectionner. Dans le Spec. Perf. ce qui est au premier plan, c'est François, dans 2 Cel. c'est la préoccupation de montrer aux frères que le diable se cache volontiers dans les coussins de plumes et c'est pour cela que nos versets 5 et 6, simple détail de fait dans le Spec. Perf., deviennent dans 2 Cel. le péristyle du récit. Chaque détail est grossi et le lecteur est averti que ni la maladie, ni le fait d'accepter l'hospitalité n'avaient amené le Saint à dormir avec des couvertures ou à accepter un coussin de plumes. Puis on note que le coussin était petit et que François ce jour-là souffrait bien plus qu'à l'ordinaire. Tous ces traits sont comme autant de touches légères apportées par un artiste qui avive sa peinture, plus préoccupé de ceux auxquels le tableau est destiné, que de la parfaite réalité d'un effet qui lui a pourtant été inspiré par un paysage réel.

Avec Bonaventure (59 [V, 2]), la transformation est complète. Ce n'est pas l'histoire de saint François qu'il s'agit de retracer, ce sont les exploits du Diable qu'il faut conter pour mettre en garde les petits novices et les empêcher de souhaiter les étoffes fines et soyeuses.

Les Actus in Valle Reatina MS. 679 d'Assise (f° 12*a* ss.) consacrent à ce récit tout le chap. v. *De tentationibus dæmonum et fugatione eorum.* Le compilateur reprend, combine et arrange Bonaventure et le Spec. Perf.[1]

Ce qui est beaucoup plus intéressant—et a été ignoré par le compilateur des Actus in Valle Reatina—c'est l'état qui se trouve dans la Redactio Prior du P. Lemmens (chap. 21). Ce sont des fragments extraits du Spec. Perf., mais placés dans un ordre différent, et, chose étrange, l'idée par laquelle s'ouvre le chapitre dans Cel. devient la première aussi dans ce nouveau document, sans qu'aucune expression trahisse une influence Celanienne. Par contre ce texte apporte une indication absolument nouvelle : *Fratres coegerunt eum ultra voluntatem suam ut teneret ad caput*

[1] Peut-être connut-il le Spec. Perf. à travers les Conformités.

quoddam pulvinar plenum pluma quod acquisiverat dominus Johannes de Greccio quem sanctus diligebat magno affectu.

Ce détail éveille-t-il quelque soupçon ? peut-il paraître intéressé ? En aucune façon. Dominus Johannes de Greccio nous est connu ; c'est lui qui prépara ce qui était nécessaire pour le presepe de Greccio (1 Cel. 84 [I, 30] ; Bon. 150 [x, 7]), mais son souvenir s'effaça de bonne heure si bien que le compilateur des Actus in Valle Reatina écrivant en 1410 ne fait pas mention de lui ici, mais seulement à propos de la crèche (MS. 679 d'Assise, f° 20*a*).

Cette indication si précise et si désintéressée en rappelle d'autres éparpillées dans 2 Cel. et ajoutées par lui à des récits du Spec. Perf. Si de plus on remarque que le texte Lemmens dépend du Spec. Perf. sans pouvoir par contre être sa source et qu'enfin il semble avoir frayé la voie à Celano, on sera amené à se demander si la mention de Jean de Greccio n'est pas le fait des Trois Compagnons.[1]

Le Dr. Tilemann a tiré de l'étude de ce chapitre des remarques particulièrement intéressantes, pp. 43 et 44. V. Minocchi, p. 121 ; Goetz, p. 207.

Chap. 99 (pp. 284-5).

Ce chapitre est un des plus intéressants du Spec. Perf. tant à cause de sa valeur intrinsèque, qu'à cause de la transformation qu'il subit en passant dans 2 Cel. 3, 85 [II, 81].

Si nous faisons abstraction des deux derniers versets dont un critique aussi peu enthousiaste de notre document que le Dr. Goetz a reconnu l'originalité et la valeur, on trouve dans le reste du récit une parenté étroite entre le Spec. Perf. et 2 Cel., mais plus elle est étroite plus les différences sont remarquables, et plus il est impossible d'hésiter sur la question de savoir lequel des deux est l'original.

Il ne servirait de rien de parler ici d'un tiers, source commune des deux textes, car alors il s'agirait de savoir lequel est le plus

[1] Dans le T. I. de la Collection, p. 277, Dominus Johannes de Greccio a été rapproché de Domina Jacoba de Roma. En 1242 il se trouvait à Assise se rendant utile aux frères (v. *loc. cit.*).

près du modèle. Dans l'état actuel de notre documentation des indices nombreux conduisent à l'hypothèse d'un document intermédiaire entre le Spec. Perf. et 2 Cel., mais celle d'un document dont ils dériveraient l'un et l'autre, me paraît bien moins fondée. En d'autres termes 2 Cel. est le fils, plus probablement le petit fils du Spec. Perf. ; ils ne sont pas deux rejetons d'un père inconnu.

Contre son habitude 2 Cel. est ici passablement plus long que le Spec. Perf., c'est que les paroles de son modèle sur les tentations du saint lui ont paru nécessiter un peu de théologie et il rappelle que le tentateur *antiquus serpens* s'acharne sur les âmes d'élite. Inutile d'ajouter que tout est raconté en une langue plus rapide et plus cadencée que l'humble prose du Spec. Perf. Là où éclate la supériorité de celui-ci, c'est dans les indications précises de temps et de lieu et dans celles qui concernent la vie intime du saint.

D'après les premiers mots du récit, on voit que François aurait séjourné à la Portioncule pendant une période de plus de deux ans, et que pendant ce temps il aurait passé par des tourments spirituels à la suite desquels il perdait sa gaieté coutumière et se tenait à l'écart des frères.

Ces indications manquent dans Celano qui parle de la Portioncule seulement à propos de la fin des angoisses de François, mais la précision que nous donne ici le Spec. Perf. n'est-elle pas confirmée ponctuellement par tout ce que nous savons sur le séjour du saint à Assise après le retour d'Orient ?

Ailleurs (2 Cel. 3, 93 [II, 116]) Celano nous dit que François vivait à l'écart des frères afin de ne pas entendre raconter les vilains bruits qui couraient sur quelques-uns d'entre eux. Est-ce bien vraisemblable ? En tout cas cela ne ressemble guère au rôle du médecin qui avec une inépuisable miséricorde panse les blessures, rôle que François lui-même avait tracé à fr. Elie (v. la lettre "Dico tibi sicut possum," Coll. T. II, p. 113 ss.). Celui dont toute la vie fut dominée par la préoccupation d'être *forma et exemplum* de ce qu'il demandait aux autres, aurait-il pu agir ainsi ? Le Spec. Perf. revient bien des fois aux tourments du Poverello, mais il en cherche l'origine bien plus profondément

dans les reproches qu'il s'adressait à lui-même. Malgré ses efforts littéraires et oratoires, Celano trace un portrait moins beau, moins saint, parce que moins humble, et moins humain, parce qu'il n'a pas vu la beauté de cette fin d'un homme qui meurt de douleur de n'avoir pu réaliser son idéal, et qui en mourant pour lui, aide à sa réalisation, s'il ne peut pas le faire triompher. Les angoisses de François, les indicibles souffrances par lesquelles il passait, et pour lesquelles les frères ne pouvaient lui être à peu près d'aucun secours ont été entrevues par fr. Léon qui, çà et là, a perçu le dialogue de cette âme d'élection pour tâcher de se tranquilliser (81, 18).

Les faits racontés ici ne sont-ils pas ceux auxquels le Spec. Perf. avait déjà fait allusion dans les quatres derniers vers du chapitre 84 sur la Portiuncule ?

Sicubi turbatur Franciscus et accidiatur
Hic tranquillatur, istic sua mens renovatur
Hic demonstratur verum de quo dubitatur
Imo donatur quidquid pater iste precatur.

Il semble bien que ce chapitre soit le point de départ lointain du chap. 6 des verba fr. Conradi (Opuscules, T. I, p. 378 ss.).

Voir en outre Lempp, Fr. Elie (Coll. T. III), p. 73, n. 1 ; Tilemann, pp. 42-3 ; Minocchi, p. 121 ; Goetz, p. 207.

Au début de son chap. 21 la Redactio Prior du P. Lemmens place notre verset, suivi des paroles : *Et ideo, sicut multoties dixit sociis suis, non poterat de se satisfacere fratribus et ostendere illis aliquando familiaritatem, sicut fratres desiderabant.* Or chose étrange, le verset du Spec. Perf. suivi de cette phrase se trouve dans les Conformités (VII, II, circa finem ; p. 162 de l'éd. de Quaracchi).

Le chap. 99 du Spec. Perf. ne se trouve ni dans le Vat. 4354, ni dans le MS. de Liegnitz, ni dans celui de Budapest. Il est par contre dans le Spec. Vitæ 122*b* s. (section 158), et dans le MS. Canonicien. V. Little, Opuscules, T. I, p. 264.

On trouve un nouvel état du récit dans le MS. Nat. Paris lat. 12707, 112*a*. Il est incorporé partiellement dans le groupe qui forme le chap. 42 de la Leggenda Antica du Prof. Minocchi.

CHAP. 100 (pp. 286-90).

Ce morceau est un des plus importants du Spec. Perf. et de tous les documents franciscains en raison des renseignements qu'il fournit sur l'origine du Cantique du soleil et des comparaisons qu'il permet d'établir avec la seconde légende de Celano.

Il a été publié trois ans avant notre première édition du Spec. Perf., par Mgr. Faloci-Pulignani (Miscellanea Francescana, T. VI, p. 43 ss.), qui en mit en relief la parfaite valeur historique en réponse aux vues du Prof. I. Della Giovanna. Plus tard le Dr. Minocchi (p. 121), analysant le Spec. Perf. page après page, déclara celle-ci : *Fonte evidentissima di* 2 *Cel.* 3, 138. Pourtant cet avis qu'on aurait pu croire établi définitivement, n'est pas encore absolument celui de l'unanimité des critiques. Le Dr. Goetz. tout en reconnaissant qu'il s'y trouve bien des indications favorables à l'ancienneté (les souris, le désir de mander fr. Pacifique, l'idée de faire chanter les frères "*tanquam joculatores Domini*" après la prédication) recommande pourtant une grande prudence. Il a parfaitement raison, mais après ce jugement qui a l'air indécis, il finit pourtant en inscrivant ce chapitre au débit du Spec. Perf. et au crédit de 2 Cel.

On a le droit de demander au savant professeur si le commencement de la prudence ne serait pas de voir pourquoi certaines données de ce chapitre seraient à retenir, tandis que d'autres seraient à rejeter ?

Rien de plus funeste en critique que les moyens termes. Si les nombreux éléments que le Spec. Perf. a ici en propre sont le fruit de l'évolution et du développement légendaire, qu'on le dise nettement, mais si on arrive à conclusion que sur dix détails nouveaux par exemple, il y en a six non seulement admissibles, mais évidemment authentiques, on ne peut pas, sans de bonnes raisons en séparer les autres. On ne pourra séparer ceux-ci qu' après une enquête approfondie démontrant leur non recevabilité.

Avant d'examiner en détail les précisions du Spec. Perf. on peut les regarder en bloc, c'est à dire placer par la pensée sur trois colonnes en regard Spec. Perf. 100; 2 Cel. 3, 138 [II, 161], et les premières lignes de Bon. 206 [xiv, 2]. On s'aperçoit

aussitôt qu'entre 2 Cel. et Bon. la légende bien loin de croître n'a presque plus laissé de traces. Est-ce à dire qu'il n'y a pas eu développement ? Ce serait une grande erreur, le développement est ici aussi net que là où il procédait par adjonction d'éléments merveilleux, ici il procède tout aussi visible par la disparition des éléments humains. Le cantique du soleil qui dans le Spec. Perf. est au centre même du chap. n'a plus que deux lignes à la fin de 2 Cel. 3, 138. Elles sont rattachées au récit par un simple *tunc* et non par un lien intime et organique. Dans Bonaventure le Cantique du soleil a tout à fait disparu.

Le développement de la légende ici devait amener la disparition pure et simple de tout ce qu'il y a dans ce chapitre d'éléments purement humains c'est à direde tout à l'exception de la *Certificatio vitæ æternæ*.

Est-il nécessaire de répéter ici que développement n'est pas synonyme de longueur plus grande, que pour les légendes, c'est presque le contraire qui est vrai ? Bonaventure abrège considérablement Celano, mais laisse voir le développement par les surcharges qu'il ajoute consciencieusement. Ceux qui devant les détails précis du Spec. Perf. parleraient de développement laisseraient seulement voir par là qu'ils n'ont point manié d'assez nombreux documents hagiographiques dont la succession n'offre pas place au doute. Quand alors il y a apport de détails nouveaux il y a toujours quelque intérêt en jeu, on cherche à rendre vraisemblable un récit par une quantité de précisions de façade, la plupart du temps répétées (voir par exemple l'attestation de Michel Bernardi Coll., T. II, p. lxxxii ss.), mais on ne trouvera pas au moyen âge un compilateur qui, sans but, s'ingénierait à intercaler des précisions locales et chronologiques dans un récit qu'il copie.

A première vue les deux indications *Duobus annis ante obitum suum* et *Dum esset apud Sanctum Damianum* étant désintéressées, sont à retenir provisoirement, sous bénéfice d'inventaire.

Mais l'indication de S. Damien trouve un point d'appui dans un autre document d'une singulière valeur. Dans le MS. 338 d'Assise (v. Vie de S. François, p. xxxviii ss. ; Boehmer Analekten, p. xv) le Cantique du soleil [f° 33*c*-34*a* alias 22*a*-23*a*] est précédé de la rubrique. *Incipiuntur laudes creaturarum quas fecit beatus*

Franciscus ad laudem et honorem Dei, cum esset infirmus apud Sanctum Damianum [1] (voir le fac-similé dans l'Archivio Paleografico Italiano diretto da Ernesto Monaci, Vol. I, fasc. vii, Tav. 77-9).

Pouvait-on souhaiter une confirmation plus nette de la valeur des indications spéciales du Spec. Perf. ? [2]

C'est là un argument que le Dr. Goetz aurait d'autant plus dû voir et peser qu'il a été formulé dans le T. I. de la Collection (p. 198, n. 1), il se serait aperçu alors que l'absence des lignes concernant S. Damien dans le MS. Vat. 4354, 27*b* prouve seulement qu'il offre un état inférieur de notre morceau.

Dans son zèle à attribuer une grande importance à tout ce qui pourrait créer des difficultés au Spec. Perf., le digne professeur se laisse parfois entraîner un peu loin et un peu vite. Dans la note qui vient d'être citée, j'avais signalé l'étrange leçon du MS. de Spello-Foligno qui au lieu des quarante, cinquante ou soixante jours dont parlent au verset 1 les autres manuscrits, aurait eu 4. Sachant que les imprimeurs de Mgr. Faloci Pulignani n'apportent pas toujours aux corrections le souci nécessaire, j'avais soupçonné là une faute d'impression ou un lapsus de transcription, et prêché la prudence en attendant un examen approfondi du manuscrit. Mais le Dr. Goetz sautant à pieds joints par dessus la remarque pourtant assez claire que si l'expression *ultra spatium L dierum* est naturelle *ultra spatium* 4 *dierum* ne l'est pas, mais qu'on dit dans ce cas cinq jours, six jours, il déclare que le codex de Spello avec ses quatre jours paraissait un état de la tradition antérieur à celui des autres manuscrits.

Le résultat c'est que je suis naturellement heureux de porter

[1] V. dans la Storia di S. Francesco, T. II, p. 143, les étranges efforts faits par Papini pour se débarrasser de cette indication.

[2] Quelle que soit la date qu'on attribue à ce manuscrit, son indication a une grande valeur, car ainsi que nous aurons à le montrer ailleurs il s'agit d'un manuscrit qui a servi pour la lecture hebdomadaire de la règle, probablement au couvent d'Assise. Les paléographes ne sont pas d'accord et les uns le placent aux environs de 1250 tandis que d'autres le placent au commencement du xive siècle. Ce qui est sûr, pour des raisons de critique interne que nous exposerons tout au long ailleurs, c'est qu'il est antérieur au 21 août 1279. [Cf. description par P. Bughetti dans *Arch. Fr. Hist.* V, 237-9, et Prof. Burkitt, " The Oldest MS. of S. Francis's Writings," *Revue Bénédictine*, Juillet, 1922. A. G. L.]

à la connaissance de mon honorable contradicteur, que le MS. de Spello a *ultra spatium L dierum* tout comme les autres.

Mais il soulève encore une difficulté : sans d'ailleurs en rien conclure de précis, il fait remarquer que dans les Actus (chap. 21) la première partie du récit du Spec. Perf. se présente avec une autre suite. C'est exact, mais peut-être que cela prouve, seulement que l'auteur des Actus trouva fort peu d'intérêt à l'histoire du cantique du soleil et qu'il la remplaça par un beau miracle, celui du vin miraculeusement augmenté à la Foresta près de Rieti.

Le savant professeur a attiré l'attention sur un détail "bien franciscain," fourni par 2 Cel. 3, 138 (II, 161) : *Has vero suas angustias non pœnarum censebat nomine sed sororum.* L'indication est précieuse, en effet, et elle vient se ranger à côté de toutes les corrections et améliorations apportées au Spec. Perf. par 2 Cel. Elles s'expliquent très bien par le document intermédiaire fourni par les Trois Compagnons qui put préciser certains détails et qui sûrement aussi commença l'allègement du Spec. Perf. tout en l'englobant.

Le MS. de Liegnitz, Opusc. I, p. 56, présente le même arrangement que le Vat. 4354 (v. Coll. T. I, p. 198, n. 1). Le MS. lat. 12707 de la Nat. de Paris (111*b*) présente un autre état : *De muribus inquietantibus beatum Franciscum—Cum apud S. Damianum in una cellula staret per quadraginta dies. Et surgens mane narrabatur sociis suis et laudabant Deum.*

Sur ce chapitre voir I. Della Giovanna, S. Francesco d'Assisi Giullare, p. 57 ss.

Chap. 102 (pp. 296-8).

Ce chapitre est un des plus significatifs du Spec. Perf., à cause des rapports qui courent entre lui et 2 Cel. 2, 1 [II, 2]. Ces relations sont, en effet, si grandes qu'il faut ou que le récit du Spec. Perf. provienne de 2 Cel., ou inversement. Qu'ici le Spec. Perf. soit l'original et 2 Cel. le document secondaire et dérivé se manifeste d'une façon particulièrement claire. Non seulement 2 Cel. corrige le style et on ne comprendrait pas qu'un imitateur ait fait effort pour gâter son modèle, mais il supprime çà et là des longueurs (par exemple tout ce qui a rapport aux Socii)

accentue et surcharge sensiblement le dénouement ; il ne dit pas simplement que le frère mourut—comme avait fait le Spec. Perf., il ajoute un fait qu'on redoutait alors comme le suprême malheur, celui d'être mort sans confession. *Tandem facinora duplicans pœnitentia simul et vita privatus est.*[1]

On ne saurait s'imaginer un compilateur qui bien loin de développer de si précieux germes les aurait fait disparaître. Ces constatations suffiraient amplement à déterminer où est le récit le plus ancien ; mais il y a un point d'une importance particulière où on voit Thomas de Celano—soit les auteurs du document intermédiaire—faire une correction d'une exceptionnelle portée. Là où le Spec. Perf. parle du *Minister generalis*, 2 Cel. parle du *Vicarius sancti.* Cette correction, comme beaucoup d'autres est tout le contraire d'une amélioration. Nous avons vu déjà à propos d'autres récits (v. Chap 38) que du vivant même de François il y eut au moins deux frères qui furent véritablement ministres généraux. Ce fait est rendu incontestable à la fois par les opuscules de François, et aussi par des documents diplomatiques contemporains des faits.

On ne peut songer à penser qu'un compilateur tardif aurait changé *vicarius*, terme si naturel dans ce récit, pour le remplacer par *generalis minister.* Ce terme ici constitue une des preuves à la fois les plus indirectes et pourtant très fortes de la valeur historique extraordinaire de notre document. Il fut écrit à une époque où faire parler François avec le ministre général était tout naturel, parce que le souvenir de ce qui s'était passé était encore très vivant. Cette période ne fut pas très longue puisqu'en 1247 nous voyons Celano remplacer ce titre par celui de *vicarius* plus conforme au tableau de jour en jour moins réel et plus factice qu'on se fit de la vie du Poverello.[2]

[1] La façon dont 2 Cel. procède ici rappelle ce qu'il a fait pour Spec. Perf. 24 à propos de l'histoire du fr. Mouche (2 Cel. 3, 21 [II, 45]).

[2] Des thèses sans fondement historique s'imposent souvent à des critiques parce qu'elles sont en harmonie avec l'image rationnelle qu'ils ont dans leur pensée et leur servent de criterium pour l'appréciation des sources. On se rappelle avec quelle sécurité le Bollandiste Suyskens rejetait les récits concernant la démission de François ou l'admission de Jacqueline de Settesoli dans le cloître de la Portiuncule. De nos jours le Dr. Goetz agit de même, en ce qui concerne l'existence du ministre général du vivant de François.

On est donc amené à reconnaître la nécessité et l'authenticité du témoignage fourni ici et on voit aussi combien les Socii aimaient, non pas précisément à se mettre en scène, mais à ne pas dissimuler leur présence. Nous aurons à revenir ailleurs au rôle donné ici au Ministre général. Il suffit de noter pour le moment que si ce rôle n'est pas défavorable, on sent pourtant que celui qui a tenu ici la plume n'avait pas de sympathie spéciale pour fr. Elie, il veut exalter François et n'est pas fâché de montrer par la même occasion le Ministre général se laissant tromper par un hypocrite.

Les lignes qui concernent les Socii ont naturellement été omises par 2 Cel. A son point de vue elles allongeaient le récit, et cela sans profit aucun. Il avait élagué le Spec. Perf. ; lui même fut élagué par Bonaventure 165 [xi, 10] qui ne parle plus du vicaire.

Le récit de 3 Soc. 62, éd. Melchiorri-Marcellino, da Civezza-Teofilo Domenichelli, est une sorte de compromis entre le Spec. Perf. 102 et 2 Cel. 2, 1. Les rapports avec ce dernier sont bien plus prononcés, mais certaines expressions révèlent une parenté plus forte avec le Spec. Perf. que n'est celle de Celano.

Le MS. Canonicien (43*a*, V. Opusc. T. I, p. 26) ainsi que le Spec. Vitæ 1504 et 1509, section 172 (Opusc. T. I, p. 339) n'ont que les 11 premiers versets. Ce détail vient à l'appui de la remarque faite par le Prof. Little (*loc. cit.*, p. 265, n. 1) sur la parenté probable des sources de ces deux recueils.

Voir sur ce chap. Minocchi, p. 121 ; Goetz, p. 208 ; Opusc. T. II, p. 93, n. 1.

Chap. 104 (pp. 300-1).

De ce récit nous avons trois états différents, celui du Spec. Perf., celui des Actus 21, et celui des Libelli Actuum b. Francisci in Valle Reatina (f° 16*a*-19*a* du MS. 679 d'Assise). Les deux derniers sont des amplifications manifestes. Tandis que dans le Spec. Perf. est raconté un fait très simple—les murmures d'un prêtre effrayé à la pensée que sa récolte de raisin va être compromise et l'assurance donnée par François qu'il n'y perdra rien, les Actus racontent un gros miracle : *Qualiter sanctus Fran-*

ciscus fecit crescere vinum in vinea ubi non erat uva.[1] Le Prof. Della Giovanna a fort bien vu de quel côté venait le récit primitif (San Francesco d'Assisi Giullare, pp. 52-7).

Il n'y a rien dans la narration du Spec. Perf. qui soit de nature à étonner sous la plume d'un compagnon de François; mais il ne faut pas lire ce texte l'esprit occupé par le ressouvenir des récits postérieurs, et lui faire dire plus qu'il ne dit.

Les critiques d'après lesquels le Spec. Perf. serait une œuvre de 1318 n'ont pas remarqué, semble-t-il, le précieux synchronisme fourni par le verset 2. Non seulement l'indication de notre texte est corroborée par l'itinéraire d'Honorius III, mais en permettant de fixer la présence de François à Saint-Fabien à l'automne de 1225, il complète de la façon la plus heureuse les indications chronologiques données par 1 Cel. Or les érudits savent combien il est difficile pour un compilateur de ne pas faire de grosses erreurs de chronologie. Ce récit même en offre un exemple. Les Actus in Valle Reatina, *loc. cit.* (16*a* f.), commencent par les paroles : *Tempore quodam Innocentius papa III cum tota Romana curia, moram trahebat in civitate Reate.*[2]

On pourra voir encore sur ce chapitre, Minocchi, 121 ; Goetz, 208 s.

Section du Spec. Vitæ (Opusc. T. I, p. 339 ; le MS. Canonic. 525 (f° 43*a*) présente, comme l'a noté le Prof. Little (Opusc. T. I, p. 265, n. 1) une variante remarquable *Sancti Damiani* au lieu de *Sancti Fabiani* qu'on ne retrouve jusqu'ici que dans le seul Spec. Vitæ 1504-1509. Cf. ci-après chap. 122 notule [6].

L'absence de ce chapitre dans les MSS. de Liegnitz, Vat. 4354, et les autres représentants de la légende Avignonnaise s'explique fort naturellement, puisque celui-ci aurait fait double emploi avec le chapitre 21 des Actus, déjà englobé par ces recueils.

[1] C'est à propos du récit des Fioretti que Papini a dit : "*Il fatto della vigna è vero, ma amplificato anzi falso.*" Note marginale au f° 35*b* du MS. 651 d'Assisi.

[2] Aujourd'hui La Foresta ou Santa Maria della Foresta. Une jolie vue de ce couvent avec sa vigne, ses cyprès et ses pins parasols est donnée dans Beryl de Selincourt, *Homes of the First Franciscans*, p. 212. Il y a à peu près une heure et quart de marche de Rieti à la Foresta, à travers un pittoresque bois de chênes et de châtaigners.

Chap. 105 (pp. 302-3).

Le Dr. Goetz (p. 209) a fait siennes les conclusions du T. I. de la Coll. (p. 209, n. 1) sur la comparaison entre ce morceau du Spec. Perf. et 2 Cel. 2, 6 [II, 8] et admis que le rapprochement des deux textes est à l'avantage du Spec. On ne comprendrait en effet pas comment celui-ci, s'il avait eu sous les yeux 2 Cel. aurait pu laisser de côté les lignes où cette légende insinue que François avait eu, à l'extrémité opposée de l'Ombrie à Greccio,[1] un pressentiment et peut-être une révélation sur les désordres qui se préparaient à Pérouse. De plus la suppression par Celano de la phrase si crue sur la haine séculaire entre Assise et Pérouse [2] et la disparition de la mention du concours prêté par l'Eglise au parti des *Milites* s'imposaient dans une œuvre officielle, tandis que la présence de ces traits dans le Spec. Perf. révélent, à leur manière, la plume d'un Assisiate.

Si nous n'avions que le récit du Spec. Perf. on pourrait se demander s'il ne s'agit pas des troubles qui éclatèrent à Pérouse

[1] On connaît notre hypothèse sur les relations qui courent entre 3 Soc. et 2 Cel. que nous continuons à proposer parce qu'on n'en a pas présenté de plus satisfaisante et qu'elle paraît de plus en plus cadrer avec les documents tels que nous les avons jusqu'ici. De même que 2 Cel. 1 est un travail calqué sur la légende traditionnelle des 3 Soc. de même 2 Cel. 2 aurait été calqué sur une seconde partie de l'œuvre des Socii aujourd'hui disparue où les faits étaient encore rangés dans un ordre à peu près chronologique ; 2 Cel. 2 nous permettrait donc de nous faire quelque idée du document original.

Enfin 2 Cel. 3 sorte de livre des vertus où les faits sont groupés d'après un plan tout pragmatique correspondrait à une partie analogue dans l'œuvre de 3 Soc. où ceux-ci avaient englobé et remanié le Spec. Perf. (Sur cette hypothétique *Legenda Vetus* ou Légende complète des 3 Soc. v. *Opusc.* T. II, p. 4 ss.)

Selon ces vues la Legenda Vetus aurait été écrite à Greccio en 1246. La place éminente qui est donnée à cette localité dans 2 Cel. ne constitue t elle pas un indice favorable à cette hypothèse ? Le Spec. Perf. a l'horizon d'Assise ; on ne peut pas dire que 2 Cel. ait l'horizon de Greccio, mais les souvenirs concernant cet ermitage sont bien plus nombreux que ceux qui concernent tous les autres endroits où séjourna François sans en excepter l'Alverne : 2 Cel. 26 [II, 8] ; 2 Cel. 2, 14 [II, 16] ; 2 Cel. 3, 7 [II, 31] ; 2 Cel 3, 10 [II, 34] ; 2 Cel. 3, 103 [II, 126] ; Mir. 23.

[2] Cette note de " campanilisme " se marque aussi dans 3 Soc. 4 [II] où il est parlé de la guerre entre Pérouse et Assise durant laquelle François fut fait prisonnier.

Est-il déraisonnable de se demander si ce n'est pas le désir de passer sous silence cet épisode qui a amené l'Anonyme de Pérouse à faire débuter sa narration de la vie de François de 1207 ?

en 1227 dont les bulles *Apostolatus officium* et *Desiderantes inter* (Potthast 8148 s.—Texte dans Theiner, Codex dominii temporalis, I, p. 85 s.), du 17 mars 1228 nous apportent l'écho.

Mais le texte de 2 Cel. faisant faire à François le voyage de Greccio à Pérouse, on ne peut songer aux deux dernières années de la vie du saint, et il devient probable qu'il est fait allusion ici aux luttes de 1223 qui se terminèrent par la paix du 11 juillet de cette année, insérée dans la bulle *Ea quæ* du 4 oct. 1223 (Potthast 7082—Texte: Theiner, Codex Domini temporalis, I, p. 76).

Cependant la paix communale ayant été périodiquement troublée dans les cités Ombriennes, on ne peut envisager cette date ou toute autre que provisoirement et sous bénéfice d'inventaire. Ce qui est sûr, c'est que les indications données par le Spec. Perf.—offensive prise par le peuple contre les *milites*; ravages exercés sur les propriétés de ceux-ci en particulier sur les récoltes et les arbres, concours prêté aux milites par l'Eglise, —tout cela concorde avec les données fournies par la bulle. Wadding rattache ce fait à l'anné 1211 (Annales, T. I, p. 106); cf. A. SS. oct. II, p. 818.

Bonaventure n'a pas utilisé le récit de 2 Cel.; mais, chose plus étrange, le compilateur d'Avignon qui avait surtout en vue de compléter la légende du Saint docteur, n'a pas non plus englobé ce chap. du Spec. Perf. On ne le retrouve ni dans le Vat. 4354, ni dans Liegnitz, ni même dans le Spec. Vitæ ou dans le Canonicien. 525. Faudrait-il envisager la possibilité que tous ces textes soient issus d'un seul et même manuscrit sur lequel aurait été omis, peut-être accidentellement, notre chapitre?

Voir les tableaux du P. Bonaventure Kruitwagen, *Archivum Fr. Hist.* I, p. 338; cf. Coll. T. IV, p. 229.

Chap. 107 (pp. 305-8).

Ce chapitre donne lieu à des comparaisons aussi intéressantes que délicates. Ce qui est certain c'est qu'il n'a pas pu être rédigé tel qu'il se présente ici en 1227, puisque Salimbene connut fr. Bernard à Sienne probablement dans l'hiver de 1241 à 1242 (éd. Holder-Egger, p. 39, 8 ss.).

D'un autre côté, si on rapproche ce morceau de 2 Cel. 2, 17 [II, 19], on est obligé de conclure comme l'ont fort bien vu les Dr. Minocchi (p. 93) et Tilemann (p. 41) à leur étroite parenté et à admettre que 2 Cel. dépend du Spec. Perf. Celano en effet tout en abrégeant et en résumant, comme le font si volontiers les compilateurs, rattrape, en quelque sorte, cette diminution d'étendue par le surélèvement du ton dans ce qu'il garde. Un compilateur travaillant sur 2 Cel. n'aurait pas pu omettre les traits où celui-ci parle des efforts des diables pour vaincre Bernard *ut stellam faciant de cælo corruere*, ni celui où il dit : *miraculis mors ejus inclaruit.*

Mais on est naturellement amené à vouloir serrer la question d'un peu plus près et à se demander de quelle date est donc ce chapitre. Je répondis jadis (v. Coll. T. I, p. 213, n. 1) qu'il se composait probablement de deux parties, l'une de 1227, l'autre ajoutée postérieurement par fr. Léon lui-même.

Il est superflu de répéter ici ce que j'avais dit alors sur la possibilité de retouches et d'additions de ce genre. En suggérant cette explication, j'avais si peu recours à un moyen désésperé pour concilier la date de 1227 avec les documents, que depuis lors, le Manuscrit de Marseille a fourni un état de 2 Cel. où une légende officielle—et par conséquent plus garantie contre les remaniements—a subi des additions et des retouches tout aussi considérables que celles dont on trouve la trace dans le Spec. Perf.[1]

Le Prof. Michele Barbi (Bulletino, p. 89) s'est arrêté à cette page et a formulé des réserves sur la possibilité d'une retouche avec une modération et une finesse où se dénote la discrétion d'un esprit vraiment scientifique : " Le paragraphe, dit-il, se termine en racontant la mort de fr. Bernard pour montrer la réalisation ponctuelle de la prophétie du saint et on ne peut pas considérer cette seconde partie comme une addition postérieure, puisque ce paragraphe ainsi que tout le chapitre du Spec. Perf. tend à démontrer l'esprit prophétique de saint François. L'accomplisse-

[1] La Chronique d'Eccleston est disposée dans l'édition du Prof. Little de façon à montrer les diverses couches sédimentaires dont elle est formée.

ment de la prophétie est par conséquent la raison même pour laquelle elle a été racontée."

On ne saurait mieux dire et la remarque est pleine de justesse. En la discutant, comme je vais le faire, je ne voudrais pas qu'on se méprenne sur ma pensée et qu'on se figure que je fais autre chose que proposer des vues.

C'est encore l'hypothèse d'un chapitre initial complété avant 1246 qui me paraît le mieux cadrer ici avec notre documentation actuelle.

Supposons un texte primitif de 1227 formé des dix premiers versets. La page ainsi obtenue forme un tout se suffisant à lui même, bien complet et se termine par une phrase d'un tour qui généralement caractérise la fin des chapitres dans les récits hagiographiques.

Mais le chapitre ainsi diminué aurait-il été à sa place au milieu des autres paragraphes du chapitre IX (X) du Spec. Perf. qui traite De Spiritu prophetiæ ? Il semble bien qu'il faille répondre affirmativement, sans avoir besoin pour cela de violenter les textes. En effet, pour l'auteur du Spec. Perf. le terme *Spiritus prophetiæ* n'a pas le sens étroit que le lecteur actuel est tenté de lui donner à première vue : il veut montrer que François eut un esprit particulièrement *pénétrant*. Dans certains cas il put ainsi pressentir l'avenir, et d'ailleurs aucun des exemples cités—sauf précisément notre chapitre 107 dans son intégralité—n'excède les bornes des prévisions normales ; dans d'autres cet esprit de pénétration s'applique à des faits qui n'ont rien de futur : par exemple, au chapitre 103, François devine que le frère n'a pas une vocation sérieuse, il ne le prévoit pas ; de même au chapitre 106, malgré le mot *prævidit* de la rubrique, il ne s'agit pas d'avenir, mais de la sympathie avec laquelle le Saint comprend l'état d'âme d'un frère tourmenté par des tentations.

Si ces vues sont conformes à la réalité des faits, nous pouvons admettre la possibilité qu'il y ait eu dans cette IX (X) partie du Spec. Perf. encore un chapitre présentant les mêmes caractères et racontant non pas un fait prophétique à proprement parler, mais un fait révélant la pénétration de François, les illuminations soudaines qu'il avait parfois.

Or dans les dix premiers versets de notre chapitre est raconté un fait de ce genre. De même qu'au chapitre 106 le point central du récit est marqué par la phrase (verset 3) *cognovit per Spiritum sanctum beatus Franciscus*, de même dans notre chapitre hypothétique le point central (verset 5) est marqué par la même formule : *Statim cognoscens per Spiritum sanctum dixit : Hoc non est caput fratris mei Bernardi.*

On est donc amené à la conclusion que non seulement l'addition d'une partie complémentaire n'a rien d'impossible en soi, non seulement qu'elle est en harmonie avec les procédés généraux de cette epoque, et ceux que nous voyons sans cesse en usage chez Thomas de Celano, mais que la présence de la première partie de notre récit, à cette place, est parfaitement normale et justifiée.

Pour en finir avec la première partie et en marquer sa valeur, il faudrait encore examiner les versets 7 à 9. N'y a-t-il pas eu une bénédiction écrite pour fr. Bernard un peu comme il y en avait eu une pour fr. Léon ? Il serait téméraire de répondre négativement. Ces quelques lignes du Spec. Perf. ont en effet une simplicité qui rappelle le style des œuvres du Saint ainsi que plusieurs de ses locutions caractéristiques. *Dedi mihi Dominus* revient jusqu'à quatre fois dans le Testament ; de même l'emploi du verbe *teneri*, de *sicut possum*, qui dans les écrits du Poverello [1] a un sens tout à la fois d'humilité et d'ardente ferveur.

Le texte du Speculum publié par le P. Lemmens ouvre la porte ici à des recherches particulièrement intéressantes. On a vu par les notes accompagnant le texte les diverses additions qu'il fait à notre récit. Or rien dans ces additions n'est de nature à exciter la méfiance. Rien d'exagéré qui sente une évolution traditionnelle de basse époque, rien non plus d'intéressé.

Qu'en mangeant le *mortariolum* préparé par Jacqueline de Settesoli, saint François ait songé à fr. Bernard, à celui qui avait été jadis *Dominus Bernardus* et qui pour le suivre avait renoncé à une existence large et aisée, n'est pas seulement un de ces traits délicieusement humains tels qu'il y en a tant d'autres dans le Spec. Perf., c'est aussi un de ceux où on sent que la

[1] V. Opuscules, éd. Boehmer, pp. 28, 58, 61, 70.

plume est tenu par un Assisiate, pour lequel ces menus souvenirs avaient une saveur spéciale.

De même les détails qu'il y a plus loin sur l'eau de rose, sur l'extrême onction, sur la présence de fr. Peregrino de la Marche, sur les cerises, bien loin de paraître des additions de basse époque paraissent des éléments solidement historiques. En d'autres termes nous arrivons à la conclusion que le texte Lemmens nous offre ici un récit plus riche que le texte du chapitre 107. Mais ceci ne nous force pas à sacrifier l'un ou l'autre de ces états.

Pourquoi le texte Lemmens ne serait-il pas tout purement et simplement le texte du récit incorporé à la Legenda vetus ou légende intégrale des Trois Compagnons ?

Si ces conjectures ont quelque valeur, il y aurait donc eu d'abord les versets 1-10 de notre chapitre.

Plus tard un développement tout à fait nouveau et indépendant leur aurait été ajouté (versets 11-20).[1]

Enfin en 1246 les Socii auraient repris tout le récit dans leur légende.

Qu'on veuille bien ne pas s'y méprendre : c'est une explication que je propose, pas davantage ; et je suis tout prêt à la proclamer en échec si on vient à en montrer une autre cadrant mieux avec toutes les données de fait devant lesquelles nous nous trouvons.

Que 2 Cel. pour son travail ait eu sous les yeux le récit du Spec. Lemmens est rendu très probable par la présence dans ces deux morceaux de la phrase : *Vere non fuit cognitus sanctus iste* [2] et il fait même allusion semble-t-il à l'œuvre dont il s'inspire

[1] On pourrait trouver des indices de suture au verset 11 dans la notable différence de style entre ce qui précède et ce qui suit. Le texte de la bénédiction est du style franciscain le plus pur. La rubrique s'applique à la 2e partie, pas du tout à la première. Si l'auteur ayant sous les yeux la première, a changé la rubrique et ajouté la seconde, les paroles *considerans enim* sont très à leur place. "Il prophétisa sur fr. Bernard car " reliant la rubrique à cette suite. De plus les paroles *ejusdem fr. Bernardi* se comprennent fort bien. L'auteur éprouve le besoin de dire que son addition concerne bien le frère dont il vient d'être question. Si je ne me trompe c'est le seul passage du Spec. Perf. où cette tournure " idem frater X." si fréquente au moyen âge soit employée. De même le *coram quibusdam fratribus* n'est guère en harmonie avec le reste du Spec. Perf.

[2] Pour 2 Cel. voir le texte du MS. de Marseille (ed. d'Alençon, p. 208). On pourrait dire qu'il y a certitude si cette phrase n'était pas d'un emploi si fréquent dans la littérature hagiographique.

quand il ajoute : *Sed hujus Bernardi laudes aliis narrandas relinquimus.* Si nous ne connaissions pas le chapitre bien plus développé que Celano abrège, nous pourrions nous demander si cette phrase ne se rapporte pas à quelque travail projeté sur fr. Bernard par un autre frère, mais le fait que Celano a eu sous les yeux un texte bien plus long que le sien, rend cette explication bien peu probable. Elle le devient encore moins quand on songe que quelques chapitres plus haut 2 Cel. I, 10 [I, 10], il avait devant les longs récits de 3 Socii sur les premiers disciples fait exactement le même geste : *Longum esset de singulis prosequi qualiter bravium supernæ vocationis attigerint.* On voit que le biographe officiel signifie en quelque sorte aux premiers disciples son intention de ne pas s'écarter du but qui lui a été tracé de raconter François, et François seulement.

Après qu'on s'est arrêté si longuement à la critique de texte peut-on dire adieu à ce chapitre sans avoir considéré un instant le fond même de ce qu'il raconte. Une sorte de prééminence est donnée ici à fr. Bernard, mais elle est purement affectueuse, honorifique.

Faut-il donner quelque importance au détail que la main du mourant allait s'arrêter sur fr. Egide ? Sûrement de tels récits sont souvent dominés par des ressouvenirs bibliques et tendent à se modeler sur eux. Le fait a bien pu être exact, mais l'auteur n'a-t-il pas mis quelque bonne volonté à le constater ?

Si le Spec. Perf. a été écrit en 1227, à une époque où fr. Egide s'était déjà retiré à Pérouse—Pérouse contre laquelle fr. Léon nourrissait les animosités de ses concitoyens [1]—et avait refusé de se joindre au groupe des zelanti décidés à attaquer de front les vues de fr. Elie,[2] on comprend assez que fr. Léon ait considéré

[1] Voir ci-dessus, Chap. 105, 4.

[2] "*Quidam vero fratres miræ sanctitatis et puritatis hoc videntes iverunt Perusium, ad consulendum fratrem Ægidium, virum sanctum et bonum, quid super fabrica tam excessiva et modo colligendi pecuniam sibi videretur, quum expresse contra regulam facere videbatur. Quibus frater Ægidius respondit : " Et si usque Assisium fuerit longa domus illa, sufficit mihi unus angulus ad morandum ! " Quumque quærerent quid de illa concha, conversus ad fratrem Leonem dixit : " Si mortuus es, vade et frange, et si non vis, dimitte, nam persecutiones hujus fratris Heliæ non poteris sustinere.*"

Audiens hæc frater Leo ivit cum sociis suis et fregit concham illam totaliter. Opuscules T. II, p. 170 s.

cette attitude comme une sorte de défection et qu'il n'ait pas donné alors à fr. Egide la place qu'il lui aurait donnée plus tard. C'est se condamner à ne rien comprendre aux documents que nous examinons que de les considérer comme émanés de gens qui par suite d'un charisme unique n'auraient jamais eu leur plume un peu conduite par leurs idées.

Que dès l'abord il y ait eu quelque chose de tendancieux dans les récits de bénédictions, celui où 1 Cel. (108 [II, 7]) raconte la bénédiction de fr. Elie suffirait à le prouver par l'insistance avec laquelle il appuie : "*Super quem, inquit, teneo dexteram meam ?*" —"*Super fratrem Heliam, inquiunt*"—"*Sic et ego volo, ait.*"

Dans le récit qu'offre Actus 5 les éléments historiques ont en grande partie disparu et leur place a été occupée par des ressouvenirs bibliques ou des attaques contre fr. Elie. Le compilateur de la Chronique des xxiv généraux ne pouvant se résoudre à choisir entre les deux récits Spec. Perf. et Actus, les a incorporés tous les deux en les combinant. An. fr. III, pp. 39, 42, 44 s.

Les parties qui ont été enchassées dans les Tribul. (Tocco, Le due prime Tribulazioni, p. 69 s., MS. Laur. 22*b*, f.) paraissent montrer que le compilateur les a empruntées au Spec. Lemmens ou à sa source.

Sur ce chapitre v. Coll. T. III (Lempp, Frère Elie), p. 66, n. 3 et 4 ; T. IV (Actus), p. 19, n. 1.[1]

[1] Le Dr. Goetz examinant ce chapitre a cru devoir sur un point de détail opposer le Spec. Perf. à 2 Cel. et signaler l'erreur du Spec. Perf. appelant à tort Bernard le premier disciple.

Il y a là une pure et simple méprise du docte professeur. Sur le rang de fr. Bernard l'accord est parfait entre nos deux documents. En effet dire que Bernard a été le premier disciple de saint François (*primus frater quem habuit*) ou dire qu'il a été le second frère de l'ordre (*secundus in ordine frater exstiterat*) est une seule et même chose.

François fut le *primus frater in ordine*, Bernard le *primus frater quem habuit b. Franciscus* ou en d'autres termes le *secundus frater in ordine*.

Pierre de Catane *secundus frater quem habuit b. Franciscus* ou *tertius frater in ordine*.

Egide *tertius frater quem habuit b. Franciscus* ou *quartus frater in ordine*, etc.

Il est vrai que 1 Cel. 24 [I, 10] intercale avant Bernard un mystérieux anonyme qui aurait été le premier disciple *quidam de Assisio pium ac simplicem spiritum gerens, virum Dei devote primo secutus est. Post hunc frater Bernardus.* L'indication est parfaitement claire. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner l'origine de cette erreur de la première vie. Mais que ce soit là une pure et simple erreur, nous n'en avons pas seulement pour garants le Spec. Perf. et 3 Socii, et Salimbene et en somme toute la tradition, mais le principal intéressé lui même, Celano, dans la seconde vie.

CHAP. 108 (pp. 309-10).

Les renseignements donnés dans la première partie de ce chapitre (1-7) ne se trouvent jusqu'à présent que dans le Spec. Perf. Leur historicité s'impose néanmoins, non seulement parce que François ayant donné sa bénédiction et pardonné à tous les frères les manquements dont ils avaient pu se rendre coupables à son égard,[1] a naturellement dû en faire autant à l'égard des sœurs, mais surtout parce que ce passage, comme beaucoup d'autres du Spec. Perf. nous montre le Saint dans une attitude très différente de celle qui était pour ainsi dire de rite pour un saint à la veille de sa mort. Il était de rigueur qu'un saint fut averti par révélation divine de sa mort prochaine et quand la révélation divine directe tardait trop, il se trouvait d'ordinaire quelqu'un dans son entourage qui se chargeait de lui transmettre le salutaire avertissement. Nous avons eu déjà l'occasion de parler du Cæremoniale Episcoporum.[2] Le précieux manuel après les avoir invités à faire une fin digne de la charge dont ils sont revêtus, invite l'entourage à les avertir charitablement, dans le cas où *tanquam homines*, ils ne s'apercevraient pas du danger couru.

Or non seulement François n'eut pas la révélation et frère Elie dut lui annoncer sa fin prochaine, mais malgré tous les avertissements qui lui venaient sans cesse de ses crises et de la façon dont on le traitait, il reprenait inlassablement courage, et espérait vivre encore pour servir avec plus de rigueur et de précision l'idéal qu'il voyait toujours plus clairement.

Cet état d'âme, ce désir de vivre pour travailler, pour s'immoler—alors que la mort serait si douce à fr. corps—a laissé dans 1 Cel. 103 [II, 6] un puissant écho : *Proponebat, Christo duce, ingentia se facturum et fatiscentibus artubus, jam emortuo corpore, novo certamine sperat de hoste triumphum . . . dicebat: "Incipiamus, fratres, servire Domino Deo, quia hucusque vix vel parum in nullo profecimus." Non arbitrabatur se adhuc comprehendisse et infatigabilis durans in sanctæ novitatis proposito semper inchoare sperabat. Volebat ad serviendum leprosis redire denuo. . . .*

[1] Cf. Epistola fr. Heliæ de morte beati Patris, 14. *Jucundamini, quia antequam tolleretur a nobis, tanquam alter Jacob, omnes filios suos benedixit et omnibus remisit culpas quæ in eum factæ fuissent vel cogitatæ ab aliquo nostrum.*

[2] V. chap. 87.

Avec plus de réalisme, et plus fréquemment[1] aussi le Spec. Perf. nous dit les mêmes choses. Parfois même il y met de la naïveté, car il fallait la simplicité robuste de fr. Léon pour voir dans le passage du cortège funèbre à Saint Damien la réalisation de la promesse faite à sainte Claire.

Cette attitude prêtée ici à François par le Spec. Perf. et par lui seul, n'a pas été étudiée comme elle le méritait par les critiques. Ceci aussi révèle la main qui a vécu très près du saint et n'a pas pu songer à le dépeindre avec les couleurs d'un panégyriste officiel. Le Spec. Perf. est en cela d'une originalité unique et sa supériorité historique par rapport à 1 Cel. lui-même est éclatante. On comprend en effet très bien que ce dernier, s'inspirant soit de la réalité, soit des récits qui furent placés sous ses yeux, ait pu faire une sorte de synthèse et écrire la belle page dont nous avons tout à l'heure cité quelques phrases, mais on ne peut pas s'imaginer le contraire, je veux dire les scènes racontées par le Spec. Perf. comme procédant de 1 Cel. 103 [II, 6].

En d'autres termes l'homme qui en partant soit de 1 Cel. soit de toute autre légende aurait écrit le Spec. Perf. aurait fait effort pour rendre François plus réel, plus vivant, plus humain. On est amené à la conclusion qu'en ce qui concerne la peinture des derniers temps de la vie du Poverello le Spec. Perf. a une valeur unique.

Les versets 8 à 12 présentent de nombreux parallélismes de détail avec 1 Cel. 116 s. [II, 10]. Peut-on supposer que ce passage du Spec. proviendrait de Celano dont il constituerait un extrait ou un résumé? Ce point de vue ne paraît guère défendable, car le compilateur qui abrège choisit d'ordinaire dans le texte qu'il exploite, les paillettes d'or—vrai ou faux—qu'il voit briller. Le Franciscain qui placé devant le texte de 1 Cel. en aurait extrait nos lignes, aurait supprimé les anges, les lumières, les compliments à sainte Claire, aurait été un bien extraordinaire hagiographe, cherchant à diminuer la gloire de son saint et bien peu aimable pour la recluse de Saint Damien.[2]

[1] Spec. Perf., 41, 5; 122; 123; 109; 121.

[2] Bonaventure (218 et 219 [xv, 9]) qui ici abrège beaucoup 1 Celano, a eu grand soin de conserver les *Angelorum excubias*, l'abondance de cierges, et de noter que Claire *nunc gloriosa in cœlis*, vit et toucha les *margaritas cœlestes* dont François était décoré.

Par contre il est parfaitement normal que Celano ayant sous les yeux le Spec. Perf. lui ait emprunté quelques indications et les ait ornées de toutes les grâces de son style. Qu'on se rappelle la lettre des Socii et ce qu'ils disent des auteurs de légendes auxquels on pourrait envoyer leur pauvre prose pour y recevoir une belle décoration.

Je n'affirme qu'une possibilité et ne voudrais pas prétendre que les choses se soient réellement passées ainsi, car les funérailles de François ont bien pu avoir assez frappé l'imagination pour que le récit, déjà avant même d'être écrit, ait pris une fixité spéciale.

Il y a quelques années la Reine Marguerite a longuement visité l'ermitage des Carceri ; un an plus tard le gardien du couvent, le cocher qui avait conduit la voiture royale, les deux religieux du couvent et plusieurs autres personnes faisaient de ce fait qui les avait si vivement impressionnés un récit stéréotypé dont j'ai été très frappé parce que sur certains points il ne concordait pas avec la réalité. La valeur du témoignage humain est infiniment complexe, tous les jours nous pouvons nous apercevoir que les témoins d'un fait ont totalement expulsé de leur mémoire le souvenir personnel, dont la place a été prise peu à peu par une autre image. Que de fois en fouillant nos souvenirs pour évoquer la figure de ceux que nous avons connus ou aimés nous y retrouvons les traits d'une photographie et non ceux d'une vivante réalité.

Il a donc pu y avoir un récit stéréotypé des funérailles dont Celano se serait inspiré. Cependant il paraît au moins aussi probable qu'il ait eu sous les yeux le Spec. Perf. auquel il aurait fait des emprunts analogues à ceux qu'il a faits pour ce même passage à la Lettre de fr. Elie sur la mort de saint François.

Le Spec. Lemmens 18 suit pas à pas notre texte : la seule différence notable c'est qu'entre les versets 3 et 4 il intercale quelques lignes qui semblent être le verset 4 du chap. 90 légèrement glosé.

Voir aussi Coll. T. I, p. 216, n. 1 ; Minocchi, 121 ; Goetz, 211.

Chap. 109 (p. 311).

Ce récit est parmi ceux qui n'ont pas trouvé place dans 2 Cel. et qui sont restés à peu près inutilisés dans les compilations postérieures. On le trouve dans le Spec. Vitæ (130*a*, section 174) dans le MS. Canonicien (43*b*, v. Opuscules, T. I, p. 265) mais on le cherche en vain dans le MS. Vat. 4354, dans celui de Fribourg et dans les autres qui ont été passés en revue dans le T. IV de la Collection, p. 229.

La présence de ces lignes dans le Spec. Perf. a une réelle portée critique. Celui qui a écrit cela aurait singulièrement envie d'attribuer des prophéties à saint François pour avoir eu l'idée de noter un fait si simple. Il aurait fallu que le pauvre moribond fut singulièrement inattentif pour ne pas voir que depuis de longues années il était canonisé par ses contemporains. Et il avait acepté ce rôle de *santo* avec humilité et ardeur, en faisant effort pour être la créature supérieure vers laquelle allaient tant d'hommages ; *Pure et simpliciter* il laissait couper sa tunique, distribuait ses ongles ou d'autres reliques à ceux qui en souhaitaient.

On a le droit de ne pas comprendre cette attitude, on n'a pas, si on est un vrai critique, le droit de dire qu'elle n'a pas pu être celle de François. Pour arriver à l'évêché d'Assise on lui avait fait suivre des chemins détournés pour éviter de passer trop près de Pérouse. La force publique était même allée à sa rencontre pour prévenir le danger d'un coup de main, et quand se passe la scène de notre récit, l'évêché était entouré de gardiens.

Il faut donc l'extrême bonne volonté de fr. Léon pour avoir vu quelque chose d'extraordinaire et de miraculeux dans la réponse de François.

Mais ce surnaturel encore tout rudimentaire n'est-il pas un clair indice du moment où ceci a été écrit ? Bien peu d'années plus tard—on attribue au Poverello des prophéties tout autrement caractéristiques. Et il suffit d'ouvrir 2 Cel. pour voir avec quelle rapidité s'est effectuée sur ce point l'évolution de la légende. Là, François est prophète avant même d'être converti ! A Pérouse, durant sa captivité, il annonce à ses compagnons qu'il sera adoré *sanctus adorabor per sæculum totum* (2 Cel. 1, 1).

Le chap. 8 du Spec. Lemmens a notre récit avec une seule variante importante ; elle a été indiquée en note au verset 2.

Voir Minocchi, p. 119 ; Goetz, p. 211.

Chap. 110 (pp. 312-13).

2 Cel. 2, 13 [II, 15] offre le même récit sous une forme notablement abrégée. La recherche littéraire qui est continuelle et très apparente montre bien que le Spec. Perf. est l'original d'où dérive Celano. Un compilateur travaillant sur celui-ci n'aurait pas pu songer à faire disparaître des tours à effet tel que : *Omnem cellarii copiam mensæ imponunt, panis scilicet modicum . . . parum leguminis coquina transmittit. Interim mensa Dei servorum mensa compatitur. . . . Vilibus crastino reservatis, pretiosa hodie sumuntur in cibum. . . . Satiati denique non fuissent, nisi plus eos miraculum quam ferculum satiasset.*

De tels retranchements de la part d'un compilateur qui a un récit notablement plus long [1] ne s'expliqueraient pas. Leur élimination ne constituerait pas seulement une *diminutio* littéraire, mais aussi une atteinte à sa valeur apologétique.

L'examen littéraire suffit donc, et amplement, à donner la priorité au Spec. Perf. Ce fait étant bien établi, il est intéressant de constater un autre geste de Celano, ou plutôt un résultat un peu différent du même geste. S'il ajoute comme le font d'ordinaire les compilateurs, il les imite aussi en abrégeant ; et alors il laisse tomber, sans s'en apercevoir, quelques-uns des éléments les plus intimes, les plus vécus et les plus précieux du récit primitif. Comme ils n'ajoutaient rien au fait lui-même, Celano ne les a pas vus, mais pour la critique, ils sont d'une importance extrême, précisément parce que, étant si peu apparents, ils révélent sans y penser l'auteur du récit.

Très naturellement Celano a donné comme interlocuteur à François le supérieur du couvent, le Gardien, et ce tout petit changement aurait déjà sa valeur puisque dans le Spec. c'est un

[1] 152 lignes alors que 2 Cel. en a 37 dans le texte synoptique de M. Barbi dont il sera question plus loin.

Socius qui joue ce rôle, mais un peu plus loin (verset 5) le Spec. note que déjà souvent François et les Socii avaient invité le médecin. Ce rappel n'est-il pas un peu comme le *nous faisons*, employé si souvent par les vieux serviteurs pour dire ce que font des maîtres dont ils se sentent vraiment les collaborateurs ?

Ce récit se retrouve dans l'édition Melchiorri-Marcellino da Civezza-Teofilo Domenichelli des 3 Soc. 74 et a fourni au Prof. Michele Barbi l'occasion de réflexions particulièrement fines et intéressantes (p. 87 s.). Il a placé en regard, sur trois colonnes parallèles, le texte de Spec. Perf. 110 ; 3 Soc. Melchiorri et 2 Cel. Des rapprochements typographiques de ce genre, quand ils sont sincères comme celui-là, sont fort utiles et suggestifs.

On y voit que 3 Soc. Melchiorri est tantôt d'accord avec Spec. Perf., tantôt avec 2 Cel. L'idée la plus naturelle dans ces cas là, c'est qu'on se trouve en face d'un compilateur qui combine les deux documents, mais que cette hypothèse ne soit pas satisfaisante se montre bientôt. En effet, un compilateur qui se donne la peine de fondre deux documents agit dans le but de corriger ou de compléter l'un par l'autre ; celui qui aurait eu sous les yeux Spec. Perf. 110 et 2 Cel. 2, 13, aurait ajouté au premier document les indications nouvelles fournies par le second et en particulier les phrases de Cel. citées plus haut.

Or il n'en est rien. Le texte Melchiorri n'a aucune de ces expressions recherchées, miroitantes de Celano, on ne peut donc pas supposer que son auteur les ait eues sous les yeux et qu'ainsi il soit postérieur à cette légende. Mais alors comment expliquer d'autres parallélismes ? Ces deux documents nous parlent des visites *quotidiennes* du médecin ; donnent à son acceptation un tour plus distingué, font intervenir le gardien.

L'hypothèse que ce document soit un remaniement du Spec. Perf. dans lequel on a comme préparé les voies à 2 Cel. semble la seule qui tienne compte de toutes les données du problème.

Nous n'en avons pas fini avec ce récit. Il s'en trouve dans Celano lui-même un nouvel état qui jusqu'ici ne paraît pas avoir éveillé l'attention des critiques quoiqu'il pose, sur les relations qui courent entre les légendes, un nouveau et plus délicat problème que tous ceux que nous venons d'étudier. Au paragraphe

36 du Tractatus de Miraculis, Celano reprend de nouveau ce trait en termes presque identiques à ceux de la Seconde Vie. Si la mention de Rieti disparaît ainsi que la réflexion finale il n'y a rien là d'extraordinaire ; ce qui est au contraire tout à fait intéressant, ce sont deux variantes par lesquelles le Tractatus s'éloigne de 2 Cel. pour se rapprocher du Spec. Perf. Le Tractatus fait précéder la phrase *Quid vultis ut iterum dicam* de 2 Cel., des mots *Modicæ fidei* ; et là où 2 Cel. avait dit *pulsatum ostium, accurritur protinus*, le Tractatus dit : *pulsatur ostium, accurrit frater.*

La version des Actus in Valle Reatina (MS. 679 d'Assise f° 10*a*, s.) n'a d'autre intérêt que de fournir une nouvelle étape de la transformation légendaire de ce récit.

V. Minocchi, p. 121 ; Goetz, 211.

APPENDICE.

I.

V. Chaps. 10 et 19 (Tome I, p. 32, n. *f.*; p. 52, n. *d*).

JACQUES DE VITRY, HISTORIA ORIENTALIS, CAP. 32
(ed. Moschus, Duaci, 1597, p. 349-54: Golubovich, *Biblioteca*, etc., I, 8-10).

De ordine et prædicatione Fratrum Minorum.

Prædictis tribus Eremitarum, Monacorum, et Canonicorum religionibus, ut regulariter viventium quadratura fundamenti in soliditate sua firma subsisteret, addidit Dominus in diebus istis quartam religionis institutionem, ordinis decorem et regulæ sanctitatem. Si tamen ecclesiæ primitivæ statum et ordinem diligenter attendamus, non tam novam addidit regulam, quam veterem renovavit, relevavit iacentem, et pæne mortuam suscitavit religionem in vespere mundi tendentis ad occasum, imminente tempore filii perditionis: ut contra Antichristi periculosa tempora novos athletas præpararet, et ecclesiam præmuniendo fulciret. Hæc est religio vere pauperum crucifixi et ordo prædicatorum, quos fratres *Minores* appellamus. Vere minores, et omnibus huius temporis regularibus in habitu, et nuditate, et mundi contemptu, humiliores. Habent autem unum summum Priorem, cuius mandatis et regularibus institutis reverenter obediunt minores priores, cæterique eiusdem ordinis fratres, quos per diversas mundi provincias causa prædicationis, et salutis animarum, ipse transmittit. Adeo autem primitivæ ecclesiæ religionem, paupertatem, et humilitatem in se reformare diligenter procurant, puras evangelici fontis aquas cum siti et ardore spiritus haurientes, quod non solum evangelica præcepta, sed et consilia, vitam apostolicam expressius imitantes, modis omnibus adimplere

laborant, omnibus quæ possident renuntiantes, seipsos abnegantes, crucem sibi tollendo, nudi nudum sequentes, relinquentes pallium cum Ioseph et hydriam cum Samaritana, expediti currunt, ambulant ante faciem suam et non revertuntur, posteriorum obliti in anteriora semper et passibus continuis extenduntur, volantes ut nubes, et sicut columbæ ad fenestras suas, ne mors per ipsam intrare valeat, cum omni diligentia et cautela providentes. Regulam autem ipsorum Dominus Papa confirmavit, et eis auctoritatem prædicandi ad quascumque veniunt ecclesias concessit, prælatorum tamen loci ob reverentiam requisito consensu. Mittuntur autem bini ad prædicandum tamquam ante faciem Domini et ante secundum eius adventum. Ipsi autem Christi pauperes, neque sacculum in via portant, neque peram, neque panem, neque aes sive pecuniam aliquam in zonis suis, non possidentes aurum, neque argentum, nec calciamenta in pedibus suis habentes : nulli enim huius ordinis fratri licet aliquid possidere. Non habent monasteria vel ecclesias, non agros vel vineas, vel animalia, non domos vel alias possessiones, neque ubi caput reclinent. Non utuntur pellibus neque lin[t]eis, sed tantummodo tunicis laneis caputiatis, non cappis, vel palliis, vel cucullis, neque aliis prorsus induuntur vestimentis. Si quis eos ad prandium vocaverit, manducant et bibunt quæ apud illos sunt. Si quis eis aliquid misericorditer contulerit, non reservant in posterum. Semel autem vel bis in anno, tempore certo ad locum determinatum generale capitulum celebraturi conveniunt, exceptis his qui nimio tractu terrarum, vel mari interposito separantur. Post capitulum iterum ad diversas regiones, provincias, et civitates duo vel plures pariter a superiori suo mittuntur. Non solum autem prædicatione, sed et exemplo vitae sanctæ, et conversationis perfectæ, multos non solum inferioris ordinis homines, sed generosos et nobiles ad mundi contemptum invitant, qui relictis oppidis, et casalibus, et amplissimis possessionibus, temporales divitias et spirituales[1] felici commercio commutantes, habitum fratrum Minorum, id est tunicam vilis pretii qua induuntur, et funem quo cinguntur, assumpserunt. Tempore enim modico adeo multiplicati sunt, quod non est aliqua Christi-

[1] *al.:* temporales pro spiritualibus.

anorum provincia in qua aliquos de fratribus suis non habeant, qui in seipsis velut in speculo mundissimo mundanæ vanitatis contemptum oculis respicientium repræsentant, præsertim cum nulli ad religionem suam transeunti gremium claudant, nisi forte matrimonio, vel aliqua religione fuerit obligatus. Tales enim sine licentia uxorum vel præpositorum suorum, sicut ratio exigit, nec volunt, nec debent recipere. Alios autem omnes in amplitudine religionis suæ tanto confidentius absque ulla contradictionis molestia suscipiunt, quanto divinæ munificentiæ et providentiæ sese committentes, unde eos Dominus sustentare debeat, non formidant. Ipsi enim funiculum cum tunica venientibus ad se largientes, quod reliquum est supernæ procurationi relinquunt. Adeo autem ministris suis Dominus in hoc saeculo centuplum restituit, et in via hac qua gradiuntur, firmat super ipsos oculos suos, quod in eis ad litteram completum agnovimus, quod scriptum est: Dominus amat peregrinum, et dat ei victum et vestitum. Felices enim se reputant a quibus hospitalitatis obsequium vel eleemosynas servi Dei suscipere non recusant.

Non solum autem Christi fideles, sed etiam Saraceni et obtenebrati homines, eorum humilitatem et perfectionem admirantes, quando causa prædicationis ad ipsos intrepidi accedunt, grato animo necessaria providentes, libenter eos recipiunt. Vidimus primum huius ordinis fundatorem et magistrum, cui tanquam summo Priori suo, omnes alii obediunt, virum simplicem et illiteratum, dilectum Deo et hominibus, fratrem Francinum nominatum, ad tantum ebrietatis excessum et fervorem spiritus raptum fuisse, quod cum ad exercitum Christianorum ante Damiatam in terra Ægipti devenisset, ad soldani Ægipti castra intrepidus et fidei clypeo communitus accessit. Quem cum in via Saraceni tenuissent: *Ego sum Christianus*, inquit, *ducite me ad dominum vestrum.* Quem cum ante ipsum pertraxissent, videns eum bestia crudelis, in aspectu viri Dei in mansuetudinem conversa, per dies aliquot ipsum sibi et suis Christi fidem prædicantem attentissime audivit. Tandem vero metuens ne aliqui de exercitu suo verborum eius efficacia ad Dominum conversi ad Christianorum exercitum pertransirent, cum omni reverentia et securitate ad nostrorum castra reduci præcepit, dicens ei in fine: *Ora pro me, ut Deus legem*

illam et fidem, quæ magis sibi placet, michi dignetur revelare. Saraceni autem omnes prædictos fratres Minores tam diu de Christi fide et evangelica doctrina prædicantes libenter audiunt, quousque Mahometo, tanquam mendaci et perfido prædicatione sua manifeste contradicunt. Ex tunc autem eos impie verberantes, et, nisi Deus mirabiliter protegeret, pene trucidantes, de civitatibus suis expellunt. Hic est fratrum Minorum sanctus ordo, et apostolicorum virorum admiranda et imitanda religio, quos Dominum contra perditionis filium Antichristum et eius profanos discipulos, credimus in diebus novissimis suscitasse. Qui lectulum Salomonis tanquam fortes Christi milites ambiendo, et de porta ad portam cum gladiis transeundo, super muros Hierusalem constituti sunt custodes, diebus et noctibus a Divinis laudibus et sanctis exhortationibus non cessantes, vocem suam quasi tubam in fortitudine exaltantes, et facientes vindictam in nationibus, increpationes in populis, et gladios suos non prohibentes a sanguine, mactantes, circumeuntes civitatem, et famem patientes ut canes, qui tanquam sal terræ cibos suavitatis et salutis condientes, carnes desiccant, vermium putredinem et vitiorum fœtorem amoventes, et tanquam lux mundi multos ad scientiam veritatis illuminant, et ad fervorem charitatis accendunt et inflammant. Hic autem perfectionis ordo et spatiosi claustri amplitudo infirmis et imperfectis congruere non videtur, ne forte descendentes mare in navibus, et facientes operationem in aquis, multis fluctibus procellosis involvantur, nisi sederint in civitate, donec induantur virtute ex alto.

II.

V. Chap. 18 (Tome I, p. 50, n. *g*).

BURCHARDI ET CUONRADI URSPERGENSIUM CHRONICON.

(Pertz, M. G., Scriptores XXIII, p. 376-377.)

Eo tempore [1212] mundo iam senescente exortæ sunt duæ religiones in ecclesia, cuius ut aquilæ renovatur iuventus, quæ etiam a sede apostolica sunt confirmatæ, videlicet Minorum fratrum et Predicatorum. Quæ forte hac occasione sunt approbatæ, quia olim duæ sectæ in Italia exortæ, adhuc perdurant, quorum alii Humiliatos, aliis (*sic*) Pauperes de Luduno se nominabant, quos Lucius papa quondam inter hæreticos scribebat, eo quod supersticiosa dogmata et observationes in eis reperirentur; in occultis quoque predicationibus, quas faciebant plerumque in latibulis, ecclesiæ Dei et sacerdotio derogabatur. Vidimus tunc temporis aliquos de numero eorum, qui dicebantur Pauperes de Luduno, apud sedem apostolicam cum magistro suo quodam, ut puto Bernhardo, et hi petebant, sectam suam a sede apostolica confirmari et privilegiari. Sane ipsi dicentes, se gerere vitam apostolorum nichil volentes possidere aut locum certum habere, circuibant per vicos et castella. Ast domnus papa quædam supersticiosa in conversatione ipsorum eisdem obiecit, videlicet quod calceos desuper pedem precidebant et quasi nudis pedibus ambulabant; preterea cum portarent quasdam cappas quasi religionis, capillos capitis non attondebant nisi sicut laici; hoc quoque probrosum videbatur in eis, quod viri et mulieres simul ambulabant in via et plerumque simul manebant in domo una, et de eis diceretur, quod quandoque simul in lectulis accubabant, quæ tamen omnia ipsi asserebant ab apostolis descendisse. Ceterum domnus papa

in loco illorum exurgentes quosdam alios, qui se appellabant Pauperes minores, confirmavit, qui predicta supersticiosa et reprobrosa respuebant, sed precise nudis pedibus tam æstate quam hieme ambulabant et neque pecuniam nec quicquam aliud preter victum accipiebant et si quando vestem necessariam quisquam ipsis sponte conferebat ; non enim quicquam petebant ab aliquo. Hi tamen postea attendentes, quod nonnunquam nimiæ humilitatis nomen gloriationem importet et de nomine paupertatis, cum multi eam frustra sustineant, apud Deum vanius inde gloriantur, maluerunt appellari Minores fratres quam minores Pauperes, apostolicæ sedi in omnibus obedientes.

Alii videlicet Predicatores, in locum Humiliatorum successisse creduntur. Humiliati quippe, nulla habita auctoritate aut licentia prelatorum, mittentes falcem in messem alienam, populis predicabant, et vitam eorum plerumque regere satagebant et confessiones audire et ministeriis sacerdotum derogare. Quæ volens corrigere domnus papa ordinem Predicatorum instituit et confirmavit. Illi quippe rudes et illiterati cum essent, operibus manuum instabant et predicabant, accipientes necessaria a suis credentibus. Isti vero studio et lectioni sacræ scripturæ iugiter insistentes, tantum in scribendo libros opus faciebant et eos diligentissime a magistris suis audiebant, ut cum sagittis et arcu et omni armatura fortium possent ingredi et stare pro defensione sanctæ matris ecclesiæ et ex adverso ascendere et ponere se murum pro domo Israhel, dum fidem roborant, virtutes et bonos mores instruunt et corroborant, statuta ecclesiæ docent et collaudant, vitia hominum et pravitates redarguunt et castigant. Hi nichilominus sedi apostolicæ in omnibus obediunt, a qua auctoritatem precipuam trahunt.

III.

Voir Chap. 78 (Tome I, p. 226 n. *; Tome II, p. 125).

CHAP. 78. COMPARAISON DES TROIS FORMES DE CE RÉCIT.

Voici le texte de 2 Cel. 1, 16. Nous empruntons notre texte au MS. 686 d'Assise, p. 19. Le titre provient du sommaire général de l'œuvre, p. 1 du MS. Les passages en italiques sont les parties que Celano ajoute au texte fourni par le MS. Vat. 4354, f. 36*b* (le texte conforme au Spec. Perf. s'y trouve aussi, f. 14*a*), le MS. de Liegnitz, f. 59*b*, 1 (v. Opuscules, I, p. 48; le texte conforme au Spec. Perf. se trouve dans le même MS., f. 19*a*, 1), par le Spec. Vitæ 1509, 100*b*, section 123 (le texte du Spec. Perf. se trouve un peu avant, 100*a*, section 121).

De providentia futurorum, et qualiter religionem commisit Romanæ Ecclesiæ, et quadam visione.

Vitæ meritis continue pater sanctus ac virtute proficiens, cum natorum soboles multiplici ubique iam numero dilataretur et gratia, *extenderetque usque ad fines orbis palmites fructuum fertilitate mirificos*, coepit sæpius meditari sollicitus qualiter illorum novella plantatio servari posset et crescere unitatis vinculo colligata. Videbat tunc contra pusillum gregem luporum more sævire quamplures, et de sola novitate dierum malorum inveteratos sumere occasionem nocendi. *Prævidebat quædam inter ipsos filios accidere posse sanctæ paci et unitati contraria, et, sicut sæpe accidit in electis, rebelles futuros quosdam suæ carnis sensu inflatos et spiritu paratos ad iurgia et pronos ad scandala dubitabat. Cumque vir Dei hæc et similia sæpius animo volveret*, nocte quadam deditus somno [p. 20] visionem hanc videt. Inspicit gallinam

parvam et nigram columbæ domesticæ similem, crura tota pennata habentem cum pedibus. Hæc pullos habebat innumeros, qui gallinam rotantes instanter sub alas eius omnes congregari nequibant [et milvi hinc inde pullos rapere conabantur].[1] Surgit a somno vir Dei, ad cor meditata reducit; efficitur ipse suæ visionis interpres. Gallina, inquit, hæc sum ego, statura pusillus nigerque natura, cui columbina per innocentiam vitæ debet famulari simplicitas, quæ sicut aevo rarissima, sic expedite volat ad cælum. Pulli sunt fratres numero multiplicati et gratia, quos a conturbatione hominum et contradictione linguarum defendere Francisci virtus non sufficit. Vadam igitur et eos sanctæ Romanæ Ecclesiæ commendabo, cuius potentiæ virga percellantur malevoli, et filii Dei in æternæ salutis augmentum ubique plena gaudeant libertate. Recognoscent ex hoc filii dulcia beneficia matris et speciali devotione semper ipsius reverenda vestigia complectentur. Non erit, ipsa protegente, in ordine malus occursus nec filius Belial per vineam Domini transibit impunis. *Paupertatis nostræ ipsa sancta æmulabitur gloriam, et humilitatis præconia per superbiæ nubilum offuscari non sinet. Charitatis et pacis in nobis vincula servabit illæsa, censura strictissima percutiens dissidentes. Evangelicæ puritatis observatio sacra centinue in conspectu eius florebit, nec odorem vitæ vel ad horam patietur elabi.* Hæc huius amplectendæ commendationis sancti Dei fuit intentio tota. Hæc necessariæ commissionis pro futuro tempore præscientiæ viri Dei sanctissima documenta.

En comparant les trois textes que nous donnent pour ce chap., le Spec. Perf. 78, la Legenda Vetus (?) et 2 Cel. 1, 16, on est tenté de penser qu'ici la légende se sera développée un peu à la manière de la basilique d'Assise et de tant d'autres églises aux flancs desquelles on a ajouté des chapelles qui n'en détruisent ni l'harmonie ni l'unité.

Le Dr. Goetz (p. 198 s.) qui n'a comparé que le Spec. Perf. et 2 Cel. a dit excellemment : " La tradition en se développant a-t-elle surajouté les raisons de la décision prise par François, ou bien est-ce le compilateur du Spec. Perf. qui n'a emprunté à sa source

[1] Cette phrase n'est donnée que je sache que par le Speculum Vitæ.

que les paroles du saint? La première supposition paraît plus probable, mais on ne saurait le prouver."

Ce que dit ensuite le savant professeur semble indiquer que ceux des franciscanisants qui ont fait des réserves sur Thomas de Celano n'ont pas su s'expliquer suffisamment: "Ce chapitre 78, dit-il, est extraordinairement important pour le caractère du Spec. Perf. Si ce passage ne se trouvait que dans Celano, combien on relèverait la tendance curialiste de l'auteur! La meilleure défense de Celano c'est que le Spec. Perf. dise exactement la même chose; ceux qui font remonter les récits du Speculum au cercle des disciples intimes, ne pourront donc pas prêter à ceux-ci une attitude trop amère vis-à-vis de la curie."

Me sera-t-il permis de répondre à l'éminent critique, que quant à moi, je n'aurais jamais songé, si ce chapitre ne se trouvait que dans Celano, à en tirer des conclusions sur les tendances plus ou moins curialistes de l'auteur? Il ne s'agit pas de cela ici. Que François d'Assise ait été un fils humblement soumis, ardemment dévoué de l'Eglise, qui pourrait songer à le contester en lisant ses œuvres? Mais il y a un fait qui semble n'avoir pas été assez bien vu, c'est qu'au temps de François comme aux autres époques de l'histoire religieuse, il y a toujours eu parmi les fidèles les plus dévoués deux grands courants—celui de ceux qui montrent leur dévouement par une obéissance de fait, matérielle, passive, au jour le jour, et le courant de ceux qui servent Honorius III. et Grégoire IX, mais qui en eux servent Pierre, et en Pierre servent Jésus, et en Jésus se sentent les collaborateurs de la divine, ineffable parturition de l'avenir. Ici l'obéissance devient plus lointaine, plus spirituelle, elle pourra même devenir de la résistance—mais qui pourrait dire qu'elle vaille moins que l'autre?

Telle est la différence qu'il y avait entre fr. Elie, Thomas de Celano, la majorité des ministres d'un côté, et saint François avec les zélateurs de l'autre. Les premiers entraient dans les vues du pontife régnant avec une telle ardeur qu'on peut se demander à certains moments, si le pape ne leur voile pas un peu l'Eglise; les seconds servirent l'Eglise avec tant de vigeur que, pour des observateurs inattentifs, ils ont parfois l'air de lutter contre le pape.—A des degrés divers chaque pontificat voit des diversités de ce genre.

IV.

Lettre de Frère Élie sur la Mort de Saint François.[1]

(E. Lempp, Frère Élie de Cortone, Coll. T. III, p. 70-71.)

Dilecto sibi in Christo fratri Gregorio ministro fratrum, qui sunt in Francia, cum omnibus fratribus suis et nostris, frater Helias peccator, salutem.

Antequam loqui incipiam, suspiro et merito : quasi inundantes aquæ, sic rugitus meus : quia timor quem timebam, evenit mihi, evenit et vobis ; et quod verebar, accidit mihi, accidit et vobis : quia longe a nobis factus est consolator, et qui portabat nos velut agnos in brachio suo peregre profectus est in regionem longinquam. Dilectus Deo et hominibus receptus est ad lucidissimas mansiones, qui legem vitæ et disciplinæ docuit Jacob, et testamentum pacis tradidit Israel. Gaudendum nimis est propter eum, sed dolendum nobis quos, ipso absente, circumdant tenebræ et operit umbra mortis. Commune damnum, sed meum singulare periculum, quem in ipso tenebrarum medio dereliquit multis occupationibus circumdatum, et oppressum flagellis innumeris. Propterea deprecor dolere mecum, fratres, quia ego nimis doleo et condoleo vobis, quoniam pupilli sumus absque patre, et orbati lumine oculorum nostrorum.

Vere, vere lumen erat præsentia fratris et patris nostri Francisci, non solum nobis, qui eramus prope, sed et his qui longe erant a nobis professione et vita. Erat enim lux a vera luce emissa, illuminans his qui in tenebris erant et in umbra mortis sedebant, ut dirigeret pedes eorum in viam pacis. Quod et

[1] Note de M. Sabatier : " En appendice donner la lettre d'Elie sur la mort de S. Fr."

fecit, prout verus meridies oriens ex alto illustrabat cor ejus, et accendebat voluntatem igne amoris sui, prædicans regnum Dei, et convertens corda patrum ad filios, et imprudentes ad prudentiam justorum, et in universo mundo paravit Domino plebem novam.

Ad insulas longe divulgatum et nomen ejus, et miratæ sunt universæ terræ mirabilia opera ejus. Propterea nolite, filii et fratres, tristari quod excedat modum, quoniam orphanorum pater, Deus, consolabitur nos consolatione sua sancta ; et si fletis, fratres, super vos ipsos flete, non super illum ; nam media vita in morte sumus, ipse vero transiit de morte ad vitam ; jucundamini, quia antequam tolleretur a nobis tanquam alter Jacob omnes filios suos benedixit, et omnibus remisit culpas, quæ in eum factæ fuissent, vel cogitatæ ab aliquo nostrum.

Et his dictis annuntio vobis gaudium magnum et miraculi novitatem. A sæculo non est auditum tale signum, præterquam in Filio Dei, qui est Christus Deus. Non diu ante mortem frater et pater noster apparuit crucifixus, quinque plagas quæ vere sunt stigmata Christi portans in corpore suo : nam manus ejus et pedes quasi puncturas clavorum habuerunt ex utraque parte confixas, reservantes cicatrices, et clavorum nigredinem ostendentes ; latus vero ejus lanceatum apparuit, et sæpe sanguinem evaporavit. Dum adhuc vivebat spiritus ejus in corpore, non erat in eo aspectus, sed despectus vultus ejus, et nullum membrum in eo remansit absque nimia passione. Ex contractione nervorum membra ejus rigida erant, sicut solent esse hominis mortui, sed post mortem ejus pulcherrimus aspectus est, miro candore rutilans, lætificans videntes. Et membra quæ prius rigida erant, facta sunt mollia nimis sese vertentia huc atque illuc secundum positionem suam, tanquam pueri delicati. Ergo, fratres, benedicite Deum cæli ; et coram omnibus confitemini illi, qui fecit nobiscum misericordiam suam, et habete memoriam patris et fratris nostri Francisci, ad laudem et gloriam ejus, qui magnificavit eum inter homines et coram angelis glorificavit illum. Oretis pro ipso, sicut antea a nobis postulavit, et ipsum orate, ut Deus nos cum ipso efficiat suæ gratiæ sanctæ participes. Amen.

Quarto Nonas Octobris die Dominica, prima hora noctis præcedentis pater et frater noster Franciscus migravit ad Christum.

Vos ergo, carissimi fratres, ad quos litteræ præsentes pervenerint Israelitici populi sequentes vestigia deplorantis Moysen et Aaron inclitos duces suos, viam demus lacrymis tanti patris solatio destituti. Licet enim pium sit congaudere Francisco, pium est tamen flere Franciscum. Revera pium est congaudere Francisco, quoniam ipse non obiit sed ad cælestes nundinas abiit, saccum pecuniæ secum ferens, et in plenilunio reversurus, pium est flere Franciscum, quoniam qui egrediebatur, et ingrediebatur tanquam Aaron, et ferens nobis de thesauro suo nova et vetera, et consolans nos in omni tribulatione nostra, de medio nostri sublatus est, et nunc pupilli dicimur absque patre. Sed quoniam scriptum est : *Tibi derelictus est pauper, orphano tu eris adjutor.* Omnes, fratres carissimi, oretis instanter, quod si laguncula testea confracta est in valle filiorum Adam : summus tamen ille figulus aliam honorificam restaurare dignetur, quæ sit super multitudinem gentis nostræ, et nos sicut verus Machabæus antecedat ad prœlium. Et quia non est superfluum orare pro mortuis, pro anima ejus oretis ad Dominum. Quilibet sacerdos dicat tres missas ; singuli clerici psalterium ; laici quinque Pater noster ; clerici dicant solemniter vigiliam in communi. Amen.

Frater Helias peccator.

V.

Voir Chap. 120 (Tome I, p. 336).

CANTIQUE DU SOLEIL.

Is. f. 47*a*.

MS. du Couvent Saint Isidore des Irlandais à Rome.

(Rub.) *Et hæc est illa laus quam tunc fecit.*

1. Altissimo onipotente bon signore.
tue son[1] lelaude lagloria elonore et onne beneditione.
Ate solo si confanno.
enullo homo edengno de te mentovare.
2. Laudato sia tu mio signore con tutte letue creature.
spetialmente permesser fratre[2] sole
iorna et illumina noi per luj
(47*b*). Et ello ebello eradiante congrande splendore
de te signore porta significatione.
3. Laudato sia mio signore per suora luna et perle stelle
Incielo laifirmate chiare spatiose et belle.
4. Laudato sia mio signore per frate vento
et perlaire nubilo esereno etone tempo.
per lequal dai allecreature sustentamento.
5. Laudato sia mio signore. per suora aqua.
laquale emolto[3] utile et pretiosa ecasta.

[1] Ce mot n'est pas très sûr. Le copiste a écrit *so* et surmonté l'*o* du signe qui lui sert d'ordinaire à remplacer les *r* et les *a*. C'est sans doute une étourderie au lieu d'un trait droit —.

[2] ou frate.

[3] MS. eml'to.

6. Laudato sia mio signore per frate fuaco
per loquale aluminj lanocte.
et eli ebello et iocundo robusto et forte.
7. Laudato sia mio signore per nostra madre terra
laquale ne sostenta coverna
et produce diversi fructi et colorati fiori et herba.
8. Laudato sia mi signore per quelli che perdonan per tuo [amore.
e sostene efirmita et tribulatione.
Beati quelli chelle sosterran inpace.
ke date altissimo saranno encoronati.
9. Laudato sia mio signore per suor nostra morte corporale
dallaquale nullo homo vivente po scampare.
Guai acoloro kemore in peccato mortale
Beati quelli kesetrovano elle tue sanctissime voluntade.
Chela morte seconda nolli porra far male.
Laudate et benedite mio signore ingratiate
et servite alui congrande humilitade.

Verset du pardon.

(43*b*). Et sic fecit statim unum versum in laudibus supradictis occasione illa. Et ait. Laudato sia mio signore per quelli che perdonno perlo tuo amore. Et sosten infirmitate et tribulatione. Beati quelli chello sostiene enpace che date altissimo saranno encoronati.

(Le verset de la mort n'y est pas.)

Fo. f. 56*b*.

MS. du Couvent des Capucins de Foligno.

Et hæc est illa laus quam fecit.

1. Altissimo, omniponte, bono Signore
tue sonno le laude, la gloria e lo honore e onne benedictione
A te solo, se fanno
et nullo homo e degno de te mentovare
2. Laudato sia tu, Miosignore, cum tucte le tui creature
spetialmente per misser frate lo sole
iorna et illumina noi per lui
ello e bello et radiante cum grande splendore
de te, signore, porta significatione
3. Laudato sia, Miosignore, per sora luna et per le stelle
in cello lai formate chiare et spetiose et belle
4. Laudato sia, Miosignore, per frate vento
et per laere nubilo et sereno et onne tempo
per la quale dai ad le tue creature sustentamento
6. Laudato sia, Miosignore, per frate foco
per loquale allumini la nocte
ello ebello, iocundo, robusto et forte
5. Laudato sia, Miosignore, sora aqua
la quale e multo utile et pretiosa et casta
7. Laudato sia, signore mio, per la nostra matre terra
la quale ne sostenta governa
et produce diversi fructi et colorati flori et herba
8. Laudato sia, Miosignore, per quelli che perdonano per
et sostengano infirmita et tribulatione [tuo amore
beati quelli kele sosterrano in pace
che da te Altissimo seranno incoronati

9. Laudato sia Miosignore per sora nostra morte corporale
da la quale nullo homo vivente po scampare
guai a coloro che morano in peccato mortale
Beati quelli che se trovano alle tue sanctissime voluntade
che la morte secunda non li porra fare male.
10. Laudate et benedite Miosignore et rengratiate
et servite allui cum grande humilitate.

(Le manuscrit ne présente pas d'alinéas.)

Verset du pardon.

(f. 52*a.*)

Laudato sia Miosignore per quelli ke perdonano per lo tuo amore
Et sostene infirmitade et tribulatione
Beati quelli che lo sostene in pace
che da te Altissimo seranno incoronati.

(Le verset de la mort n'y est pas.)

Va. f. 57*b*, 2.

MS. 7650 de la Bibliothèque Vaticane.

1. Altissimo onipotente bon segnore
tue son le laude la gloria e lo honore e omnia benedictione
Ati solo se confanno
et nullo homo e degno de menzoare.
2. Laudato sia mio segnore cum tute le tue creature
spetialmente meser lo fratre sole.
lo quale iorna e alumini [58*a*, 1] noy per luyi.
Et elo e bello e radiante cum gran splandore.
de te segnore porta significatione.
3. Laudato sia mio signore per suor luna e per le stele.
In celo ay formate chiare e pretiose e bele.
4. Laudato sia mio signore per fratre vento
e per laiere e nubilo e sereno e omnia tempo.
per lequale day ale toe creature sustemmento [1]
5. Laudato sia mio signore per suora aqua.
la quala e multo utile e humile e pretiosa e casta.
6. Laudato sia mio signore per fratre foco
per lo quale tu alumini la nocte.
Et elo e bello e iocondo e robustissimo e forte.
7. Laudato sia mio signore per nostra madre terra
laquala ne sustenta e governa.
e produci diversi fructi e colorati flori e herbe
8. Laudato sia mio signore per quelli che perdona per lo tuo [amore.
E sustene infirmitade e tribulatione.
Beati quelli che le susteniarano [2] in pace
che da ti altissimo serano coronati

[1] MS. *ſuſtem̄mto*.

[2] Ce mot est douteux; le MS. écrit *susteīa-rano;* on pourrait donc lire *susteniarano* ou *susteinarano*, etc.

9. Laudato sia mio segnore per suor nostra morte corporale
da laquale nullo homo vivente po scampare.
guay aquelli che mora in peccato mortale
10. Beati quelli che se trovarano ale tue sanctissime voluntade
che la morte secunda noli pora far male.
11. Laudate [58*a*, 2] e benedicite mio segnore regratiate
e servite aluyi cum grande humilitade.

(Copié à la Vaticane le 11 mars, 1913.)

(Chaque strophe sauf la seconde et la cinquième est précédée d'un ℂ à l'encre rouge.)

Br. f. 57*a*.

MS. 491 de la Bibliothèque Communale de Breslau.

Ce morceau ne présente pas dans ce MS. un aspect spécial. Les strophes s'y suivent sans interruption. Les premières, jusqu'à celle de l'eau exclusivement, ont reçu entre les lignes une traduction latine écrite en caractères excessivement petits et dans ces mêmes strophes on a séparé par des barres verticales des mots que le copiste avait réunis par exemple mi | scere lu | frate sole | lu. Nous n'avons naturellement pas tenu compte de ces modifications faites au texte par une main postérieure dont il est difficile de préciser l'époque.

Ce texte a une certaine importance à cause de la rareté des abréviations.

En l'examinant il ne faut pas oublier ce qui a été dit dans la description de ce MS. en particulier sur la confusion constante du *t* et du *c*.

Un certain nombre de lettres ont été agrémentées d'un trait rouge, comme dans le reste du MS. le sont en général les premières lettres des alinéas. On ne peut pourtant pas ici se baser sur ce fait pour établir la série des strophes, car le scribe a distribué ces traits rouges un peu au hasard. Par exemple à la strophe du pardon (§ 8) il a passé au rouge le B de beati et le *k* de *ke le sosterranon*.

Hæc est laus de creaturis quam fecit quando Dominus certificavit eum de regno suo.

1. Altissimo omnipotente bono Signore
toe sompno le laude la gloria elonore et omne benedictione
Ad te solo se confanno
e nullus homo e dignus te mentoriare

2. Laudato[1] su[2] meo Signore cum cuncte lecoe creature
specialamentu[3] miscere lufrate solelu
quale iorna alumini[4] un per lui
Et illu ebellu et radiante cum grande splendore
de ti, Altissimi, porta significacione.
3. [5]
4. Laudatu su, meo Signore, per frate ventu
e per aere e nubilo e sereno et omne tempo
per le quale alle ture creature day sostencamintu[6]
5. Laudatu sum,[7] meo Signore, per soror aqua
la qual e multu utile et humile et preciosa et casta
6. Laudatu sum,[8] meo Signore, per frate focu
per liqual allumini la nocte
Et illo ebellu e zecundu e robustissimu et forte
7. Laudatu sine[9] meo signore per soror nostra matre terra
la quale ne sostenta e go verna[10]
et produci diversa fructie colorati flori et herba [amore
8. Laudatu sine,[11] meo Signore, per quilli ke perdona per loca
e sostene infirmitate et tribulacione
Beati quilli ke le sosterranon in in pace
ke date, Altissimo, serando in coronati
9. Laudatu sum, meo Signore, per soror nostra matre[12] corporale
dalaquale nullu homo vivente po stampare.

[1] Le scribe avait d'abord écrit *Laudatu,* mais il a changé en *o* l'*u* final.

[2] Le scribe semble avoir été embarrassé pour déchiffrer le mot que lui fournissait ici son texte et le mot correspondant dans les strophes qui suivent. Dans celle-ci il a écrit *su* et placé au-dessus de l'*u* un très petit *o* signe dont il fait trois fois usage dans ce chapitre et très rarement dans le reste du manuscrit.

[3] L'*u* est surmonté du petit *o* dont il a été question dans la note précédente.

[4] Sur l'*u* le même petit *o* rencontré déjà plus haut, v. notes 2 et 3.

[5] Og. Nord om. strophe 3 ; v. T. I, p. 337, n. 9.

[6] Il semble que le scribe avait d'abord écrit *cu* comme dernière syllabe de ce mot et que d'un trait de plume après coup il ait fait du *c* un *t*.

[7] *Sum* est en toutes lettres.

[8] *Su* et au dessus le trait horizontal abréviation de l'*m*.

[9] *Sn* et au dessus un gros point quadrangulaire.

[10] Sic *e go verna.*

[11] *Sn* et au dessus le gros point quadrangulaire déjà vu à la strophe précédente.

[12] Il n'y a pas moyen d'hésiter sur ce mot ; il est écrit *mre* surmonté d'un trait horizontal, parfaitement semblable d'ailleurs au matre de la 5e strophe.

Guai a quilli ke se crona in lecoe santissime voluntate
ke la morte secondo noli porra face mala
Laudate et benedicite lu meo signore et et eugraciate[1]
e servite alui cum grande humilitate.

Verset du Pardon (f° 48*a*).

(Rien ne distingue ces lignes des autres et elles se suivent sans alinéa.)

laudate Christum meo signore per quilliche per dona per lucon
et sustine infirmitatem et tribulatione [amore
beati quilliche lesostine in pace
ke dati altissimum serrando coronati.

Verset de la mort (58*b*).

(Même remarque que pour celui du pardon.)

Laudatu sum meo signore per nostra sorore morte cor-
da la quale nullo mente[2] postampare [porale
guinam quilli oche more in peccato mortale
et beati quilli lee se coronam ne lecoe sanctissime voluntate
ke lamorte segonda nolli porra far male.

[1] eUgraciate.

[2] On pourrait lire aussi *inente*.

SEM. f. 53*b*.

MS. 6. F. 12 du Séminaire de Liège.

(Copié et collationné à la Maisonnette le 12 novembre, 1912.)

(53*b*.) Hæc est laus de creaturis quam fecit quando Dominus certificavit eum de regno suo.

1. Altissimo onipotente bon Signore
toe sompno le laude le gloria elenore et omne benedictione
ad te solo se confanno
e nullus homo e dignus te mentoriare.
2. Laudatu sii meo signore cum cucte letoe creature
specialamentum miscere lufrate sole [1]
lu quale jorna alm nini ini per lui
Et illu ebullu et radiante cum grande splendore ;
de ti, Altissimu, porta significatione.
3.
4. (54*a*.) Laudatu sine, meo Signore, per frate ventu
e par aere e nubilo e sereno et omne tempo
per lequale alle creature tue day sustentamintu.
5. Laudatu sine, meo Signore, per soror aqua
la qual e multu utile et humile et preciosa et casta.
6. Laudatu sine, meo Signore, per frate focu
per lu qual tu allumini la nocte.
Et illo ebullu e zocundu e robustissimu et forte.
7. Lauda sine, meo Signore, per soror nostra matre terra
la quale ne sostenta e gonerna
et produci diversi fructi e colorati flori et herba.
8. Laudatu sine, meo Signore, per quilli ke per dona per [loco amore
esostene infirmitate et tribulatione.
Beati quilli ke le sosterranon in pate
ke date, Altissimo, serando incoronati.

[1] Dans le MS. *solelu* est en un seul mot.

9. Lauda sine, meo Signore, per soror nostra matre corporale
da la quale nullu homo vivente postampare [1]
Gaiai a quilli ke se crona in letoe sanctissime voluntate
ke la morte secondo noli porra fate male.

10. Laudate et benedicite lu meo Signore et engratiate
e servite alui cum grande humilitate.

Verset du pardon (45*a*).

Laudate Christum meo Signore per quilliche perdona per luton amore
et sustine infirmitatem et tribulationem.
Beati quilliche lesostine in pace
ke dati, Altissimum, serrando coronati.

Verset de la mort (55*b*).

Laudatu sine, meo Signore, per nostra sorore morte corporale
da laquale nullu homo mente postampare.
Guinam [2] quilli oche more in peccato mortale.
Et beati quilli lee se tronami ne letoe sanctissime voluntate
ke la morte segonda noli porra far male.

[1] On peut lire aussi bien *poscampare.*

[2] On peut lire aussi bien *guman.*

Li. f. 87*b*, 1.

MS. 343 de l'Université de Liège.

Le cantique du soleil (f° 87*b*, 1 et 2) s'y présente avec un aspect absolument analogue aux autres chap. (tout s'y suit sans solution de continuité) tandis que dans les deux autres versets des chap. [101 et 123] le texte de ce qui provient du cantique est souligné de rouge.

Hec est laus de creaturis quam fecit quando Dominus certificavit eum de regno suo.

Altissimo omnipotente bono Signore
toe sopno le laude la gloria elonore et omne benedictione
Ad te solo se confanno
e nullus homo e dignus te mentoriare.
Laudacu sii meo signore cum cucte letoe creature
specialamentum miscere lu frate sole [1]
lu quale, iorna et alninini mi per lui.
Et illu ebellu et radiante cum grande splendore
de ti altissimi porta significatione

Laudacu sine, meo signore, per frate ventu
e par aere e nubilo e sereno et omne tempe
per lequale alle tue creature day sostencannucu
Laudacu sine, meo signore, per soror aqua
la qual e multu utile et humile et preciosa et casta
Laudacu sine, meo signore, per frate focu
per luqual tu allunimi la nocte
et illo ebellu e zocundu e robustissimu et forte.
Laudacu sine, meo signore, per soror nostra matre terra
laquale ne sostenta egoverna

[1] Dans le MS. *solelu* ne forme qu'un seul mot.

et produci diversi fructi e colorati flori et herba [amore
Laudacu sine, meo signore, per quilli ke perdona per loco
esostene infirmitate et tribulatione
Beati quilli ke le sosterranno in pace
ke date, Altissimo, serando incoronati
Laudacu sine, meo signore per soror nostra matre corporale
dalaquale nullu homo vivente postampare
Guai a quilli ke se crona in le toe sanctissime voluntate
ke la morte secondo noli porra face male
Laudate et benedicite lu meo signore
Et eugratiate eservite alui cum grande humilitate.

(Copié sur le manuscrit à Strasbourg le 18, 1, 1912.)

Verset du pardon.

Chap 101, 78*b*, 1.

Laudate Christum meo signore per quilliche perdona per
et sustine infirmitatem et tribulationem. [lucon amore
Beati quilliche le sostine in pace.
Ke dati Altissimum serrando coronati.

Verset de la mort.

Chap. 123, 89*a*, 2.

Laudacu sine, meo Signore, per nostra sorore morte cor-
da laquale nullu homo mente poscampare. [porale
Guinam quilli oche more in peccato mortale
Et beati quilli lee se cronanu ne letoe sanctissime voluntate
Ke la morte segonda noli porra far male.

Fac. f. 127*b* 2.

MS. de la Faculté de Théologie Protestante de Paris.

Hec est laus de creaturis quam fecit quando dominus certificavit eum de regno suo.

Altissime omnipotens bone domine
Altissimo omnipotente bon si

tu es suprema laude
gnore To e sopre no le laude

gloria honor omnis benedictio
la gloria el honore et onne benedictione

Ad te solum sit confidencia et nullus homo est
128*a* 1 [Ad te solo se confanno e nullu homo e

dignus tui memorari laudatus sit meus
digno te mentuare Laudatu si meo

dominus cum omnibus tuis creaturis specialiter
signore cum cuncte le toe creature. Spe

domine ille frater sol per
ciala mente miscere lu frate sole per

quem habemus diem et illuminans per me
liquale havemo laiorno et allumini per

illum et ille est pulcher radians cum magno
lui Et illu e bellu et radiante cum gran

splendore te portans
de splendore De ti altissimo porta sig

significationem laudatus sit meus dominus per
nificatione Laudatu si meo signore per

fratrem ventum et per aerem et nubilam et
frate ventu e per aere e nubilo e se

serenum et omne tempus per quod omnibus
reno et onne tempo per lequale alle

tuis creaturis das sustentationem
tue creature day substantamentu. Lau

laudatus sit meus dominus per fratrem ignem per
datu si meo signore per frate focu per

quem tu illuminas noctem et ille est
luquale tu illumina la nocte Et illo e

pulcher et iocundus et robustissimus et fortis
bellu e iocundu e robustissimu e fortu

laudatus sit meus dominus per sororem aquam
Laudatu si meo signore per sore aqua

que est multum utilis et humilis et pre
laquale multu utile et humile et pre

ciosa casta laudatus sit meus dominus
cios (*sic*) et casta Laudatu si meo signore

per sororem nostram matrem terram que nos
per sore nostra matre terra laquale ne sos

sustinet et gubernat producis diversos
tenta e governa Et produci diversi

fructus coloratos flores herbas laudatus
fructi e colorati flore et herba Lauda

sit meus dominus per illos qui indulgent
tu si meo signore per quilli ke perdono

pro tuo amore et sustinent infirmitatem
per loco amore Et sostome (*sic*) infir-

et tribulationem. Beati
mitate e tribulatione. Beati

illi qui sustinent in pace qui
quilli ke sostegno in pace. Ke

de te altissimo erunt coronati
da ti altissimo seranno in coronati

Laudatus sit meus dominus per sororem nostram
Laudatu si meo signore per sore nostra

matrem corporalem de qua nullus
matre (*sic*) corporale Da laquale nullu homo

vivens potest evadere guareris (?) sine (?) illis
vivente po scampare guai a quilli

qui se invenerunt (?) in tua
ke se crona (*sic*) in toe sanctissima voluntate

quibus mors 2^a non potest facere
Ke la morte secundo noli porro fare

malum Laudate et benedicite meum
male Laudate et benedicite lu meo sig

dominum regraciamini et servite illi cum
nore Et graciate e servite alui cum

grandi humilitate
grande humilitate.

(Le texte italien est écrit de la même grandeur que dans les chapitres précédents et suivants le texte du Spec. Perf. Le scribe a ajouté entre les lignes la traduction latine en caractères très petits.)

Verset du pardon (f. 122*a* 2).

christum
Laudate christo

meum dominum illos qui indulgent pro
meo signore : per quilli ke per dona per

tuo amore sustinent infirmitatem et
loco amore. Et sostine infirmitate e tri

tribulationem illi qui sustinent in pace
bulatione : beati quilli ke sostine in pace

qui te erunt
ke da ti altissimo seranno coronati.

Verset de la mort (f. 129*a* 1).

Laudatu si meo signore per nostra sorore morte
corporale da laquale nullu homo vivente poscampare
guai a quilli ke more va peccato mortale
Et beati quilli ke se trova in letọe sanctissime voluntate
ke la morte secundo noli porra fare male.

MS. 2697 de l'Université de Bologne, ff. 98*b*-99*a*.

Rien de spécial. Les vers se suivent sans alinéa. La ponctuation est ici exactement reproduite ainsi que les grandes lettres.

(98*b*.) *Questa e lalauda delle creature, laquale e fece; quando el Signiore lo certifico del regnio suo.* Capitolo in ordine 119°.

(99*a*.)

Altissimo *oni*potente, buom Signiore.
Tue son lelaude la gloria, elonore e ogni beneditione
A te solo si confanno,
e nullo huomo e degnio dimentorare.
Laudato sia mio Signiore, con tutte le tue creature,
Spetialmente meserlo frate Sole,
loquale iorna e allumini noi perlui.
E ello, e bello e radiante, con gram splendore.
Di te altissimo porta significatione.
Laudato sia meo Signiore, per suora luna, e perle stelle,
cielo sereno e ogni tempo. Perle quali alle tue creature dai sos- [tenimento.
Laudato sia meo Signiore, per suora acqua.
La quale e molto utile, e humile, e pretiosa, e casta.
Laudato sia meo Signiore, per frate vento.
E per aere, e nubilo, e ogni tempo.
Laudato sia meo Signiore, per frate fuoco,
per lo quale tu allumini la nocte.
E esso, e bello, e iocundo, e robustissimo e forte.
Laudato sia meo Signiore, per suora nostra madre terra.
la quale ci sostenta e governa;
e produce diversi frutti, e colorati fiori e herba.
Laudato si*ei* meo Signiore, per quegli che perdona*m* pel tuo [amore.
E sostengano infermitadi infermitadi e tribulatione.

Beati quegli chelesostengano in pace,
che da te altissimo saranno incoronati,
    Laudato sia meo Signiore per suora nostra morte corporale.
Dalla quale nullo huomo vivente puone campare.
Guay a quegli, liquali morano in peccato mortale.
    Beati quegli che si trov*am* nella tua sanctissima volontade.
Che la morte seconda non gli porra far male.
    Laudate, e benedicite lomeo Signiore.
E ringratiate, e servite allui, con grande humilitade.

(Collationné à Bologne le 16 février, 1913.)

Verset du pardon (87*b*).

(Sans rien qui distingue cela du reste du texte.)

    Laudato sia *e*l mio Signiore: per quegli che perdonano, per [iltuo amore.
E sostiene infermitade e tribulatione.
Beati quegli chella sostiene in pace.
Che da te altissimo sarrano coronati.

Verset de la mort (101*a*).

    Laudato sia mio Signiore, per nostra suorore morte corporale.
Dalla quale nullo huomo vivente puo scampare.
Guay a quello che more in peccato mortale.
E beati quegli che si trova, nelle tue sanctissime voluntade,
che lamorte seconda, nongli porra far male.

MS. de Berlin 196 (f. 98*b*).

Ce chapitre dans le Berlin ne se distingue en rien des autres. Les strophes de la mort et du pardon sont, elles aussi, écrites sans solution de continuité entre ce qui précède et ce qui suit ni rien qui les fasse remarquer.

Les mots italiques sont en toutes lettres dans le MS.

(98*b*).

(Rub.) *Incipit canticum solis sancti Francisci.*

1. *Altissimo* onipotente bonsignore
tue sole laude lagloria *el honore conne* benedictione
ad te solo altissimo se confane
et *nullo* homo edegno te mentonare [1]

2. *Laudato sie mi* signone [2] con tucte *le tue* creature
*special*mente *messel lo* frate *sole*
loquale *ior no* et *allumine* noy persui.
Et ello ebello eradiante con grande *spledore*
de te altissimo porta significatione.

3. *Laudato si mi* signore per *sora luna ele stelle*
in cielo lai fermate claritate et preciose et *belle*

4. *Laudato si mi* signore per frate vento
etper*aere* et *nubile ēt sereno* et onne tempo
per *loquale ale tue* creature *daie* sustentamento

5. *Laudato si mi* signore per *sor acqua*
laquale emolto [3] *utele* et humile et preciosa et *casta.*

[1] On peut lire aussi *mentoriare.*

[2] MS. sig°ne.

[3] Le second *o* est surmonté d'une sorte d'accent ou de *c* retourné ɔ placé là sans doute par étourderie. Ce signe est tout à fait semblable à celui que le scribe de ce MS. place assez souvent (mais pas régulièrement) sur les *i*.

6. *Laudato si mi* signore per frate *foco*
perloquale ennallimine [1] la nocte
edello ebello et *iocundo* et *robustoso* et *forte.*
7. *Laudato si mi* signore persora nostra matre [2] terra
laquale ne sostenta egoverna
et produce diversi *fructi* con *coloriti flori* et herba.
8. *Laudato si mi* signore per *quelli ke* perdonano perlo *tuo* [*amore*
et sostengo infermitade et tribulatione
beati quelli Kes [3] *sostentano inpace.*
Ka da te altissimo serano in choronati
9. *Laudato si mi* signore persora nostra *morte corporale*
dalla quale nullo homo vivente *po* scampare
guai a quellice morrano nelle peccati mortali.
beati *quelli ke trovarane le tue* sanctissime voluntati.[4]
ka la morte secunda *nol farra male*
10. *Laudate* et *benedicite mi* signore et rengraciate
et *servite* serviteli [5] cum *grande* humiliatade.[6]

Verset du pardon (99*b*).

Et sic unum versum fecit in illis laudibus, illa occasione videlicet

Laudato si mi signore per *quelli ke* perdonano per *lo tuo amore esostengo infirmitatem* (sic) etribulatione (sic). Beati *quelli chel* sosterranno *in pace ka date altissimo* seranno *coronati.*

Verset de la mort (131*a*).

In quo cantu ante versum ultimum posuit versum de sorore morte videlicet

laudato sie *mi* signore per *sora* nostra morte corporale della quale nullomo vivente poscampare. *Guai a quelliche morira* [7] *nelli* peccati *mortali. Beati quelli ke trovera nelle* toi sanctissime volontade *kela morte* seconda *noli fara male.*

[1] MS. ennallīne. [2] MS. *m̄re.* [3] sic *Kes.*
[4] MS *volāi.* [5] sic bis MS. *s^e viteli.* [6] MS. *hūliatade.*
[7] On pourrait lire aussi *morrra* (avec 3r).

INDEX DES CITATIONS BIBLIQUES (TOME I).[1]

[Explication : Les indications sans parenthèses renvoient aux chapitres et versets des livres bibliques ; les indications entre parenthèses renvoient aux chapitres, versets et notules du Spec. Perf., Tome I : par exemple :—Gen. 6, 6 (81, 3 n. *c*) = Genesis chap. 6, verset 6, cité à Spec. Perf., T. I, chap. 81, verset 3, notule *c*.]

[1] Vide Tome II, p. xxxvi-xxxviii.

INDEX ALPHABÉTIQUE.

Les indications en italiques concernent le texte même du Spec. Perf. Celles qui sont imprimées en caractères romains concernent les notes et tout ce qui est en dehors du texte.

Les indications qui concernent le Tome I renvoient aux chapitres et aux versets : les indications qui concernent le Tome II renvoient aux pages et sont introduites par :—II, p.

Pour faciliter les renvois aux chapitres, les lecteurs sont priés d'écrire le numéro du chapitre sur la marge supérieure de chaque page du Tome I.

A

B

G

H

J

N

Q

R

S

U

V

W

Z

CORRIGENDA. TOME I.

p. ix, 5 MS. 7690 *lisez* 5 MS. 7650.
p. x, 6 MS. 131 de Lecow *lisez* 6 MS. 131 de Lwow.
„ 7 MS. Lat. 4394 *lisez* 7 MS. Lat. 4354.
p. xii, l. 1, Tré *lisez* Tre.[1]
„ l. 13, des *lisez* du.
„ l. 18, Teofili *lisez* Teofilo.
p. 29, n. 2, *laquale* lisez *loquale.*
p. 33, l. 8, aleemosynas *lisez* eleemosynas.
p. 35, n. *a*, n. *a. lisez* n. *g.*
p. 59, l. 1, dicendo. *lisez* dicendo :
p. 64, l. 7, illius qui. *lisez* illius qui (*dele point*).
p. 119, l. 4, discens *lisez* dicens.
p. 151, l. 9, locus, *lisez* locus (*dele virgule*).
p 171, n. *c*, Jord. Chron. II *lisez* Jord. Chron. 11.
p. 180, n. *d*, authencité *lisez* authenticité.
p. 181, n. *f*, place. *lisez* place,
p. 186, note, Præcepit que *lisez* Præcepitque.
p. 187, note, Ait monachus : Domine *lisez* Ait monachus : " Domine
p. 189, l. 4, Roman *lisez* Romam.
p. 192, l. 18, tolerare *lisez* tolerare."
p. 193, l. 4, sustinerent." *lisez* sustinerent.
p. 205, l. 15, attendebant, *lisez* attendebant (*dele virgule*).
p. 219, l. 6, ejus " *lisez* ejus.
p. 230, n. *a* (dernière ligne) vartail *lisez* travail.
p. 239, n. *b*, Spec. Pref. *lisez* Spec. Perf.
p. 242, l. 15, meas et, alias *lisez* meas et alias.
p. 242, notules 72, 77 omis ?
p. 249 (première ligne de la note), ajoutée à, la *lisez* ajoutée à la.
p. 256, n. *d*, *Orit* lisez *Ait.*

[1] Autres accents ; p. xiii, scrutèrent, résultèrent ; p. xiv, dès ; p. xv, n. 1, après ; p. xvii, l. 9, témoignaient ; p. xix, l. 14, conséquent ; p. xxiv, l. 7, n'aurait ; l. 16, précèdent ; p. xxv, l. 4, dû.

British Society of Franciscan Studies.

Vol. I. Liber Exemplorum ad usum prædicantium, ed. A. G. Little, 1908 (*out of print*).

Vol. II. F. Johannis Pecham Tractatus Tres De Paupertate, ed. C. L. Kingsford, A. G. Little, F. Tocco, 1910.

Vol. III. F. Rogeri Bacon Compendium Studii Theologiæ, ed. H. Rashdall, 1911.

Extra Series, Vol. I. Franciscan Essays, by Paul Sabatier and others, 1912 (*out of print*).

Vol. IV. Opus Tertium (part of) of Roger Bacon, ed. A. G. Little, 1912.

Vol. V. Collectanea Franciscana I, ed. A. G. Little, M. R. James, and H. M. Bannister, 1914.

Vol. VI. Grey Friars of London, by C. L. Kingsford, 1915.

Vol. VII. Blessed Agnes of Bohemia, ed. W. W. Seton, 1915.

Vol. VIII. Blessed Giles of Assisi, ed. W. W. Seton, 1918 (*out of print*).

Vol. IX. Franciscan Province of Ireland, ed. Rev. E. B. Fitzmaurice, O.F.M., and A. G. Little, 1920.

Vol. X. Collectanea Franciscana II, ed. C. L. Kingsford, 1922.

Vol. XI. Nicholas Glassberger and His Works, ed. W. W. Seton, 1923.

Extra Series, Vol. II, Grey Friars of Canterbury, by C. Cotton, 1924.

Vol. XII. Order of Minoresses in England, by A. F. C. Bourdillon, 1926.

Vol. XIII. Speculum Perfectionis, ed. Paul Sabatier, Tome I, 1928.

Vol. XIV. F. Rogeri Bacon Opuscula de Rebus Medicinalibus, ed. A. G. Little and E. Withington, 1928.

Vol. XV. S. Louis of Toulouse and the Process of Canonisation in the Fourteenth Century, by Margaret R. Toynbee, 1929.

Vol. XVI. Franciscan Philosophy at Oxford in the Thirteenth Century, by D. E. Sharp, 1930.

Subscriptions (Members, 10s. 6d.; Associates, 2s. 6d.) should be sent at the beginning of the year to the Hon. Treasurer, Rev. H. Kingsford, 152 Earl's Court Road, London, S.W.

ABERDEEN: THE UNIVERSITY PRESS


Princeton Theological Seminary-Speer Library
1 1012 01145 7431